Évaluation environnementale de site – Phase I

Propriété portuaire (lot 3 294 083) ainsi que pour la darse (eau), Bécancour, QC

31 janvier 2025

Préparé pour:
Société du Parc Industriel et Portuaire de Bécancour
1000 boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8

Préparé par:
Stantec Experts-conseils ltée
110-100 boul. Alexis-Nihon
Saint-Laurent QC H4M 2N6

Projet :
167040272

Stantec

Registre d’approbation

Les conclusions du Rapport, intitulé « Évaluation environnementale de site - Propriété portuaire (lot 3 294 083) ainsi que pour la darse (eau), Bécancour, QC » reflètent l’opinion professionnelle de Stantec au moment de la rédaction du Rapport et concernent la portée du mandat décrite dans le Rapport. Les opinions contenues dans ce document sont basées sur les conditions et les informations existantes au moment de la publication du document et ne tiennent compte d’aucune modification ultérieure. Le Rapport ne concerne que le projet pour lequel les services de Stantec ont été retenus et l’objectif énoncé pour lequel le Rapport a été préparé. Le Rapport ne doit pas être utilisé afin de modifier ou de prolonger le projet, ou à tout autre fin ou projet, et toute utilisation non autorisée par quiconque est aux risques de ce dernier.

Stantec a présumé que toutes les informations reçues de la Société du Parc Industriel et Portuaire de Bécancour (SPIPB) (le « Client ») et de tierces parties pour la préparation du Rapport sont exactes. Bien que Stantec ait exercé un jugement et une diligence raisonnable dans l’utilisation de ces informations, Stantec n’assume aucune responsabilité quant aux conséquences découlant d’omissions ou d’erreurs qui pourraient être incluses dans lesdites informations.

Ce Rapport est destiné à l’usage exclusif du Client, en conformité avec le contrat conclu entre Stantec et le Client. Bien que le Rapport puisse être remis aux autorités compétentes applicables et autres parties envers lesquelles le Client est responsable, Stantec ne garantit les services à aucune tierce partie. Aucune autre partie ne pourra avoir recours au rapport sans le consentement exprès de Stantec, lequel sera accordé à l’entière discrétion de Stantec.

Visite de site effectuée par Leblanc-DiStefano, Patrick

Signature numérique de Leblanc-DiStefano, Patrick
Date : 2025.01.31 15:08:42 -05'00'

(signature)

Patrick Leblanc-DiStefano, ing.

Préparé par Leblanc-DiStefano, Patrick

Signature numérique de Leblanc-DiStefano, Patrick
Date : 2025.01.31 15:09:10 -05'00'

(signature)

Patrick Leblanc-DiStefano, ing.

Vérifié par Thériault, François

Signature numérique de Thériault, François
Date : 2025.02.05 13:23:13 -05'00'

(signature)

François Thériault, ing., M.Sc., ENV SP

Table des matières

1.0 INTRODUCTION 1
1.1 MANDAT ET OBJECTIFS 1
1.2 PORTÉE DES TRAVAUX 1
1.3 CADRE RÉGLEMENTAIRE 2

2.0 DESCRIPTION DU SITE 4
2.1 LOCALISATION DU SITE 4
2.2 BÂTIMENTS ET STRUCTURES PRÉSENTS SUR LE SITE 5

3.0 MILIEU PHYSIQUE 6
3.1 DÉPÔTS MEUBLES 6
3.2 GÉOLOGIE DU SOCLE ROCHEUX 6
3.3 TOPOGRAPHIE 6
3.4 HYDROGÉOLOGIE ET HYDROGRAPHIE 7
3.4.1 Eau souterraine 7
3.4.2 Eaux de surface 7

4.0 DESCRIPTION ÉCOLOGIQUE 8
4.1 MILIEUX HUMIDES ET COURS D'EAU 8
4.2 HABITAT SENSIBLE 8
4.3 AIRES PROTÉGÉES 8
4.4 ESPÈCES À STATUT PARTICULIER 8

5.0 RECHERCHE DOCUMENTAIRE 10
5.1 DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION 10
5.1.1 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) 10
5.1.2 Ville de Bécancour 10
5.1.3 Régie du bâtiment du Québec (RBQ) 11
5.2 BASES DE DONNÉES 11
5.2.1 Répertoire des terrains contaminés du MELCCFP 11
5.2.2 Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels 12
5.2.3 Registres publics dans le cadre de la LQE 12
5.2.4 Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé 14
5.2.5 Registre des interventions d'Urgence-Environnement 14
5.2.6 Système d'information hydrogéologique 16
5.2.7 Inventaire des sites contaminés fédéraux 16
5.2.8 Potentiel archéologique 16
5.3 PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES 17
5.4 PLANS D'ASSURANCE INCENDIE 18
5.5 REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC 18
5.6 AUTRES SOURCES D'INFORMATION 19

5.7 SYNTHÈSE DE L'UTILISATION HISTORIQUE DU SITE....20
5.8 PROPRIÉTÉS VOISINES....21

6.0 ÉTUDES ANTÉRIEURES....22

7.0 VISITE DE SITE....24
7.1 ACTIVITÉS PRÉSENTES SUR LE SITE....24
7.2 GÉNÉRATION DE DÉCHETS....24
7.2.1 Déchets solides et liquides....24
7.2.2 Rejets d'eaux usées, drains et fosses....25
7.2.3 Émissions atmosphériques....25
7.3 PRODUITS PÉTROLIERS ET PRODUITS CHIMIQUES....25
7.3.1 Réservoirs d'entreposage souterrain....25
7.3.2 Réservoirs d'entreposage hors-sol....25
7.3.3 Autre équipement d'entreposage....26
7.4 ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES DES BÂTIMENTS....26
7.4.1 Système de chauffage et de climatisation....26
7.4.2 Équipement hydraulique....26
7.5 OBSERVATIONS EXTÉRIEURES....26
7.5.1 Caractéristiques de la surface du site....26
7.5.2 Matériaux de remblai....26
7.5.3 Puits....27
7.6 ÉLÉMENTS NÉCESSITANT UNE ATTENTION SPÉCIALE....27
7.6.1 Matériaux contenant de l'amiante (MCA)....27
7.6.2 Biphényles polychlorés (BPC)....28
7.6.3 Matériaux contenant du plomb....28
7.6.4 Mousse isolante à l'urée formaldéhyde (MIUF)....29
7.6.5 Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)....29
7.7 AUTRES ÉLÉMENTS....29
7.7.1 Gaz radon....30
7.7.2 Moisissures et qualité de l'air intérieur....30
7.7.3 Champs électromagnétiques....30
7.7.4 Bruits et vibrations....30
7.8 ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU CLIENT....31

8.0 ENTREVUE....32

9.0 INTERPRÉTATION ET MODÈLE CONCEPTUEL....33

10.0 CONCLUSIONS....35

11.0 LIMITATIONS DE L'ÉTUDE....36

Liste des tableaux

Tableau 1 – Localisation du site et informations générales 4
Tableau 2 – Photographies aériennes.....17
Tableau 3 –Registre foncier 19
Tableau 4 – Autres sources d'information consultées 19
Tableau 5 – Utilisation historique du site.....20
Tableau 6 – Propriétés voisines.....21
Tableau 7 –Composantes du modèle conceptuel.....34

Liste des figures

FIGURE 1 **–** Modèle conceptuel.....33

Liste des annexes

ANNEXE 1 Carte topographique
ANNEXE 2 Figures
ANNEXE 3 Photographies
ANNEXE 4 Photographies aériennes
ANNEXE 5 Plans historiques
ANNEXE 6 Réponses aux demandes d'accès à l'information
ANNEXE 7 Études de caractérisation antérieures
ANNEXE 8 Autres documents pertinents

Résumé

Stantec Experts-conseils ltée (Stantec) a été mandatée par la Société du Parc Industriel et Portuaire de Bécancour (SPIPB) (le « Client ») afin d'effectuer une évaluation environnementale de site Phase I (ÉES Phase I) de la propriété portuaire (lot 3 294 083) ainsi que de la darse (eau), Bécancour, QC. La propriété portuaire est située au 50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour, QC (le « site »). Cette étude est réalisée dans le cadre du projet *Étude d'impact sur l'environnement pour le projet d'entretien des installations portuaires (V/Réf. : SPIPB-19-26),* et plus précisément, afin de répondre à la question QC2-11 de la deuxième série de questions reçues du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), émise le 15 mars 2024.

L'objectif de la présente ÉES Phase I est de déterminer si le site à l'étude a été exposé à des sources réelles ou potentielles de contamination pouvant affecter sa qualité environnementale, considérant les utilisations présentes ou passées du site ou des propriétés voisines.

Le site est situé dans la zone industrielle du secteur du Grand-Moulin dans la Ville de Bécancour. Les informations sur la localisation du site sont résumées dans le tableau 1 suivant. L'emplacement du site à l'étude est montré sur la figure 1 de l'annexe 1 et la localisation du site et du secteur environnant sur les figures 1 et 2 à l'annexe 2. Le site est accessible par l'autoroute 30 (route 132) qui traverse le parc industriel. Par le biais de l'autoroute 55, cette dernière fait la jonction entre les autoroutes 20 et 40, reliant les villes de Montréal et Québec.

Le site (port de Bécancour) est occupé par les quais (quais n^{os} B1 à B5), un espace de 61 hectares pour la manutention et l'entreposage des marchandises (bâtiments, aires pavées et secteur recouvert de gravier utilisé pour l'entreposage (conteneurs, véhicules, grains, etc.)), un terminal de vrac liquide, des embranchements ferroviaires qui sont connectés au réseau ferroviaire du Canadien National (CN), des bassins de décantation de sédiments de dragage. Il y a également des chemins d'accès, un convoyeur, trois pipelines allant jusqu'aux quatre embranchements ferroviaires et des réservoirs hors sol de produits chimiques, pétrochimiques et agroalimentaires. Les installations portuaires sont, quant à elles, accessibles et en activité tout au long de l'année et peuvent accueillir des bateaux requérant une profondeur d'eau maximale de 10,67 mètres (ou 35 pieds). Du côté ouest du port, une première jetée s'avance dans le fleuve Saint-Laurent où cinq postes d'amarrage totalisant 1 130 mètres sont disponibles. Sur son flanc est, une seconde jetée a été construite au cours des années 1980, dans le but de limiter la sédimentation dans la darse du port et, par conséquent, de réduire les occurrences de recours à des dragages d'entretien.

Plusieurs bâtiments et structures sont présents sur le site : le poste de guérite, une balance à camion, les réservoirs hors-sol de Servitank, des bâtiments administratifs (3) occupées par les locataires, un atelier/garage occupé par QSL, des hangars (4) de type MegaDome occupés par QSL, un bâtiment à l'usage exclusif de l'Aluminerie de Bécancour Inc. (au sud du quai B5), un convoyeur d'alumine et un enclos de grain (pour l'usine Viterra). Les bâtiments et structures présents ont été évalués visuellement de l'extérieur seulement.

Une demande spécifique du client a été faite en ce qui concerne cette ÉES Phase I :

- évaluer si les activités historiques et actuelles sur le site pourraient avoir un impact sur les sédiments pour le programme décennal de dragage.
- évaluer si des paramètres additionnels devraient être ajoutés à la caractérisation préalable des zones à draguer. Selon la note technique Protocoles de caractérisation de la qualité physico-chimique des sédiments dans la zone de dragage d'entretien1 préparé par Stantec, les analyses suivantes seront réalisées sur tous les échantillons prélevés :
    - Métaux : aluminium (Al), arsenic (As), cadmium (Cd), chrome (Cr), cuivre (Cu), mercure (Hg), nickel (Ni), plomb (Pb), zinc (Zn), argent (Ag), baryum (Ba), cobalt (Co), étain (Sn), manganèse (Mn), sélénium (Se);
    - Soufre;
    - Hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50};
    - Butylétains;
    - Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) de hauts et bas poids moléculaires;
    - Cyanures disponibles et totaux;
    - Biphényles polychlorés (BPC) congénères;
    - Carbone organique total (COT);
    - Granulométrie et sédimentométrie.

Conclusions

Sur la base des informations recueillies lors de la visite de site et de l'examen de la documentation disponible relative à l'historique de la propriété et de ses environs, l'ÉES Phase I a identifié les préoccupations environnementales et/ou sources de contamination réelles associées au site suivantes :

- Remblayage de l'ensemble du site à l'étude avec des sédiments de dragage contenant des matières résiduelles et/ou des sols de source et de qualité environnementale inconnues.
- Présence des bassins de décantation de sédiments de dragage possiblement contaminés sur le site à l'étude.
- Opérations portuaires, incluant les activités de soutien (entretien mécanique (huiles usées, etc), réservoirs de diesel, déblais de camion-balai).
- Transport par convoyeur de poudre d'alumine sur le site à l'étude depuis les années 1970 ou 1980.
- Transport par pipelines de paraffine et d'alkylbenzène linéaire sur le site à l'étude depuis environ 2002.
- Entreposage de matières dangereuses et non dangereuses (produits chimiques, pétrochimiques et agroalimentaires) dans seize (16) réservoirs d'une capacité de 1 200 à 6 000 mètres cubes sur le site à l'étude.

[1] « *Protocoles de caractérisation de la qualité physico-chimique des sédiments dans la zone de dragage d'entretien)* », préparé par Stantec. pour le MELCC, 18 juillet 2023, N/Réf. :167040272-200-EN-N-0001-0 (V/Réf. : SPIPB-19-26, Dossier MELCC : 3211-02-319).

- Des embranchements de chemin de fer sont utilisés pour le stationnement temporaire de wagons incluant des wagons-citernes. Une station de transfert chimique pour le transbordement de vrac liquide entre les wagons-citernes et le terminal Servitank est située sur le site à l'étude.
- Déversements de substances, telles que de l'acide sulfurique, du diesel, du nitrate d'ammonium rapportés pour la période de 2012 à 2022 au Port de Bécancour.

Il est recommandé de réaliser une caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine afin d'évaluer l'impact environnemental réel sur les sols et sur l'eau souterraine des préoccupations environnementales ci-haut mentionnées.

Selon nos observations, les informations obtenues et selon l'année de construction du port (années 1970), des matériaux contenant de l'amiante, du plomb, de la MIUF et des BPC pourraient être présents dans certains matériaux de construction. Des précautions appropriées doivent être prises pour tout travail de démolition ou de rénovation impliquant les matériaux ci-dessus et ce travail devrait être réalisé par un entrepreneur spécialisé.

Pour la caractérisation préalable des zones à draguer afin d'établir les caractéristiques des sédiment, les paramètres suivants pourraient être inclus :

- l'azote Kjeldahl et azote ammoniacal;
- les nitrites et nitrates;
- le phosphore;
- les composés phénoliques;
- les pesticides organochlorés;
- les dioxines et furanes.

Les déclarations faites dans ce résumé sont soumises aux mêmes limitations que celles incluses dans la section limitations de l'étude (section 11.0) et doivent être lues conjointement avec le reste de ce rapport.

1.0 Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Stantec Experts-conseils ltée (Stantec) a été mandatée par la Société du Parc Industriel et Portuaire de Bécancour (SPIPB) (le « Client ») afin d'effectuer une évaluation environnementale de site Phase I (ÉES Phase I) de la propriété portuaire (lot 3 294 083) ainsi que de la darse (eau), Bécancour, QC. La propriété portuaire est située au 50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour, QC (le « site »). Cette étude est réalisée dans le cadre du projet *Étude d'impact sur l'environnement pour le projet d'entretien des installations portuaires (V/Réf. : SPIPB-19-26),* et plus précisément, afin de répondre à la question QC2-11 de la deuxième série de questions reçues du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), émise le 15 mars 2024.

L'objectif de la présente ÉES Phase I est de déterminer si le site à l'étude a été exposé à des sources réelles ou potentielles de contamination pouvant affecter sa qualité environnementale, considérant les utilisations présentes ou passées du site ou des propriétés voisines.

Afin de faciliter la lecture du présent rapport, le boulevard Alphonse-Deshaies est considérée comme étant dans un axe nord-sud.

1.2 Portée des travaux

L'ÉES Phase I a été effectuée en conformité aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du MELCCFP (2024), en s'inspirant de la norme Z768-01 (confirmée en 2022), intitulée « Évaluation environnementale de site, phase I » de l'Association canadienne de normalisation (Groupe CSA), et selon les termes de l'offre de service *Demande de budget additionnel (avenant no 8)* datée du 3 juillet 2024.

La réalisation de l'ÉES Phase I inclut les éléments suivants :

- Une revue de la documentation existante disponible, incluant les photographies aériennes, les plans d'assurance incendie ainsi que les cartes topographiques et géologiques;
- Des demandes d'accès à l'information auprès de la Ville de Bécancour et du MELCCFP ;
- Une recherche en ligne au registre foncier du Québec ;
- Une revue des bases de données et registres environnementaux disponibles ;
- Une revue des rapports environnementaux et géotechniques antérieurs, lorsque disponibles ;
- Des entrevues avec des personnes familières avec le site, lorsque disponibles ;
- Une visite des lieux ;
- L'évaluation des informations et la préparation du présent rapport.

Une ÉES Phase I n'inclut pas d'échantillonnage d'air, de sol, d'eau souterraine ou de surface, ou encore des éléments nécessitant une attention spéciale (tels que définis dans la norme CSA Z768).

La présente étude ne constitue pas une revue ou un audit de conformité environnementale des opérations ni un audit d'un système de gestion environnementale, le cas échéant.

La détermination de la présence potentielle des éléments nécessitant une attention spéciale est basée strictement sur l'âge des bâtiments et de leurs équipements, s'il y a lieu, ainsi qu'une inspection non intrusive (c'est-à-dire sans échantillonnage ou percements) du site. L'évaluation s'est faite de façon visuelle seulement. Une ÉES Phase I ne constitue pas un inventaire de matières dangereuses.

1.3 Cadre réglementaire

A titre informatif, au Québec, le rôle et les pouvoirs du MELCCFP touchant les sites contaminés sont définis principalement dans la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (L.R.Q., c. Q-2) et le *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT) (R.R.Q., r. 37). Le MELCCFP a le pouvoir d'intervenir dans des cas où un impact négatif sur l'environnement ou la possibilité d'un impact négatif peut résulter de la présence ou du rejet d'un contaminant dans l'environnement (LQE, article 31.43). De plus, lorsqu'une activité industrielle ou commerciale visée dans l'une des catégories énumérées dans l'Annexe III du RPRT a eu lieu sur un site, les situations suivantes peuvent déclencher l'obligation de se conformer aux dispositions de la LQE :

- Cessation définitive d'une activité industrielle désignée (LQE, article 31.51);
- Contaminants qui proviennent d'une activité incluse dans l'Annexe III présents aux limites du terrain ou existence d'un risque sérieux de migration hors site de contaminants pouvant compromettre un usage de l'eau (LQE, article 31.52);
- Changement de vocation du site (LQE, article 31.53);
- Réhabilitation volontaire lorsqu'il est prévu de laisser dans le terrain des contaminants au-delà des valeurs réglementaires (LQE, article 31.57), lesquelles s'appliquent même si aucune activité industrielle désignée n'a été exercée sur le terrain).

À noter, des activités industrielles ou commerciales énumérées dans l'Annexe III du RPRT ont ou peuvent avoir eu lieu sur un site, soient :

- Grossistes-distributeurs de produits chimiques et autres fournitures agricoles (code SCIAN[2] 41839);
- Grossistes-distributeurs de produits chimiques et de produits analogues, sauf les produits chimiques agricole (code SCIAN 41841);
- Opérations portuaires (phares, quais et ports) (code SCIAN 48831);
- Manutention de fret maritime (code SCIAN 48832).

Les entreprises suivantes sont inscrites dans les données d'entreprises de la base de données iCRIQ.com[3] :

[2] SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, de Statistique Canada.
[3] Investissement Québec, Source : https://innovation.investquebec.com/icriq

- QSL Canada inc., au 355, boul. Alphonse-Deshaies (aucun code SCIAN);
- SEBCI inc.[4], au 375, boul. Alphonse-Deshaies (code SCIAN 418410).

Le Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés (Guide d'intervention; mis à jour en mai 2021) et le RPRT fournissent des critères à utiliser lorsqu'il faut évaluer les conditions environnementales des sols d'une propriété, déterminer si une réhabilitation est requise ou non, ou encore déterminer le mode de réhabilitation recommandé pour permettre l'utilisation ou la réutilisation d'un site. Le Guide d'intervention inclut aussi des critères pour la qualité de l'eau souterraine.

Une ÉES Phase I est une étape initiale dans le processus d'évaluation environnementale d'un site qui peut mener à une évaluation environnementale de site plus détaillée (Phase II) et/ou une réhabilitation si des sources de contamination réelles ou potentielles sont confirmées. Une ÉES Phase I inclut aussi une inspection des lieux pour signifier, sur une base strictement visuelle, s'il y a présence d'éléments nécessitant une attention spéciale reliés aux équipements et matériaux de construction des aménagements présents. Des règlements fédéraux ou provinciaux existent pour certaines substances dangereuses. Lorsqu'applicable, la réglementation pertinente est utilisée pour tirer des conclusions et formuler des recommandations appropriées.

[4] Une recherche sur le registre des entreprises du Québec indique qu'une fusion entre SEBCI inc. et Somavrac (C.C.) inc. a eu lieu en 2019.

2.0 Description du site

2.1 Localisation du site

Le site est situé dans la zone industrielle du secteur du Grand-Moulin dans la Ville de Bécancour. Les informations sur la localisation du site sont résumées dans le tableau 1 suivant. L'emplacement du site à l'étude est montré sur la figure 1 de l'annexe 1 et la localisation du site et du secteur environnant sur les figures 1 et 2 à l'annexe 2. Le site est accessible par l'autoroute 30 (route 132) qui traverse le parc industriel. Par le biais de l'autoroute 55, cette dernière fait la jonction entre les autoroutes 20 et 40, reliant les villes de Montréal et Québec.

Tableau 1 – Localisation du site et informations générales

Emplacement du site à l'étude	Port de Bécancour
Coordonnées centrales	46°23'59.056"N, 72°22'43032"O
Désignation cadastrale	Lot 3 294 083, 3 294 083 A et 3 294 083 B du Cadastre du Québec
Propriétaire et adresse civique correspondante	Lot 3 294 083: SPIPB, 50, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour (Québec) Lot 3 294 083 A: SPIPB, 355, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour (Québec) Lot 3 294 083 B: Servitank inc., 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour (Québec)
Nom des locataires	QSL : Services de débardage et d'arrimage Groupe Somavrac (Filiale Servitank) : Transbordement et entreposage de vrac liquide NEAS : Services de débardage et d'arrimage pour l'Arctique Logistec : Services de débardage et d'arrimage.
Description du terrain à l'étude	Port de Bécancour
Usage actuel	Port de Bécancour (activités portuaires)
Usage futur	Inchangé
Zonage du site	Règlement de zonage, Règlement numéro 334 : Zone I01-103 permettant des usages industriels et publics : • i1 : industrie légère, • i2 : industrie lourde, • p3 : utilité publique.
Superficie du site	Approximativement 884,157 m^2

Services publics	
Eau potable	Ville de Bécancour
Égouts	Ville de Bécancour, fosses septiques (3)
Électricité	Hydro-Québec
Gaz naturel	Secteur non desservi

2.2 Bâtiments et structures présents sur le site

Le site (port de Bécancour) est occupé par les quais (quais n^{os} B1 à B5), un espace de 61 hectares pour la manutention et l'entreposage des marchandises (bâtiments, aires pavées et secteur recouvert de gravier utilisé pour l'entreposage (conteneurs, véhicules, grains, etc.)), un terminal de vrac liquide, des embranchements ferroviaires qui sont connectés au réseau ferroviaire du Canadien National (CN), des bassins de décantation de sédiments de dragage. Il y a également des chemins d'accès, un convoyeur, trois pipelines allant jusqu'aux quatre embranchements ferroviaires et des réservoirs hors sol de produits chimiques, pétrochimiques et agroalimentaires. Les installations portuaires sont, quant à elles, accessibles et en activité tout au long de l'année et peuvent accueillir des bateaux requérant une profondeur d'eau maximale de 10,67 mètres (ou 35 pieds). Du côté ouest du port, une première jetée s'avance dans le fleuve Saint-Laurent où cinq postes d'amarrage totalisant 1 130 mètres sont disponibles. Sur son flanc est, une seconde jetée a été construite au cours des années 1980, dans le but de limiter la sédimentation dans la darse du port et, par conséquent, de réduire les occurrences de recours à des dragages d'entretien.

Plusieurs bâtiments et structures sont présents sur le site : le poste de guérite, une balance à camion, les réservoirs hors-sol de Servitank, des bâtiments administratifs (3) occupées par les locataires, un atelier/garage occupé par QSL, des hangars (4) de type MegaDome occupés par QSL, un bâtiment à l'usage exclusif de l'Aluminerie de Bécancour Inc. (au sud du quai B5), un convoyeur d'alumine et un enclos de grain (pour l'usine Viterra). Les bâtiments et structures présents ont été évalués visuellement de l'extérieur seulement.

3.0 Milieu physique

3.1 Dépôts meubles

D'après la carte interactive du Système d'information géominière (SIGÉOM), les dépôts meubles dans le secteur à l'étude sont des sédiments alluvionnaires de terrasses fluviales anciennes composées de sable, silt sableux et gravier contenant un peu de matières organiques.

Les dépôts meubles naturels sont recouverts de sédiments de dragage composés de silt, d'argile et de matières résiduelles.

L'épaisseur des dépôts meubles est comprise entre 3 et 9 mètres selon les données des Projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) de la région de Bécancour.

3.2 Géologie du socle rocheux

Selon la carte interactive SIGÉOM, le site à l'étude fait partie de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Le socle rocheux, appartenant à la Formation de Nicolet, est composé de mudstone, grès lithique, siltstone et calcarénite.

3.3 Topographie

Les cartes topographiques suivantes ont été consultées : 31I08; 1953, 1981 et 1999 (1:50 000) (Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)) et 2003 (1:20 000) (Source : Données Québec). En plus de fournir de l'information pertinente sur la topographie et les usages du site et des propriétés voisines, elles permettent de localiser les cours d'eau environnants et certaines zones sensibles, et d'estimer le sens d'écoulement des eaux de surface et souterraines, ainsi que, à partir des cartes topographiques anciennes, d'indiquer des changements topographiques qui pourraient avoir été reliés à des activités de remblai et déblai dans la zone d'étude. La carte topographique actuelle est présentée à l'annexe 1 et les cartes topographiques historiques sont présentées à l'annexe 5.

Selon les cartes topographiques disponibles et les observations sur le site, la topographie générale du secteur du site est généralement plane.

Selon les cartes consultées, le sens de l'écoulement régional de l'eau souterraine est présumé vers le Fleuve Saint-Laurent qui entoure le site à l'étude sur trois côtés (à l'ouest, à l'est et au nord).

3.4 Hydrogéologie et hydrographie

3.4.1 Eau souterraine

Le sens de l'écoulement régional de l'eau souterraine est présumé vers le Fleuve Saint-Laurent qui entoure le site à l'étude sur trois côtés (à l'ouest, à l'est et au nord).

Il est important de souligner que l'écoulement de l'eau souterraine à l'échelle locale peut être grandement influencé par les infrastructures souterraines en place sur le site ainsi que sous les propriétés et voies de circulation avoisinantes. Considérant l'absence de puits utilisés à des fins de consommation d'eau potable dans un rayon de 1 km du site, les eaux souterraines sont considérées faire résurgence dans les eaux de surface ou s'infiltrer dans les égouts et les matériaux granulaires entourant les égouts.

3.4.1.1 Vulnérabilité régionale des nappes à la contamination

Selon les PACES[5] , la vulnérabilité d'un aquifère à être affectée par la contamination est quantifiée par la méthode DRASTIC. L'indice DRASTIC peut varier entre 23 pour une faible vulnérabilité et 226 pour une vulnérabilité élevée. Le niveau de vulnérabilité d'un aquifère est considéré comme faible lorsque l'indice DRASTIC est égal ou inférieur à 100, moyen lorsque l'indice DRASTIC est supérieur à 100 et inférieur à 180 et élevé lorsque l'indice DRASTIC est égal ou supérieur à 180.

Dans le secteur du site à l'étude, l'indice DRASTIC est de 118, ce qui signifie que la vulnérabilité des eaux souterraines est moyen.

3.4.2 Eaux de surface

Les surfaces du site sont pavées (routes et stationnement) et non pavées (aires en gravier ou végétales). Pour les aires pavées, les eaux pluviales ruissellent vers les puisards du site qui sont reliés aux conduites du réseau du port et se décharge dans le Fleuve Saint-Laurent à l'ouest (près de la guérite). Pour les aires non pavées, le drainage pluvial s'effectue par infiltration naturelle ou ruissellement vers les fossés de drainage. Ces derniers de déchargent dans le Fleuve Saint-Laurent à l'ouest (près de l'endroit occupé par Servitank) et au nord dans la darse.

[5] Source : https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/programmes/acquisition-connaissance.htm

4.0 Description écologique

4.1 Milieux humides et cours d'eau

D'après la Cartographie détaillée des milieux humides des secteurs habités du sud du Québec – Données du projet global de Canards Illimités Canada[6] et du MELCCFP mise à jour en 2020, trois (3) milieux humides de types eau peu profonde, marais et marécage sont identifiés au sud-est du site ainsi qu'au sud et à l'ouest du site dans un rayon d'un kilomètre.

D'après le Plan régional des milieux humides et hydriques - Portrait (Document préliminaire) disponible sur le site de la MRC de Bécancour et la figure 32 intitulée *Localisation des différents types de milieux humides*, les mêmes milieux humides de types eau peu profonde, marais et marécage sont indiqués.

4.2 Habitat sensible

Les habitats fauniques bénéficient d'une protection en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. D'après les cartes disponibles, aucun habitat faunique réglementé (ravage de cerf de Virginie, rat musqué, héronnière, vasière, etc.) n'est répertorié sur le site à l'étude. Dans un rayon de 1 km du site, deux (2) aires de concentrations d'oiseaux aquatiques (oies, bernaches, canards) sont identifiées, immédiatement adjacente à l'ouest du site (l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques de l'Île Montesson) et à l'est du site (l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques Pointe aux Roches).

4.3 Aires protégées

Le Québec compte plus de 2 400 sites naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée. L'ensemble de ces milieux naturels sont réglementés et gérés en fonction de 23 désignations juridiques ou administratives différentes. D'après la carte des aires protégées du MELCCFP[7] consultée le 25 septembre 2024, une aire protégée a été identifiée dans le secteur immédiat du site à l'étude, à l'ouest (l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques de l'Île Montesson). Dans un rayon de 1 km du site, aucun autre aires protégées n'a été identifiée.

4.4 Espèces à statut particulier

La carte interactive des occurrences d'espèces fauniques et floristiques en situation précaire[8] traitées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) a été consultée le 25 septembre 2024. D'après la carte, quatre (4) occurrences faunique, soit le méné d'herbe (*Notropis bifrenatus*), la

[6] Source : https://maps.ducks.ca/cwi/
[7] Source : http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/carte-interactive.htm
[8] Source : https://services-mddelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=2d32025cac174712a8261b7d94a45ac2

guifette noire (*Chlidonias niger*) le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et le petit blongios (*Ixobrychus exilis*) et une occurrence floristiques, soit l'arisème dragon (*Arisaema dracontium*), ont été identifiées dans un rayon de 1km du centre du site, comme espèce vulnérable, menacée ou au statut de candidate à devenir une espèce menacée ou vulnérable. Aucune demande d'information n'a été adressée aux répondants du CDPNQ concernant ces occurrences.

5.0 Recherche documentaire

5.1 Demandes d'accès à l'information

Un sommaire des informations recueillies des demandes d'accès à l'information effectuées auprès d'organismes provinciaux et municipaux est fourni ci-dessous. Les copies des réponses reçues sont disponibles à l'annexe 6.

5.1.1 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Une demande d'accès à l'information a été effectuée auprès de la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Centre-du-Québec du MELCCFP le 9 septembre 2024 afin de déterminer l'existence d'information dans leurs dossiers concernant des rapports d'inspection, des avis d'infraction, des certificats d'autorisation, des demandes de permis ou toute autre documentation pertinente relative au site à l'étude.

Au moment de rédiger ce rapport, aucune réponse n'avait été reçu du MELCCFP.

5.1.2 Ville de Bécancour

Une demande d'accès à l'information a été effectuée auprès de la Ville de Bécancour le 9 septembre 2024 afin de déterminer l'existence d'information dans leurs dossiers concernant des rapports d'inspection, des avis d'infraction, des certificats d'autorisation, des demandes de permis ou toute autre documentation pertinente relative au site à l'étude.

Dans sa réponse datée du 10 octobre 2024, la Ville de Bécancour a fourni les documents suivants :

- extrait de la matrice graphique montrant la prise d'eau municipale (1 page);
- annexe 6 du règlement de zonage no 1774 – plan des zones de vulnérabilité (1 feuillet);
- liste des terrains contaminés (3 pages);
- plans de zonages hors du périmètre urbain des règlements de zonage nos 334 et 1774 (2 feuillets);
- extraits des règlements de zonages nos 334 et 1774 (47 pages);
- grilles des usages et normes des règlements de zonage no 334 et 1774 (4 pages);

- permis et certificat d'autorisation pour construction, agrandissement, usage, remblai, démolition, ainsi que certains documents joints et leurs rapports d'intervention, le cas échéant (95 pages);
- rapport d'incendie (8 pages).

Les documents fournis supportent les préoccupations environnementales identifiées au sujet du site à l'étude.

5.1.3 Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) tient le Répertoire des sites d'équipements pétroliers. Ce répertoire comprend une liste des propriétés où il y a des équipements pétroliers. La consultation de ce répertoire permet de déterminer si une demande de documents doit être acheminée à la RBQ. Lorsqu'un dossier devient inactif (c.-à-d. démantèlement des installations pétrolières ou abandon de celles-ci), il est archivé pendant cinq ans pour ensuite être détruit. Ces dossiers contiennent, entre autres, des avis de correction, des certificats de vérification, des inventaires des réservoirs, des plans d'installation des équipements, des rapports d'inspection, etc.

L'adresse du site n'apparaît pas dans le répertoire des sites d'équipements pétroliers.

5.2 Bases de données

5.2.1 Répertoire des terrains contaminés du MELCCFP

Le Répertoire des terrains contaminés[9] du MELCCFP fournit des renseignements généraux et techniques sur les terrains contaminés par des activités industrielles et commerciales ou par déversements accidentels. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, mais d'une compilation des cas portés à l'attention du ministère. Il comprend également de l'information sur les terrains qui sont maintenant réhabilités.

Le Répertoire des terrains contaminés du MELCCFP a été consulté le 9 septembre 2024. Le site est inscrit au répertoire :

- « Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, lot 708-1 ». La base de données indique une contamination des sols en hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50} (HP C_{10}-C_{50}). Aucune réhabilitation n'a été entreprise. Ceci représente une préoccupation environnementale pour le site.

Aucune autre propriété à l'intérieur d'un rayon de 250 mètres du site n'a été identifiée dans le répertoire.

[9] Source : https://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/repere-gtc/index.htm

5.2.2 Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels[10] permet au MELCCFP de compiler des renseignements généraux et techniques portant sur des lieux qui sont définis par la présence sur le terrain de dépotoirs de résidus industriels, d'anciens dépotoirs municipaux, de dépôts de résidus de pâtes et papiers, d'aires d'accumulation de résidus miniers, de lieux d'enfouissement ou de cellules de confinement de résidus et de sols contaminés.

Le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du MELCCFP a été consulté le 9 septembre 2024. Ni le site ni aucune propriété située à l'intérieur d'un rayon de 1 km du site n'a été identifié au répertoire.

Le site n'est pas inscrit au répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du MELCCFP. Toutefois, dans un rayon de 1km mètres du site, la propriété suivante a été identifiée :

- « Dépotoir de la C.I.L. à Bécancour (Olin Canada ULC) », sur le lot 3 294 090 du cadastre du Québec, soit à environ 1km au sud du site. La base de données indique la nature des contaminants (mercure (Hg)) et la nature des résidus (boues, fibres d'amiante et matériaux secs). Cette propriété est considérée comme une préoccupation environnementale significative pour le site.

5.2.3 Registres publics dans le cadre de la LQE

Depuis le 29 novembre 2009, conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, le MELCCFP diffuse les registres publics prévus expressément par les lois dont il est responsable. En vertu de la LQE, la plupart des projets susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'environnement doivent être dûment autorisés par le MELCCFP. Les registres publics de la LQE[11] comprennent différents types d'inscription, soit les autorisations environnementales, les attestations d'assainissement, les avis de projet/déclarations de conformité, les études d'impacts sur l'environnement (Québec méridional), la réhabilitation des terrains, les programmes d'assainissement et les bilans annuels et plan de gestion des matières résiduelles dangereuses. Les registres publics ont été consultés le 9 septembre 2024.

Les documents suivants ont été identifiés comme pertinents pour le site à l'étude :

- L'étude de caractérisation 300646004 reçu de la SPIPB le 20 juin juillet 2012;
- L'étude de caractérisation 300738910 reçu de la SPIPB le 15 juillet 2013;
- L'étude de caractérisation 301660988 reçu de la SPIPB le 1er mars 2023;
- L'autorisation 400587660 concernant l'implantation de réservoirs d'entreposage au parc industriel et portuaire de Bécancour - Phase II - Servitank, délivrée à Servitank inc. au 375, boulevard Alphonse-Deshaies le 20 mai 2009;
- L'autorisation 400642798 concernant le CA1 - Construction et exploitation de six réservoirs d'huile végétale et de leurs équipements connexes, délivrée à Servitank le 5 octobre 2009;

[10] Source : https://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp
[11] Source : https://www.registres.environnement.gouv.qc.ca/index_LQE.asp, https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp

- L'autorisation 400647453 concernant la construction et l'exploitation de conduites de transport d'huile végétale, délivrée à Servitank le 3 décembre 2009;
- L'autorisation 400678989 concernant la modification CA 1 - projet d'implantation de réservoirs d'entreposage d'huile végétale - nouvel arrangement du système de drainage du bassin de rétention, délivrée à Servitank le 4 février 2010;
- L'autorisation 400870306 concernant l'augmentation de la capacité de transbordement de nitrate d'ammonium, délivrée à Servitank le 18 novembre 2011;
- L'autorisation 400989288 concernant l'installation d'un système de déminéralisation d'eau et d'un système de traitement des eaux de purge, délivrée à Servitank le 11 décembre 2012;
- L'autorisation 400989304 concernant l'augmentation de la capacité de transbordement de nitrate d'ammonium, délivrée à Servitank le 11 décembre 2012;
- L'autorisation 401663874 concernant la modification du décret 565-2002 du 15 mai 2002 - Implantation de réservoirs d'entreposage au Parc industriel de Bécancour -Retrait du test d'alkylbenzène linéaire, délivrée à Servitank le 14 février 2018 ;
- L'autorisation 401677872 concernant la modification du suivi de la gestion des eaux du bassin de rétention, délivrée à Servitank le 29 mai 2018 ;
- L'autorisation 401921887 concernant l'installation d'une tranchée favorisant la dénitrification de l'eau souterraine, délivrée à Servitank le 22 mai 2022;
- L'autorisation 401923214 concernant l'augmentation de la capacité de transbordement, délivrée à Servitank le 29 mai 2022;
- L'autorisation 402284761 concernant l'implantation de deux réservoirs au port de Bécancour, délivrée à Servitank le 4 août 2023;
- L'autorisation 400733933 concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour (614-2010), délivrée à la SPIPB le 7 juillet 2010;
- L'autorisation 400742412 concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour / Dragage de 2010 et transfert des sédiments, délivrée à la SPIPB le 12 août 2010;
- L'autorisation 400780469 concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour sur le territoire de la Ville de Bécancour- Dragage de 2010 et transfert des sédiments, délivrée à la SPIPB le 21 décembre 2010;
- L'autorisation 400794425 concernant le contrôle des moules zébrées par chloration, délivrée à la SPIPB le 16 mars 2011;
- L'autorisation 400851637 concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour sur le territoire de la Ville de Bécancour- Dragage de 2011 et transfert des sédiments, délivrée à la SPIPB le 24 août 2011;
- L'autorisation 400966941 concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour sur le territoire de la Ville de Bécancour / Dragage de 2012 et transfert de sédiments, délivrée à la SPIPB le 19 septembre 2012;
- L'autorisation 401068728 concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour sur le territoire de la Ville de Bécancour / Dragage de 2013 et transfert de sédiments, délivrée à la SPIPB le 5 septembre 2013;
- L'autorisation 401172133 concernant le CA : Programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour / dragage 2014 et transfert des sédiments, délivrée à la SPIPB le 29 août 2014;
- L'autorisation 401190170 concernant des travaux dans la plaine inondable de grand courant, délivrée à la SPIPB le 27 octobre 2014;
- L'autorisation 401241803 concernant des travaux dans un milieu humide, délivrée à la SPIPB le 16 avril 2015;
- L'autorisation 401242394 concernant travaux d'entretien dans la rive et le littoral, délivrée à la SPIPB le 1er mai 2015;
- L'autorisation 401281811 concernant le déplacement de conduites d'aqueduc et d'égout, délivrée à la SPIPB le 19 août 2015;
- L'autorisation 401327345 concernant le contrôle des moules zébrées par chloration, délivrée à la SPIPB le 11 février 2016 ;

- L'autorisation 401761938 concernant le dragage d'entretien 2018 des installations portuaires de Bécancour, délivrée à la SPIPB le 4 décembre 2018 ;
- L'autorisation 401804105 concernant le AM- 3 - Modification à l'autorisation - Dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour / dragage de 2019 et transfert de sédiments, délivrée à la SPIPB le 29 avril 2019;
- L'autorisation 402082815 concernant le contrôle des moules zébrées par chloration, délivrée à la SPIPB le 21 décembre 2021 ;
- L'autorisation 402220331 concernant des travaux de déboisement, de remblais et de déblais dans des milieux humides et hydriques en vue d'aménager une aire de stockage, délivrée à la SPIPB le 8 mars 2023;
- L'autorisation 400684811 concernant le rejet temporaire des eaux résiduelles délivrée à TransCanada Energy Ltd. le 2010-03-25.

Ces documents ont été demandés au MELCFFP le 9 septembre 2024, mais aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

5.2.4 Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) tient une liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé[12]. La liste, disponible pour consultation publique, comprend tous les permis en vigueur, pour les équipements à risque élevé. Cette liste ne spécifie cependant pas si les équipements sont hors sol ou souterrains.

La liste de la RBQ a été consulté le 9 septembre 2024. Le site n'apparaît pas dans la liste, ni aucune autre propriété à l'intérieur d'un rayon de 250 mètres du site.

5.2.5 Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Le registre des interventions d'Urgence-Environnement a été consulté le 9 septembre 2024 pour la région administrative du Centre-du-Québec [13].

Un total de 26 interventions d'Urgence-Environnement a été répertorié sur le site et à l'intérieur d'un rayon de 250 mètres de ce dernier depuis la création du registre en 2008. Les interventions ont été regroupées selon la matière en cause :

Port de Bécancour

Les déversements suivants sont survenus sur la propriété du port du Bécancour :

- Acide chlorhydrique : un déversement d'environ 500 litres a eu lieu le 28 avril 2022 au port de Bécancour selon le registre des Interventions d'Urgence-Environnement. L'acide chlorhydrique s'est répandu sur l'asphalte (dossier 301602693). Selon les documents fournis par la Ville de Bécancour en 2023, est indiqué que celui-ci était de 1000 litres.

[12] Source : https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/acces-a-linformation/liste-des-titulaires-dun-permis-dutilisation/
[13] Source : https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/urgence_environnement/index.asp

- Acide sulfurique : un déversement d'environ 800 litres a eu lieu le 25 septembre 2014 sur le boulevard Alphonse-Deshaies. L'acide sulfurique s'est répandu dans les sols (dossier 300915166).
- Diesel : un déversement d'environ 20 litres a eu lieu le 25 mai 2015 sur le boulevard Alphonse-Deshaies. Le diesel marin s'est répandu sur l'asphalte et dans le Fleuve Saint-Laurent (dossier 300963389).
- Nitrate d'ammonium : le 18 octobre 2018, un bris d'équipement a entraîné un déversement d'environ 60 litres de nitrate d'ammonium sur le boulevard Alphonse-Deshaies (dossier 301349436). De plus, deux déversements d'une quantité indéterminée ont eu lieu le 8 février 2018 (dossier 301286532) et environ 200 litres, le 10 août 2020 (dossier 301478740) au 375, boulevard Alphonse-Deshaies (Servitank inc.). Le nitrate d'ammonium s'est répandu sur la neige et dans les sols en 2018 et dans les sols de la voie ferrée en 2020.
- Huile végétale : un déversement d'environ 20 mètres cubes d'huile végétale a eu lieu le 18 octobre 2012 au 375, boulevard Alphonse-Deshaies (dossier 7110-17-38010-121018). L'huile s'est répandue dans les sols.

Les déversements d'acides chlorhydrique sulfurique, de diesel, de nitrate d'ammonium représentent des préoccupations environnementales pour le site à l'étude.

Terrains voisins

Les déversements et incidents suivants figurent dans le registre d'Urgence-Environnement pour les sites voisins :

- Hexane : un déversement d'environ 1 000 litres a eu lieu le 18 janvier 2017 au 555, boulevard Alphonse-Deshaies, soit sur la propriété de l'usine Viterra. L'hexane s'est répandu dans les sols et dans l'air (dossier 301218230) ;
- Huiles isolantes : un incendie a eu lieu le 29 juin 2020 à la propriété de l'usine Viterra. L'huile s'est répandue sur les infrastructures de surface, dans l'air et dans les sols (dossier 301470620);
- Rejets d'usine : deux déversements d'environ 500 litres de boues de procédé le 21 octobre 2011 (dossier 7610-17-3801017111021) et d'environ 1 000 litres d'eaux de procédé le 4 août 2012 (dossier 7110-17-38010-120804) ont eu lieu à la propriété de l'usine Viterra. Les rejets d'usine se sont répandus sur le terrain de l'usine. Le 22 mars 2017, un dépassement des normes a été signalé pour l'effluent de l'usine Viterra. Également, on signale que les eaux de procédé se sont répandues dans le Fleuve Saint-Laurent (dossier 301231639).
- Tourteau de soya, huile végétale, huile de canola ou de soya : au total, 10 déversements ont eu lieu sur la propriété de l'usine Viterra, entre le 28 août 2010 et le 13 décembre 2018. Le liquide s'est répandu dans les sols, l'eau, l'air ou sur les infrastructures de surface.
- Odeurs : une odeur de nature indéterminée a été détectée le 24 janvier 2018 sur la propriété de l'usine Viterra (dossier 301282449).
- Matières résiduelles : une faible quantité de matières résiduelles ont été brûlées le 12 octobre 2017 dans le secteur Gentilly. La fumée s'est répandue dans l'air (dossier 301270033). Toutefois, il est peu probable que cet évènement soit survenu dans la zone à l'étude ou à proximité.

Considérant que la propriété de l'usine Viterra est située en amont hydraulique par rapport au site, ainsi que la distance entre la zone de contamination et le site à l'étude (environ 200 mètres), ces déversements représentent une préoccupation environnementale pour le site.

5.2.6 Système d'information hydrogéologique

D'après le système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP[14] consulté le 13 septembre 2024, aucun autre puits n'a été identifié dans un rayon de 1 km autour du site.

5.2.7 Inventaire des sites contaminés fédéraux

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCTC) maintient un inventaire des sites contaminés fédéraux[15]. Cet inventaire est disponible pour consultation publique sur le site web de ce dernier. L'inventaire révisé des sites contaminés fédéraux comprend toute l'information concernant les sites contaminés fédéraux sous la garde des ministères, organismes et sociétés d'État consolidés, de même que les renseignements sur les sites à l'étude, et ceux qui l'ont été, afin de déterminer s'ils ont été contaminés à la suite d'une utilisation antérieure et pouvant présenter un risque pour la santé humaine ou l'environnement. Cet inventaire inclut également les sites contaminés non fédéraux pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté certaines ou l'ensemble des responsabilités financières. Il ne comprend pas les sites où la contamination a été causée, ou sous le contrôle, de sociétés d'État, de particuliers, d'entreprises ou d'autres ordres de gouvernement.

L'inventaires de sites contaminés fédéraux a été consulté le 25 septembre 2024. Le site n'apparaît pas dans l'inventaire, ni aucune autre propriété à l'intérieur d'un rayon de 250 mètres du site.

5.2.8 Potentiel archéologique

Comme le site n'est pas répertorié dans le répertoire du Patrimoine culturel du Québec, aucune intervention archéologique préventive n'est recommandée. Cependant, comme mentionné dans l'étude de potentiel archéologique du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, il existe un potentiel archéologique associé à des vestiges autochtones. Cette étude témoigne aussi d'une utilisation et d'une occupation millénaires du territoire par la Nation W8banaki et ses ancêtres. Conséquemment, des études pourraient être nécessaires pour le confirmer. De plus, une politique de gestion du patrimoine respectueuse des droits des Premières Nations avant l'amorce des travaux et de la mise à jour du patrimoine archéologique devra être élaborée.

Selon la figure 22 de l'étude de potentiel archéologique, le site (Z15 - Quai du port de Bécancour) est classé comme une zone de potentiel, priorité 3[16]. Cependant, des zones de potentiel, priorité 1 (Z6 - Tracé présumé chemin du Roy) et priorité 2 (Z12 - Portion est de la rive du fleuve) se trouvent au sud et au sud-ouest du sites respectivement.

[14] Source : https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/sih/index.htm
[15] Source : https://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx
[16] Ce groupe inclut les zones concentrées de part et d'autre de l'autoroute 30. Son positionnement en retrait des rives et son degré de perturbation généralement élevé justifie un niveau de priorité moins élevé que les deux groupes précédents. En revanche, il présente tout de même un potentiel archéologique historique et historique autochtone. À l'intérieur de ces zones, le potentiel archéologique sous l'empreinte actuelle des bâtiments industriels est très faible, voire inexistant.

5.3 Photographies aériennes

Le tableau suivant fournit une description des photographies aériennes et images satellites consultées dans la recherche documentaire de la présente étude.

Tableau 2 – Photographies aériennes

Photographie aérienne			Éléments observés sur le site et les propriétés voisines
Numéro	**Année**	**Échelle**	
Geoselec			
Q65600-059	1965	1:9600	Le site était occupé par le fleuve Saint-Laurent. La zone portuaire n'est pas encore construite. Le secteur est vacant ou utilisé à des fins agricoles.
Q76421-047	1976	1:10000	La photo aérienne couvre le coin sud-ouest du site. Le boulevard Alphonse-Deshaies et la rue Henri-Vallières sont visibles. Le bâtiment au 500, boulevard Alphonse-Deshaies est visible. Le secteur au sud est boisé.
Q79129-132	1979	1:40000	Le site à l'étude est désormais construit et vacant. La couleur et la texture du sol suggèrent que l'aménagement est récent.
Q87898-114	1987	1:8000	Les bâtiments au quai B5, le convoyeur de poudre d'alumine et le chemin d'accès ont été construits entre 1976 et 1987. La zone des quais et la cour d'entreposage apparaissent pavées. La cour où se trouve le parc de stockage sud de Servitank a été aménagée avant 1987 et elle a été initialement utilisée pour l'entreposage de matériaux en vrac tels que des sels de voirie recouverts par des géomembranes. Outre le chemin qui l'entoure, le site est vacant et boisé. La zone des quais et la cour d'entreposage sont utilisés pour de l'entreposage divers. Au sud de la rue Henri-Vallières, la partie nord du 555, boulevard Alphonse-Deshaies (maintenant Viterra) est déboisée. Plusieurs piles de sols sont visibles.
HMQ97131-070	1997	1:15000	Le bâtiment multifonctionnel (au coin sud-ouest de la cour d'entreposage) et le bâtiment EPI (à l'ouest du quai B3, maintenant occupé par NEAS) ont été construits entre 1987 et 1997. La cour où se trouve le parc de stockage sud de Servitank est vacante. La zone des quais et la cour d'entreposage sont utilisés pour de l'entreposage divers. Le bâtiment au 450, boulevard Alphonse-Deshaies est visible.
Google Earth			
N/A	2002	NA	L'aménagement du parc de stockage nord de Servitank (neuf réservoirs hors-sol), des embranchements ferroviaires et des pipelines hors-sol est en cours. Le parc de stockage sud de Servitank est utilisé pour l'entreposage de matériaux en vrac tels que des sels de voirie recouverts par des géomembranes. La zone des quais et la cour d'entreposage sont utilisées pour de l'entreposage divers.
N/A	2003	NA	À l'est du parc de stockage nord de Servitank, une pile de sols (sédiments dragués) est visible. Ce secteur a été utilisé pour la gestion des sédiments dragués depuis la construction du port. La zone des quais et la cour d'entreposage sont utilisées pour de l'entreposage divers.

N/A	2005	NA	Le hangar MegaDome à l'ouest du quai B4 est a été construit. La zone des quais et la cour d'entreposage sont utilisées pour de l'entreposage divers.
N/A	2009	NA	Deux hangars Mégadome près du bâtiment multifonctionnel ont été construits. La cour d'entreposage a été agrandie vers le sud (sud du quai B5). Un réservoir hors-sol a été aménagé au nord du parc de stockage nord de Servitank, près du chemin de fer. La zone des quais et la cour d'entreposage sont utilisées pour de l'entreposage divers. Le secteur utilisé pour la gestion des sédiments dragués semble aménagé en cellules (du sud vers le nord). Au sud, l'usine Viterra, au 555, boulevard Alphonse-Deshaies, a été aménagée.
N/A	2012	NA	L'aménagement du parc de stockage sud de Servitank est en cours. Deux réservoirs hors-sol sont visibles.
N/A	2013	NA	Deux autre réservoirs hors-sol sont visibles dans le parc de stockage sud de Servitank.
N/A	2020	NA	Un troisième hangar Mégadome a été aménagé près du bâtiment multifonctionnel (au nord des deux existants). La cour d'entreposage a été agrandie vers le sud et l'est. L'agrandissement est en gravier.
N/A	2022	NA	Le bâtiment multifonctionnel a été agrandi vers l'est et le bâtiment des bureaux administratifs de QSL (à l'ouest des quais B3 et b4) a été construit. Deux autres réservoirs hors-sol sont visibles à l'est du bâtiment multifonctionnel. L'aménagement de l'enclos pour l'entreposage de grains pour Viterra est en cours au sud du quai B5. La zone des quais et la cour d'entreposage sont utilisées pour de l'entreposage divers.
N/A	2020	NA	La cour d'entreposage a été agrandie vers l'est. L'agrandissement est en gravier. À l'est du secteur utilisé pour la gestion des sédiments dragués, une aire a été utilisée pour la gestion de déblais et des phragmites.

5.4 Plans d'assurance incendie

Aucun plan d'assurance incendie n'est disponible pour le secteur à l'étude (Source : BAnQ).

5.5 Registre foncier du Québec

La recherche de titres au Registre foncier du Québec[17] permet d'identifier des inscriptions pertinentes ainsi que les propriétaires et les locataires ayant transigé sur la propriété.

Le site à l'étude occupe le lot rénové 3 294 083 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Nicolet. Les informations pertinentes issues des recherches réalisées au registre foncier sont présentées au tableau suivant.

[17] Source : https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/

Tableau 3 –Registre foncier

Cadastre du Québec	Paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly	Propriétaires
3 294 083	Bloc 2	Gouvernement du Québec depuis 1980

Aucun avis de contamination, de décontamination, ni d'avis de restriction d'usage du site à l'étude n'est inscrit au Registre foncier du Québec.

Le lot Bloc 2 de la paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly est inscrit au registre foncier le 20 novembre 1980. Avant la construction du port vers le début des années 1970, le fleuve Saint-Laurent submerge le terrain occupé par le port.

Un bail d'exploitation de saumure datant du 15 juin 2004 a été accordé à la compagnie Junex inc. pour une période de vingt (20) ans. Aucune information n'indique que Junex a entrepris des travaux d'exploitation de la saumure ou toute autre activité connexe.

5.6 Autres sources d'information

Les sources d'information incluses dans le tableau suivant ont également été consultées afin de préparer la synthèse de l'utilisation historique du site et des propriétés voisines, aux sections 5.7 et 5.8 du présent rapport.

Tableau 4 – Autres sources d'information consultées

Source ou type d'information	Description du type d'information et références
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)	Répertoires municipaux de rues (Annuaires Lovell) : Aucune donnée disponible pour la Ville de Bécancour. Cartes d'utilisation du sol : Aucune disponible en ligne. Plans d'assurance incendie : Aucun disponible en ligne
Photographies aériennes	1965, 1976, 1987, 1997 (Geoselect). Années variables 2002 à 2023 (Google Earth).
Ville de Bécancour	Rôle d'évaluation foncière (consulté le 9 septembre 2024) Zonage : *Ville de Bécancour. 2018. Règlements concernant l'urbanisme et l'environnement : Règlement 334 (zonage) – Plan de zonage hors périmètre urbain (Règlements 1565 et 1566 Mise à jour le 29-11-2018)* (consulté le 9 septembre 2024) Matrice interactive de la Ville de Bécancour (consulté le 9 septembre 2024)

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	Infolot Registre foncier : Index des immeubles et actes de vente
OPTA	Une demande a été faite à OPTA, firme qui possède une banque de rapports d'inspection et de plans d'assurance incendie historiques pour les 50, 355 et 375, boulevard Alphonse-Deshaies. OPTA a indiqué qu'elle possède deux (2) rapports Multirisk (1994 et 1997) pour le 50, boulevard Alphonse-Deshaies et aucun plan d'assurance incendie du secteur. Les détails pertinents provenant de ces documents sont inclus dans la section portant sur l'historique, à la section 5.7 du présent rapport.
Documents du client	*Rapport d'analyse environnementale, Modification du programme décennal de dragage d'entretien des installations de Bécancour* préparé par le ministère de l'Environnement[18] (18 septembre 2003;) *Rapport d'analyse environnementale pour le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour sur le territoire de la ville de Bécancour par la Société du parc industrielle et portuaire de Bécancour* préparé par le ministère du Développement durable, Environnement et Parcs[16] (18 mai 2010) Photos aériennes (drone) du 27 mai 2024 Carte de déversements au Port de Bécancour Relevé bathymétrique (WSP, mai 2024)

5.7 Synthèse de l'utilisation historique du site

Le tableau suivant présente une synthèse de l'information historique du site créée à partir des documents consultés dans le cadre de la recherche documentaire.

Tableau 5 – Utilisation historique du site

Date	Description
Avant les années 1970	• Selon la carte topographique de 1953 et la photographie aérienne de 1965, le site était occupé par le fleuve Saint-Laurent. • La zone portuaire n'est pas encore construite.
Depuis les années 1970	• Les installations portuaires de Bécancour ont été construites graduellement à partir de 1970 (MELCCFP, 2010). • Selon le Rapport d'analyse environnementale (MELCCFP, 2010), le secteur du site a été aménagé au moment de la construction du port, dans les années 1970 avec des sédiments de dragage. • La construction du port s'est poursuivie jusqu'en 1984. Cette information est validée par la carte topographique de 1981 et la photographie aérienne de 1976 qui illustrent la construction de la zone portuaire. • La carte topographique de 1999 mentionne la présence de déchets (sédiments dragués) dans le secteur du site. • Des indications de remblayage sur le site sont visibles sur les images Google des années 2000.

[18] Maintenant MELCCFP

5.8 Propriétés voisines

Le tableau suivant présente les activités qui se déroulent actuellement sur les propriétés voisines du site, ainsi qu'un résumé des informations historiques recueillies lors de la recherche documentaire.

Tableau 6 – Propriétés voisines

Ouest, Nord et Est	
Rapport au site	**Usage actuel**
Adjacent et voisin	Sans objet
Nom de l'occupant	**Adresse**
Fleuve Saint-Laurent	Sans objet
Activités actuelles	
Le site à l'étude est bordé par le Fleuve Saint-Laurent.	
Activités historiques	
Le site était occupé par le fleuve Saint-Laurent avant la construction du port dans les années 1970s. Le site à l'étude était bordé par le Fleuve Saint-Laurent.	
Préoccupations environnementales	
Aucune préoccupation environnementale significative n'a été identifiée dans le secteur immédiat au nord, à l'est et à l'ouest du site.	
Sud	
Rapport au site	**Usage actuel**
Adjacent et voisin	Commercial
Nom de l'occupant	**Adresse**
SPIPB	Lots 5 730 219
Activités actuelles	
Le secteur au sud du site est généralement vacant et couvert par de la végétation. La propriété est traversée par des rues en gravier, le chemin de fer et des pipelines hors-sol. Plus au sud, une cour d'entreposage pour des matériaux en aluminium pavée est présente à environ 100 mètres du site. La rue Henri Vallières est présente à environ 200m du site. L'usine de Viterra (555, boulevard Alphonse-Deshaies) et les cellules de disposition finale des sédiments (sur le lot 5 730 219) se trouvent au sud de la rue Henri-Vallières.	
Activités historiques	
Avant la fin des années 1980, les propriétés au sud étaient vacantes ou utilisées à des fins agricoles. La rue Henri-Vallières et les chemins délimitant les cellules de disposition finale des sédiments sont présents depuis au moins 1987. Plusieurs piles de sols sont visibles sur le site de l'usine Viterra en 1987. L'usine est présente depuis 2009. Avant la fin des années 1960, les propriétés au sud étaient vacantes ou utilisées à des fins agricoles.	
Préoccupations environnementales	
Aucune préoccupation environnementale significative n'a été identifiée dans le secteur immédiat au sud du site.	

6.0 Études antérieures

Les rapports suivants ont été fournis à Stantec dans le cadre du présent mandat :

- « *Caractérisation environnementale de site - Phase I, Agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour, Ville de Bécancour (Québec)* », préparé par SNC Lavalin inc. pour la SPIPB, février 2023, N/Réf. : 690424-4E-L29A-00.
- « *Caractérisation environnementale de site - Phase II, Agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour, Ville de Bécancour (Québec)* », préparé par SNC Lavalin inc. pour la SPIPB, février 2023, N/Réf. : 690424-4E-L29B-PA.

Caractérisation environnementale de site - Phase I, SNC Lavalin, 2023

Cette étude a été préparée pour la SPIPB dans le cadre d'un projet visant l'agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour. Le but de la caractérisation environnementale de site – Phase I était de déterminer si le terrain à l'étude était exposé à des risques de contamination ou s'il était déjà contaminé. La portée de l'étude a inclus un terrain vacant en partie boisé, constitué d'une partie du lot 3 294 083 du cadastre du Québec. Il est délimité au nord et à l'est par le fleuve Saint-Laurent, au sud par un terrain vacant boisé et à l'ouest par l'aire d'entreposage du port. Il couvre une superficie approximative de 40 770 m^2.

Les risques ou indices de contamination potentielle suivants ont été identifiés sur ou autour du terrain à l'étude :

- Remblai de qualité environnementale inconnue :
    - Remblai en place sur l'ensemble du terrain, associé à la construction du port avec des sédiments de dragage du fleuve (risque de contamination diffus);
    - Travaux de remaniement de sols ou de remblayage sur le terrain, observés antérieurement dans les portions nord et est du site;
    - Pile de remblai composée de terre végétale, observée dans la partie centrale du terrain lors de la visite de reconnaissance;
    - Remblai en place ou en pile sur des terrains voisins, observé antérieurement ou lors de la visite de reconnaissance.
- Entreposage antérieur de véhicules sur la portion nord du terrain à l'étude;
- Contamination des sols en HP C_{10}-C_{50} sur un terrain à environ 500 m à l'ouest (site à l'étude);
- Réservoir de produits pétroliers d'une capacité de 25 250 L et réservoirs de produits chimiques et industriels liquides de l'entreprise Servitank inc., à environ 550 m à l'ouest du terrain;
- Entreposage de matériaux en pile à différents endroits sur le port depuis la fin des années 1980, dont l'entreposage de sel en vrac;
- Voie ferrée présente à environ 450 m à l'ouest du site depuis le début des années 2000;

- Divers équipements et matériaux entreposés sur un terrain adjacent à l'ouest depuis minimalement 2020;
- Déchets identifiés à environ 300 m au sud-ouest du site, sur une carte topographique datant de 1999.

Parmi les risques identifiés, SNC Lavalin a évalué que seules les activités de remblayage ou d'entreposage temporaire de remblai et les activités d'entreposage de véhicules neufs sur le site ont pu avoir un impact sur la qualité environnementale du site.

Une caractérisation environnementale complémentaire de site a été recommandée pour vérifier la qualité environnementale des sols à l'endroit ou à proximité des emplacements indiqués par la présente étude. Aucune caractérisation des eaux souterraines n'a été recommandée vu que :

- Le site a été aménagé directement dans le fleuve à l'aide de sédiments de dragage durant les années 1970;
- Les enjeux environnementaux significatifs à l'endroit du site sont associés à des activités de remblayage ou d'entreposage de véhicules neufs, ayant un impact très limité sur la qualité des eaux souterraines.

Caractérisation environnementale de site - Phase II, SNC Lavalin, 2023

Cette étude a été préparée pour la SPIPB dans le cadre d'un projet visant l'agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour. L'objectif de la caractérisation environnementale de site - Phase II était d'établir des recommandations pour la gestion environnementale des sols, en vue des travaux d'excavation futurs pour l'aménagement du site. L'étude a été réalisée afin de donner suite aux recommandations de la caractérisation environnementale de site - Phase I.

Dix (10) puits d'exploration environnementaux d'une profondeur approximative de 2 m ont été réalisés, notamment dans les secteurs où des enjeux environnementaux ont été identifiés. Des échantillons de sols ont été prélevés en continu et une sélection d'échantillons a été analysée en laboratoire.

Les résultats obtenus indiquent qu'à l'exception de deux (2) échantillons présentant des concentrations en hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50} comprises dans la plage A-B des critères du Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés, l'ensemble des échantillons analysés présentait des concentrations inférieures aux critères A, et ce, pour l'ensemble des paramètres analysés.

Comme l'ensemble des résultats analytiques indique des concentrations inférieures au critère B, aucuns travaux de réhabilitation n'ont été recommandés.

7.0 Visite de site

La visite du site a été effectuée par M. Patrick Leblanc-DiStefano, ingénieur de Stantec, le 19 septembre 2024. Le site et les parties facilement visibles et accessibles au public des propriétés adjacentes et voisines ont été observés pour évaluer la présence de sources potentielles de contamination environnementale. Stantec était accompagné de M. Eric Guerrier, gestionnaire de projets de la SPIPB lors de la visite du site. M. Guerrier travaille sur le site depuis 2020.

À noter que les observations relatives aux propriétés voisines faites au cours de la visite sont incluses au tableau 7 à la section 5.8.

7.1 Activités présentes sur le site

Le site à l'étude est occupé par le Port de Bécancour (port commercial) et est occupé par les quais (quais n^{os} B1 à B5), un espace pour la manutention et l'entreposage des marchandises, un terminal de vrac liquide, des embranchements ferroviaires qui sont connectés au réseau ferroviaire CN et des bassins de décantation de sédiments de dragage. Il y a également des chemins d'accès, un convoyeur, trois pipelines allant jusqu'aux quatre embranchements ferroviaires et des réservoirs hors-sol de produits chimiques, pétrochimiques et agroalimentaires.

Les produits transbordés au quais sont :

- Vrac solide : Alumine, coke de pétrole, sel, charbon, quartz, grains;
- Vrac liquide : Alkylbenzène linéaire, paraffines, huiles végétales;
- Cargo général : desserte Nordiques, équipement minier, matières dangereuses en palettes ou conteneurs, explosifs, véhicules, matériel militaire, produits d'acier, pièces d'éoliennes, etc.

Des activités de soutien au opérations portuaires sont aussi présentes sur le site (i.e. entretien/réparation mécanique au garage du bâtiment multifonctionnel pour les équipements spécialisés pour charger et décharger les marchandises des navires, réparation mécanique ponctuel sur les bateaux, etc.)

7.2 Génération de déchets

7.2.1 Déchets solides et liquides

La gestion des déchets domestiques et le recyclage sont à la charge des locataires. Des conteneurs de Matrec ont été observés. Les matières dangereuse résiduelles générées par les opérations de mécanique au garage du bâtiment multifonctionnel (huiles usées, filtres, etc.) sont entreposées dans des conteneurs extérieurs aménagés à cette fin dans des contenants identifiés Veolia. Les huiles usées sont

entreposées dans deux réservoirs hors-sol de 2492 L et de 1143 L au nord du garage. Les réservoirs sont localisés sur une dalle de béton. Aucune tache d'hydrocarbures n'a été observé sur la dalle.

Les déchets liquides générés sur le site incluent les eaux usées provenant des salles de bain et des éviers des bâtiments. Ces derniers sont dirigés vers le réseau d'égout sanitaire de la Ville de Bécancour (bâtiment multifonctionnel) ou vers des fosses septiques scellées (bâtiments administratifs QSL et NEAS).

7.2.2 Rejets d'eaux usées, drains et fosses

Aucune eau usée n'est générée ou entreposée sur le site à l'étude, autre que dans les fosses septiques. D'après les informations fournis par le SPIPB, une conduite d'égout sanitaire est présente sous le chemin d'accès de la Barrière #7.

Les drains de plancher du garage sont reliés à une fosse de drainage qui est pompée aux réservoirs hors-sol d'huiles usées. Aucun séparateur eau-huile n'a été identifié sur le site.

7.2.3 Émissions atmosphériques

Aucune source d'émissions atmosphériques pouvant avoir un impact sur la qualité environnementale des sols n'a été identifiée sur le site.

7.3 Produits pétroliers et produits chimiques

7.3.1 Réservoirs d'entreposage souterrain

Aucun réservoir souterrain de produits pétroliers ou chimiques ou indice de la présence d'un réservoir souterrain abandonné n'a été observé sur le site lors de la visite.

7.3.2 Réservoirs d'entreposage hors-sol

Outre les réservoirs d'entreposage de Servitank (16) et les équipements entreposés pour expédition, les réservoirs hors-sol de produits pétroliers ou chimiques suivants ont été observé sur le site lors de la visite :

- un réservoir de 853 litres (L) contenant du diesel. Il sert à alimenter la génératrice du bâtiment multifonctionnel. Il est situé dans une salle fermée sous la génératrice, au nord du garage;
- un réservoir mobile de 4553 L contenant du diesel. Il sert à alimenter les équipements de QSL. Il était situé à l'extérieur, au nord-est du garage;
- des réservoirs de 2492 L et de 1143 L pour les huiles usées. Ils sont situés au nord du garage.

7.3.3 Autre équipement d'entreposage

Aucun autre équipement d'entreposage de produits pétroliers ou de produits chimiques n'a été observé sur le site lors de la visite, à l'exception de :

- un réservoir vertical d'azote sur la jetée (près des quais nos 1 et 2)
- des bouteilles de gaz pour la soudure, dans des cages de protection grillagées au nord du garage;
- des bouteilles de propane dans un conteneur grillagé conçu à cet effet près d'un hangar QSL.

7.4 Équipements mécaniques des bâtiments

7.4.1 Système de chauffage et de climatisation

Étant donné que les bâtiments ont été exclus de l'ÉES Phase I, aucune donnée n'a été recueillie sur les systèmes de chauffage et de climatisation des bâtiments. Donc, cette section est sans objet.

7.4.2 Équipement hydraulique

Aucun équipement hydraulique n'a été identifié sur le site au cours de la visite, outre les équipements de manutention pour les opérations portuaires.

7.5 Observations extérieures

7.5.1 Caractéristiques de la surface du site

Aucune zone tachée ou végétation agressée n'a été observée sur le site lors de la visite.

7.5.2 Matériaux de remblai

Le site suit la topographie générale du secteur. Aucune évidence de remaniement ou de remblayage n'a été identifié lors de la visite.

Lors de la visite, M. Guerrier a indiqué que les quais sont nettoyés par un camion-balai entre chaque bateau. Les déblais de ces nettoyage sont entreposés sur le site près des fossés de drainage en petites piles de sols. L'entreposage de ces déblais représentent une préoccupation environnementale pour le site

7.5.3 Puits

Aucun puits en usage ou abandonné (eau, huile, gaz ou refoulement) n'a été observé lors de la visite de site. Les études antérieurs mentionnent la présence d'un puits d'observation sur le site, à la limite sud de la zone d'entreposage en gravier.

7.6 Éléments nécessitant une attention spéciale

La présence d'éléments nécessitant une attention spéciale dans les matériaux de construction a été visuellement évaluée par Stantec durant la visite du site à l'étude. Ces éléments sont réglementés par la juridiction fédérale ou provinciale et peuvent constituer un danger pour la santé humaine ou exiger des précautions particulières pour leur entreposage, leur manipulation et/ou leur élimination. Une description des risques, pour chaque type d'éléments nécessitant une attention spéciale et les exigences réglementaires pertinentes, est fournie dans les sous-sections suivantes.

7.6.1 Matériaux contenant de l'amiante (MCA)

L'inhalation de fibres d'amiante peut causer des maladies graves aux poumons et autres organes qui peuvent n'apparaître que très longtemps après une exposition. L'utilisation de matériaux contenant de l'amiante (MCA) dans la construction de bâtiment a cessé de façon volontaire vers le milieu des années 1970. Les entrepreneurs en construction ont cependant continué à les utiliser jusqu'à ce que leur inventaire soit épuisé. Ainsi, il est courant de trouver des MCA dans les bâtiments construits avant 1986. L'application de matériaux ignifuges contenant de l'amiante n'a été interdite au Canada qu'en 1990. De plus, de l'amiante est encore utilisé dans la fabrication de certaines tuiles de plancher en vinyle et dans certains matériaux à base de ciment.

Les MCA friables (qu'on peut broyer avec ses mains) constituent un danger pour la santé humaine si les fibres d'amiante sont exposées et sont transportées dans l'air. De plus, des MCA non friables peuvent être considérés comme friables s'ils perdent leur intégrité. Cependant, des MCA friables peuvent demeurer dans un bâtiment s'ils sont en bonne condition ou s'ils sont recouverts, et qu'un plan de gestion d'amiante est établi. La gestion des MCA est réglementée par le Code de sécurité pour les travaux de construction et le Règlement sur la santé et la sécurité du travail.

Au Québec depuis le 6 juin 2013, des exigences réglementaires en matière de gestion de l'amiante (section IX.I du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*) sont entrées en vigueur. Ces exigences s'appliquent aux employeurs locataires et/ou propriétaires de bâtiments qui contiennent potentiellement les MCA friables suivantes : les flocages, c'est-à-dire un mélange de matériaux friables appliqués par projection pour couvrir une surface tels que les ignifuges (bâtiments construits avant le 15 février 1990) et les calorifuges, c'est-à-dire les matériaux isolants qui recouvrent une installation ou un équipement (Bâtiments construits avant le 20 mai 1999).

Basé sur l'année de construction du port (années 1970), il est possible que des MCA soient présents sur le site. Aucun registre d'amiante n'était disponible pour consultation. Étant donné que les bâtiments ont été exclus et que les données sont insuffisantes pour se prononcer sur la présence ou l'absence d'amiante, une étude exhaustive serait nécessaire.

7.6.2 Biphényles polychlorés (BPC)

Entre les années 1930 et 1970, l'utilisation de biphényles polychlorés (BPC) était courante dans les équipements industriels, incluant les scellants et matériaux de calfeutrage, les encres et additifs de peinture. Ils ont également été utilisés dans la fabrication de fluides lubrifiants et de refroidissement pour certains types d'appareils électriques, incluant les transformateurs et condensateurs. Les BPC constituent une problématique environnementale parce qu'ils ne se dégradent pas facilement et qu'il a été démontré qu'ils sont bioaccumulables. Au Canada, les activités permises et interdites en lien avec la fabrication, l'exportation, l'importation, la vente, la transformation et l'utilisation des BPC sont encadrées par le Règlement fédéral sur les BPC (DORS/2008-273). Ces exigences s'appliquent notamment aux câbles, pipelines, condensateurs électriques et pièces d'équipements, dont l'équipement caloporteur, ballasts de lampes et transformateurs. Selon les concentrations en BPC et leur lieu d'utilisation, il est interdit d'utiliser les pièces d'équipement visées aux sous-alinéas 14(1)(d)(i) à (iii) depuis le 31 décembre 2009. Cette interdiction s'étendra à d'autres catégories de pièces d'équipement à compter du 31 décembre 2025. De plus, l'entreposage et la mise au rebut d'équipements ou de matériaux contenant des BPC sont réglementés.

Basé sur l'année de construction du port (années 1970), il est possible que des BPC soient présents sur le site. Étant donné que les bâtiments ont été exclus et que les données sont insuffisantes pour se prononcer sur la présence ou l'absence de BPC, une étude exhaustive serait nécessaire.

7.6.3 Matériaux contenant du plomb

Le plomb peut être présent dans les peintures, les soudures de plomberie, la vieille tuyauterie de même que d'autres matériaux comme les murs de protection contre les rayons X. Le plomb est une substance qu'on retrouve naturellement dans l'environnement et qui est utilisée dans plusieurs applications ou procédés industriels. Le plomb, particulièrement sous forme de poussière, peut être nocif pour la santé humaine, dépendamment de la quantité ainsi que de la fréquence et de la durée d'exposition.

Basé sur l'année de construction du port (années 1970), la présence de conteneurs maritimes et les opérations de maintenance sur les bateaux au port, il est possible que du plomb soit présent dans les peintures et les matériaux de construction présents sur le site. Étant donné que les bâtiments ont été exclus et que les données sont insuffisantes pour se prononcer sur la présence ou l'absence de plomb, une étude exhaustive serait nécessaire.

7.6.4 Mousse isolante à l'urée formaldéhyde (MIUF)

Au cours des années 1970, la problématique de la conservation de l'énergie a incité une meilleure isolation thermique des bâtiments et la mousse isolante à l'urée formaldéhyde (MIUF) est ainsi devenue populaire. La plupart des cas d'isolation à la MIUF ont eu lieu entre 1977 et son bannissement par le gouvernement fédéral, en 1980, en vertu de la Loi sur les produits dangereux. En faible quantité, la MIUF n'est pas nocive, mais elle peut tout de même être toxique ou irritante pour le système respiratoire à des concentrations significatives.

Étant donné l'année de construction du port (années 1970s), il est possible que de la MIUF soit présente dans les matériaux de construction des bâtiments du site. Étant donné que les bâtiments ont été exclus et que les données sont insuffisantes pour se prononcer sur la présence ou l'absence de MIUF, une étude exhaustive serait nécessaire.

7.6.5 Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

En 1994, le gouvernement fédéral a adopté le Règlement sur le contrôle des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) pour améliorer le contrôle sur la production et la consommation des chlorofluorocarbones (CFC), des halons, du tétrachlorure de carbone et du méthyle chloroforme. Ce règlement a depuis 2016 été remplacé par le Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone et les halocarbures de remplacement (DORS/2016-137) qui établit les règles applicables à certaines substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à certains produits qui contiennent ou sont conçus pour contenir de telles substances. Il établit également des règles applicables aux halocarbures de remplacement.

En 2004, le gouvernement provincial a adopté le Règlement sur les halocarbures, qui encadre les activités d'entretien et réparation des équipements contenant des CFC, HCFC, HFC et halons, et qui contient des exigences de remplacement de certains de ces produits.

À l'exception des équipements de climatisation et de réfrigération présents sur le site, aucun équipement pouvant contenir des SACO n'a été relevé lors de la visite du site.

7.7 Autres éléments

Afin de déterminer le potentiel de présence des substances décrites ci-dessous, un examen des lieux a été effectué par Stantec lors de la visite du site à l'étude. Ces substances ne sont pas réglementées. Cependant, parce qu'elles ont fait l'objet de certaines études scientifiques et qu'elles constituent une préoccupation de la part du public, ces substances ont été identifiées comme comportant des risques pour la santé humaine.

7.7.1 Gaz radon

Le radon est un élément gazeux radioactif, compris dans la séquence de décomposition de l'uranium. Il est issu de la désintégration du radium qu'on retrouve fréquemment dans les formations géologiques constituées de schiste noir et/ou de granite. Le radon est un gaz émettant des particules alpha et produit des particules radioactives solides appelées produits de filiation du radon. Des concentrations nocives de radon et de particules radioactives peuvent s'accumuler dans les espaces confinés, tels que les sous-sols et les vides sanitaires.

Les données existantes sont insuffisantes pour permettre une évaluation précise du potentiel d'émissions du gaz radon sur le site à l'étude. Considérant que le site a été aménagé avec des déblais de draguage, il est peu probable que le gaz radon représente une problématique pour les utilisateurs du site pour le moment. La réalisation d'une étude qui ne relève pas du champ d'application de ce projet permettrait de confirmer cette dernière affirmation.

7.7.2 Moisissures et qualité de l'air intérieur

Le développement de moisissures dans les environnements intérieurs est typiquement causé par un problème d'humidité dans l'enveloppe du bâtiment, une fuite d'eau et/ou par une ventilation insuffisante, et peut être la cause d'effets négatifs sur la santé.

Étant donné que les bâtiments ont été exclus et que les données sont insuffisantes pour se prononcer sur la présence ou l'absence de moisissure, une étude exhaustive serait nécessaire.

7.7.3 Champs électromagnétiques

Les courants électriques créent des champs électromagnétiques. Le courant domestique est de type alternatif, c'est-à-dire qu'il change de direction (charge électrique) et alterne de nouveau. Ce cycle crée des champs électriques et magnétiques à la même fréquence. Il n'existe aucune donnée scientifique qui permet de répondre définitivement aux questions portant sur les risques sur la santé humaine posés par les champs électromagnétiques.

Aucune ligne de transport d'énergie électrique à haute tension n'a été observée à proximité du site à l'étude.

7.7.4 Bruits et vibrations

Les effets du bruit et des vibrations sur le confort et la santé humaine varient en fonction de chaque individu, de la nature du bruit et des vibrations, du moment de la journée où ils ont lieu et selon que l'exposition au bruit ou aux vibrations se produise dans le milieu de travail ou en milieu résidentiel.

Les activités portuaires peuvent être source de bruits ou vibrations majeurs ou persistants pour le site à l'étude.

7.8 Éléments particuliers du client

Une demande spécifique du client a été faite en ce qui concerne cette ÉES Phase I :

- évaluer si les activités historiques et actuelles sur le site pourraient avoir un impact sur les sédiments pour le programme décennal de dragage.
- évaluer si des paramètres additionnels devraient être ajoutés à la caractérisation préalable des zones à draguer. Selon la note technique *Protocoles de caractérisation de la qualité physico-chimique des sédiments dans la zone de dragage d'entretien*[19] préparé par Stantec, les analyses suivantes seront réalisées sur tous les échantillons prélevés :
    - Métaux : aluminium (Al), arsenic (As), cadmium (Cd), chrome (Cr), cuivre (Cu), mercure (Hg), nickel (Ni), plomb (Pb), zinc (Zn), argent (Ag), baryum (Ba), cobalt (Co), étain (Sn), manganèse (Mn), sélénium (Se);
    - Soufre;
    - Hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50};
    - Butylétains;
    - Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) de hauts et bas poids moléculaires;
    - Cyanures disponibles et totaux;
    - Biphényles polychlorés (BPC) congénères;
    - Carbone organique total (COT);
    - Granulométrie et sédimentométrie.

[19] « *Protocoles de caractérisation de la qualité physico-chimique des sédiments dans la zone de dragage d'entretien)* », préparé par Stantec. pour le MELCC, 18 juillet 2023, N/Réf. :167040272-200-EN-N-0001-0 (V/Réf. : SPIPB-19-26, Dossier MELCC : 3211-02-319).

8.0 Entrevue

Une entrevue a été réalisée avec M. Éric Guerrier, gestionnaire de projets à la SPIPB, afin d'obtenir ou de confirmer des informations sur les activités courantes et historiques du site. M. Guerrier travaille à la SPIPB depuis quatre (4) ans.

L'entrevue avec M. Guerrier a permis de confirmer certains anciens occupants du site et des terrains adjacents et voisins. Les informations pertinentes tirées de l'entrevue sont incluses aux sections 5.7 et 5.8 portant sur l'utilisation historique des propriétés voisines.

M. Étienne Mignault-Proulx, Maître de port, a également répondu à des questions par courriel.

9.0 Interprétation et modèle conceptuel

La représentation visuelle du modèle conceptuel est présentée à la figure suivante, et la description des liens entre les processus physiques, chimiques et biologiques du site et les récepteurs humains et environnementaux est présentée au tableau suivant.

Figure 1 – Modèle conceptuel

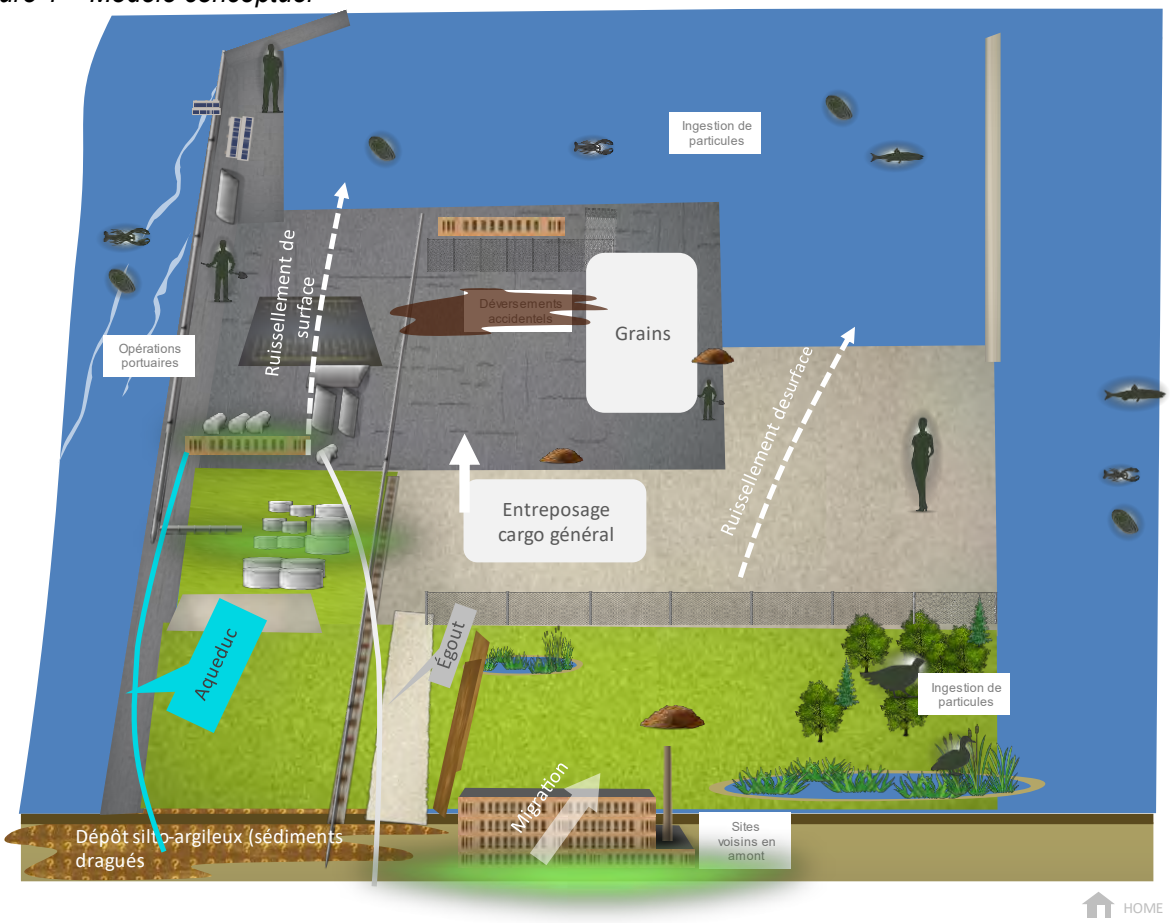

Tableau 7 –Composantes du modèle conceptuel

Composante	Description des éléments inclus
Localisation	Port de Bécancour Propriétés adjacentes et voisines à vocations industrielle au sud, en amont hydraulique.
Usage	Opérations portuaires
Géologie	Dépôt de sédiments alluvionnaires composées de sable, silt sableux et gravier contenant un peu de matières organiques.
Hydrographie	Sens d'écoulement de l'eau de surface vers les fossés de drainage ou le réseau pluvial, décharge au Fleuve Saint-Laurent.
Topographie	Secteur généralement plat.
Sources de contamination potentielle	Remblai de qualité environnementale inconnue. Opérations portuaires (et activités de soutien). Entreposage de matières dangereuses et non dangereuses (produits chimiques, pétrochimiques et agroalimentaires). Embranchements de chemin de fer et station de transfert chimique pour le transbordement de vrac liquide. Déversements accidentels sur le site et les sites avoisinants. Sites voisins en amont hydraulique (usine Viterra et le Dépotoir de la C.I.L. (Olin Canada ULC).
Récepteurs potentiels et voies d'exposition	Faune présente dans les boisés, par la consommation de l'eau. Faune marine du fleuve.
Critères applicables	Critères génériques pour les sols et les eaux souterraines du Guide d'intervention du MELCCFP.
Signature chimique de la contamination potentielle des sols	Hydrocarbures pétroliers (HP) C_{10}-C_{50}, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), composés organiques volatils (COV), métaux, le soufre, les cyanures (disponibles et totaux); les BPC, les butylétains; le phosphore, les composés phénoliques, les pesticides organochlorés, l'azote totale Kjeldahl, l'azote ammoniacal, les nitrites et nitrates, les dioxines et furanes.

Description qualitative

Le modèle conceptuel présente la localisation du site. Le site est entouré du Fleuve Saint-Laurent et des propriétés industrielles au sud. La présente ÉES Phase I a identifié des préoccupations environnementales associées au site à l'étude, soit la présence de remblais de qualité environnementale inconnue (sédiments dragués) sous les aires asphaltées au nord, ainsi que les opérations portuaires depuis environ 50 ans sur le site. Des matières dangereuses et non dangereuses (produits chimiques, pétrochimiques et agroalimentaires) sont entreposés dans seize (16) réservoirs sur le site. Les récepteurs potentiels incluent le Fleuve Saint-Laurent et la faune qui s'abreuve dans le fleuve, par ingestion dans l'organisme de produits pétroliers (HP C_{10}-C_{50}, COV et HAP), métaux, soufre, cyanures; BPC, butylétains; phosphore, composés phénoliques, pesticides organochlorés, d'azote totale Kjeldahl, d'azote ammoniacal, de nitrites et nitrates et de dioxines et furanes. Une étude de caractérisation environnementale serait requise pour confirmer l'impact de ces préoccupations environnementales sur les sols et les eaux souterraines du site.

10.0 Conclusions

Sur la base des informations recueillies lors de la visite de site et de l'examen de la documentation disponible relative à l'historique de la propriété et de ses environs, l'ÉES Phase I a identifié les préoccupations environnementales et/ou sources de contamination réelles associées au site suivantes :

- Remblayage de l'ensemble du site à l'étude avec des sédiments de dragage contenant des matières résiduelles et/ou des sols de source et de qualité environnementale inconnues.
- Présence des bassins de décantation de sédiments de dragage possiblement contaminés sur le site à l'étude.
- Opérations portuaires, incluant les activités de soutien (entretien mécanique (huiles usées, etc), réservoirs de diesel, déblais de camion-balai).
- Transport par convoyeur de poudre d'alumine sur le site à l'étude depuis les années 1970 ou 1980.
- Transport par pipelines de paraffine et d'alkylbenzène linéaire sur le site à l'étude depuis environ 2002.
- Entreposage de matières dangereuses et non dangereuses (produits chimiques, pétrochimiques et agroalimentaires) dans seize (16) réservoirs d'une capacité de 1 200 à 6 000 mètres cubes sur le site à l'étude.
- Des embranchements de chemin de fer sont utilisés pour le stationnement temporaire de wagons incluant des wagons-citernes. Une station de transfert chimique pour le transbordement de vrac liquide entre les wagons-citernes et le terminal Servitank est située sur le site à l'étude.
- Déversements de substances, telles que de l'acide sulfurique, du diesel, du nitrate d'ammonium rapportés pour la période de 2012 à 2022 au Port de Bécancour.

Il est recommandé de réaliser une caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine afin d'évaluer l'impact environnemental réel sur les sols et sur l'eau souterraine des préoccupations environnementales ci-haut mentionnées.

Selon nos observations, les informations obtenues et selon l'année de construction du port (années 1970), des matériaux contenant de l'amiante, du plomb, de la MIUF et des BPC pourraient être présents dans certains matériaux de construction. Des précautions appropriées doivent être prises pour tout travail de démolition ou de rénovation impliquant les matériaux ci-dessus et ce travail devrait être réalisé par un entrepreneur spécialisé.

Pour la caractérisation préalable des zones à draguer afin d'établir les caractéristiques des sédiment, les paramètres suivants pourraient être inclus :

- l'azote Kjeldahl et azote ammoniacal;
- les nitrites et nitrates;
- le phosphore;
- les composés phénoliques;
- les pesticides organochlorés;
- les dioxines et furanes.

11.0 Limitations de l'étude

Le présent rapport documente des travaux menés conformément aux normes professionnelles généralement reconnues et applicables au moment et à l'endroit où les services ont été fournis. Aucune autre déclaration n'est faite et aucune autre garantie n'est donnée quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des données ou des conclusions du présent rapport, y compris aucune assurance qu'il englobe tous les risques possibles associés à la propriété en question.

Le présent rapport propose une évaluation de certaines conditions environnementales associées à la partie désignée de la propriété évaluée, au moment où les travaux ont été menés, et est fondé sur les renseignements obtenus par Stantec à ce moment. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Stantec a présumé corrects tous les renseignements fournis par le client ou un tiers dans le cadre de la préparation du présent rapport. Stantec n'est aucunement responsable de toute lacune ou de toute inexactitude des renseignements reçus d'autres parties.

Les opinions énoncées dans le présent rapport sont uniquement fiables lorsqu'elles sont liées aux conditions de la partie de la propriété désignée évaluée au moment où les travaux ont été effectués. Les activités menées sur la propriété après l'évaluation de Stantec pourraient avoir considérablement modifié l'état de la propriété. Stantec ne peut émettre aucun commentaire sur les autres zones de la propriété qui n'ont pas été évaluées.

Les conclusions formulées dans le présent rapport reflètent l'opinion professionnelle de Stantec au moment de sa rédaction et sont uniquement fondées sur la portée des travaux qui y sont décrits, sur la quantité restreinte de données disponibles et les résultats des travaux. Elles ne certifient pas les conditions environnementales de la propriété. Le présent rapport ne devrait pas être considéré comme un avis juridique.

Le présent rapport a été préparé pour l'utilisation exclusive du client qui y est désigné, et son utilisation par un tiers est interdite. Stantec n'est pas responsable des pertes, dommages, risques ou demandes de règlement découlant de quelque manière que ce soit de l'utilisation du présent rapport par un tiers.

Le présent rapport est limité par ce qui suit:

- Les bâtiment présents sur le site ont été exclus.
- La réponse du MELCCFP à notre demande d'accès à l'information.
- L'observation des surfaces a été limitée en raison de la couverture de cargo général (conteneurs, véhicules, etc.).
- Lors de la visite, certaines portions du site étaient inaccessibles (opérations portuaires en cours).

L'emplacement de tout service public, de tout bâtiment et de toute structure et les limites de la propriété illustrées ou décrites dans le présent rapport, s'il y a lieu, y compris les rangées de poteaux, les canalisations, les conduites maîtresses, les égouts ou les autres services publics en surface ou sous la surface, ne sont pas garantis. L'emplacement de tels services publics ou de telles structures devrait être

confirmé avant la réalisation de travaux, et Stantec n'est aucunement responsable des dommages qui peuvent y être causés.

Les conclusions sont basées sur l'état du site observé par Stantec au moment où les travaux ont été réalisés, et cet état peut différer selon l'emplacement. En raison de la nature de l'évaluation et de la quantité restreinte des données disponibles, Stantec ne peut offrir de garanties pour les risques environnementaux non identifiés. Comme le présent rapport vise à déterminer les conditions du site qui pourraient représenter un risque pour l'environnement, la portée de l'évaluation ne comprend pas la détermination des risques non environnementaux pour les structures ou les personnes sur le site.

Si des renseignements supplémentaires qui diffèrent considérablement de notre compréhension des conditions présentées dans le présent rapport deviennent disponibles, Stantec se décharge de toute responsabilité quant à la mise à jour des conclusions du présent rapport.

Annexe 1
Carte topographique

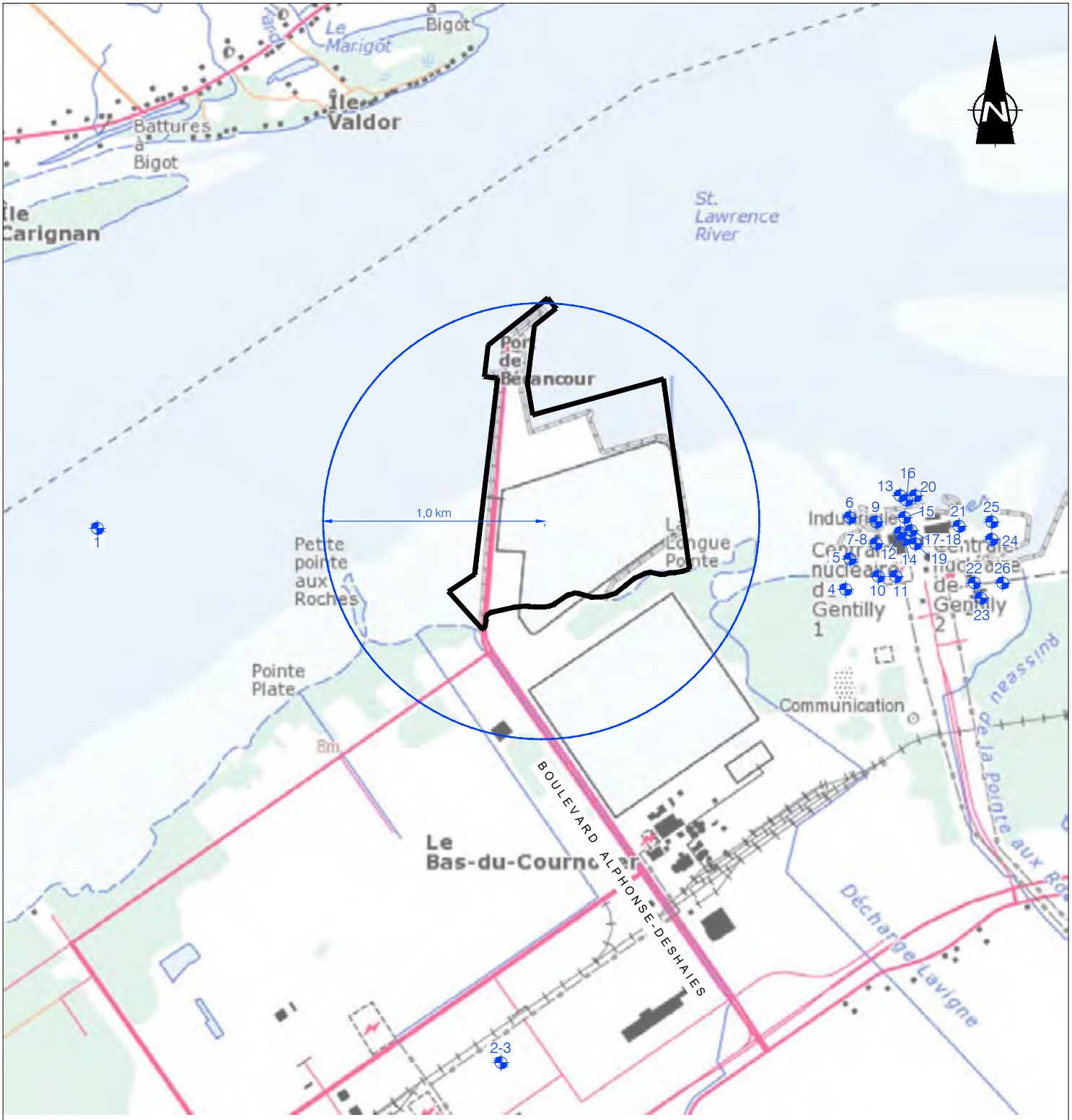

Légende

Puits

0 200 400 600 800 1000 m

Stantec

Stantec Experts-conseils ltée
100, boulevard Alexis-Nihon, bureau 110
Saint-Laurent, Québec H4M 2N6
Tel: 514.739.0708
Fax: 514.739.8499
www.stantec.com

Note importante

Toutes les dimensions montrées sur cette figure sont approximatives et l'utilisateur est responsable de les vérifier. Stantec devrait être avisée de toute erreur ou omission dans les plus brefs délais.

Client/Projet

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I - PROPRIÉTÉ PORTUAIRE (LOT 3 294 083) AINSI QUE POUR LA DARSE (EAU)

50, 355 & 375, BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES, BÉCANCOUR, QC

Source

Ressources naturelles Canada
Carte no. 31I08

Titre de la figure

CARTE TOPOGRAPHIQUE

No. de projet	Dessiné par	Approuvé par
167040272	J.C.	M.C.
Date	Figure	
2023-09-17	1	

\\Ca0119-ppfss01\PROJETS_PARTAGES\167040272\z5_CAD\167040272-001-01.dwg PRINTED: Oct 09, 2024

Annexe 2
Figures

Stantec

Stantec Experts-conseils ltée
100, boulevard Alexis-Nihon, bureau 110
Saint-Laurent, Québec H4M 2N6
Tel: 514.739.0708
Fax: 514.739.8499
www.stantec.com

Note importante

Toutes les dimensions montrées sur cette figure sont approximatives et l'utilisateur est responsable de les vérifier. Stantec devrait être avisée de toute erreur ou omission dans les plus brefs délais.

Client/Projet

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I - PROPRIÉTÉ PORTUAIRE (LOT 3 294 083) AINSI QUE POUR LA DARSE (EAU)

50, 355 & 375, BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES, BÉCANCOUR, QC

Source

Ressources naturelles Canada
Carte no. 31I08

Titre de la figure

PLAN DE LOCALISATION

No. de projet	Dessiné par	Approuvé par
167040272	J.C.	M.C.

Date: 2023-09-17

Figure: 1

\\Ca0119-ppfss01\PROJETS_PARTAGES\167040272\z5_CAD\167040272-001-01.dwg PRINTED: Oct 09, 2024

Stantec

Stantec Experts-conseils ltée
100, boulevard Alexis-Nihon, bureau 110
Saint-Laurent, Québec H4M 2N6
Tel: 514.739.0708
Fax: 514.739.8499
www.stantec.com

Note importante

Toutes les dimensions montrées sur cette figure sont approximatives et l'utilisateur est responsable de les vérifier. Stantec devrait être avisée de toute erreur ou omission dans les plus brefs délais.

Légende

- Limite de propriété (approx.)
- Fossé
- B1 Quais d'amarrage
- ① Remblayage avec des sédiments dragués
- ② Bassins de décantation de sédiments dragués
- ③ Convoyeur de poudre d'alumine
- ④ Pipeline d'alykylbenzène et de la paraffine
- ⑤ Parc de stockage Servitank
- ⑥ Embranchements de chemin de fer

Source

Image de base
https://demeter.cptaq.gouv.qc.ca/

0 75 150 225 300 375 m

Client/Projet

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I
- PROPRIÉTÉ PORTUAIRE
(LOT 3 294 083) AINSI QUE POUR LA DARSE (EAU)

50, 355 & 375, BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES, BÉCANCOUR, QC

Titre de la figure

PLAN DU SITE

No. de projet	Dessiné par	Approuvé par
167040272	J.C.	M.C.

Date: 2023-09-17

Figure: 2

\\Ca0119-ppfss01\PROJETS_PARTAGES\167040272\25_CAD\167040272-001-02.dwg PRINTED: Oct 09, 2024

Annexe 3
Photographies

Stantec

Reportage photographique

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 1 **Localisation:** Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone **Direction:** Sud **Date:** 2024-05-27 **Commentaires:** Vue des quais 1 (à droite), 2 (à gauche, bateau accosté), 3 et 4	
Photographie no. 2 **Localisation:** Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone **Direction:** Est **Date:** 2024-05-27 **Commentaires:** Vue du quai 5 et de la darse	

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 3

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Sud

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue sur les bâtiments de QSL (bureaux administratifs et hangar) et celui de NEAS à droite

Photographie no. 4

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
Ouest

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur les fosses septiques du bâtiment de NEAS

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 5

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
Ouest

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur les fosses septiques du bâtiment administratif de QSL

Photographie no. 6

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Sud

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue générale du site (aire d'entreposage à l'avant, hangars et bâtiment multifonctionnel au centre et les réservoirs de Servitank à l'arrière)

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 7 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Est **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue sur les réservoirs de Servitank. Le démantèlenent des deux bruns à gauche était en cours	
Photographie no. 8 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Sud-est **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue sur les réservoirs de Servitank.	

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 9

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Est

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue générale du site (aire d'entreposage)

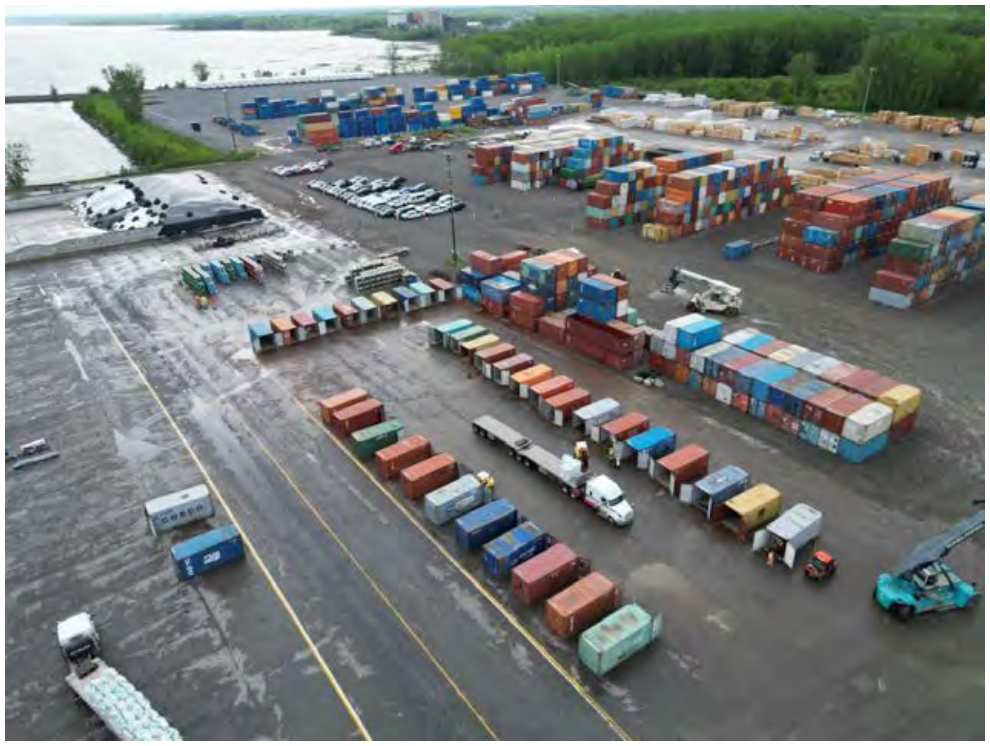

Photographie no. 10

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Nord

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue générale du site (aire d'entreposage à l'avant, entreposage de grains au centre et les bâtiments d'ABI et le quai 5 à l'arrière)

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 11 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Nord **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue générale du site (aire d'entreposage à l'avant et les bâtiments d'ABI et le quai 5 à l'arrière)	
Photographie no. 12 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Ouest **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue générale du site (les bâtiments d'ABI et le quai 5 à droite)	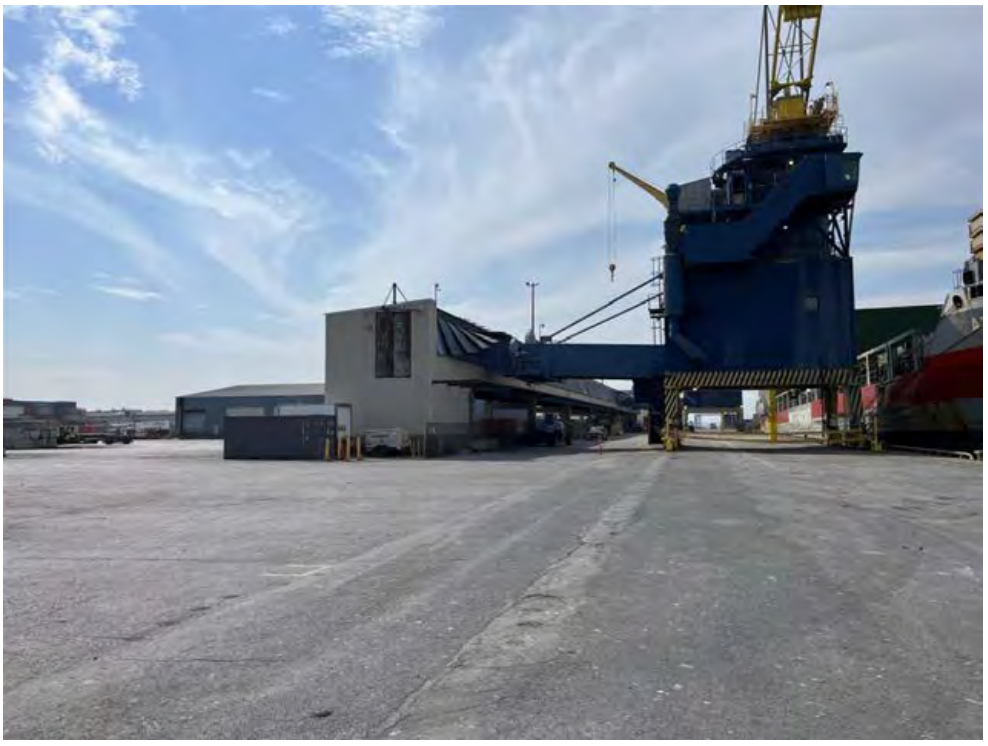

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 13 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Sud **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue générale du site (aire d'entreposage de grains)	

Photographie no. 14 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Nord **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue sur des piles de déblais de camion-balai	

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 15

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
Est

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur une pile de déblais de camion-balai

Photographie no. 16

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Est

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue générale du site (nouvelle aire d'entreposage)

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 17 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** N/A **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue générale du site (aire d'entreposage)	
Photographie no. 18 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Est **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue générale du site (nouvelle aire d'entreposage)	

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 19 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Est **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue générale du site (aire d'entreposage)	
Photographie no. 20 **Localisation:** Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone **Direction:** Ouest **Date:** 2024-05-27 **Commentaires:** Vue générale du site (aire d'entreposage à l'avant, hangars, bâtiment multifonctionnel et les réservoirs de Servitank à l'arrière)	

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 21

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Sud

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue sur les cellules d'assechement des sédiments sur la portion sud du Site

Photographie no. 22

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
Ouest

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur les cellules d'assechement des sédiments sur la portion sud du Site

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 23

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
Nord

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur l'aire de gestion des phragmites (enfouissement)

Photographie no. 24

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Ouest

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue rapprochée du bâtiment multifonctionnel. Les réservoirs hor sols et les conteneurs aménagés pour les MDR (rouge et jaune) sont visibles à droite du bâtiment

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 25

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
Ouest

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur l'annexe abritant la génératrice

Photographie no. 26

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
N/A

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue dans l'annexe abritant la génératrice

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 27 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Nord **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue sur le conteneur jaune aménagé pour l'entreposage de MDRs	
Photographie no. 28 **Localisation:** Port de Bécancour **Direction:** Sud **Date:** 2024-09-19 **Commentaires:** Vue sur le conteneur rouge aménagé pour l'entreposage de MDRs	

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 29	
Localisation: Port de Bécancour	
Direction: Sud	
Date: 2024-09-19	
Commentaires: Vue sur le réservoir de diesel mobile	

Photographie no. 30	
Localisation: Port de Bécancour	
Direction: Ouest	
Date: 2024-09-19	
Commentaires: Vue sur les réservoirs d'huiles usées	

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 31

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
N/A

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur un réservoir d'huiles usées

Photographie no. 32

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
N/A

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur l'entreposage de bonbonnes de gas

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 33

Localisation:
Port de Bécancour

Direction:
N/A

Date:
2024-09-19

Commentaires:
Vue sur le conteneur aménagé pour l'entreposage de bonbonnes de propane

Photographie no. 34

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Sud

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue sur les propriétés au sud de la rue Henri Vallières

Client:	**SPIPB**	**Projet:**	**ÉES Phase I**
Nom du site:	**Port de Bécancour**	**Emplacement du site:**	**50, 355 & 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour**

Photographie no. 35

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Sud

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue sur le secteur au sud du Site

Photographie no. 36

Localisation:
Port de Bécancour - photo fourni par le client, prise par drone

Direction:
Nord

Date:
2024-05-27

Commentaires:
Vue sur les propriétés voisine au sud du Site, au nord de la rue Henri Vallières

Annexe 4
Photographies aériennes

Q65600
59

UAgI 3084 153,11
L-31 I 5
1:10,000
Q-76421
47

311 8 10
1:8000
15 NOV 1987
087898
114

-5155- 5 269 -58 600 ---- 0380 56-

31I 19 1:15 000 27 JUIN 1997 HMQ97-131 - 70

000000 002983 18 01 -- 60 1979

Annexe 5
Plans historiques

NATIONAL TOPOGRAPHIC SERIES 1:50:000

BECANCOUR

SECOND EDITION SHEET 31⅛ WEST HALF

CANADA

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
ARMY SURVEY ESTABLISHMENT

REFERENCE

Roads;
hard surface, heavy duty — 3 or more lanes / Part. completed
hard surface, heavy duty — 2 lanes / Route No. (12)
hard surface, medium duty — 3 or more lanes / 2 lanes
loose surface, graded and drained — 3 or more lanes / Not less than 14 ft. wide
Other Roads — Poor condition
Private Road
Trail
Railway, double track — Station
.. single track — Stop / Siding
.. abandoned
.. narrow gauge or electric
Bridge, underpass or overpass
Boundaries International
.. Provincial
.. County
.. Township
.. Reservation, Indian, Military, Nat. or Prov. Parks, etc.
Electric Power Line — on Steel Towers / on Wood Poles
Telephone, trunk route
Triangulation Station △
Boundary or Survey Monument ○
Bench Mark — BM 672
Spot Elevation, (in feet) · 543
House, Barn
Buildings
Mill or Factory, small, Saw Mill, etc. SM
School S
Church +
.. with conspicuous Tower or Spire
Post Office P
Telephone Exchange T
Mine or Open Cut
Cemetery or Churchyard C C
Quarry
Sand or Gravel Pit
Cliff
Cutting
Embankment, Dump, etc.
Lighthouse
Wharf or Pier
Foreshore Flats — Sand / Mud
Swamp or Marsh
Lake or Slough, non permanent
Glacier or Snowfield — or
Stream, intermittent
Contours, elevation — 175 / 200
.. depression — 175 / 200
Wooded Areas, heavy
.. .. light

INDEX TO ADJOINING SHEETS

73°00′		72°00′
31 I/10 SHAWINIGAN	31 I/9 GRONDINES	21 L/12 PORTNEUF
31 I/7 TROIS RIVIERES	31 I/8 BECANCOUR	21 L/5 LYSTER
31 I/2 YAMASKA	31 I/1 ASTON	21 L/4 ARTHABASKA

(46°30′ and 46°00′)

See "Index to Maps Available" for sheets published.

Copies may be obtained from The Map Distribution Office, Dept. of Mines and Technical Surveys, Ottawa, at 25 cents each.

BECANCOUR
QUEBEC
31 ⅛ WEST HALF
SECOND EDITION

Surveyed, compiled, drawn and printed by the Army Survey Establishment R.C.E. 1921.
Aerial photography 1950.
Partially revised and converted from 1:63,360 map to 1:50,000 by the A.S.E. 1953.

MAGNETIC DECLINATION 17°32′ WEST AT CENTRE OF SHEET, 1953
Annual magnetic change 2′ easterly

Scale 1:50,000
1 ½ 0 1 2 3 Miles
1000 500 0 1000 2000 3000 4000 Metres
1000 500 0 1000 2000 3000 4000 Yards

NORTH AMERICAN DATUM

CONTOUR INTERVAL 25 FEET
All Elevations in Feet above Mean Sea Level

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

G 3400 s50 C37 31/08W 1953 DC

Military users, refer to this map as: / Référence de cette carte pour usage militaire : SERIES A 761 SERIE · MAP 31-I/8 CARTE · EDITION 5 MCE EDITION

GLOSSAIRE GLOSSARY

Abrevoir	Dugout
Aréna	Arena
Belvédère	Lookout
Chemin d'hiver	Winter Road
Dallage de mine	Mine Waste
Dépotoir	Dump
Dioucine	Cushins
Eau	Water
Ferraille	Junk Yard
Fondrière à filaments	String Bog
Fossé	Ditch
Four	Kiln
Foyer de l'âge d'or	Senior Citizens Home
Gaz	Gas
Ligne arpentée	Surveyed Line
Limites de ville	City Limits
Parc	Park
Patinoire	Rink
Puits de pétrole	Oil Wells
Réservoir	Tank
Station de ski	Ski Area
Terrain d'aviation	Airfield
Terrain de golf	Golf Course
Usine de filtration	Filtration Plant

Pour un glossaire complet, voir au verso
For a complete glossary see reverse side

ABRÉVIATIONS ABBREVIATIONS

Aband.	Abandonné	Abandoned	
P.	Bureau de poste	Post Office	
CÉ	Centrale électrique	Power House	
C.	Cimetière	Cemetery	
CTÉ	Comté	County	
É.	Élévateur	Elevator	
GRC	Gendarmerie Royale Canadienne	Royal Canadian Mounted Police	
H.	Hôpital	Hospital	
Micro.	Micro-ondes	Microwave	
Mun.	Municipalité	Municipality	
Poste de transf.	Poste de transformateurs	Transformer Station	
RI	Réserve indienne	Indian Reserve	
Rés.	Réservoir	Reservoir	
Trav.	Traversier	Ferry	

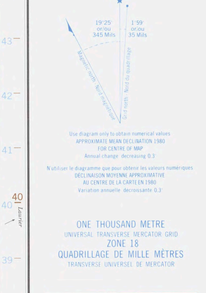

Use diagram only to obtain numerical values
APPROXIMATE MEAN DECLINATION 1980
FOR CENTRE OF MAP
Annual change decreasing 0.3'

N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
AU CENTRE DE LA CARTE EN 1980
Variation annuelle décroissante 0.3'

ONE THOUSAND METRE
UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR GRID
ZONE 18
QUADRILLAGE DE MILLE MÈTRES
TRANSVERSE UNIVERSEL DE MERCATOR

GRID ZONE DESIGNATION / DÉSIGNATION DE LA ZONE DU QUADRILLAGE	100 000 M SQUARE IDENTIFICATION / IDENTIFICATION DU CARRÉ DE 100 000 M.
18 T	XG YG

EXAMPLE OF METHOD USED TO GIVE A REFERENCE TO NEAREST 100 METRES
EXEMPLE DE LA MÉTHODE EMPLOYÉE POUR FIXER DES RÉPÈRES À 100 MÈTRES PRÈS

REFERENCE POINT / POINT DE REPÈRE	CHURCH · ÉGLISE (as above / ci-dessus)
EASTING: Read number on grid line immediately to left of point. ABSCISSE: Noter le chiffre de la ligne de quadrillage immédiatement à gauche du repère.	97
Estimate tenths of a square from this line eastward to point. Estimer le nombre de dixièmes du carré entre cette ligne et le repère en direction est.	5
GRID REFERENCE	975
NORTHING: Read number on grid line nearest (not below) point. ORDONNÉE: Noter le chiffre de la ligne de quadrillage immédiatement en dessous du repère.	98
Estimate tenths of a square from this line northward to point. Estimer le nombre de dixièmes du carré entre cette ligne et le repère en direction nord.	4
GRID REFERENCE	984
RÉFÉRENCE AU QUADRILLAGE	975984

The next vertical grid reference (100 000 metres Labrad 6.0 miles)
La prochaine référence verticale est à 100 000 mètres (environ 6.0 milles)

BROWN NUMBERED TICKS INDICATE THE 1000 METRE U.T.M. GRID ZONE 19
LES AMORCES BRUNES NUMÉROTÉES REPRÉSENTENT LE QUADRILLAGE DE 1000 MÈTRES T.U.M.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE DU SYSTÈME NATIONAL DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE

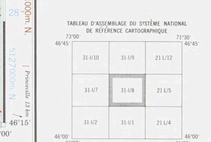

INDEX TO ADJOINING MAPS OF THE NATIONAL TOPOGRAPHIC SYSTEM

Produced by the SURVEYS AND MAPPING BRANCH, DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES. Updated from aerial photographs taken in 1978. Culture check 1979. Published in 1981.

Copies may be obtained from the Canada Map Office, Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa, or your nearest map dealer.

© 1981 Her Majesty the Queen in Right of Canada. Department of Energy, Mines and Resources.

Roads / Routes

	dual highway 2+ lanes séparées 2 lanes	more than 2 lanes plus de 2 voies	2 lanes or more 2 voies ou plus	less than 2 lanes moins de 2 voies
hard surface, all weather / pavée, toute saison				
hard surface, all weather / pavée, toute saison				
loose or stabilized surface, all weather / gravier, aggloméré, toute saison				
loose surface, dry weather / gravier, temps sec				
unclassified streets / rues hors classe				
cart track / de terre				
trail, cut line or portage / sentier, percée ou portage				

FOR COMPLETE REFERENCE SEE REVERSE SIDE · POUR UNE LISTE COMPLÈTE DES SIGNES, VOIR AU VERSO

BÉCANCOUR
QUÉBEC

Scale 1:50 000 Échelle

Miles / Milles 0 1 2 3 Miles
Metres / Mètres 1000 0 1000 2000 3000 4000 Mètres
Yards / Verges 1000 0 1000 2000 3000 4000 Verges

Information concerning location and precise elevation of bench marks can be obtained by writing to the Geodetic Survey, Surveys and Mapping Branch, Ottawa.

On peut obtenir des renseignements sur le lieu et l'altitude exacte des repères de nivellement en écrivant aux Levés géodésiques, Direction des levés et de la cartographie, Ottawa.

CONVERSION SCALE FOR ELEVATIONS
Metres 30 20 10 0 50 100 200 300 Mètres
Feet 100 50 0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000 Pieds

ÉCHELLE DE CONVERSION DES ALTITUDES
150 100 50 0 150 200 250 300 Mètres

CONTOUR INTERVAL 25 FEET
Elevations in Feet above Mean Sea Level
North American Datum 1927
Transverse Mercator Projection

ÉQUIDISTANCE DES COURBES 25 PIEDS
Altitudes en pieds
Système de référence géodésique nord américain, 1927
Projection transverse de Mercator

Etabli par la DIRECTION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES. Mise à jour à l'aide de photographies aériennes prises en 1978. Vérification des ouvrages en 1979. Publiée en 1981.

Ces cartes sont en vente au Bureau des Cartes du Canada, ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, Ottawa, ou chez le vendeur le plus près.

© 1981, Sa Majesté La Reine du Chef du Canada, Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources.

BÉCANCOUR
31-I/8
EDITION 5

G3400 s50 C37 311/08 1981 OCA

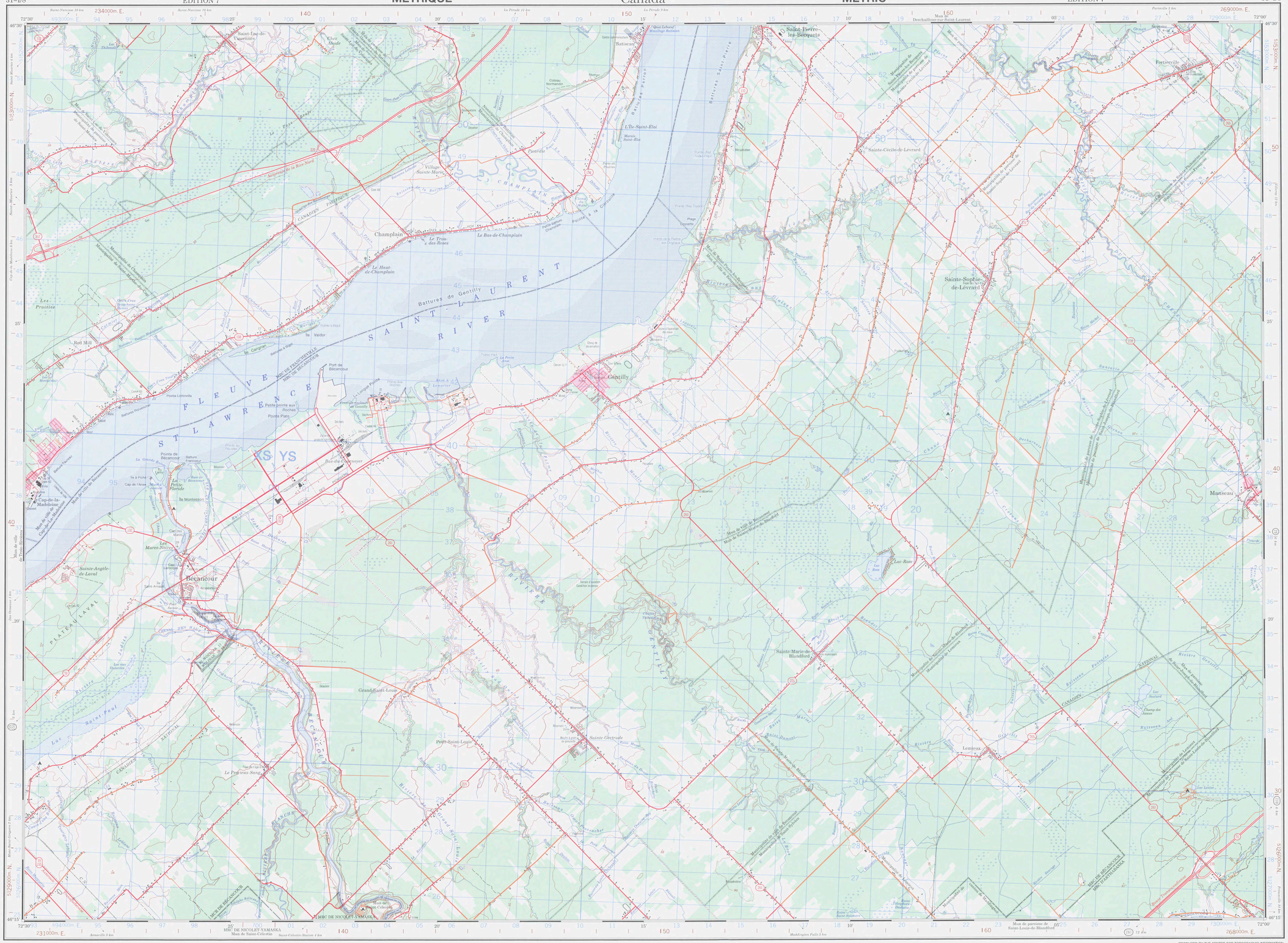
Saint-Narcisse 10 km
234000m. E.
Saint-Narcisse 10 km
La Pérade 11 km
La Pérade 9 km
Parisville 5 km
269000m. E.
72°30'
72°00'
46°30'
46°15'
Saint-Luc-de-Vincennes
Batiscan
Saint-Pierre-les-Becquets
Deschaillons-sur-Saint-Laurent
Mun. de paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
Municipalité de Lotbinière
Fortierville
Municipalité de Fortierville
Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard
Sainte-Sophie-de-Lévrard
Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière
Municipalité de Saint-Agapit
Municipalité de Saint-Flavien
Municipalité de Leclercville
Municipalité de Saint-Nicolas
Municipalité de Saint-Jean-Chrysostome
Municipalité de Saint-Romuald
Municipalité de Lévis
Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Municipalité de Saint-Henri-de-Lévis
Municipalité de Saint-Joseph-de-la-Rive

Champlain

31I08-200-0201

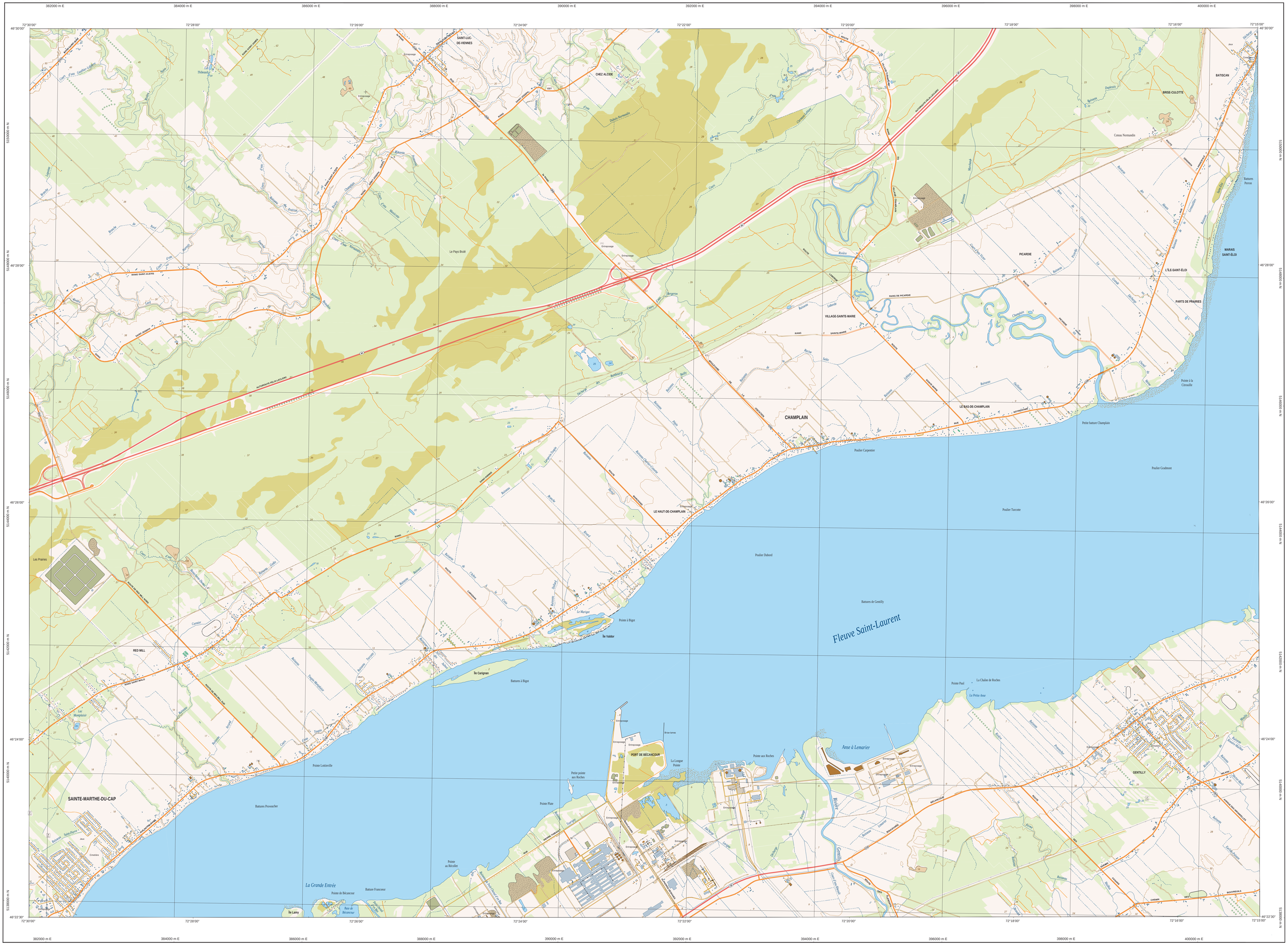
382000 m E
384000 m E
386000 m E
388000 m E
390000 m E
392000 m E
394000 m E
396000 m E
398000 m E
400000 m E
72°30'00"
72°28'00"
72°26'00"
72°24'00"
72°22'00"
72°20'00"
72°18'00"
72°16'00"
72°15'00"
46°30'00"
46°28'00"
46°26'00"
46°24'00"
46°22'30"
5150000 m N
5148000 m N
5146000 m N
5144000 m N
5142000 m N
5140000 m N
5138000 m N
SAINT-LUC-DE-VIENNES
CHEZ ALCIDE
BATISCAN
BRISE-CULOTTE
Coteau Normandin
Battures Perron
MARAIS SAINT-ÉLOI
L'ÎLE-SAINT-ÉLOI
PARTS DE PRAIRIES
PICARDIE
VILLAGE-SAINTE-MARIE
CHAMPLAIN
LE BAS-DE-CHAMPLAIN
LE HAUT-DE-CHAMPLAIN
Le Pays Brulé
Les Prairies
RED MILL
SAINTE-MARTHE-DU-CAP
Battures Provencher
Pointe Lottinville
Pointe Plate
Pointe au Récollet
La Grande Entrée
Pointe de Bécancour
Batture Francoeur
Île Lamy
Île Carignan
Battures à Bigot
Pointe à Bigot
Île Valdor
Le Marigot
Poulier Carpentier
Poulier Dubord
Poulier Turcotte
Poulier Gradmont
Battures de Gentilly
Petite batture Champlain
Pointe à la Citrouille
Fleuve Saint-Laurent
PORT DE BÉCANCOUR
Pointe aux Roches
La Longue Pointe
Anse à Lemarier
Pointe Paul
La Petite Anse
La Chaîne de Roches
GENTILLY
Autoroute 55
Autoroute Félix-Leclerc
Route 138
Route 132
Route 161
Route de Saint-Paul-du-Nord
Rang Saint-Alexis
Rang Saint-Joseph
Rang Saint-Marie
Rang de Picardie
Rang Saint-Denis
Rang Saint-Michel
Rang Saint-Mathieu
Rang Saint-Ignace
Rang Saint-Isidore
Rang Saint-Malo
Rang Saint-Pierre
Rang Saint-Roch
Rang Saint-Charles
Rang Saint-Jacques
Rang Saint-Eugène
Rang Saint-Antoine
Rang Saint-Étienne
Rang Saint-Jean
Rang Saint-Paul
Rang Saint-Pierre
Rang Saint-Nicolas
Rang Saint-Gabriel
Rang Saint-Georges
Rang Saint-Louis
Rang Saint-Philippe
Rang Saint-Thomas
Rang Saint-Barthélemy
Rang Saint-Édouard
Rang Saint-Léonard
Rang Saint-Bernard
Rang Saint-Guillaume
Rang Saint-Maurice
Rang Saint-Vincent
Rang Saint-Ambroise
Rang Saint-Augustin
Rang Saint-Bruno
Rang Saint-Clément
Rang Saint-Cyrille
Rang Saint-Denis
Rang Saint-Dominique
Rang Saint-Édouard
Rang Saint-Étienne
Rang Saint-Félix
Rang Saint-François
Rang Saint-Gabriel
Rang Saint-Georges
Rang Saint-Gérard
Rang Saint-Hilaire
Rang Saint-Hubert
Rang Saint-Jacques
Rang Saint-Jean
Rang Saint-Joseph
Rang Saint-Laurent
Rang Saint-Léon
Rang Saint-Louis
Rang Saint-Luc
Rang Saint-Marc
Rang Saint-Martin
Rang Saint-Michel
Rang Saint-Nicolas
Rang Saint-Paul
Rang Saint-Pierre
Rang Saint-Roch
Rang Saint-Sébastien
Rang Saint-Simon
Rang Saint-Thomas
Rang Saint-Vincent
Rang Saint-Yves
Rang Sainte-Anne
Rang Sainte-Catherine
Rang Sainte-Claire
Rang Sainte-Croix
Rang Sainte-Élisabeth
Rang Sainte-Geneviève
Rang Sainte-Hélène
Rang Sainte-Marguerite
Rang Sainte-Marie
Rang Sainte-Thérèse
Rang Sainte-Ursule
Rang Sainte-Victoire
Rang Sainte-Vierge
Rang Sainte-Yvonne
Rang Sainte-Zénon
Rang Sainte-Zita
Rang Sainte-Zoé
Rang Sainte-Zotique
Rang Sainte-Zozime
Rang Sainte-Zulma
Rang Sainte-Zyta
Rang Sainte-Zyta
Rang Sainte-Zyta

Annexe 6
Réponses aux demandes d'accès à l'information

Stantec Experts-conseils ltée
100, boulevard Alexis-Nihon, bur. 110
Saint-Laurent QC H4M 2N6

9 septembre 2024

Attention:	Direction régionale du Centre-du-Québec	Expéditeur:	Patrick L-DiStefano
Organisme:	MELCCFP	Téléphone:	514-315-1082
Courriel:	Dr17acces@environnement.gouv.qc.ca	Courriel:	Patrick.Leblanc-DiStefano@stantec.com

Objet : : Demande d'accès à l'information

La présente est une demande formelle d'accès à l'information formulée par Stantec Experts-conseils ltée concernant la propriété suivante :

- **Lots 3 294 083, 3 294 083 A et 3 294 083 B du Cadastre du Québec situé au 50, 355 et 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour (Québec), ainsi que la darse (eau).**

Nous vous demandons de nous faire parvenir les informations suivantes (si existantes) concernant la ou les propriété (s) ci-dessous mentionnée (s), en vertu de la loi d'accès à l'information et pour notre Évaluation environnementale de site – Phase I :

1. Rapport d'inspection;
2. Document de plainte;
3. Avis d'infraction;
4. Rapport environnemental;
5. Permis ou certificats d'autorisation;
6. Résultats de suivis environnementaux;
7. Répertoire des terrains contaminés : Fiche GTC #6685;
8. Registres publics dans le cadre de la LQE :

- Les études de caractérisation 300738910, 301660988 et 300646004 reçues de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour;
- Les autorisations 400587660, 400642798, 400647453, 400678989, 400870306, 400989288, 400989304, 401663874, 401677872, 401921887, 401923214 et 402284761, délivrées à Servitank inc. au 375, boulevard Alphonse-Deshaies;
- Les autorisations 400733933, 400742412, 400780469, 400794425, 400851637, 400966941, 401068728, 401172133, 401190170, 401241803, 401242394, 401281811, 401327345, 401761938, 401804105, 402082815 et 402220331, délivrées à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour; et,
  - L'autorisation 400684811 délivrée à TransCanada Energy Ltd. le 2010-03-25 concernant le rejet temporaire des eaux résiduelles.

9. Urgence-Environnement : documents complémentaires des dossiers :

- 7110-17-38010-101001 daté du 1 octobre 2010 concernant un déversement d'eaux de procédé;
- 7110-17-38010-1112-15 daté du 15 décembre 2011 concernant un accident maritime;
- 7110-17-38010-121018 daté du 18 octobre 2012 concernant un déversement d'huile végétale;
- 7110-17-01-38010-130702 daté du 2 juillet 2013 concernant un déversement de diesel;

- 300915166 daté du 25 septembre 2014 concernant un déversement de matières dangereuses;
- 300963389 daté du 25 mai 2015 concernant un déversement de produits pétroliers;
- 301286532 daté du 8 février 2018 concernant un déversement de matières dangereuses;
- 301349436 daté du 18 octobre 2018 concernant un bris d'équipement;
- 301478740 daté du 10 août 2020 concernant un déversement de matières dangereuses;
- 301602693 daté du 28 avril 2022 concernant un déversement de matières dangereuses.

10. Inventaire des milieux humides et hydriques : documents complémentaires concernant les marais et milieux humides d'eau peu profonde présents sur le site.

Dans le cas où l'information disponible est trop volumineuse, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour mieux cibler l'information dont nous avons besoin. Nous vous prions de communiquer avec nous pour déterminer le meilleur moyen de faire parvenir les renseignements demandés.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions de recevoir nos cordiales salutations.

STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE

Patrick L-DiStefano ing.
Ingénieur en environnement

Pièce jointe :

De :	Accès à l"information - Centre-du-Québec
À :	Leblanc-DiStefano, Patrick
Objet :	Réponse automatique - 167040272 - demande d'accès à l'information MELCCFP
Date :	9 septembre 2024 17:11:38
Pièces jointes :	Avis de recours .pdf
Importance :	Faible

Nous accusons réception de votre demande d'accès à des documents, des recherches seront entreprises afin d'y donner suite.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous disposons d'un délai de 20 jours pour vous répondre. Cependant, nous vous informons que nous prolongeons ce délai de 10 jours tel que nous y autorise le second alinéa de l'article 47 de cette loi. Vous recevrez donc une réponse à votre demande dans un délai maximal de 30 jours à compter de la présente.

Si ce délai n'est pas respecté, vous disposerez d'un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Toutefois, si votre courriel concerne tout autre sujet, un suivi sera fait dans les meilleurs délais.

Cordiales salutations.

L'équipe de l'accès à l'information bureau du Centre-du-Québec
Direction de l'accès à l'information, de la qualité des services et de l'éthique
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca

From: Leblanc-DiStefano, Patrick <Patrick.Leblanc-DiStefano@stantec.com>
Sent: Monday, September 9, 2024 9:05:27 PM
To: Accès à l'information - Centre-du-Québec <dr17acces@environnement.gouv.qc.ca>
Subject: 167040272 - demande d'accès à l'information MELCCFP

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.
Bonjour,

Vous trouverez ci-joint notre demande d'accès à l'information pour les Lots 3 294 083, 3 294 083 A et 3 294 083 B du Cadastre du Québec, situé au 50, 355 et 375, boulevard Alphonse-Deshaies, Bécancour (Québec), ainsi que la darse (eau).
Cordialement,

Patrick Leblanc-DiStefano
Ingénieur

Téléphone: 514 315-1082
Cell. : 514 258-1447
Patrick.Leblanc-DiStefano@stantec.com

Le contenu de ce courriel est la propriété confidentielle de Stantec et ne devrait pas être reproduit, modifié, distribué ou utilisé sans l'autorisation écrite de Stantec. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez supprimer sans délai toutes ses copies et nous en aviser immédiatement.

Avant d'imprimer ce courriel, réfléchissez à l'impact sur l'environnement.

The content of this email is the confidential property of Stantec and should not be copied, modified, retransmitted, or used for any purpose except with Stantec's written authorization. If you are not the intended recipient, please delete all copies and notify us immediately.

Caution: This email originated from outside of Stantec. Please take extra precaution.

Attention: Ce courriel provient de l'extérieur de Stantec. Veuillez prendre des précautions supplémentaires.

Atención: Este correo electrónico proviene de fuera de Stantec. Por favor, tome precauciones adicionales.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais: 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais: 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Bécancour

Le 10 octobre 2024

Monsieur Patrick Leblanc-DiStefano
Stantec Experts-conseils ltée
100, boulevard Alexis-Nihon, bureau 110
Montréal (Québec) H4M 2N6

Par courriel : patrick.leblanc-distefano@stantec.com

Objet : Demande d'accès du 9 septembre 2024
Demande de nature environnementale
50, 355 et 375, boulevard Alphonse-Deshaies à Bécancour
N/Réf. : 2024-108

Monsieur,

Comme requis aux termes de votre demande mentionnée en objet, nous vous donnons accès aux documents que nos recherches ont permis de trouver, à savoir :

- extrait de la matrice graphique montrant la prise d'eau municipale (1 page);
- annexe 6 du règlement de zonage nº 1774 – plan des zones de vulnérabilité (1 feuillet);
- liste des terrains contaminés (3 pages);
- plans de zonages hors du périmètre urbain des règlements de zonage nºs 334 et 1774 (2 feuillets);
- extraits des règlements de zonages nºs 334 et 1774 (47 pages);
- grilles des usages et normes des règlements de zonage nº 334 et 1774 (4 pages);
- permis et certificat d'autorisation pour construction, agrandissement, usage, remblai, démolition, ainsi que certains documents joints et leurs rapports d'intervention, le cas échéant (95 pages);
- rapport d'incendie (8 pages).

Également, nous tenons à vous informer que les règlements d'urbanisme, notamment le règlement de zonage, sont en cours de remplacement. Donc, la Ville de Bécancour applique présentement le règlement numéro 334 (ancien) et le règlement numéro 1774 (nouveau) dans l'attente des approbations nécessaires pour terminer le processus de remplacement. Nous vous invitions à surveiller les avis publics disponibles sur le site internet de la Ville au https://www.becancour.net/ pour vous tenir informé des changements à venir.

De plus, nous vous invitons à consulter la version complète des règlements de zonages nº 334 et nº 1774 à l'adresse suivante : https://www.becancour.net/citoyens/reglements-municipaux/. **Prenez note cependant que ces versions n'ont pas de valeur légale.**

Selon les articles 53, 53.1, 54 et du premier alinéa de l'article 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), ci-après « la Loi », les parties des documents ayant été caviardées représentent des renseignements personnels, lesquels ne peuvent être divulgués sans le consentement de la personne.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas vous donner accès à certains documents trouvés, notamment des plans, des correspondances et des rapports environnementaux et d'inspection, puisqu'il s'agit de renseignements industriel, commercial, scientifique et technique fournis par des tiers que nous devons protéger, et ce, en vertu des articles 23 de la Loi.

Nous pourrions vous transmettre certains desdits documents avec le consentement du ou des propriétaires actuels des immeubles visés par votre demande. À cet égard, veuillez nous indiquer si vous êtes intéressée par ces documents, à défaut de quoi nous tiendrons pour acquis que vous ne désirez pas qu'ils vous soient communiqués. Dans l'affirmative, vous devrez nous faire parvenir une demande d'accès écrite pour ces documents et joindre un consentement des tiers concernés.

De plus, nous ne pouvons vous donner accès à certains documents détenus par la Ville de Bécancour, puisque l'accès à ceux-ci relève davantage de la compétence de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, à savoir : un rapport technique d'installation septique daté de mai 1988 (30 pages), une demande de soustraction à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement datée du 14 décembre 1994 (30 pages), un rapport de caractérisation biologique du territoire du parc industriel et portuaire de Bécancour daté de janvier 2015 (127 pages) et un rapport de caractérisation biologique du territoire daté de mars 2017 (492 pages).

En vertu de l'article 48 de la Loi, nous vous invitons donc à transmettre votre demande à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour dont les coordonnées sont les suivantes :

Mme Élaine Charbonneau
responsable de l'accès aux documents
1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Tél. : 819-294-6656
echarbonneau@spipb.com

Bien que, pour répondre à votre demande, nos recherches ont été effectuées, en toute bonne foi, au meilleur de nos connaissances et de nos moyens, nous ne prétendons pas que les documents transmis sont exhaustifs. Cela ne vous dispense pas d'effectuer des recherches supplémentaires auprès d'autres organismes, dont le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, la Société du Parc industriel et Portuaire de Bécancour ainsi que le Registre foncier du Québec.

Une facture au montant de 103,60 $ est jointe afin de couvrir les frais de reproduction. Nous vous ferons parvenir les documents à la suite de la réception du paiement.

Enfin, conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez d'ailleurs ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Finalement, vous trouverez également, ci-joint, la reproduction des articles de la Loi évoqués dans cette décision.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Me Sébastien Rheault
Responsable de l'accès aux documents

SR/em

p. j.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non- diffusion.

53.1 Un consentement prévu à la présente loi doit être manifeste, libre, éclairé et être donné à des fins spécifiques. Il est demandé à chacune de ces fins, en termes simples et clairs. Lorsque la demande de consentement est faite par écrit, elle doit être présentée distinctement de toute autre information communiquée à la personne concernée. Lorsque celle-ci le requiert, il lui est prêté assistance afin de l'aider à comprendre la portée du consentement demandé.

Le consentement du mineur de moins de 14 ans est donné par le titulaire de l'autorité parentale ou par le tuteur. Le consentement du mineur de 14 ans et plus est donné par le mineur, par le titulaire de l'autorité parentale ou par le tuteur.

Le consentement ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins auxquelles il a été demandé.

Un consentement qui n'est pas donné conformément à la présente loi est sans effet.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée. Ce consentement doit être manifesté de façon expresse dès qu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible.

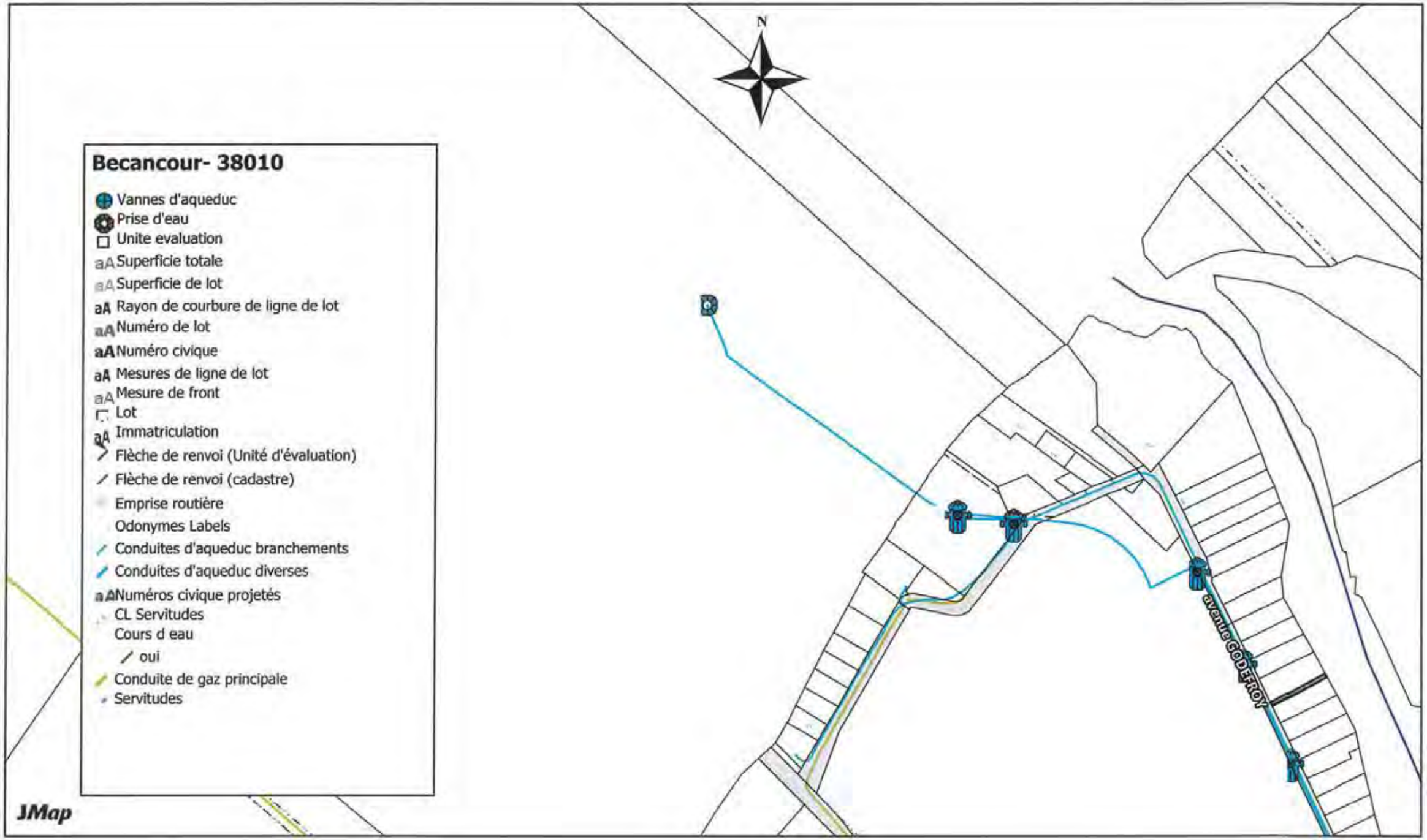
N
Becancour- 38010
Vannes d'aqueduc
Prise d'eau
Unite evaluation
Superficie totale
Superficie de lot
Rayon de courbure de ligne de lot
Numéro de lot
Numéro civique
Mesures de ligne de lot
Mesure de front
Lot
Immatriculation
Flèche de renvoi (Unité d'évaluation)
Flèche de renvoi (cadastre)
Emprise routière
Odonymes Labels
Conduites d'aqueduc branchements
Conduites d'aqueduc diverses
Numéros civique projetés
CL Servitudes
Cours d eau
oui
Conduite de gaz principale
Servitudes
avenue GODEFROY
JMap

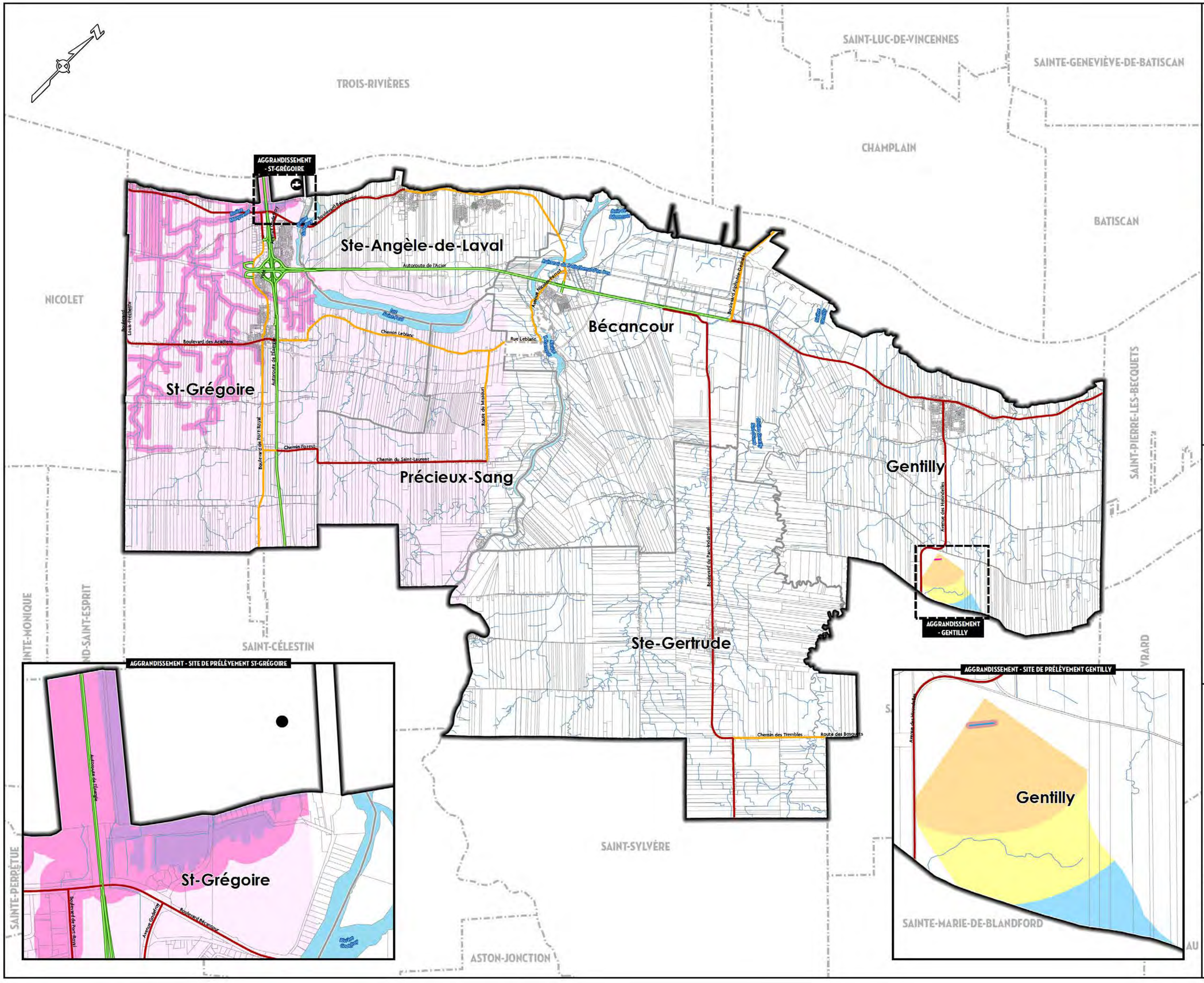

Source d'eau potable

- Site de prélèvement Gentilly (eau souterraine)
- Site de prélèvement St-Grégoire (eau de surface)

Zone de protection (eau de surface)

- Aire de protection immédiate (1 km en amont et 100 m en aval)
- Aire de protection intermédiaire (15 km en amont et 100 m en aval)
- Aire de protection éloignée (bassin versant du Fleuve Saint-Laurent)

Zone de protection (eau souterraine)

- Zone de protection immédiate (30 m)
- Zone de protection bactériologique (200 jours)
- Zone de protection virologique (550 jours)
- Zone de protection éloignée

Limites administratives

- Limite de Bécancour
- Limite de municipalité environnante
- Limite des secteurs

Hydrographie

- Cours d'eau
- Plan d'eau

Voies de communication

- Autoroute
- Collectrice municipale
- Régionale

Règlement no.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Code

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no. 1774

Authentifié ce jour

Maire(sse)

Directeur(rice) général(e)

Sceau

Ville de Bécancour

Plan des zones de vulnérabilité

0 0,6 1,2 1,8 2,4 3 km

Échelle : 1/60 000

MTM, fuseau 8, NAD 83 SCRS

Sources :
MRC Bécancour, 2023
Voies de communication:
AQréseau-plus, 2022

Juin 2024

exp.

Conception par :	Nicolas St-Pierre, urbaniste
Réalisé par :	Dominic Phaneuf, géom., B.Sc.
Approuvé par :	Donald Bonsant, urbaniste

Dossier : SHE-23014757-A0

Fichier : BECV_23014757_Vulnerabilite_240610.mxd

LISTE DES TERRAINS CONTAMINÉS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BÉCANCOUR
Article 31.68 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2)

Numéro de lot et cadastre	Adresse	Propriétaire	(1) Avis de restriction d'utilisation (art. 31.47 L.Q.E.) (2) Avis de contamination (art. 31.58 L.Q.E.) (3) Avis de décontamination (art. 31.59 L.Q.E)		
			Type de l'avis	Date de l'avis	Date et numéro de publication au registre foncier de la circonscription foncière de Nicolet
3 294 017 du cadastre du Québec	7000, boulevard Raoul-Duchesne	Norsk Hydro Canada inc.	(2)	28 janvier 2008	Avis publié le 7 février 2008 sous le numéro 14 961 402
4 453 333 du cadastre du Québec (autrefois connu et désigné comme étant une partie du lot 3 294 017)	7000, boulevard Raoul-Duchesne	Bécancour Magnesium Properties inc. (anciennement Norsk Hydro Canada inc.)	(3)	15 février 2010	Avis publié le 16 février 2010 sous le numéro 16 937 612
4 543 334 du cadastre du Québec (autrefois connu et désigné comme étant une partie du lot 3 294 017)	7000, boulevard Raoul-Duchesne	Bécancour Magnesium Properties inc. (anciennement Norsk Hydro Canada inc.)	(3)	15 février 2010	Avis publié le 16 février 2010 sous le numéro 16 937 611
3 294 064 du cadastre du Québec	5500, boulevard Bécancour	Alcoa Wolinbec Company (Entreprise : Aluminerie de Bécancour inc.)	(2)	24 mars 2010	Avis publié le 17 juin 2010 sous le numéro 17 294 292
3 294 064 du cadastre du Québec	5500, boulevard Bécancour	Alcoa Wolinbec Company (Entreprises : Aluminerie de Bécancour inc.)	(3)	21 mars 2013	Avis publié le 3 avril 2013 sous le numéro 19 835 060
3 294 064 du cadastre du Québec	5500, boulevard Bécancour	Alcoa Wolinbec Company	(3)	12 septembre 2014	Avis publié le 9 octobre 2014 sous le numéro 21 108 119

Numéro de lot et cadastre	Adresse	Propriétaire	(1) Avis de restriction d'utilisation (art. 31.47 L.Q.E.) (2) Avis de contamination (art. 31.58 L.Q.E.) (3) Avis de décontamination (art. 31.59 L.Q.E)		
			Type de l'avis	Date de l'avis	Date et numéro de publication au registre foncier de la circonscription foncière de Nicolet
3 294 064 du cadastre du Québec	5500, boulevard Bécancour	Compagnie Alcoa Wolinbec	(2)	1er novembre 2018	Avis publié le 6 novembre 2018 sous le numéro 24 243 947
3 294 064 du cadastre du Québec	5500, boulevard Bécancour	Compagnie Alcoa Wolinbec	(1)	7 octobre 2021	Avis publié le 8 octobre 2021 sous le numéro 26 725 068
5 173 973 du cadastre du Québec (autrefois connu et désigné comme étant une partie du lot 3 294 041)	6255, boulevard Raoul-Duchesne	Recyclage d'Aluminium Québec inc.	(2)	2 mai 2013	Avis publié le 6 mai 2013 sous le numéro 19 912 326
3 294 068 du cadastre du Québec	5555, rue Pierre-Thibault	Aluminerie de Bécancour inc.	(2)	1er novembre 2013	Avis publié le 13 novembre 2013 sous le numéro 20 393 279
3 294 051 du cadastre du Québec	6245, boulevard Raoul-Duchesne	Oriens Technologies inc.	(2)	25 juin 2014	Avis publié le 11 juillet 2014 sous le numéro 20 909 062
3 294 074 du cadastre du Québec	450, boulevard Alphonse-Deshaies	Les Placements Claude Bouvet inc.	(2)	16 janvier 2015	Avis publié le 27 février 2015 sous le numéro 21 374 783

Numéro de lot et cadastre	Adresse	Propriétaire	(1) Avis de restriction d'utilisation (art. 31.47 L.Q.E.) (2) Avis de contamination (art. 31.58 L.Q.E.) (3) Avis de décontamination (art. 31.59 L.Q.E)		
			Type de l'avis	Date de l'avis	Date et numéro de publication au registre foncier de la circonscription foncière de Nicolet
6 066 056 du cadastre du Québec	N/A	Société immobilière Paris et frères inc.	(2)	18 décembre 2017	Avis publié le 27 décembre 2017 sous le numéro 23 582 931
3 294 031	805, avenue Georges-E.-Ling	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	(2)	29 octobre 2021	Avis publié le 9 juin 2017 sous le numéro 23 146 072
6 066 056 du cadastre du Québec	N/A	Société immobilière Paris et frères inc.	(3)	12 décembre 2018	Avis publié le 17 janvier 2019 sous le numéro 24 372 676
3 538 205 du cadastre du Québec	1690, boulevard Bécancour	Garage Bouvette & Fils inc.	(2)	15 janvier 2018	Avis publié le 15 janvier 2018 sous le numéro 23 602 927
3 538 205 du cadastre du Québec	1690, boulevard Bécancour	Garage Bouvette & Fils inc.		22 mai 2018	Approbation d'un plan de réhabilitation
3 538 205 du cadastre du Québec	1690, boulevard Bécancour	Garage Bouvette & Fils inc.	(3)	21 février 2019	Avis publié le 25 février 2019 sous le numéro 24 437 127
6 569 508 du Cadastre du Québec	900, avenue Georges-E.-Ling	Écopro CAM Canada, S.E.C.	(2)	5 février 2024	Avis publié le 5 février 2024 sous le numéro 28 520 906

Règlement de zonage nº 334

BÉCANCOUR
PLAN DE ZONAGE
VILLE DE BÉCANCOUR

GROUPES D'USAGES		CLASSES D'USAGES
H	HABITATION	h1 UNIFAMILIALE h2 BI ET TRIFAMILIALE h3 MULTIFAMILIALE h4 MAISON MOBILE h5 CONDOMINIUM
C	COMMERCE	c1 DÉTAIL ET SERVICES c2 MIXTE c3 MATÉRIEL LÉGER c4 MATÉRIEL LOURD c5 SERVICES PÉTROLIERS
R	RURAL	r1 MINI-FERME r2 FERMETTE r3 ACTIVITÉ LIÉES AUX RESSOURCES AGRICOLES
I	INDUSTRIE	i1 LÉGÈRE i2 LOURDE i3 EXTRACTION
P	COMMUNAUTAIRE	p1 INSTITUTIONNELLE p2 RÉCRÉATION p3 UTILITÉ PUBLIQUE p4 CONSERVATION
A	AGRICOLE	a1 AGRICOLE
X	PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE	ax PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

- LIMITE DE ZONE
- LIMITE DE SECTEUR
- LIMITE DE LA ZONE AGRICOLE (SELON LA DÉCISION DE LA CPTAQ)
- H GROUPE D'USAGE
- h1 CLASSE D'USAGE
- 06-000 NUMÉRO DE LA ZONE
- TERRITOIRE AMÉRINDIEN DE WÔLINAK
- ZONE P.I.I.A.
  - COTES D'INONDATION 0-2 ANS (MÈTRES)
  - COTES D'INONDATION 0-20 ANS (MÈTRES)
  - COTES D'INONDATION 50-100 ANS (MÈTRES)

			1425	A01-114, A01-117	DÉCEMBRE 14
			1395	02-209, P02-209	DÉCEMBRE 13
			1259	H03-304, H03-44, H04-484, H05-377.3, H03-377.4, H03-377.5, H03-381-1, H03-382	AVRIL 11
			1263	BELLE-VALLÉE, DOMAINE TROPICANA, H05-501-1	SEPTEMBRE 10
				06-607, A06-602, H06-602-1, A06-602-2	
			1252	C03-73, H03-371, H03-377.2, H03-377.3, H03-377.4, H03-377.5, H03-377.6, H03-377.7, C03-377.8,	MAI 10
				H03-382, H03-381, H03-381-1, H03-381-2, H03-381-3,	
				H03-382, H03-382-1, H03-382-2, H03-383-1, H03-384,	
				H03-384-1, H03-386, H03-351, C03-352	
			1250	A05-501, H05-501-1, A05-506	AVRIL 10
			1245	C04-403, H04-408, RÉNOVATION CADASTRALE	MARS 10
			1195.1	A04-404, H04-442, H04-451	JUIN 09
			1195	A04-404, H04-442, H04-451, H04-492	MARS 09
			1176	H03-377, H05-377, RÉNOVATION CADASTRALE	NOVEMBRE 08
			1175	RÉNOVATION CADASTRALE, A05-505, P05-505	SEPTEMBRE 08
			1165	RÉVISION PLAN NUMÉRISÉ, A03-303, H03-377	JUIN 07
			1070	PLAN NUMÉRISÉ	MARS 06
			1029	C04-409, H04-485	MARS 05
			972	H04-472	DÉCEMBRE 03
			872	H04-413,H04-468,H04-469,H04-470	DÉCEMBRE 00
			851	H04-413,P04-467	JUIN 00
			839	H04-411,H04-430	FÉVRIER 00
			834	C04-463,C04-466	DÉCEMBRE 9
			745	H04-430,H04-462	JANVIER 97
			631	C04-403,C03-2.3	MAI 95
			603	A02-202,A06-611	DÉCEMBRE 94
1505	A01-106,A01-115	DÉCEMBRE 15	630	H04-410,H04-428	JANVIER 94
1563	H03-302, P03-302-1	SEPTEMBRE 15	551	A01-102,A02-212	JUILLET 92
1546	A08-202, A02-2-3	MARS 15	1469	A01-101,A07-101,A02-202,A02-204,B01-3,	JUIN 91
1506	A01-112, A01-114	MARS 17	1460	A03-307,B04,A03-307,A04-404,	
1505	H04-410, C04-462, C04-466, C04-468,	MARS 17	1459	C04-418,H1, H04-418,H2,A05-503	
1502	A04-404, C04-418,	MARS 15	1458	P05-504,A06-609,P06-609,	
1479	A01-106, A01-108, A01-115,	JUIN 15	1440	A05-506	NOVEMBRE 90
1464	A03-304, A03-307,	MARS 16	1390	C04-412,C04-413,	FÉVRIER 89
1454	A01-101, A01-102, C03-05, C03-209, C03-2-1, C03-2-2,	JUIN 15	1384	C04-412,	NOVEMBRE 88
	A08-202, A02-2-3, C04-463, C04-466,		1375	A06-612	SEPTEMBRE 88
RÈGLEMENT	DESCRIPTION	DATE	RÈGLEMENT	DESCRIPTION	DATE

RÈGLEMENT # 354 ADOPTÉ LE 5 OCTOBRE 1987

MAIRE

GREFFIER

RÉGLEMENTATION D'URBANISME

VILLE DE BÉCANCOUR

ÉCHELLE:	1 : 40000
DESSINÉ PAR:	GHYSLAIN EMEL T.P.
VÉRIFIÉ PAR:	GHYSLAIN EMEL T.P. DIR.
APPROUVÉ PAR:	GHYSLAIN EMEL T.P. DIR.
DATE:	6 JUIN 2004
DOSSIER:	ZONAGE

7

VERSION ADMINISTRATIVE
plan non intégré à la cédule

\\Storage1\03 TRAVAUX PUBLICS\DAO\Divers ville de Bécancour\Service de l'urbanisme\Plan de zonage (original) ville de Bécancour\Plan de zonage ville de Bécancour.dwg

disposition spéciale, il réfère à l'article d'un règlement (zonage, lotissement, construction, affichage) devant s'appliquer dans cette zone.

La lettre qui suit le numéro de l'article réfère au règlement concerné soit L pour lotissement, C pour construction et A pour affichage; l'absence de lettre signifie que l'article réfère au règlement de zonage.

EX.: 5.2.6 - L signifie l'article 5.2.6 du règlement de lotissement;

3.1.4 signifie l'article 3.1.4 du règlement de zonage.

Lorsqu'un chiffre apparaît à la case « Dispositions spéciales », il renvoie à une explication ou une prescription à la case « Notes ».

4.4.2.3.8 Notes

La case « Notes » permet d'indiquer à l'aide d'une référence à un article d'un règlement (zonage, lotissement, construction, affichage) ou par une prescription spéciale, une norme particulière devant s'appliquer.

CHAPITRE 5: NOMENCLATURE DES USAGES

Compte tenu que la municipalité possède un rôle d'évaluation et que ce dernier constitue un outil de gestion et une source d'information importante, la présente nomenclature est basée sur le volume 3-A du Manuel d'évaluation foncière réalisé par le ministère des Affaires municipales qui fait partie intégrante du présent règlement. La nomenclature est basée sur des codes numériques de 2, 3 ou 4 chiffres. Les codes de 2 chiffres incluent les usages codifiés avec 3 et 4 chiffres de la même catégorie, sauf indication contraire. Les codes de 3 chiffres incluent les usages codifiés avec 4 chiffres de la même sous-catégorie, sauf indication contraire. Les usages codifiés avec 4 chiffres excluent les usages des codes ayant 2 et 3 chiffres.

5.1 LE GROUPE « HABITATION » (H)

Le groupe « HABITATION » réunit quatre (4) classes d'usage. Il s'agit des habitations apparentées par leur masse ou leur volume, la densité du peuplement qu'elles représentent et leurs effets sur les services publics.

5.1.1 HABITATION UNIFAMILIALE (h_1)

La classe d'usage « Habitation unifamiliale (h_1) » comprend les habitations ne contenant qu'un seul logement (1000) y compris les chalets (1100), à l'exception des maisons mobiles.

5.1.2 HABITATION BIFAMILIALE ET TRIFAMILIALE (h_2)

La classe d'usage « Habitation bifamiliale et trifamiliale (h_2) » comprend les habitations contenant deux (2) ou trois (3) logements construits sur deux (2) ou trois (3) étages différents et ayant des entrées individuelles, qui peuvent être situées dans un vestibule commun.

5.1.3 **HABITATION MULTIFAMILIALE (h3)**

La classe d'usage « Habitation multifamiliale (h3) » comprend les habitations contenant quatre (4) logements et plus.

(Règlement numéro 1421)

5.1.4 HABITATION MAISON MOBILE (h_4)

La classe d'usage « Habitation maison mobile (h_4) » comprend les habitations maisons mobiles (1211) ne contenant qu'un (1) seul logement.

5.1.5 HABITATION DE TYPE CONDOMINIUM (h_5)

La classe d'usage « Habitation de type condominium (h_5) » comprend des bâtiments en tout conformes à la définition apparaissant à l'article 1.2.6 du règlement.

(Règlement numéro 1029)

5.2 LE GROUPE « COMMERCE » (C)

Le groupe « COMMERCE » réunit cinq (5) classes d'usage apparentées selon leur nature, l'occupation des terrains, l'édification et l'occupation des bâtiments.

5.2.1 COMMERCE DE DÉTAIL ET DE SERVICE (c_1)

Cette classe d'usage réunit les lieux d'affaires qui respectent les exigences suivantes :

a) toutes les opérations sont faites à l'intérieur d'un bâtiment et aucune marchandise n'est remisée ou étalée à l'extérieur à moins de spécification contraire à la grille des usages et normes ou dans le présent règlement;

Constitue une nuisance, l'exercice d'un usage de la classe C_1 qui cause de la fumée (à l'exception des fumées émises par le système de chauffage et les fumoirs tel que définis au règlement concernant les fumoirs numéro 537), de la poussière, de l'odeur, de la chaleur, du gaz, de l'éclat de lumière, de la vibration, du bruit plus intense que **60 dB (A)** de 23 h à 7 h et **65 dB (A)** de 7 h à 23 h ce, aux limites du terrain.
(Règlement numéro 717)

5.2.1.1 Les usages permis

Cette classe d'usage comprend, à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les lieux d'affaires suivants respectant les exigences précédentes :

a) Ventes de produits alimentaires

- 541 : Vente au détail de produits d'épicerie (avec ou sans boucherie);
- 542 : Vente au détail de la viande et du poisson;
- 5431 : Vente au détail de fruits et de légumes;
- 544 : Vente au détail de bonbons, d'amandes et de confiseries;
- 545 : Vente au détail de produits laitiers;
- 546 : Vente au détail de produits de la boulangerie et de la pâtisserie;
- 547 : Vente au détail de produits naturels;
- 549 : Autres activités de vente au détail de la nourriture;

- 592 : Vente au détail de boissons alcoolisées et d'articles de fabrication.

Note : La fabrication sur place de produits alimentaires est autorisée en autant que la superficie de l'espace de production ne dépasse pas de plus du double la superficie de l'aire de vente.

b) Vente de produits de consommation

- 523 : Vente au détail de peinture, de verre et de papier;
- 524 : Vente au détail de matériel électrique et d'éclairage;
- 5251 : Vente au détail de quincaillerie;
- 5253 : Vente au détail de serrures, de clés et d'accessoires;
- 531 : Vente au détail, magasin à rayon;
- 5331 : Vente au détail, variété de marchandises à prix d'escompte;
- 5391 : Vente au détail de marchandises en général (sauf le marché aux puces);
- 5394 : Vente au détail ou location d'articles, d'accessoires de scène et de costumes;
- 56 : Vente au détail de vêtements et d'accessoires;
- 591 : Vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers;
- 593 : Vente au détail d'antiquités et de marchandises d'occasion;
- 594 : Vente au détail de livres, de papeterie, de tableaux et de cadres;
- **5965 : Vente au détail d'animaux de maison;**
- 597 : Vente au détail de bijouterie, de pièces de monnaie et de timbres (collection);
- 5991 : Vente au détail (fleuriste);

5993 : Vente au détail de produits de tabac, de journaux, de revues et de menus articles (tabagie);

- 5994 : Vente au détail de caméras et d'article de photographie;
- 5995 : Vente au détail de cadeaux, de souvenirs et de menus objets;
- 5996 : Vente au détail d'appareils d'optique;
- 5997 : Vente au détail d'appareils d'orthopédique;
- 5998 : Vente au détail d'articles en cuir;
- 5999 : Autres activités de vente au détail.

(Règlement numéro 685)

c) Services professionnels

- 651 : Service médical et de santé;
- 652 : Service juridique;
- 655 Service informatique;
- 656 : Service de soins paramédicaux;
- 657 : Service de soins thérapeutiques;
- 659 : Autres services professionnels.

d) Bureaux d'affaires

- 4711 : Centrale téléphonique;
- 600 : Immeubles à bureaux;
- 631 : Service de publicité;
- 632 : Bureau de crédit pour les commerces et les consommations et service de recouvrement;
- 633 : Service de copie, de publicité par la poste, de sténographie et de réponses téléphoniques;
- 6341 : Service de nettoyage de fenêtres;
- 6343 : Service pour l'entretien ménager;
- 635 : Service de nouvelles;
- 636 : Service de placement;

- 638 : Service de secrétariat, de traduction et de traitement de textes;
- 6391 : Service de recherche de développement et d'essais;
- 6392 : Service de consultation en administration et en affaires;
- 6393 : Service de protection et de détectives;
- 6399 : Autres services d'affaires;
- 6995 : Service de laboratoire autre que médical.

e) Services personnels

- 621 : Service de buanderie, de nettoyage à sec et de teinture;
- 622 : Service photographique (incluant les services commerciaux);
- 623 : Salon de beauté, de coiffure et autres salons;
- 624 : Service funéraire, crématoire, cimetière et mausolée;
- 625 : Service de réparation et de modification d'accessoires personnels et réparation de chaussures;
- 629 : Autres services personnels;
- 6395 : Service de finition de photographies;
- 6396 : Agence de voyages;
- 6398 : Service de location de films vidéo et de matériel audiovisuel;
- 683 : Formation spécialisée;

f) Services financiers

- 611 : Banque et activité bancaire;
- 612 : Service de crédit (sauf les banques);
- 613 : Maisons de courtiers et de négociants en valeurs mobilières et marchandes; bourses et activités connexes;
- 614 : Assurance, agent, courtier d'assurance et service;
- 615 : Immeubles et services connexes;
- 616 : Service de holding et d'investissement;

- 619 : Autres services immobiliers, financiers et d'assurances;
- 6614 : Service d'estimation de dommages aux immeubles (sinistre);

g) Vente, services de produits divers

- 5393 : Vente au détail d'ameublements et d'accessoires de bureau;
- 5396 : Vente au détail de systèmes d'alarme;
- 5397 : Vente au détail d'appareils téléphoniques;
- 5520 : Vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires (note : sans service d'installation);
- 571 : Vente au détail de meubles, de mobiliers de maison et d'équipements;
- 572 : Vente au détail d'appareils ménagers et d'aspirateurs;
- 573 : Vente au détail de radios, de téléviseurs, de systèmes de son, d'instruments de musique et de disques et cassettes;
- 574 : Vente au détail d'équipements et d'accessoires d'informatique;
- 595 : Vente au détail d'articles de sport, d'accessoires de chasse et de pêche, de bicyclettes et de jouets;
- 642 : Service de réparation de mobiliers, d'équipements et d'articles domestiques;
- 6493 : Service de réparation de montres, d'horloges et bijouterie;
- 6495 : Service de réparation de bobines et de moteurs électriques;
- 6496 : Service de réparation et d'entretien de matériel informatique;
- 6497 : Service d'affûtage d'articles de maison;
- 6999 : Autres services divers;
- 8228 : Service de toilettage d'animaux.

h) Organismes privés, communautaires, gouvernementaux para-gouvernementaux et mandataires gouvernementaux

- 152 : Habitation (local ou maison) pour groupes organisés;

- 6532 : C.L.S.C.;
- 6533 : R.R.S.S.S.;
- 6339 : Autres centres de services sociaux;
- 6541 : Garderie pour enfants (prématernelle);
- 671 : Fonction exécutive, législative et judiciaire;
- 673 : Service postal;
- 679 : Autres services gouvernementaux;
- 683 : Formation spécialisée;
- 692 : Service de bien-être et de charité;
- 6991 : Association d'affaires;
- 6992 : Association de personnes exerçant une même profession ou une même activité;
- 6993 : Syndicat et organisation similaire;
- 6995 : Association civique, sociale et fraternelle.

i) Cliniques

- 6517 : Clinique médicale (service aux patients de l'extérieur);
- 6519 : Autres services médicaux et de santé;
- 6569 : Autres services para-médicaux;
- 8221 : Services vétérinaires;
- 8222 : Service d'hôpital pour les animaux;

j) Services de restauration et hôteliers

- 151 : Maison de chambres et pension;
- 153 : Résidence et maison d'étudiants;
- 160 : Hôtel résidentiel;
- 189 : Autres résidences provisoires (ex. : YMCA);
- 581 : Restaurant;

- 582 : Établissement où l'on sert à boire (boissons alcooliques) et activités diverses;

Note : sous réserve des usages exclus à l'article 5.2.1.2

- 583 : Hôtel, motel et maison de touristes;
- 589 : Autres activités d'hébergement et de vente au détail d'aliments et de boissons.

k) Centres commerciaux

- 5005 : Centre commercial de voisinages (2000 mètres carrés et moins).

5.2.1.2 LES USAGES EXCLUS

Sauf indication contraire à la grille des usages et normes, les usages suivants sont exclus de la présente classe d'usage:

a) Salles de jeux automatiques (service récréatif) (7395) ou d'amusement du type jeux électroniques, machines à boules comme usage principal;

b) Salles de billard comme usage principal (7396);

c) Salon de massage comme usage principal (6234);

d) Bars à spectacles de danseurs et danseuses érotiques et les activités érotiques de nature commerciale.

(Règlements 420 et 685)

5.2.2 USAGES MIXTES (COMMERCE ET HABITATION) (C_2)

Cette classe d'usage réunit les lieux d'affaires situés dans le même bâtiment qu'un usage habitation et qui respectent les exigences suivantes:

a) Les lieux d'affaires (commerces) de cette classe d'usage peuvent être situés soit au sous-sol ou au rez-de-chaussée d'un bâtiment d'au moins deux (2) étages, ou à ces deux (2) niveaux, réservant ainsi le ou les étages à l'usage habitation. **Par contre et nonobstant la phrase précédente, les usages des codes 6380, 6392, 6399, 652, 655, 656, 657 et 659 peuvent être situés à l'étage autre que le rez-de-chaussée**. Dans le cas d'un bâtiment d'un étage, un maximum de 50 % de la superficie du rez-de-chaussée peut être occupé par un lieu d'affaires (commerce).

(Règlement numéro 717)

5.2.2.1 LES USAGES PERMIS

Cette classe d'usage comprend, outre les usages « habitations » permis dans une zone et à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les lieux d'affaires (commerces et services) de la classe d'usage c1.

5.2.3 COMMERCE ARTÉRIEL LÉGER (C_3)

Cette classe d'usage réunit les lieux d'affaires qui respectent les exigences suivantes :

a) Toutes les opérations sont faites à l'intérieur d'un bâtiment et aucune marchandise n'est entreposée ou étalée à l'extérieur, sauf

pour les lieux de vente de véhicules automobiles neufs ou usagés, les vendeurs de piscines et de bateaux et les restaurants avec service à l'extérieur;

Constitue une nuisance, l'exercice d'un usage de la classe C_3 qui cause de la fumée (à l'exception des fumées émises par le système de chauffage et les fumoirs tel que définis au règlement concernant les fumoirs numéro 537), de la poussière, de l'odeur, de la chaleur, du gaz, de l'éclat de lumière, de la vibration, du bruit plus intense que **60 dB (A)** de 23 h à 7 h et **65 dB (A)** de 7 h à 23 h ce, aux limites du terrain.

(Règlement numéro 717)

5.2.3.1 LES USAGES PERMIS

Cette classe d'usage comprend, à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les lieux d'affaires suivants respectant les exigences précédentes :

a) Services de restauration

- 581 : Restaurant;
- 582 : Établissement où l'on sert à boire (boissons alcooliques) et activités divers;

  Note : sous réserve des usages exclus à l'article 5.2.3.2
- 589 : Autres activités d'hébergement et de vente au détail d'aliments et de boissons.

b) Service d'hébergement et services connexes

- 151 : Maison de chambres et pension;
- 153 : Résidence et maison d'étudiants;

- 160 : Hôtel résidentiel;
- 189 : Autres résidences provisoires (ex. YMCA);
- 583 : Hôtel, motel et maison de touristes;
- **5899 : Autres activités dans le domaine de l'hébergement (avec un maximum de 5 chambres) et de la restauration (mets cuisinés provenant majoritairement de la production réalisée sur place);**

(Règlement numéro 717)

Note : Sous réserve des usages exclus à l'article 5.2.3.2.

c) Vente, services de produits divers

- 522 : Vente au détail d'équipements de plomberie, de chauffage, de ventilation, de climatisation et de foyer;
- 534 : Vente au détail machine distributrice;
- 537 : Vente au détail de piscines et leurs accessoires;
- **552** : Vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires;
  Note : sans installation
- 5591 : Vente au détail d'embarcations et d'accessoires;
- 6341 : Service d'extermination et de désinfection;
- 6344 : Service paysager;
- 6394 : Service de location d'équipements;

(Règlement numéro 717)

d) Vente, location de véhicules légers domestiques

- 551 : Vente au détail de véhicules à moteur;
- 5594 : Vente au détail de motocyclettes, de motoneiges et de leurs accessoires;
- 6397 : Service de location d'automobiles et de camions;

Note : Camions d'un essieu maximum

e) Services hospitaliers

- 651 : Service médical et de santé;
- 656 : Service de soins paramédicaux;
- 657 : Service de soins thérapeutiques;
- 8221 : Service vétérinaire;
- 8222 : Service d'hôpital pour les animaux.

f) Récréation commerciale intensive

- 721 Assemblée de loisirs (cinéma, théâtre, etc.);
- 7222 : Centre sportif multidisciplinaire (couvert);
- 7392 : Golf miniature;
- 7413 : Terrain de tennis;
- 7415 : Patinage à roulettes;
- 7417 : Salle ou salon de quilles;
- 7425 : Gymnase et club athlétique
- 7432 : Piscine intérieure;
- 7452 : Club de curling.

g) Bureaux et services

- 600 : Immeubles à bureaux;
- 652 : Services juridiques;
- 6532 : C.L.S.C.;
- 6533 : R.R.S.S.S.;
- 6539 : Autres centres de services sociaux;
- 659 : Autres services professionnels;
- 671 : Fonction exécutive, législative et judiciaire;
- 673 : Service postal;

- 679 : Autres services gouvernementaux.

h) <u>Les commerces de grandes surfaces</u>

- 500 : Centre commercial;
- 5310 : Vente au détail, magasin à rayons;
- 5331 : Vente au détail, variété de marchandises à prix d'escomptes;
- 5360 : Vente au détail d'articles, d'accessoires, d'aménagement paysager et de jardin;
- 5399 : Autres ventes au détail de marchandises en général;
- 5596 : Vente au détail de tondeuses, de souffleuses et leurs accessoires.

5.2.3.2 LES USAGES EXCLUS

Sauf indication contraire à la grille des usages et normes, les usages suivants sont exclus de la présente classe d'usage :

a) Bars à spectacles de danseurs et danseuses érotiques et les activités érotiques de nature commerciale.

(Règlement numéro 685)

5.2.4 COMMERCE ARTÉRIEL LOURD (C_4)

Cette classe d'usage réunit les lieux d'affaires qui respectent les exigences suivantes :

a) En présence d'un bâtiment principal, le remisage des marchandises est permis dans les cours latérales et arrières à la condition qu'elles soient entourées d'une clôture opaque de façon à soustraire de la vue les marchandises ou objets entreposés ou remisés; en l'absence de bâtiment principal, le cas échéant,

l'entreposage est permis partout sur un terrain aux mêmes conditions;

Constitue une nuisance, l'exercice d'un usage de la classe C_4 qui cause de la fumée (à l'exception des fumées émises par le système de chauffage), de la poussière, de l'odeur, de la chaleur, du gaz, de l'éclat de lumière, de la vibration, du bruit plus intense que 70 dB (A) ce, aux limites du terrain.
(Règlement no 617)

5.2.4.1 LES USAGES PERMIS

Cette classe d'usage comprend, à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les lieux d'affaires suivants, respectant les exigences précédentes;

a) Matériaux de construction

- 521 : Vente au détail de matériaux de construction et de bois;
- 5252 : Vente au détail d'équipements de ferme;
- 526 : Vente au détail de maisons et de chalets préfabriqués;
- 527 : Vente au détail de produits de béton;
- 66 : Service de construction.

b) Services spécialisés de réparation de véhicules

- 5593 : Vente au détail de pièces de véhicules automobiles et d'accessoires usagés;
- 641 : Services de réparation d'automobiles.
- **643 : Services de réparation de véhicules légers.**

c) Vente et location de véhicules

- 5592 : Vente au détail d'avions et d'accessoires;
- 5595 : Vente au détail de véhicules récréatifs et de roulottes de tourisme;
- 5599 : Autres activités de vente au détail reliées aux automobiles, aux embarcations, aux avions et à leurs accessoires.

d) Grossiste

- 511 : Vente en gros d'automobiles, de pièces et d'accessoires;
- 512 : Vente en gros de médicaments, de produits chimiques et de produits connexes;
- 513 : Vente en gros de vêtements et de tissus;
- 5141 : Vente en gros pour l'épicerie en général;
- 5144 : Vente en gros de confiseries;
- 5145 : Vente en gros de produits de boulangerie et de pâtisserie;
- 5149 : Vente en gros d'autres produits reliés à l'épicerie;
- 516 : Vente en gros de matériel électrique et électronique;
- 517 : Vente en gros de quincaillerie, d'équipements de plomberie et de chauffage incluant les pièces;
- 518 : Vente en gros d'équipements et de pièces de machinerie;
- 519 : Autres activités de vente en gros.

e) Métiers spécialisés

- 5992 : Vente au détail de monuments funéraires et de pierres tombales;
- 634 : Services pour les bâtiments et les édifices;
- 649 : Autres services de réparation;
- 855 : Service professionnel minier.

f) Services horticoles

- 8192 : Spécialité de l'horticulture (serre, semence de légumes et de fleurs);
- 8291 : Service d'horticulture;
- 8321 : Pépinière sans centre de recherche.

g) Marché public

- 5332 : Vente au détail de marchandises d'occasion (marché aux puces);
- 5432 : Marché public;
- 581 : Restaurant.

h) Communication, transport et camionnage

- 42 : Transport par véhicule moteur;
- 47 : Communication, centre et réseau;
- 49 : Autres transports, communications et services publics;
- **502 : Entreposage pour usage commercial;**
- 637 : Entreposage et service d'entreposage;

(Règlement numéro 717)

i) Uniquement dans les zones I04-405 et I04-406

Les usages suivants sont autorisés uniquement sur les lots se trouvant dans l'affectation « Industrielle légère II » identifiée au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour :

- **5333 : Vente aux enchères ou encan d'œuvres d'art et de marchandises diverses**
- **5597 : Vente au détail de machinerie lourde**

En plus des autres normes et exigences applicables au présent règlement, l'usage 5333 - Vente aux enchères ou encan d'œuvres d'art et de marchandises diverses est autorisé à la condition suivante :

- **l'entreposage découlant de l'usage ne doit pas générer un empilement de la marchandise de plus de trois mètres (3 m) de hauteur.**

(Règlement numéro 1535)

5.2.4.2 LES USAGES EXCLUS

Sauf indication contraire à la grille des usages et normes, les usages suivants sont exclus de la présente classe d'usage :

a) Bars à spectacles de danseurs et danseuses érotiques et les activités érotiques de nature commerciale.

(Règlements 420 et 685)

5.2.5 SERVICES PÉTROLIERS (C_5)

Cette classe d'usage réunit les commerces et services qui respectent les exigences suivantes :

a) L'activité principale vise un service aux véhicules automobiles, sauf dans le cas du débit d'essence/dépanneur où ladite activité est accessoire;

b) Aucune marchandise ou véhicule n'est entreposé ou étalé à l'extérieur, sauf les véhicules en attente de service ou venant d'être servis;

c) Aucune réparation de véhicule n'est autorisée à l'extérieur du bâtiment;

Constitue une nuisance, l'exercice d'un usage de la classe C_5 qui cause de la fumée (à l'exception des fumées émises par le système de chauffage), de la poussière, de l'odeur, de la chaleur, du gaz, de l'éclat de lumière, de la vibration, du bruit plus intense que 70 dB (A) ce, aux limites du terrain;
(Règlement no 617)

5.2.5.1 LES USAGES PERMIS

Cette classe d'usage comprend, à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les lieux d'affaires suivants respectant les exigences précédentes;

- 553 : Station-service;
- 598 : Vente au détail de combustible;

- 6412 : Service de lavage d'automobiles;
- 6414 : Centre de vérification techniques d'automobile et d'estimation.

5.3 LE GROUPE « INDUSTRIE » (I)

Le groupe « INDUSTRIE » réunit trois (3) classes d'usage.

5.3.1 INDUSTRIE LÉGÈRE (I_1)

Cette classe d'usage réunit les établissements industriels et les autres usages qui respectent les exigences suivantes :

a) L'entreposage ou le remisage extérieur de marchandises ou d'équipements est permis dans les cours arrières et latérales en présence d'un bâtiment, le cas échéant;

b) La vente de marchandise fabriquée sur place est permise à la condition qu'une aire accessible au public serve exclusivement à la vente au détail.

Constitue une nuisance, l'exercice d'un usage de la classe I_1 qui cause de la poussière, cendre de fumée, odeur, vapeur, gaz et vibration, ce, aux limites du terrain ou du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage; (Règlements numéro 617 et 859)

Constitue également une nuisance, l'exercice d'un usage qui réalise l'émission de fumée, de quelque source que ce soit, dont l'intensité excède celle décrite comme numéro 1 de l'échelle Micro-Ringelmann inscrite à l'annexe « E » du présent règlement;

Constitue également une nuisance, l'exercice d'un usage qui émet une lumière éblouissante, directe ou réfléchie par le ciel au autrement émanant d'arcs électriques, de chalumeaux à acétylène, de phares électroniques ou autres procédés industriels de même nature qui est visible d'où que ce soit hors des limites du terrain;

Constitue également une nuisance, l'exercice d'un usage qui émet de la chaleur émanant d'un procédé industriel ressentie hors des limites du terrain;

5.3.1.1 LES USAGES PERMIS

Cette classe d'usage comprend, sauf indication contraire à la grille des usages et normes, les lieux d'affaires suivants respectant les exigences précédentes :

- 20 : Industrie d'aliments et de boissons;
- 21 : Industrie du tabac;
- 23 : Industrie du cuir et de produits connexes;
- 24 : Industrie textile;
- 26 : Industrie de l'habillement;
- 27 : Industrie du bois;
- 28 : Industrie du meuble et d'articles d'ameublement;
- 29 : Industrie du papier et de produits en papier;
- 30 : Imprimerie, édition et industries connexes;
- 31 : Industrie de première transformation de métaux;
- 32 : Industrie de produits métalliques;
- 33 : Industrie de machinerie;
- 34 : Industrie de matériel de transport;

VILLE DE BÉCANCOUR — CÉDULE « B »

Grille des usages et normes — Feuillet nº 1

Groupe d'usage		A		A	A	A	I	I	I		
Numéro de zone		01-101		01-102	01-102	01-102	01-103	01-103	01-103		
CLASSE D'USAGES PERMIS											
Habitation	H										
unifamiliale	h1										
bi et trifamiliale	h2										
multifamiliale	h3										
maison mobile	h4										
Commerce	C										
détails et service	c1										
mixtes	c2										
artériel léger	c3										
artériel lourd	c4										
services pétroliers	c5										
Industrie	1										
légère	i1						●				
lourde	i2							●			
extraction	i3					●					
Communautaire	P										
institutionnel	p1										
récréationnel	p2										
utilité publique	p3				●				●		
conservation	p4										
Agricole	A										
agricole	a1	●		2					2		
Usage spécifiquement	exclus										
	permis	1						Note 3			

NORMES PERSCRITES											
Structure											
Isolée		●		●		●	●	●	●		
Jumelée											
Contigüe											
Terrain											
superficie (m^2)	min.					3000					
profondeur (m)	min.										
frontage (m)	min.										
Marges											
avant (m)	min.	15		15		35	20	20			
avant (m)	max.										
latérale (m)	min.	2		2		15	5	5			
latérales totales (m)	min.	4		4		30	10	10			
arrière (m)	min.	5		5		15	5	5			
Bâtiment											
hauteur (étage)	min.	1		1		1	1	1			
hauteur (étage)	max.	2		2		2	8	8			
superficie d'implantation (m^2)	min.	60		60			200	200			
largeur (m)	min.	7		7							
Rapport											
logement / bâtiment	max.	1		1							
espace bâti/terrain	min.										
espace bâti/terrain	max.	0,30		0,30							

AMENDEMENTS											
Numéro du règlement		488		488	488	488	488	488			
								1641			

DISPOSITIONS SPÉCIALES			7.5.2.1 7.3.5.4		7.3.6.3		

NOTE:

1. Les pistes d'atterrissages existantes sont autorisées
2. Les usages du paragraphe b) de l'article 5.5.1.1 du règlement de zonage uniquement sont autorisés en zone agricole (verte)
3. Les piscicultures et ses activités de transformation associées, sans activité extérieure à l'exception de l'entreposage, sont autorisées uniquement à l'intérieur d'un bâtiment, et ce, dans l'affectation industrielle lourde (I-LO) définie au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour.

Règlement de zonage nº 1774

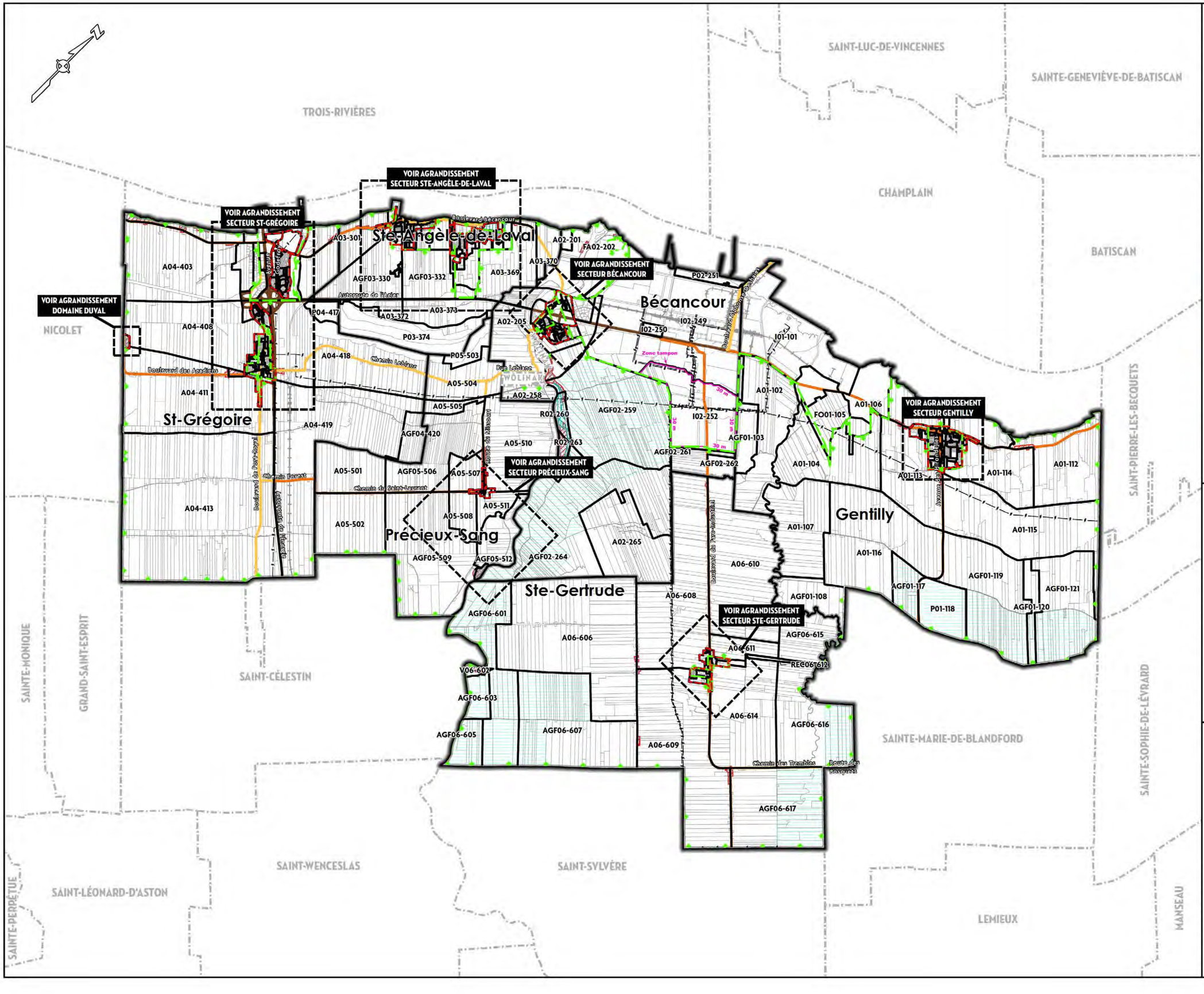

Zonage

- A — Agricole
- AGF — Agroforestière
- C — Commerciale
- FA — Faunique
- FO — Forestière
- H — Habitation
- I — Industrielle
- P — Publique
- R — Rurale
- REC — Récréative
- V — Villégiature
- X — Zone de réserve

Limites administratives

- Limite de Bécancour
- Limite de municipalité environnante
- Limite des secteurs
- Périmètre d'urbanisation
- Îlot déstructuré de type 1 (avec morcellement)
- Îlot déstructuré de type 2 (sans morcellement)
- Secteur viable (30 ha ou plus)
- Lot
- Zone agricole désignée
- Zone tampon

Voies de communications

- Lignes électriques
- Réseau ferroviaire
- Autoroute
- Route régionale
- Collectrice municipale

Règlement no.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Code

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no. 1774.

Authentifié ce jour

Maire(sse)

Directeur(rice) général(e)

Sceau

Ville de Bécancour

Plan de zonage

0 0,6 1,2 1,8 2,4 3 km

Échelle : 1/60 000

MTM, fuseau 8, NAD 83 SCRS

Sources :
MRC Bécancour, 2023
Voies de communication:
AQréseau-plus, 2022

Juillet 2024

exp.

Conception par :	Nicolas St-Pierre, urbaniste
Réalisé par :	Dominic Phaneuf, géom., B.Sc.
Approuvé par :	Donald Bonsant, urbaniste

Dossier : SHE-23014757-A0

Fichier : BECV_23014757_Z0_VILLE_240718.mxd

CHAPITRE 4

Dispositions relatives à la classification des usages

CHAPITRE 4

DISPOSITIONS RELATIVES À LA CLASSIFICATION DES USAGES

SECTION 1

CLASSE D'USAGES PRINCIPAUX

4.1.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Pour les fins du présent règlement, une série d'utilisations par groupe d'usages a été déterminée. Cette énumération est basée sur la compatibilité entre diverses utilisations, quant à leurs caractéristiques physiques, leur degré d'interdépendance et selon la gravité des dangers ou inconvénients normaux ou accidentels qu'ils représentent, soit pour la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage, soit pour la santé publique.

Chaque groupe d'usages identifié aux articles 4.1.2 à 4.1.7 se divise en sous-groupes, identifiés par une lettre et un chiffre (ex. : H-1). Certains sous-groupes se divisent en sous-sous-groupe identifiés par une lettre (ex. a)).

Lorsqu'un usage n'est pas spécifiquement énuméré dans une classe d'usage, on doit rechercher l'usage similaire et compatible qui correspond audit usage. S'il n'existe aucun usage similaire et compatible dans la classe d'usage, l'usage n'est pas autorisé dans cette classe d'usage.

4.1.2 GROUPE HABITATION (H)

Le groupe d'usages « Habitation (H) » comprend les classes d'usages suivantes :

H-1 : Habitation 1 logement

La classe d'usage « H-1 : Habitation 1 logement » comprend les habitations unifamiliales à l'exception des maisons mobiles.

H-2 : Habitation 2 logements

La classe d'usage « H-2 : Habitation 2 logements » comprend les habitations bifamiliales.

H-3 : Habitation 3 logements

La classe d'usage « H-3 : Habitation 3 logements » comprend les habitations multifamiliales de 3 logements.

H-4 : Habitation 4 logements et plus

La classe d'usage « H-4 : Habitation 4 logements et plus » comprend les habitations multifamiliales de 4 logements minimum et plus.

H-5 : Habitation en commun

La classe d'usage « H-5 : Habitation en commun » comprend les habitations collectives comptant des chambres individuelles ou des logements ou un mixte de chambres et de logements.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

H-5 Habitation en commun	
1)	maison de chambres et pension;
2)	résidence d'étudiants;
3)	résidence privée pour aînés;
4)	maison de retraite, de repos ou de convalescence;
5)	maison d'institution religieuse;
6)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Les usages et constructions suivants **ne font pas** partie de cette classe :

- un centre de réadaptation;
- une ressource intermédiaire ou une ressource d'hébergement supervisé pour réinsertion;
- un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

H-6 : Maison mobile

La classe d'usage « H-6 : Maison mobile » comprend les habitations unifamiliales de type « maison mobile ».

H-7 : Minimaison

La classe d'usage « H-7 : Minimaison » comprend les habitations unifamiliales de type « mini-maison ».

4.1.3 GROUPE COMMERCES ET SERVICES (C)

C-1 : Commerce de vente au détail :

La classe d'usage « C-1 : Commerce de vente au détail » autorise la vente au détail de biens ou de services directement aux consommateurs. Les usages permis dans cette classe doivent répondre à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) ces usages ne sont pas une source d'inconvénients au-delà des limites du bâtiment, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière;

b) ces usages peuvent générer des inconvénients au niveau de l'achalandage;

c) les opérations sont menées à l'intérieur de bâtiments complètement fermés;

d) l'étalage extérieur des produits vendus sur place est autorisé à une distance maximale de 1 m du bâtiment principal;

e) l'entreposage extérieur est interdit, sauf pour les usages de quincaillerie, piscine et spa et équipements pour l'extérieur.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-1 Commerce de vente au détail	
C-1 a) Magasin d'alimentation	
1)	dépanneur;
2)	bar laitier;
3)	pâtisserie, charcuterie, boucherie;
4)	traiteurs;
5)	épicerie fine;
6)	supermarché d'alimentation
7)	vente au détail de produit alimentaire;
8)	marché public;
9)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-1 b) Autres établissements de vente au détail	
1)	vente de vêtements et d'accessoires;
2)	vente de produits de décoration et autres accessoires;
3)	vente d'équipements sportifs et accessoires;
4)	bijouterie;
5)	fleuriste;
6)	librairie;
7)	pharmacie;
8)	animalerie;
9)	Vente de produits d'ameublement et accessoires
10)	Vente d'article pour l'automobile
11)	Vente de produits et d'équipements de bureau
12)	Vente de produits informatiques, électriques et d'éclairages
13)	Vente d'articles de loisirs et de jouets
14)	Vente au détail de matériaux de construction (quincaillerie)
15)	Articles personnels et ménagers
16)	Magasin à rayons
17)	Meubles et articles d'ameublement, de matériel de bureau et de magasin
18)	Piscine, spa et équipements pour l'extérieur

Version administrative

C-1 Commerce de vente au détail	
19)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Les usages et constructions suivants ne font pas partie de cette classe :

- les commerces de carburant;
- les établissements de vente et de location de véhicules automobiles et de véhicules lourds, de machineries et d'équipements;
- les établissements de réparation, d'entretien, de débosselage, de peinture et de réparation de carrosseries.

C-2 : Commerce de gros

La classe d'usage « C-2 : Commerce de gros » autorise les usages répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) L'usage se rapporte à la vente d'un bien ou d'un produit au détail ou en gros destiné autant à des distributeurs qu'à des consommateurs;

b) L'usage a un rayon de desserte supra municipal;

c) Le gabarit des bâtiments est important;

d) Les opérations peuvent requérir de vastes espaces pour l'entreposage intérieur ou extérieur, l'étalage extérieur, les manœuvres de véhicules, le stationnement de flottes de véhicules et de dépôts extérieurs de matériaux en vrac;

e) La fréquentation de l'usage ou les opérations peuvent générer des inconvénients reliés à des mouvements importants de circulation automobile, de camions ou de transbordement;

f) l'usage peut être une source d'inconvénients au-delà des limites du terrain, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière

g) Le transport de la marchandise vendue peut requérir l'usage de véhicules lourds.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-2 Commerce de gros	
1)	articles, accessoires d'aménagement paysager et de jardin : centre de jardin;
2)	vente, location, réparation et entretien d'équipements divers;
3)	vente en gros de produits alimentaires et boissons;
4)	fournitures et équipements en lien avec le secteur manufacturier;
5)	vente de maisons, de maisons mobiles et de chalets préfabriqués;
6)	vente de monuments funéraires et de pierres tombales
7)	imprimerie;
8)	buanderie industrielle;

Version administrative

C-2 Commerce de gros	
9)	services de nettoyage, de ramonage, d'extermination, d'aménagement paysager, de déneigement, de vidange de fosse septique et de cueillette des ordures (sans entreposage ou traitement des ordures sur place);
10)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

C-3 : Service professionnel et personnel :

La classe d'usage « C-3 : Service professionnel et personnel » autorise les services professionnels, d'affaires (incluant les associations), financiers, personnels, de santé, de communication, éducationnels en plus des services de construction et de réparation d'un produit de consommation. Les usages permis dans cette classe doivent répondre à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à la vente d'un service;

b) sous réserve des dispositions particulières relatives à l'étalage extérieur, toutes les activités sont effectuées à l'intérieur du bâtiment;

c) la vente au détail de produits reliés à l'usage est permise en accompagnement;

d) l'usage n'est pas une source d'inconvénients au-delà des limites du terrain, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière;

e) l'entreposage extérieur est interdit.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-3 Service professionnel et personnel	
C-3 a) Services professionnels reconnus par l'Office des professions du Québec et autres services professionnels	
1)	avocat;
2)	architecte;
3)	notaire;
4)	médecin;
5)	comptable;
6)	urbaniste;
7)	informaticien;
8)	designer graphique;
9)	graphiste;
10)	aménagiste;
11)	photographe;

Version administrative

C-3 Service professionnel et personnel	
12)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-3 b) Services personnels de soins non médicaux	
1)	salon de beauté;
2)	salons de coiffure;
3)	centre de spas (incluant les massages);
4)	cordonnerie;
5)	agence de voyages;
6)	studio de photographe;
7)	nettoyeur;
8)	cours privés;
9)	école (cours) de conduite;
10)	couturière;
11)	centre d'entraînement et gymnases
12)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-3 c) Services financiers et immobiliers	
1)	banques;
2)	caisses;
3)	agent d'assurance;
4)	agent immobilier
5)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-3 d) Service de garderie et centre de la petite enfance (CPE)	
1)	garderie privée;
2)	garderie en installation;
C-3 e) Service de soins médicaux	
1)	clinique de dentiste;
2)	clinique médicale;
3)	clinique de santé (physiothérapie, ergothérapeutes, chiropratique, etc.);
4)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-3 f) Autres services	
1)	associations syndicales et coopératives;
2)	édition et d'imprimerie;
3)	réparation d'accessoires électriques, radios, téléviseurs, appareils électroniques et d'instruments de précision;
4)	télécommunications, radiodiffusion, télédiffusion;
5)	salle d'exposition pour services funéraires;

C-3 Service professionnel et personnel	
6)	crématoriums;
7)	clinique vétérinaire;
8)	service de toilettage;
9)	pension pour animaux (à l'intérieur d'un bâtiment);
10)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

C-4 : <u>Commerce agricole :</u>

La classe d'usage « C-4 : Commerce agricole » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à la vente d'un bien ou d'un produit au détail ou en gros ou à un service destiné à une utilisation dans le cadre d'activité agricole;

b) les opérations peuvent requérir de vastes espaces pour l'entreposage intérieur ou extérieur, l'étalage extérieur, les manœuvres de véhicules, le stationnement de flottes de véhicules et de dépôts extérieurs de matériaux en vrac;

c) le gabarit des bâtiments peut être important;

d) la fréquentation de l'usage ou les opérations peuvent générer des inconvénients reliés à des mouvements importants de circulation automobile, de camions ou de transbordement;

e) le transport de la marchandise vendue peut requérir l'usage de véhicules lourds;

f) l'usage peut être une source d'inconvénients au-delà des limites du terrain, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-4 Commerce agricole	
1)	vente de produits et articles utilisés dans le cadre des activités agricoles (semences, engrais, pesticides, terre en sacs, etc.);
2)	ventes et services reliés à l'exploitation agricole, c'est-à-dire machinerie, équipement aratoire, équipement de ferme
3)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Version administrative

C-5 : **Commerce d'hébergement :**

La classe d'usage « C-5 : Commerce d'hébergement » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à un service d'hébergement de personnes qui s'y logent de façon temporaire, à la location de salles de réunion, aux centres de conférence, de congrès et de foires;

b) aucun étalage ni entreposage extérieur n'est autorisé;

c) l'usage peut comprendre un service de restauration et autres services connexes;

d) la fréquentation de l'usage peut générer des inconvénients reliés à des mouvements importants, de façon ponctuelle, de circulation automobile.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-5 Commerce d'hébergement	
C-5 a) Hébergement commercial	
1)	hôtel;
2)	motel;
3)	auberge;
4)	salle de réunion;
5)	centre de foires;
6)	centre de conférence et de congrès;
7)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-5 b) Hébergement résidentiel	
1)	gîte touristique

C-6 : **Commerce de restauration et débit d'alcool :**

La classe d'usage « C-6 : Commerce de restauration et débit d'alcool » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à un service de préparation des repas pour consommation sur place ou à l'extérieur de l'établissement et/ou de servir des boissons alcoolisées pour consommation sur place;

b) à l'exception des terrasses extérieures, des commandes à l'auto ou au piéton, les activités se déroulent à l'intérieur du bâtiment principal;

c) la fréquentation de l'usage peut générer des inconvénients reliés à des mouvements importants, de façon ponctuelle, de circulation automobile;

Version administrative

d) l'usage exercé peut être source de bruit au-delà des limites du terrain où il a lieu, notamment en raison de la musique ou la présentation de certains spectacles.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-6 Commerce de restauration et débit d'alcool	
C-6 a) Restauration	
1)	restaurant;
2)	resto-bar
3)	café;
4)	traiteur;
5)	cantine;
6)	micro-brasserie;
7)	bar laitier;
8)	pub
9)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-6 b) Débit d'alcool	
1)	bar;
2)	discothèque;
3)	boîtes de nuit
4)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

C-7 : <u>Commerce lié aux véhicules motorisés, transport et construction</u> :

La classe d'usage « C-7 : Commerce lié aux véhicules motorisés, transport et construction » autorise les types d'établissements commerciaux liés à la vente, à la location et à la réparation de divers types de véhicules motorisés et d'équipements de toutes sortes (outillage, remorque, pièces d'auto) ainsi que les entreprises de construction. Les usages permis doivent répondre à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) toutes les opérations de réparation et d'entretien sont exécutées à l'intérieur d'un bâtiment fermé;

b) l'usage peut nécessiter de vastes espaces pour l'entreposage intérieur ou extérieur, l'étalage extérieur, les manœuvres de véhicules, le stationnement de flottes de véhicules;

c) l'usage peut comprendre l'entreposage ou l'exposition extérieure de matériel, pièces et équipements;

d) l'usage peut comprendre le remisage ou le stationnement en permanence de matériel roulant, de véhicules motorisés ou non, et de machineries légères (ou de promenade);

Version administrative

e) la fréquentation de l'usage peut générer des inconvénients reliés à des mouvements importants, de façon ponctuelle, de circulation automobile.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-7 Commerce lié aux véhicules motorisés transport et construction	
C-7 a) Service, réparation et transport	
1)	réparation et entretien de véhicule de promenade
2)	service de réparation de carrosserie, débosselage, peinture de véhicule de promenade
3)	vente au détail de pièces et accessoires divers pour véhicules automobiles, sans entreposage extérieur et avec ou sans installation de pneus (ex. batterie, pare-brise, antirouille, appareil radio et autres pièces et accessoires neufs ou reconditionnés)
4)	ateliers de réparation, d'entretien, de débosselage, de peinture et de réparation de carrosseries de véhicule de promenade
5)	vente, location, et réparation d'outils, de machinerie, d'embarcations, de véhicules récréatifs, d'autobus et de camions
6)	services de taxi, d'ambulance
7)	transports urbains et interurbains
8)	terminus d'autobus (urbain et interurbain);
9)	transport scolaire;
10)	réparation et entretien de machineries légères de toutes sortes (tondeuse, mini-tracteur, etc.)
11)	réparation et entretien d'équipements légers de toutes sortes (outillages, remorques, etc.)
12)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
13)	service de remorquage.
C-7 b) Vente et location de véhicules	
1)	vente, location de véhicule de promenade
2)	vente, location de machineries légères de toutes sortes (tondeuse, mini-tracteur, etc.)
3)	vente, location, d'équipements légers de toutes sortes (outillages, remorques, etc.)
4)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
C-7 c) Services de construction	
1)	services de construction et de rénovation, entrepreneur général ou spécialisé
2)	service de travaux de génie civil
3)	entreprise d'excavation et de démolition
4)	entreprise de déneigement

Version administrative

C-7 Commerce lié aux véhicules motorisés transport et construction	
5)	entreprise d'entretien paysager
6)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Les usages et constructions suivants ne font pas partie de cette classe :

- la vente, la réparation et l'entretien de véhicules lourds, de véhicules de ferme et de gros équipements.

C-8 : Commerce lourd :

La classe d'usage « C-8 : Commerce lourd » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à la vente d'un bien ou d'un produit au détail ou en gros, à un service relié au transport, à la mécanique et à l'entreposage;

b) les opérations peuvent requérir de vastes espaces pour l'entreposage intérieur ou extérieur, l'étalage extérieur, les manœuvres de véhicules et le stationnement de flottes de véhicules;

c) la fréquentation de l'usage ou les opérations peuvent générer des inconvénients reliés à des mouvements importants de circulation automobile, de camions ou de transbordement;

d) l'usage ne peut pas être une source d'inconvénients au-delà des limites du terrain, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-8 Commerce lourd	
1)	vente, location, et réparation d'outils, de machinerie, d'embarcations, de véhicules récréatifs, d'autobus et de camions lourds;
2)	entrepôt et mini-entrepôt
3)	centre de distribution
4)	entreprise de transport et de camionnage
5)	service de déménagement
6)	entreprise de manutention et de transport de marchandises
7)	centre de conditionnement agricole
8)	réparation et entretien d'équipements lourds
9)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Version administrative

C-9 : **Commerce de carburant** :

La classe d'usage « C-9 : Commerce de carburant » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à la vente au détail de carburants et de lubrifiants ainsi qu'au lavage de véhicules autres que les véhicules lourds. Ces établissements peuvent comprendre un lave-auto automatique ou manuel, un dépanneur, un restaurant et un terminus;

b) toutes les opérations s'effectuent à l'intérieur d'un bâtiment fermé à l'exception de la distribution de carburants;

c) la fréquentation de l'usage peut générer des inconvénients reliés à des mouvements importants, de façon ponctuelle, de circulation automobile.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-9 Commerce de carburant	
1)	station-service ou poste d'essence;
2)	lave-auto;
3)	dépanneur;
4)	restaurant intégré dans le dépanneur;
5)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Les usages et constructions suivants ne font pas partie de cette classe :

- les établissements de vente et de location de véhicules automobiles, de machineries et d'équipements;
- les établissements de réparation, d'entretien, de débosselage, de peinture et de réparation de carrosseries.

C-10 : **Commerce de nature érotique** :

La classe d'usage « C-10 : Commerce de nature érotique » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) Tout établissement commercial ouvert au public, qui pour offrir une prestation, un service ou un objet, utilise principalement l'érotisme ou dont la caractéristique principale est de vendre des objets de nature érotique.

Version administrative

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

C-10 Commerce de nature érotique	
1)	bar avec danseuses nues ou danseurs nus;
2)	bar avec danseuses nues et danseurs;
3)	vente d'objets de nature érotique;
4)	spectacle à caractère érotique.
5)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

4.1.4 GROUPE COMMUNAUTAIRE (P)

P-1 :Public et institutionnel de voisinage :

La classe d'usage « P-1 : Public et institutionnel de voisinage » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à des services de première ligne à la communauté;

b) la fréquentation de l'usage ou les opérations génèrent peu d'inconvénients dans le voisinage;

c) l'usage peut être de responsabilité publique ou privée.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

P-1 Public et institutionnel de voisinage	
1)	ressource d'hébergement temporaire pour fins d'aide et maison de convalescence;
2)	centre d'animation communautaire;
3)	camp de jour, de groupe et de vacances;
4)	maison des jeunes;
5)	éducation primaire : prématernelle, maternelle, école élémentaire;
6)	institutions religieuses : couvent, monastère, presbytère et autres lieux de culte;
7)	cimetière, mausolée;
8)	bibliothèque;
9)	Stade, terrain de sport et de jeu, aréna
10)	administration gouvernementale au niveau municipal;
11)	garage municipal
12)	services de garde à l'enfance;
13)	terrain de stationnement pour véhicules;
14)	sécurité publique : poste de police, caserne d'incendie, centrale 911;
15)	centre d'entraide (banque alimentaire, ressourcerie ou autre);
16)	Marché public
17)	parcs et espaces verts.

Version administrative

P-1 Public et institutionnel de voisinage	
18)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

P-2 : <u>Public et institutionnel régional</u> :

La classe d'usage « P-2 : Public et institutionnel régional » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage se rapporte à des services à la communauté résidant au-delà des limites de la ville;

b) la fréquentation de l'usage peut générer des inconvénients reliés à des mouvements importants, de façon ponctuelle, de circulation automobile;

c) l'usage peut être de responsabilité publique ou privée.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

P-2 Public et institutionnel régional	
1)	centre hospitalier;
2)	éducation au niveau secondaire, collégial ou universitaire;
3)	service social ou de soins, dont un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), un centre de santé et de services sociaux (CSSS), un centre de réadaptation;
4)	administration gouvernementale au niveau municipal, provincial et national;
5)	centre local de services communautaires (CLSC);
6)	centre d'animation communautaire;
7)	palais de justice;
8)	musée et autres activités culturelles et de loisirs similaires;
9)	bureau d'accueil touristique;
10)	centre pour personnes itinérantes;
11)	ressource d'hébergement supervisé pour réinsertion
12)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

P-3 : <u>Service public</u> :

La classe d'usage « P-3 : Service public » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage est relié aux utilités publiques présentant des contraintes pour leur environnement;

b) la fréquentation de l'usage peut générer des inconvénients reliés à des mouvements importants, de façon ponctuelle, de circulation automobile;

c) l'usage est une source d'inconvénients au-delà des limites du terrain, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière;

d) l'usage peut comprendre les dépôts extérieurs de matériaux en vrac (matériel de remblai, agrégats, etc.);

e) l'usage peut être de responsabilité publique ou privée.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

P-3 Service public	
1)	lieu d'élimination de neige usée;
2)	usine de filtration;
3)	station de captage d'eau potable;
4)	usine d'épuration des eaux usées, incluant les étangs d'épuration;
5)	poste de transformation d'électricité;
6)	compagnie de chemin de fer;
7)	réseaux d'aqueduc servant à assurer un approvisionnement adéquat aux citoyens et les réseaux d'égouts domestiques;
8)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

P-4 : <u>Équipement et réseau d'utilité publique</u> :

La classe d'usage « P-4 : Équipement et réseau d'utilité publique » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage est relié aux utilités publiques;

b) l'usage n'est pas une source d'inconvénients au-delà des limites du terrain, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière;

c) l'usage peut être de responsabilité publique ou privée.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

Version administrative

P-4 Équipement et réseau d'utilité publique	
1)	bâtiments, équipements et infrastructures publics de télécommunication comprenant les réseaux de téléphonie avec ou sans fils, la câblodistribution, les antennes de diffusion et de réception des ondes, ainsi que le réseau de fibres optiques;
2)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

P-5 : Conservation :

La classe d'usage « P-5 : Conservation » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage est principalement exercé à l'extérieur et vise la conservation et la protection du milieu naturel;

b) les aménagements, infrastructures ou équipements sont légers et destinés à être utilisés par le public en général;

c) l'implantation ou la gestion de l'usage relève habituellement de la ville ou d'un organisme gouvernemental.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

P-5 Conservation	
1)	conservation et protection du milieu naturel;
2)	lieu de conservation, réserve naturelle ou d'intérêt écologique;
3)	interprétation faunique, floristique, poste d'observation, halte;
4)	sentiers récréatifs;
5)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

4.1.5 GROUPE RÉCRÉATIF (R)

R-1 : Récréation extérieure :

La classe d'usage « R-1 : Récréation intensive » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage est principalement exercé à l'extérieur;

b) les aménagements, infrastructures ou équipements nécessitent généralement des bâtiments de petits à moyens gabarits;

c) l'usage ou le terrain est utilisé de façon permanente ou saisonnière pour les loisirs, l'interprétation de la nature ou d'un lieu culturel ou touristique de plein air;

d) l'usage peut être de responsabilité publique ou privée.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

R-1 Récréation extérieur	
R-1 a) Activité récréative intensive	
1)	terrain de golf et mini-put (avec ou sans restaurant);
2)	centre équestre;
3)	parcs d'attractions;
4)	centre d'hébertisme;
5)	terrain de camping;
6)	camp de jour, de groupe et de vacances;
7)	jardins zoologiques;
8)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
R-1 b) Activité récréative extensive	
1)	activités de plein air non contraignantes;
2)	site faunique récréotouristique;
3)	club de tir;
4)	amphithéâtre extérieur;
5)	ciné-parcs;
9)	pourvoirie de chasse et pêche;
10)	parcs et espaces verts;
11)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.
R-1 c) Activité extensive reliée à un plan d'eau	
6)	plage;
7)	club nautique;
8)	centre de baignade;
9)	marinas;
10)	service de location d'embarcations (canots, kayaks, etc.);
11)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

R-2 : <u>Récréation intérieure</u> :

La classe d'usage « R-2 : Récréation intérieure » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage vise le divertissement et les loisirs intérieurs;

b) l'usage est principalement exercé à l'intérieur d'un bâtiment;

Version administrative

c) les aménagements, infrastructures ou équipements nécessitent généralement des bâtiments de moyens à grands gabarits;

d) l'usage n'est pas une source d'inconvénients au-delà des limites du bâtiment, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs ou la poussière;

e) l'usage peut être de responsabilité publique ou privée.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

R-2 Récréation intérieure	
1)	cinéma;
2)	théâtre;
3)	amphithéâtre;
4)	aréna;
5)	centre sportif et piscine intérieure;
6)	salle de curling;
7)	salle de quilles, de billard, d'arcade de jeux;
8)	centre d'entraînement et gymnases;
9)	salle de spectacles et services de spectacles;
10)	salle de loterie, tirage et bingo;
11)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

4.1.6 GROUPE INDUSTRIEL (I)

I-1 : <u>Industrie légère</u> :

La classe d'usage « I-1 : Industrie légère » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage comprend les établissements dont l'activité se situe au niveau de l'administration, de la recherche et de la mise au point de nouveaux produits ou de nouvelles techniques industrielles;

b) l'usage comprend aussi des industries de fabrication, de transformation, d'assemblage, de distribution de produits finis et semi-finis produisant peu de contraintes sur l'environnement naturel et sur la qualité de vie des personnes;

c) les activités se déroulent à l'intérieur du bâtiment, à l'exception du chargement et du déchargement et des activités de remisage et d'entreposage;

d) l'usage peut comprendre des réservoirs de produits pétroliers;

e) l'usage peut comprendre une salle de monte et la vente de produits fabriqués sur place;

f) l'usage n'est pas une source d'inconvénients au-delà des limites du terrain, soit par le bruit, la vibration, la lumière, les odeurs, la fumée, la chaleur, les gaz ou la poussière.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

I-1 Industrie légère	
1)	industrie de fabrication de produits;
2)	industrie manufacturière de biens courants;
3)	industrie du cuir, textile et habillement;
4)	industries de transformation et de préparation de viande, fruits, légumes et produits laitiers;
5)	atelier de produits minéraux non métallique (poterie, céramique, etc.);
6)	entreprise de messagerie;
7)	laboratoire de recherche et d'analyse (avec ou sans nuisance);
8)	centre de recherche;
9)	centre d'hébergement de données numériques (nuage);
10)	studio de cinéma;
11)	industrie pharmaceutique;
12)	industrie de conception de logiciel;
13)	industrie informatique;
14)	ébénisterie;
15)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Les usages et constructions suivants ne font pas partie de cette classe :

- La culture, la production, la transformation et l'entreposage du cannabis.

I-2 : **Industrie lourde** :

La classe d'usage « I-2 : Industrie lourde » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage comprend les établissements dont l'activité vise la transformation de matières premières en produit fini ou semi-fini et produisant des contraintes sur l'environnement naturel et sur la qualité de vie des personnes et nécessitant un isolement;

b) les activités se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment, incluant le remisage et l'entreposage extérieur;

c) l'usage peut comprendre les dépôts extérieurs de matériaux en vrac (sable, gravier, copeaux, etc.) de matières premières;

d) l'usage est susceptible d'être source de nuisances diverses telles une circulation importante de véhicules lourds, l'émanation de fumée, poussières, gaz ou d'odeur perceptible à l'extérieur des limites du terrain, de jour comme de nuit;

e) l'usage est susceptible d'utiliser une quantité suffisante de matières dangereuses, très combustibles, inflammables ou explosives, peut constituer un danger particulier.

Version administrative

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

I-2 Industrie lourde	
1)	industries de l'abattage et du conditionnement de la viande, de la volaille et de poissonnerie;
2)	industries de la transformation et de préparation des fruits et légumes;
3)	scierie et atelier de rabotage;
4)	industries du bois (panneaux particules, pâtes et papier, etc.);
5)	industries du béton et du ciment;
6)	industries de produits en métal (fabrique de pièces d'équipements, de structures, etc.);
7)	industries du caoutchouc;
8)	industrie chimique;
9)	usine, manufacture ou atelier de fabrication, d'assemblage ou de montage de bâtiments ou d'éléments de construction;
10)	station de compostage;
11)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

I-3 : <u>Industrie matières résiduelles</u>:

La classe d'usage « I-3 : Industrie matières résiduelles » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage comprend les établissements dont l'activité vise la gestion des matières résiduelles recyclables, valorisables ou des déchets;

b) les activités reliées à la récupération se déroulent exclusivement à l'intérieur d'un bâtiment fermé, sans possibilité d'entreposage extérieur;

c) l'usage, autre que la récupération, peut comprendre les dépôts extérieurs de matériaux en vrac (sable, gravier, copeaux, etc.) de matières premières;

d) l'usage est relié à la gestion des déchets servant à l'enfouissement de déchets domestiques, de matériaux secs, de déchets spéciaux, industriels et dangereux sous forme liquide ou solide et constitué de substances chimiques, métallurgiques ou radioactives;

e) l'usage est susceptible d'être source de nuisances diverses telles une circulation importante de véhicules lourds, l'émanation de fumée, poussières, gaz ou d'odeur perceptible à l'extérieur des limites du terrain, de jour comme de nuit;

f) l'usage relié à la gestion des déchets représente un risque pouvant porter atteinte à la santé et à la sécurité publique.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

Version administrative

I-3 Industrie matières résiduelles	
1)	centre de tri ou de valorisation de la matière (papiers, verres, etc.);
2)	cour de récupération de pièces et d'équipements automobiles (cours à rebuts / ferraille);
3)	Site de déchets, incluant l'entreposage de pneus, l'entreposage de boues de fosses septiques et de puisard
4)	station de compostage;
5)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

I-4 : <u>Industrie extractive</u> :

La classe d'usage « I-4 : Industrie extractive » autorise les usages permis répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage comprend toutes les industries relatives aux activités d'extraction de matières minérales (gravier, sable et pierre), à l'exception des substances minérales régies par la loi sur les Mines, à l'air libre ou sous terre et/ou de prospection en vue d'une telle extraction, et/ou de préparation des matières extraites pour la vente incluant une première transformation des matières extraites;

b) l'usage peut comprendre des bâtiments, des constructions telles que des chevalements et des infrastructures nécessaires à l'exploitation de la matière première et de la première transformation sur place s'il a lieu, en plus des bureaux administratifs;

c) l'usage comprend des activités d'entreposage extérieur ainsi que des opérations de chargement/déchargement;

d) l'usage est permis à l'intérieur de la zone agricole permanente lorsque celui-ci a obtenu une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

e) l'usage est susceptible d'être une source de nuisances diverses telles une circulation importante de véhicules lourds, l'émanation de fumée, poussières, gaz ou d'odeur perceptible à l'extérieur des limites du terrain, de jour comme de nuit.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

I-4 Industrie extractive	
1)	carrière, broyage et concassage;
2)	sablières et gravières;
3)	extraction de sols arables;

I-4 Industrie extractive	
4)	industrie de béton bitumineux.

4.1.7 GROUPE AGRICOLE (A)

A-1 : Élevage :

La classe d'usage « A-1 : Élevage » autorise tout type d'élevage d'animaux. Les usages permis dans cette classe doivent répondre à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage peut comprendre l'hébergement ou l'élevage d'animaux, d'insectes et de poissons, à des fins commerciales ou industrielles à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment ou d'une installation quelconque;

b) l'usage peut également comprendre l'hébergement ou l'élevage d'animaux reconnu comme ayant de charge d'odeur de 1 et plus, à des fins commerciales ou industrielles à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment ou d'une installation quelconque;

c) l'usage exclut la classe d'usage « A-3 Chenil et pension »;

d) l'activité ou les opérations peuvent s'exercer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un bâtiment;

e) l'usage peut comprendre la culture du sol;

f) l'usage peut nécessiter l'utilisation, le stationnement et le remisage de véhicules spécialisés ou de machineries légères et lourdes rattachées directement à l'usage;

g) l'usage peut comprendre l'entreposage extérieur (en dépôt ou en vrac) de nourriture pour animaux, engrais, plantes, céréales, etc.;

h) l'usage peut comprendre des bâtiments ou des installations de traitement et de transformation des produits de culture et d'élevage;

i) l'usage peut comprendre des installations (constructions) en hauteur pour l'entreposage de nourriture, d'engrais ou de produits de récoltes (silos, élévateurs, etc.);

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

A-1 Élevage	
1)	établissements de production laitière
2)	établissements d'élevage de bœufs, moutons, chevaux, chèvres et tout autre type d'élevage d'animaux;
3)	apiculture;
4)	pisciculture;
5)	écuries et centre d'équitation;
6)	élevage à forte charge d'odeur (porcherie; veaux de lait, renards et visons)

Version administrative

A-1 Élevage	
7)	transformation de produit de l'exploitation agricole même (ex. : laiterie, conserverie, fromagerie, etc.);
8)	vente des produits provenant de l'exploitation agricole (ex. : œufs, etc.);
9)	les usages ou activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

A-2 : <u>Culture du sol</u> :

La classe d'usage « A-2 : Culture du sol » se limite à la culture et à l'exploitation des sols pour des fins agricoles. Les usages permis dans cette classe doivent répondre à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage comprend l'exploitation des sols pour la production de fourrage, de céréales, fleures et tout autre type de végétaux, ainsi que l'acériculture;

b) l'usage comprend les travaux de mise en valeur des sols tels que le labourage, l'épandage d'engrais, herbicides et fongicides et la scarification des sols;

c) l'usage exclut toute forme d'élevage d'animaux, à l'exception de l'apiculture;

d) l'usage ne comporte aucune nuisance par la fumée ou autre émanation;

e) l'usage peut comprendre des installations (constructions) en hauteur pour l'entreposage de nourriture, d'engrais ou de produits de récoltes (silos, élévateurs, etc.) ou encore des constructions qui peuvent être nécessaires pour les travaux en forêt.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

A-2 Culture du sol	
1)	culture de fourrage et de céréales;
2)	culture maraîchère et potagère (peut inclure les serres);
3)	arboriculture;
4)	pépinière;
5)	culture d'arbre de Noël;
6)	acériculture;
7)	apiculture;
8)	floriculture;
9)	l'horticulture en serre à des fins commerciales;
10)	Culture du cannabis
11)	transformation de produit de l'exploitation agricole même (ex. : vignoble, conserverie, etc.);
12)	vente des produits de l'exploitation agricole même (ex. : fruits, légumes, etc.);
13)	les usages et activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

Version administrative

A-3 : Exploitation forestière :

La classe d'usage « A-3 : Exploitation forestière » autorise les usages répondant à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage comprend l'exploitation de la ressource forestière, l'aménagement sylvicole et l'acériculture;

b) l'usage exclut toute forme d'élevage d'animaux, à l'exception de l'apiculture;

c) l'usage ne comporte aucune nuisance par la fumée ou autre émanation;

d) l'usage comprend le reboisement et les travaux de mise en valeur de la forêt;

e) l'usage peut comprendre des installations, bâtiments et constructions qui sont nécessaires pour l'exploitation de la matière ligneuse, y compris la coupe et l'entreposage du bois.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

A-3 Exploitation forestière	
1)	arboriculture;
2)	sylviculture;
3)	pépinière forestière;
4)	culture d'arbre de Noël;
5)	activité liée à une première transformation de la matière ligneuse;
6)	acériculture;
7)	les usages et activités similaires dont les caractéristiques sont compatibles avec celles énoncées.

A-4 : Chenil et pension :

La classe d'usage « A-4 : Chenil et pension » autorise l'hébergement, l'élevage, l'entraînement ou la garde de 4 animaux domestiques de compagnie (chiens, chats, etc.) ou plus, à des fins commerciales ou personnelles. Les usages permis dans cette classe doivent répondre à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

a) l'usage doit s'exercer à l'intérieur d'un bâtiment fermé d'une superficie minimale de 5 m² et il peut avoir un enclos;

b) l'enclos peut être incorporé ou non au bâtiment et il doit avoir un mur ou une clôture d'une hauteur minimale de 2 m. ce mur ou cette clôture doit limiter le bruit à 40 dB(A) entre 23h et 7h et à 45 40 dB(A) entre 7h et 23h, calculé à la limite du terrain et soustraire de la vue des chiens, les habitations autres que celle du propriétaire. Ce mur ou clôture n'est plus nécessaire lorsque les habitations autres que celle du propriétaire, sont à 500 m et plus du bâtiment principal ou de l'enclos

c) l'usage exclut toute forme de culture (sylviculture, horticulture, cultures céréalières, etc.);

d) l'usage exclut l'élevage d'animaux à forte charge d'odeur;

e) l'usage exclut l'hébergement, l'élevage, le dressage et la garde de chevaux, ainsi que les centres équestres;

f) l'usage a obtenu l'autorisation de la CPTAQ ou un avis de conformité valide émis par la CPTAQ permettant cet usage en zone agricole;

g) l'usage et ces installations sont conformes à la Loi sur la protection sanitaire des animaux (chap. P-42) et au Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens (Chap. P-42, R.10.1);

h) l'usage ne comporte aucune nuisance pour la fumée, le bruit ou autre émanation.

Peuvent être de cette classe, les usages et constructions suivants :

A-4 Chenil et pension pour animaux	
1)	l'hébergement et élevage d'animaux, sous réserve des limites quant au nombre d'animaux prescrit à l'article 4.2.10 (Fermette) du présent règlement et complémentaire à une habitation unifamiliale isolée
2)	centre d'élevage, de dressage ou de garde d'animaux domestiques de compagnie
3)	centre d'élevage, de dressage ou de garde d'animaux domestiques à des fins de compétition, de concours ou de chasse
4)	fourrière municipale ou privée

Version administrative

Zones I01-101

Numéro de colonne			1	2	3	4	5	6	7	8
USAGES PERMIS										
Habitation (H)	H-1	Habitation unifamiliale								
	H-2	Habitation bifamiliale								
	H-3	Habitation trifamiliale								
	H-4	Habitation multifamiliale								
	H-5	Habitation collective								
	H-6	Maison mobile								
	H-7	Minimaison								
Commerces et services (C)	C-1	Commerce de vente au détail								
	C-1	a) Magasin d'alimentation								
	C-1	b) Autres établissements de vente au détail								
	C-2	Commerce de gros								
	C-3	Service professionnel et personnel								
	C-3	a) Service professionnel								
	C-3	b) Service personnel de soins non médicaux								
	C-3	c) Service financier et immobilier								
	C-3	d) Garderie et CPE								
	C-3	e) Service de soins médicaux								
	C-3	f) Autre service								
	C-4	Commerce agricole	X							
	C-5	Commerce d'hébergement								
	C-5	a) Hébergement commercial								
	C-5	b) Hébergement résidentiel								
	C-6	Commerce de restauration et débit d'alcool								
	C-6	a) Restauration								
	C-6	b) Débit d'alcool								
	C-7	Commerce lié aux véhicules motorisés, transport et construction								
	C-7	a) Service, réparation et transport	X							
	C-7	b) Vente et location de véhicules								
	C-7	c) Services de construction								
	C-8	Commerce lourd	X							
	C-9	Commerce de carburant	X							
	C-10	Commerce de nature erotique	X							
Communautaire (P)	P-1	Service communautaire et public								
	P-2	Service communautaire et public régional								
	P-3	Service public		X[2]						
	P-4	Équipement et réseau d'utilité public		X						
	P-5	Conservation								

Zones I01-101

Numéro de colonne			1	2	3	4	5	6	7	8
USAGES PERMIS										
Récréatif (R)	R-1	Récréation extérieure								
	R-1	a) Activité récréative intensive								
	R-1	b) Activité récréative extensive								
	R-1	c) Activité nautique								
	R-2	Récréation intérieure								
Industriel (I)	I-1	Industrie légère								
	I-2	Industrie lourde	X							
	I-3	Industrie matières résiduelles	X							
	I-4	Industrie extractive								
Agricole (A)	A-1	Élevage								
	A-2	Culture du sol								
	A-3	Exploitation forestière								
	A-4	Chenil et pension								
Usages spécifiquement autorisés	Aide à la navigation				X(5)					
	Cutlure de cannabis		X(162)							
	Cour à rebut automobile / ferraille		X							
Usages spécifiquement prohibés										

Zones I01-101

Numéro de colonne		1	2	3	4	5	6	7	8
NORMES D'IMPLANTATION									
Normes applicables à un bâtiment principal	**Structure**								
	Isolée	X	X						
	Jumelée								
	Contiguë								
	Hauteur et largeur du bâtiment								
	Nombre d'étages min / max	1/8							
	Hauteur min / max (m)								
	Largeur minimale de la façade avant								
	Implantation								
	Marge de recul avant min / max (m)	20(158,159,180)/-							
	Marge de recul arrière (m)	5(158,159,180)							
	Marge de recul latérale (m)	5(158,159,180)							
	Sommes des marges de recul latérale (m)	10(158,159,180)							
	Nombre de logements et occupation au sol								
	Nombre de logements par bâtiment min / max								
	Superficie minimale d'implantation (m²)	200							
	Rapport bâti / terrain min / max								
	Normes spécifiques								
	PAE								
	PIIA								
	PPCMOI								
	Usages conditionnels								
	Zonage incitatif								
NORMES RELATIVES AU LOTISSEMENT									
	Superficie min (m²)								
	Profondeur min (m)								
	Largeur min (m)								

Notes de renvois

(2) Seul l'usage « Réseau d'aqueduc, réseau d'égout » est autorisé. L'installation ou le prolongement d'un réseau d'égout domestique ou d'un réseau d'aqueduc est permis seulement pour des fins de salubrité publique et/ou pour l'approvisionnement adéquat en eau potable.

(5) Les aides à la navigation fixées au sol et servant de guide aux déplacements maritimes sur le fleuve Saint-Laurent sont spécifiquement autorisés.

(155) Seul les pisciculture et ses activités de transformation associées, sans activité extérieure à l'exception de l'entreposage sont autorisées uniquement à l'intérieur d'un bâtiment permanent.

(159) Aucune construction n'est autorisée dans un rayon de 150 mètres du site de la centrale nucléaire de Gentilly à l'exception des usages, bâtiments et constructions principaux et accessoires nécessaires au bon fonctionnement de la centrale.

(162) Seule la culture en serre sans utilisation du sol est autorisée.

Amendements

No de reglement	Date entrée en vigueur

Notes de renvois	Amendements	
(153) Malgré toute disposition contraire ailleurs dans le présent règlement, tout espace adjacent à un terrain occupé ou destiné à l'être par une voie ferrée, une infrastructure, une ligne de transport d'énergie ou par tout autre équipement similaire autre qu'une rue ou un chemin public, pourra entrer dans le calcul de la marge avant disponible, mais en aucun cas la marge de recul latérale sur la propriété ne doit être inférieure à 3 m. (180) Les marges avant, latérales et arrière peuvent être nulles pour l'implantation des usages, bâtiments et constructions accessoires.	No de règlement	Date entrée en vigueur

Lot 3 294 083

50, boulevard Alphonse-Deshaies à Bécancour

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ville de Bécancour RBC 8006 8265 78

Matricule : 9140-12-0560 No.: 15239

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : Const. J Paré & Cie Ltée
Adresse : 2500 Rue Léon-Trépanier
Ville : T-R
Code postal : G9H 3E1 Tél.: 377-0720

☐ Propriétaire de l'immeuble ☒ Entrepreneur
☐ Locataire ☐ Autres

PROPRIÉTAIRE (si différent du requérant)
Nom : SPIB
Adresse : 1000 Boul Arthur-Sicard
Ville : Bécancour
Code postal : _____ Tél.: 294-6656

LOCALISATION ET AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES

Secteur : Gentilly
Adresse des travaux: Boul Alphonse-Deshaies
Zone n° : 701-103
Zonage agricole : ☒ BLANC ☐ VERT
☐ Avis de conformité n° : _____ Date : _____
☐ Autorisation n° : _____ Date : _____
Aire de protection patrimoniale ☐ Permis n° : _____
Certificat d'autorisation du Gouvernement du Québec
☐ Organisme : _____ Date : _____

TERRAIN ET VOIE DE CIRCULATION

Cadastre : P.A. Enclave de Gentilly
N^os de lot : Ptie 2
Superficie : 15 arpt Largeur : _____ Profondeur : _____
LOT RIVERAIN : ☒
Zone inondable : ☒ NON ☐ OUI ⇨ ☐ 0-20 ans ☐ 20-100 ans
SERVICES : ☐ Aqueduc ☐ Égout sanitaire ☐ Égout pluvial ☐ Combiné ☐ Fossé
VOIE : ☒ Privée ☐ Publique ☐ Droit de passage

USAGE ACTUEL DE L'IMMEUBLE

☐ Résidentiel ☐ Institutionnel ☐ Vacant
☐ Commercial ☐ Agricole ☐ Non construit
☒ Industriel ☐ Mixte : _____
☐ Autres : _____

USAGE PRÉVU DE L'IMMEUBLE

☒ Même Code d'usage principal : 4913
☐ Démolition Code d'usage accessoire : _____
☐ Autres _____

USAGE

Description de l'usage : _____
Nom du lieu d'affaires : _____
Début : _____ Superficie occupée : _____
Loyer : _____ N.B. Locataire, fournir copie du bail.

☒ PERMIS

☒ Construction ☐ Reconstruction ☐ Transformation
☐ Addition de bâtiment accessoire et annexe ☐ Agrandissement

☐ CERTIFICAT D'AUTORISATION

☐ Réparation ☐ Démolition ☐ Déplacement
☐ Piscine ☐ Affichage ☐ Usage
☐ Installation septique ☐ Remblai/déblai
☐ Autres : _____

DOCUMENTS EXIGÉS

☐ Plan de construction ☒ Croquis d'implantation
☐ Certificat de localisation ☐ Autres : _____

LES TRAVAUX (annexer croquis s'il y a lieu)

Description : - Conduite pour la réception et le transfert de lixiv
- Implantation de réservoir pour le support de canalisation
Voir permis 15101 au 375 Boul A. Deshaies, permis 232 au 5250 Boul Bécancour
Réf. réglementaire : 332 333 334 règ 01-147
Coût : 710000$ Durée prob. : 6 mois Début : 09-02

BÂTIMENT PRINCIPAL ☒ ACTUEL ☐ FUTUR

Utilisation : Industrielle
Marge avant : _____ Marge arrière : _____
Marges latérales : G : _____ D : _____
Nombre d'étages : N/A Nombre de logements : N/A
Note : _____

BÂTIMENT ☐ ACCESSOIRE ☐ ANNEXE ☐ PISCINE

Utilisation : _____
Distance du bâtiment principal : _____
Distance d'un autre bâtiment accessoire : _____
Marge avant : _____ Marge arrière : _____
Marges latérales : G : _____ D : _____
Piscine : ☐ extérieure hors-sol ☐ extérieure creusée ☐ intérieure
Dimension : _____ Localisation du filtre : _____
Clôture : ☐ OUI ☐ NON Porte à verrou automatique : ☐ OUI ☐ NON
Échelle sécuritaire : ☐ OUI ☐ NON

AFFICHAGE (fournir croquis et texte)

Hauteur : _____ Longueur : _____ Superficie : _____
Endroit : _____

INSTALLATION SEPTIQUE

Nombre de chambres dans le bâtiment principal : _____
Capacité de la fosse : _____
Type d'élément épurateur : _____
Note : _____

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je Serge Girard, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme et lois pouvant s'y rapporter.
De plus, le cas échéant, je certifie être autorisé(e) par le propriétaire à signer le présent document.

Signé à : Bécancour ce _____ jour de Septembre 2002 Requérant : [redacted]

PARTIE RESERVÉE AU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Date de la réception de la demande : 3-9-02 par : [illegible] Coût : 710,00$
Approuvé le : 5-9-02 Refusé le : _____ Motif du refus : _____
Date d'expiration : 5-9-04 Fonctionnaire désigné : [illegible]

F-151 Travaux terminés le : 1-04-03 Vérifié par : _____

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

23 Juin 2008

Rapport d'inspection

Type: USAGE
Nature: Industrie lourde — No demande: 2007-90714
Date émission: 10/12/2007 — En vigueur jusqu'au: — **No permis: 2007-00677**

Propriétaire
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-12-0561-0-000-0000
Adresse 50 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur d'inspection Bécancour

Cadastre : BLOC 2 GENTILLY
Cadastre rénové :

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 01/08/2003
Date prévue fin des travaux __/__/____
Valeur travaux $

Entrepreneur
[redacted]POUR GUAY INC.
1160 RUE BOUVIER
QUÉBEC
G2K 1L9 Téléphone [redacted]

Date fin travaux 23/04/2008

Description des travaux:

USAGE 4413 : Installation portuaire en général, soit un bureau d'affaires relié à ce domaine permis dans la zone I01-103 dans l'affectation I2 art. 5.3.2 du règlement de zonage numéro 334

Inspection finale

Date prévue	Date effectuée	Inspecteur
05/02/2008	23/04/2008	Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:
Personne sur les lieux mais le local est situé comme le croquis du bail. Selon un débardeur, bureau et table.

Inscription à la liste d'entreprises

Date prévue	Date effectuée	Inspecteur
__/__/____	14/01/2008	Nicole Baron, secrétaire

Note:

Transmis à l'évaluateur
Date : 23 juin 2008

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1
Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le:	10/12/2007	Demande complétée le:	10/12/2007	No demande:	2007-90714
Saisie par:	Ghyslain Baril				
Type de permis:	**USAGE**			**No certificat:**	**2007-00677**
Nature:	Industrie lourde				

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Tél.:

Requérant

[redacted]POUR GUAY INC.
1160 RUE BOUVIER
QUÉBEC
G2K 1L9 Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule:	9140-12-0561-0-000-0000	Code d'utilisation:	4 413
Adresse:	50 BOUL ALPHONSE-DESHAIES	Frontage:	0.00
Zones:	I01-103	Profondeur:	0.00
Lot distinct:	☐	Superficie:	0.00
Code de zonage:	Blanc	Nombre de logements:	
Secteur d'inspection:	Bécancour	Année construction:	1976
District électoral:		Nombre d'étages:	1.00
Arrondissement:		Aire du plancher m²:	
Service:	Aqueduc municipal	Nombre d'unités touchées:	
Cadastre:	BLOC-2-GENTILLY		

Travaux

Entrepreneur

[redacted]POUR GUAY INC.
1160 RUE BOUVIER
QUÉBEC
G2K 1L9 Tél.: [redacted]
Téléc.:

No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]
Tél.: [redacted]

Date début des travaux: 01/08/2003
Date prévue fin des travaux: __/__/____
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	0 $		
Montant du permis:	0.00 $	No facture:	
Montant du dépôt garantie:	0.00 $	No reçu:	

USAGE

Utilisation

Actuelle:	4413
Projetée:	4413

Établissement

Nom:	GUAY INC.
Adresse:	1160 RUE BOUVIER
Ville:	QUÉBEC
Code postal:	G2K 1L9
Téléphone:	(418) 628-8460
Superficie:	17

Stationnement

Case:	
Conforme:	
Droit aquis:	

Demandeur

Locataire Loyer:

Nombre de logements

Avant: Après:

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Plan	☑	☑	10/12/2007
Bail	☑	☑	10/12/2007

Description des travaux:

USAGE 4413 : Installation portuaire en général, soit un bureau d'affaire relié à ce domaine permis dans la zone I01-103 dans l'affectation I2 art. 5.3.2 du règlement de zonage numéro 334

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) TÊTU JOCELYN POUR GUAY INC., déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 13 décembre 2007

Signé par [redacted]

Permis

Date émission: 10/12/2007 En vigueur jusqu'au: **No permis** **2007-00677**

Responsable du dossier: Ghyslain Baril

Signature du responsable:

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 12 novembre 2013

Rapport d'intervention

Type: USAGE

Nature:

No demande: 2012-90180

Date émission: 12/04/2012 En vigueur jusqu'au: 12/07/2020

No permis: 2012-00201

Propriétaire
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-13-7061-0-000-0000
Adresse 50 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES, Bécancour

Code de zonage Blanc
Secteur Bécancour

Cadastre(s) *3294083*

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone

Date début des travaux __/__/____
Date prévue fin des travaux __/__/____
Valeur travaux

Entrepreneur

Téléphone

Date fin travaux __/__/____

Description des travaux:

12/11/2013

FERMÉ

USAGE 4413 : Installation portuaire en général permis dans la zone I01-103 dans l'affectation c2 et conforme aux exigences du groupe Industriel, art. 5.3.2.1 c) du règlement de zonage numéro 334. Bureaux administratifs pour Terminaux portuaires du Québec inc.. Prendre note que selon l'article 7.2.3.1 du règlement de zonage 334, 3 cases de stationnement sont nécessaire pour cet usage. Prendre note qu'un permis pour affichage est nécessaire si une enseigne doit être installée et un permis pour usage est requis avant le début de l'activité.

TRANSMIS À L'ÉVALUATEUR

PRÉVU LE : 20 novembre 2013

INITIALES : S.L.

☐ 1ÈRE ÉVALUATION
☑ ÉVALUATION FINALE

Inspection finale				
Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		12/11/2013		Sandra Leblond, secrétaire

Note:

Aucune inspection sur place, vérification par téléphone.

[redacted]e peut me dire la date exacte d'occupation. Toutefois, sur la demande de permis, il est inscrit le 1er avril 2011.

Aucune enseigne n'a été installée.

Inscription à la liste d'entreprises				
Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		13/11/2012		Lucie Côté-Mailhot, technicienne en urbanisme

Note:

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le: 19/03/2012 Demande complétée le: 12/04/2012 No demande: 2012-90180
Saisie par: Nicole Baron, secrétaire
Type de permis: **USAGE** **No certificat: 2012-00201**
Nature:

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél.:

Demandeur

TERMINAUX PORTUAIRES DU QUÉBEC INC.
[redacted]
961 BOULEVARD CHAMPLAIN
QUÉBEC QC
G1K 4J9 Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule: 9140-13-7061-0-000-0000 Code d'utilisation: 4413
Adresse: 50 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y6,Bécancour
Zones: I01-103
Lot distinct: ☑ Code ancienne ville: 2
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Bécancour
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc municipal
Cadastre: 3294083

Code d'utilisation projetée: 4413
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 0.00 m²
Nombre de logements:
Année construction: 1976
Nombre d'étages: 1.00
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

Tél.
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]
Tél.: [redacted]
Date début des travaux: __/__/____
Date prévue fin des travaux: __/__/____
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 0,00 $
Montant du permis: 0,00 $ No facture:
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

USAGE

Utilisation

Actuelle:	4413
Projetée:	4413
Date d'occupation:	01/04/2011
Date de début des activités:	__/__/____

Établissement

Nom:	TERMINAUX PORTUAIRES DU QUÉBEC INC.
Adresse:	50, boulevard Alphonse-Deshaies
Ville:	Bécancour, Qc
Code postal:	G9H 2Y6
Téléphone:	(819) 294-9911
Superficie:	139 m²

Stationnement

Case:	
Conforme:	
Droit acquis:	

Demandeur

Locataire Loyer: 17 462.00 Annuel

Nombre de logements

Avant: Après:

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Bail	☑	☑	28/02/2012
Plan	☐	☐	__/__/____
Permis d'affichage requis	☐	☐	__/__/____

Description des travaux:

USAGE 4413 : Installation portuaire en général permis dans la zone I01-103 dans l'affectation c2 et conforme aux exigences du groupe Industriel, art. 5.3.2.1 c) du règlement de zonage numéro 334. Bureaux administratifs pour Terminaux portuaires du Québec inc.. Prendre note que selon l'article 7.2.3.1 du règlement de zonage 334, 3 cases de stationnement sont nécessaire pour cet usage. Prendre note qu'un permis pour affichage est nécessaire si une enseigne doit être installée et un permis pour usage est requis avant le début de l'activité.

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) TERMINAUX PORTUAIRES DU QUÉBEC INC., déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 12 avril 2012

Signé par [redacted]

Permis

Date émission: 12/04/2012 En vigueur jusqu'au:12/07/2020 **No permis** **2012-00201**

Approuvé par: Mathieu Pronovost, Urbaniste stagiaire Date: 12/04/2012

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 334 DISPONIBLE SUR www.becancour.net.

Responsable du dossier: Mathieu Pronovost, Urbaniste stagiaire

Signature :

Lot 3 294 083 A

355, boulevard Alphonse-Deshaies à Bécancour

BÉCANCOUR

VILLE DE BÉCANCOUR

DEMANDE DE PERMIS No 6928

DOSSIER No: .....

NOM ET ADRESSE DES INTÉRESSÉS :

Propriétaire SPICQ [redacted]

Architecte

Surveillant

Autres Consultants V.F.P. (Structure) Pluritec Ltée (électricité)

SITUATION :

Secteur Bécancour

No de cadastre B.Foc 2

Rue et no civique Boul. Alphonse-Deshaies

USAGE ☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Agricole ☐ Institutionnel

DURÉE PROBABLE DES TRAVAUX 1 AN

COÛT PROBABLE DES TRAVAUX $ 500,000

CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL ☒ Construction neuve ☐ Agrandissement ☐ Amélioration

BÂTIMENT SECONDAIRE ISOLÉ ☐ Construction neuve ☐ Agrandissement ☐ Amélioration

TERRAIN Superficie 3.850 m² Largeur 55 m Profondeur 70 m

CONSTRUCTION Dimensions hors-tout 650 m² No. d'étage 1

Type de toiture Pente Structure Acier

Parement

Type de sous-sol — Extérieur Brique et rev. d'aluminium

SOUMETTRE : en 4 copies

Plan d'ensemble du terrain
Plans d'exécution, coupes, élévations, détails
Devis ou description abrégé (selon l'importance des travaux)

DÉMOLITION ☐

SOUMETTRE :

Plan d'ensemble du terrain
Description de la méthode utilisée
Destination des matériaux

DÉPLACEMENT ☐

SOUMETTRE :

Plan ou description du parcours suivi
Description du moyen de transport utilisé
Plan d'ensemble du nouvel usage
Tout autre renseignement nécessaire à la compréhension

CLÔTURE ☐

SOUMETTRE :

Plan d'implantation sur le terrain incluant distance à l'alignement
Élévation ou description

PISCINE ☐

SOUMETTRE :

Plan d'implantation sur tout le terrain
Dimensions et capacité
Élévation ou description de la clôture
Description de l'équipement et des accessoires

ENSEIGNE ☐

SOUMETTRE :

Plan du terrain, élévation du bâtiment et de l'enseigne, dimensions et texte de l'enseigne

Détails additionnels :

N.B. — Un certificat de localisation devra être fait par un arpenteur et nous être fourni pour la construction de toute maison.

Je déclare les renseignements ci-donnés exacts et le permis étant émis, devoir me conformer aux dispositions de la réglementation municipale no 334 ainsi qu'au(x) règlement(s) de la M.R.C. Bécancour no 34 ainsi qu'aux lois s'y rapportant.

88-07-21 [redacted]

Endroit

[ ] [ ] . . [ ] [ ] . . .

[X] Demande approuvée [ ] Demande suspendue [ ] Demande refusée

Explications : Règlement municipal

Date 24 - 5 - 57

Inspecteur des bâtiments

Dessin de l'implantation :

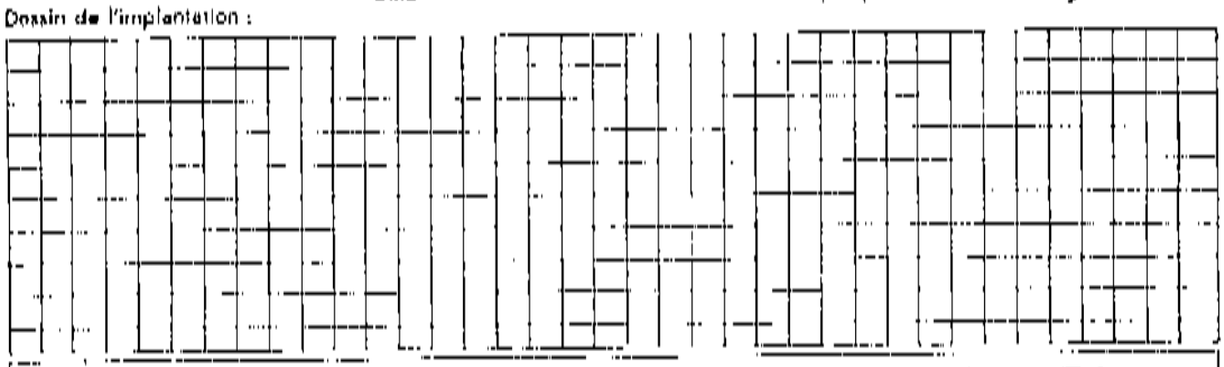

Type de sol [ ] Argile [X] Sable [ ] Gravier [ ] Pierre [ ] Limon Remplissage [ ] Sec [ ] Détrempé

Le terrain est-il de niveau ? Arbres à conserver oui [ ] Non [ ]

Niveau existant du terrain par rapport à la voie publique et aux terrains adjacents

SERVICES				
Egout san.	Aqueduc	Trottoirs	Puits	
Drain pluvial	Chemin gravelé	Bordures	Fosse septique	
Egout combiné	Chemin pavé	Fossés		

FICHE D'INSPECTION

Croquis et sol porteur	Rapport aux niveaux existants	Préparation à l'emplacement ou à la dalle	Position sur le terrain	Fondation ou dalle	Imperméabilisation	Tuyaux de drainage	Remplissage	Emplacement du puits	Poutres, poteaux, solives de plancher	Sous-plancher
Charpente des murs extérieurs	Solives de plafond	Chevrons de toit	Cloisons et escaliers	Plan d'étage	Revêtement et fini du toit	Revêtement des murs extérieurs	Fini des murs extérieurs	Maçonnerie	Cadres des ouvertures	Cheminées
Foyers	Plomberie et électricité brutes	Chauffage brut	Isolation thermique et vapopriffuge	Plancher ou vide sanitaire	Plancher du sous-sol	Events	Fenêtres et vitrerie	Appareils de plomberie Rés. eau chaude	Placards et meubles intégrés	Portes et boiseries
Quincaillerie	Planchers et escaliers finis	Chauffage fini	Lutte antiinsecte décoration	Accessoires électriques	Solin boiseries ext. goudronnées	Peinture extérieure	Contre-fenêtres moustiquaires	Main-courantes	Protection contre l'incendie	Garage ou abri d'auto
Fosse septique	Décharge mens	Terrassement	Drainage du terrain	Voies de plafonds et d'accès	Services	Aménagement paysager	Sous-sol vide sanitaire achevé	Intérieur du bâtiment achevé	Extérieur du bâtiment achevé	Terrain achevé
Autres										

Date de mise en chantier

Dates d'inspections

Commentaires de l'inspecteur :

BÉCANCOUR

lle de
_écancour
1295,
colas Perrot
écancour
QC
G0X 1B0
19) 294-6671

Le 6 mai 1988.

V.F.P. INC.
1455, Champlain
Trois-Rivières
G9A-5X4

A l'attention de: [redacted]

Objet: **Fosse septique, S.P.I.C.Q. (Quai).**

[redacted]

La présente fait suite à notre récente conversation téléphonique concernant le sujet en titre.

Veuillez prendre note que cette installation devrait être inspectée par les personnes du Ministère de l'Environnement.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, [redacted] l'assurance de mes sentiments les meilleurs et me croire,

Bien vôtre,

Jean-Pierre Verville,
Inspecteur en Bâtiment.

JPV/jat

VILLE DE BÉCANCOUR

VILLE DE BÉCANCOUR

DOSSIER No: [illegible]

Permis ☒
- ☐ construction
- ☐ reconstruction
- ☐ transformation
- ☒ agrandissement
- ☐ addition de bâtiment (accessoire ou annexe)

Certificat d'autorisation ☐
- ☐ réparation
- ☐ démolition
- ☐ déplacement
- ☐ chargement et déchargement
- ☐ aménagement terrain
- ☐ piscine
- ☐ affichage
- ☐ autres .....

Usage
- ☐ résidentiel
- ☐ commercial
- ☒ industriel
- ☐ institutionnel
- ☐ agricole
- ☐ autres .....

Propriétaire
Nom: S.P.I.P. Inc.
Adresse: 1000 boul. Arthur-Sicard
Code postal: C.P. 180 Tél.: 224-6656

Localisation
Secteur:
Adresse: 355 boul. Allmouse - Bécancour
Numéro de rôle:
Zonage municipal
Zonage agricole blanc ☒ vert ☐

Entrepreneur
Nom: Construction Bécancour inc.
Adresse: 15570 boul. Bécancour ste-Angèle, Bécan.
Code postal: G0X 2H0 Tél. 222-6995

Documents exigés en duplicata
- plan de construction (élévation(s), plan type(s), coupe sol, coupe de mur, coupe d'escalier(s), implantation, etc.) ☒
- certificat de localisation ☐
- autres

Implantation ou croquis

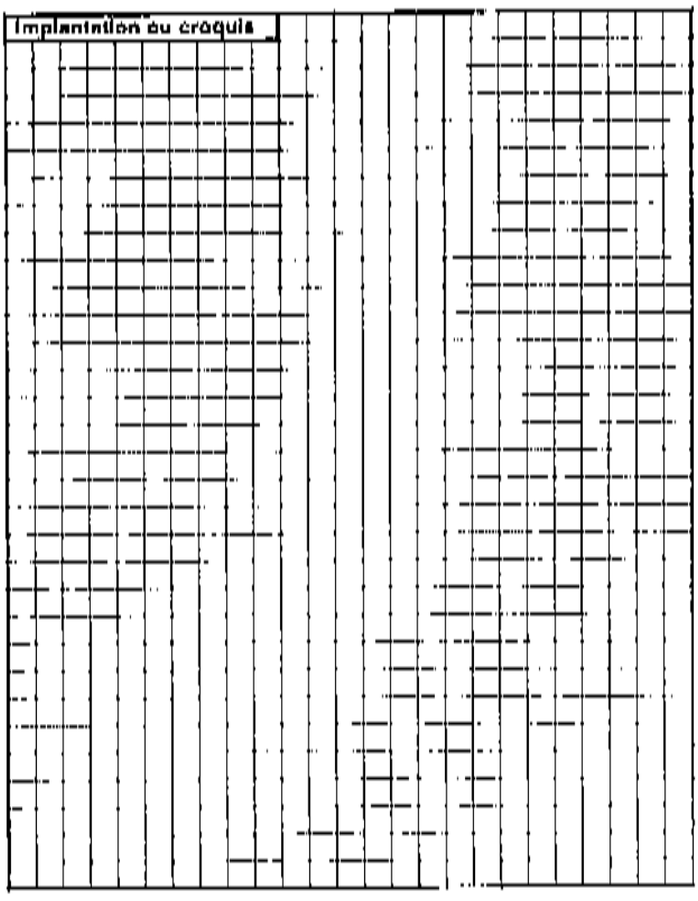

Terrain et rue
Terrain largeur profondeur
Superficie totale
Désignation cadastrale
Lot riverain oui ☐ non ☐
Services: aqueduc ☐ égout sanitaire ☐ égout pluvial ☐
installation septique ☐ puits ☐
rue largeur privée ☐ publique ☐

Bâtiment principal
Utilisation actuelle:
Utilisation projetée:
Distance de la rue:
Marge latérale: D G
Distance de la ligne arrière:
Dimensions du bâtiment: largeur profondeur
Hauteur: nombre d'étage(s)
Nombre de logement(s):
Superficie de l'occupation au sol:
Superficie de plancher:
Rapport plancher/terrain:
Finition extérieure: chauffage:
Fondations:
Finition intérieure: cheminée:

Bâtiment accessoire ☐ annexe ☐
Utilisation:
Distance de la rue:
Marge latérale: D G
Distance de la ligne arrière:
Dimensions: largeur profondeur
Superficie de plancher:
% de la superficie du terrain:
Finition extérieure:
Finition intérieure:
Fondations:

Les travaux
Description supplémentaire des travaux:
AGRANDISSEMENT BÂTIMENT INDUSTRIEL

Coût des travaux: 122085.00
Durée probable des travaux: 12 semaines
Début des travaux: Fin mai
Fin probable des travaux: Fin août

Endroit

Chargement et déchargement: avant ☐ latérale ☐ arrière ☐
à quelle distance de la rue _____ m/pi
hauteur _____ m/pi Matériaux _____
(faire dessin de l'implantation)

Piscine

Intérieure ☐ Extérieure creusée ☐ Extérieure hors-sol ☐

Grandeur _____ m/pi profondeur _____ m/pi nombre de litres/gallons d'eau _____

Filtreur _____

Implantation - (tracer plan) distance de la rue _____ m/pi de la maison _____ m/pi

Distance de la ligne latérale _____ m/pi de la ligne arrière _____ m/pi

Clôture - Indiquer - Tracer sur le plan, l'endroit. - Faire un dessin de la clôture.

Espace entre le sol et la clôture _____ mm/po

Espace libre vertical _____ mm/po horizontal _____ mm/po

La ou les portes seront-elles munies d'un verrou automatique? oui ☐ non ☐

La ou les portes se refermeront-elles seules ? oui ☐ non ☐

Aurez-vous les articles de sécurité (câbles de couleur, bouées, perches, etc.) oui ☐ non ☐

Affichage

superficie totale _____ m ca/pi ca

hauteur totale _____ m/pi

Soumettre plan et texte de l'enseigne: _____ grandeur _____ hauteur libre _____ m/pi

À quel endroit sera-t-elle installée? _____

_____

Détails additionnels: _____

_____

Déclaration du requérant

Je _____ soussigné(e), déclare que les renseignements, ci-haut donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme en vigueur et aux lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé en triplacata à _____ ce _____ jour de _____ 19 ___

X _____

propriétaire requérant

Je, soussigné(e), certifie être autorisé(e) par le propriétaire à signer le présent document. [redacted]

_____

représentant(e) autorisé(e)

[redacted]

À l'usage de la municipalité

Date de réception de la demande _____ par _____

Conformité aux règlements municipaux nos: _____, _____, _____, _____, _____, _____

Approuvé le 5-8-1991 refusé le _____

Motif(s) du refus _____

25-10-1991

_____

Fonctionnaire désigné

Durée et coûts du permis

Date d'émission _____ date d'expiration _____

Travaux terminés le _____

Coût du permis 129.00 + autres frais _____ = total _____

VILLE DE BÉCANCOUR

VILLE DE BÉCANCOUR

Matricule 9150-12-0560

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom: [illegible]
Adresse: 12575 Boul des Acadiens
Ville: Bécancour C.P.:
Tél.: 233-2649
☐ Propriétaire de l'immeuble
☒ Entrepreneur
☐ Locataire de l'immeuble
(A REMPLIR)
Nom du propriétaire: Bell Pro B.
Adresse: 1000 Boul St-Jean-Baptiste
Ville: Bécancour C.P.:
Tél.:

☐ PERMIS ☒ CERTIFICAT D'AUTORISATION

- ☐ Construction
- ☐ Reconstruction
- ☐ Transformation
- ☐ Agrandissement
- ☐ Addition de bâtiment, réservoir ou terrasse
- ☐ Autre:
- ☐ Réparation
- ☐ Démolition
- ☐ Déplacement
- ☒ Aménagement de terrain
- ☐ Piscine
- ☐ Affichage
- ☒ Usage
- ☐ Installation septique
- ☐ Autre:

LOCALISATION ET AUTORISATION(S)

Secteur: St-Edmond-de-Grantham
Adresse: 5e Boul St-Edmond-de-Grantham
Zone no: I-21-103
Zonage applicable: ☒ "Blanc" ☐ "Vert"
☐ Déclaration en vertu du Particulier
☐ Autorisation no: Date:
Aire de protection patrimoniale:
☐ Permis no:
Certificat d'autorisation du Gouvernement du Québec:
☒ Date: 22-6-95 Organisme: MEF

ENTREPRENEUR

Nom: [illegible]
Adresse:
Tél.: 233-2454

DOCUMENTS EXIGÉS

- ☐ Plan(s) de construction
- ☐ Croquis d'implantation
- ☐ Certificat de localisation
- ☒ Autres:

TERRAIN ET RUE

Cadastre: St-Edmond-de-Grantham
No lot: Bloc 2
Superficie: 2656 m² Largeur: m Profondeur: m
Lot riverain: Oui ☒ Non ☐
Services: Aqueduc ☐ Égout sanitaire ☐, pluvial ☐
Égout combiné ☐ Fossé ☐
Rue: Privée ☒ Publique ☐

USAGE ACTUEL DE L'IMMEUBLE

- ☐ Résidentiel
- ☐ Commercial
- ☒ Industriel
- ☐ Institutionnel
- ☐ Agricole
- ☐ Mixte:
- ☐ Vacant ☐ Non construit
- ☐ Autre:

USAGE PRÉVU DE L'IMMEUBLE

- ☒ Même ☐ Démolition
- ☐ Autres:

Code: 14 14 11 12

LES TRAVAUX OU L'USAGE (compléter le croquis au recto s'il y a lieu)

Description des travaux: Agrandissement sur le Bloc 2 des installations de Bell Canada, incluant l'aménagement du terrain
Référence(s) réglementaire(s):
Coût: 52 000 $ Durée probable: 6 mois Début: AOUT 1995
Nom du lieu d'affaire:
Début: Superficie occupée: Loyer:
N.B.: Si locataire, fournir une copie du bail

Demande numéro 11925

BÂTIMENT PRINCIPAL (compléter le croquis au recto)

SECTION À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Marge avant: _____ m Marge arrière: _____ m

Marges latérales: G: _____ m D: _____ m

Dimensions du bâtiment: Façade: _____ m Profondeur: _____ m Superficie: _____ m²

Nombre d'étage(s): _____ Nombre de logement(s): _____

Superficie au sol: _____ m² Chauffage: _____

Fondation: _____ Cheminée ☐ Oui ☐ Non

Note: Port de Beauceon

BÂTIMENT ACCESSOIRE ■ ANNEXE ■ (compléter le croquis au recto)

Utilisation: _____

Distance: Du bâtiment principal: _____ m, d'un autre bâtiment accessoire: _____ m

Marges arrière: _____ m, avant: _____ m, latérales: G: _____ m, D: _____ m

Dimensions: Largeur: _____ m Profondeur: _____ m Superficie: _____ m²

Finition extérieure: _____ Fondation: _____

PISCINE (compléter le croquis au recto)

☐ Extérieure hors-sol ☐ Extérieure creusée ☐ Intérieure Note: _____

Dimensions: _____ Profondeur: _____

Distances: Du bâtiment principal _____ m, de la ligne arrière: _____ m, de la ligne avant: _____ m

Des lignes latérales: G: _____ m D: _____ m

Clôture: ☐ Oui ☐ Non, Hauteur: _____ m Porte à verrou automatique: ☐ Oui ☐ Non

AFFICHAGE (compléter le croquis au recto)

L'endroit: _____

Dimensions: H: _____ m L: _____ m Sup.: _____ m² Hauteur totale: _____ m, libre _____ m

Texte (fournir le plan) _____

INSTALLATION SEPTIQUE (compléter le croquis au recto)

Nombre de chambres dans bâtiment principal: _____

Fosse: Type: _____ Capacité: _____

Test de percolation nécessaire: ☐ Oui

Élément épurateur: Type: _____ Superficie: _____ m²

Longueur des tranchées: _____ m Note: _____

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je MARC GARIEPY (LETTRES MAJUSCULES), soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis ou certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme et lois pouvant s'y rapporter.

Signé à Beauceon ce 13 e jour de juillet 19 95

Requérant: X [redacted]

Je MARC GARIEPY (LETTRES MAJUSCULES), soussigné(e), certifie être autorisé(e) par le propriétaire à signer le présent document: X [redacted]

PARTIE RÉSERVÉE AU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Date de réception de la demande: 13 juillet par: Raol Lafleur

Approuvé le: 21-7-95 Refusé le: _____

Motif(s) du refus: _____

Raol Lafleur
Fonctionnaire désigné

Date d'expiration: 21-10-95 Coût: gratuit $

Travaux terminés le: 15-12-1995 Vérifiés par: _____

VILLE DE BÉCANCOUR

VILLE DE BÉCANCOUR

Matricule: 9140-12-0560

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom: Les Pavages TCL inc.
Adresse: 7077, Boul. Bécancour, suite 212
Ville: Anjou C.P.: H1M 2Y2
Tél.: 514-256-3131
[ ] Propriétaire de l'immeuble
[ ] Entrepreneur
[ ] Locataire
[ ] Autre
AU METRE
Nom du propriétaire: S.P.I.P.B.
Adresse: 9000, Arthur Sicard
Ville: Bécancour C.P.:
Tél.: 294 6656

PERMIS ☒ CERTIFICAT D'AUTORISATION

- ☐ Construction
- ☐ Reconstruction
- ☐ Transformation
- ☐ Agrandissement
- ☐ Addition de bâtiment accessoire ou annexe
- ☐ Autre:
- ☐ Réparation
- ☐ Démolition
- ☐ Déplacement
- ☒ Aménagement de terrain
- ☐ Piscine
- ☐ Affichage
- ☐ Usage
- ☐ Installation septique
- ☐ Autre: _____

LOCALISATION ET AUTORISATION(S)

Secteur: Bécancour
Adresse: Parc Industriel, parcelle B3.
Zone no: I01-105
Zonage agricole: ☒ "Blanc" ☐ "Vert"
☐ Déclaration en vertu de l'article _____
☐ Autorisation no: Date:
Aire de protection patrimoniale:
☐ Permis no: _____
Certificat d'autorisation du Gouvernement du Québec:
☐ Date: Organisme:

ENTREPRENEUR

Nom: Les Pavages TCL inc.
Adresse:
Tél.:

DOCUMENTS EXIGÉS

- ☒ Plan(s) de construction
- ☐ Croquis d'implantation
- ☐ Certificat de localisation
- ☐ Autres:

TERRAIN ET RUE

Cadastre: St-Edouard-de-Lotbinière
No lot: Bloc 2
Superficie: Largeur: Profondeur:
Lot riverain: Oui ☒ Non ☐
Services: Aqueduc: ☐ Égout sanitaire ☐, pluvial ☐
Égout combiné ☐ Fossé ☐
Rue: Privée ☒ Publique ☐

USAGE ACTUEL DE L'IMMEUBLE

- ☐ Résidentiel
- ☐ Commercial
- ☒ Industriel
- ☐ Institutionnel
- ☐ Agricole
- ☐ Mixte:
- ☐ Vacant ☐ Non-construit
- ☐ Autre:

USAGE PRÉVU DE L'IMMEUBLE

- ☒ Même:
- ☐ Autres:
- ☐ Démolition

Usage principal: 4 4 1 2
Usage(s) accessoire(s):

LES TRAVAUX OU L'USAGE (compléter le croquis au recto s'il y a lieu)

Description des travaux: Construction d'une salle de bâtisse sur parcelle B3 - Parc de Bécancour, selon les plans préparés par les Services des parcs du Québec inc. Division de Québec selon les plans 1/3 à 3/3 de la SPIPB du juin 96

Référence(s) réglementaire(s):
Coût: 170 425$ Durée probable: 2 mois environ Début: 17 août 1998
Nom du lieu d'affaire:
Début: Superficie occupée: Loyer:
N.B.: Si locataire, fournir une copie du bail

12840

SECTION À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Marge avant: _____ Marge arrière: _____ BÂTIMENT ☐ Actuel ☐ Futur

Marges latérales: G: _____ D: _____

Dimensions du bâtiment: Façade: _____ Profondeur: _____ Superficie: _____

Nombre d'étage(s): _____ Nombre de logement(s): _____

Fondation: _____ Cheminée ☐ Oui ☐ Non

Note: _____

BÂTIMENT ACCESSOIRE ■ ANNEXE ■ (compléter le croquis au recto)

Utilisation: _____

Distance: Du bâtiment principal: _____ d'un autre bâtiment accessoire: _____

Marges arrière: _____ avant: _____ latérales: G: _____ D: _____

Dimensions: Largeur: _____ Profondeur: _____ Superficie: _____

Finition extérieure: _____ Fondation: _____

PISCINE (compléter le croquis au recto)

☐ Extérieure hors-sol ☐ Extérieure creusée ☐ Intérieure Note: _____

Dimensions: _____ Profondeur: _____

Distances: Du bâtiment principal _____, de la ligne arrière: _____, de la ligne avant: _____

Des lignes latérales: G: _____ D: _____

Clôture: ☐ Oui ☐ Non, Hauteur: _____ Porte à verrou automatique: ☐ Oui ☐ Non

AFFICHAGE (compléter le croquis au recto)

L'endroit: _____

Dimensions: H: _____ L: _____ Sup.: _____ Hauteur totale: _____ libre _____

Texte (fournir le plan) _____

INSTALLATION SEPTIQUE (compléter le croquis au recto)

Nombre de chambres dans bâtiment principal: _____

Fosse: Type: _____ Capacité: _____

Test de percolation nécessaire: ☐ Oui

Élément épurateur: Type: _____ Superficie: _____

Longueur des tranchées: _____ Note: _____

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je ELYSE GRONDIN-de COURVAL (LETTRES MAJUSCULES), soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis ou certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme et lois pouvant s'y rapporter.

Signé à BEAUCOUR ce 4 e jour de AOUT 19 98.

Requérant: [redacted]

Je ELYSÉ GRONDIN-de COURVAL (LETTRES MAJUSCULES), soussigné(e), certifie être autorisé(e) par le propriétaire à signer le présent document: [redacted]

PARTIE RÉSERVÉE AU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Date de réception de la demande: 4 août 1998 par: Lucie Maillet

Approuvé le: 5-8-98 Refusé le: —

Motif(s) du refus: —

Fonctionnaire désigné

Date d'expiration: 5-8-99 Coût: 170,43 $ Note: _____

Travaux terminés le : 1-11-1998 Vérifiés par : 21-07-1999

Ville de Bécancour

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Matricule : 9140-12-0560 No.: 14173

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : SANEXEN SERVICES ENV. INC.
Adresse : 529, rue Le Breton
Ville : Longueuil
Code postal : J4G 1R9 Tél.: 450-646-7878

☐ Propriétaire de l'immeuble ☐ Entrepreneur
☑ Locataire ☐ Autres

Nom du propriétaire : S.P.I.P.B.
Adresse :
Ville :
Code postal : Tél.:

LOCALISATION ET AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES

Secteur : Ste-Gertrude
Adresse : 355 Boul. Bécancour - Nicolet
Zone n° : 101-103

Zonage agricole : ☑ BLANC ☐ VERT ☐ Servitude
☐ Avis de conformité n° : Date :
☐ Autorisation n° : Date :

Aire de protection patrimoniale
☐ Permis n° :

Certificat d'autorisation du Gouvernement du Québec
☐ Organisme : Date :

TERRAIN ET VOIE DE CIRCULATION

Cadastre : P. Ste-Gertrude-de-Laville
N^os de lot : Bloc 2
Superficie : Largeur : Profondeur :

Lot riverain : ☑ OUI ☐ NON
Services : ☑ Aqueduc ☐ Égout sanitaire ☐ Égout pluvial
☐ Combiné ☐ Fossé
Voie : ☑ Privée ☐ Publique ☐ Droit de passage

USAGE ACTUEL DE L'IMMEUBLE

☐ Résidentiel ☐ Institutionnel ☑ Vacant
☐ Commercial ☐ Agricole ☐ Non construit
☐ Industriel ☐ Mixte :
☐ Autres :

USAGE PRÉVU DE L'IMMEUBLE

☐ Même Code d'usage principal : 5020
☐ Démolition Code d'usage accessoire :
☑ Autres

USAGE

Description de l'usage : Entreposage de pièces de construction
Nom du lieu d'affaires : Sanexen Services Env. Inc.
Début : 1-10-00 Superficie occupée 2 x (10m x 9m)
Loyer : 711,25$/mois N.B. Locataire, fournir copie du bail.

PERMIS

☑ Construction ☐ Reconstruction ☐ Transformation
☐ Addition de bâtiment accessoire et annexe

CERTIFICAT D'AUTORISATION

☐ Réparation ☐ Démolition ☐ Déplacement
☐ Piscine ☐ Affichage ☒ Usage
☐ Installation septique
☐ Autres :

DOCUMENTS EXIGÉS

☐ Plan de construction ☐ Croquis d'implantation
☐ Certificat de localisation ☐ Autres :

LES TRAVAUX (annexer croquis s'il y a lieu)

Description : Aménagement d'une aire d'entreposage de bois traité avec imperméabilisant et fait sur une aire d'asphaltage existant
Réf. réglementaire :
Coût 200,000$ Durée prob. : 2 mois Début : 2 août 2000

BÂTIMENT PRINCIPAL ☑ ACTUEL ☐ FUTUR

Utilisation : Commercial
Marge avant : Marge arrière :
Marges latérales : G : D :
Dimension du bâtiment :
Façade : Profondeur : Superficie :
Nombre d'étages : Nombre de logements :
Note :

BÂTIMENT ☐ ACCESSOIRE ☐ ANNEXE ☐ PISCINE

Utilisation :
Distance du bâtiment principal :
Distance d'un autre bâtiment accessoire :
Marge avant : Marge arrière :
Marges latérales : G : D :
Piscine : ☐ extérieure hors-sol ☐ extérieure creusée ☐ Intérieure
Dimension : Localisation du filtre :
Clôture : ☐ OUI ☐ NON Porte à verrou automatique : ☐ OUI ☐ NON
Note :

AFFICHAGE (fournir croquis et texte)

Hauteur : Longueur : Superficie :
Endroit :

INSTALLATION SEPTIQUE

Nombre de chambres dans le bâtiment principal :
Type de fosse : Capacité :
Test de percolation nécessaire : ☐ OUI ☐ NON
Type d'élément épurateur :
Note :

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je Jean-François BAROIL, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que je me conformerai aux dispositions des réglements d'urbanisme et lois pouvant s'y rapporter.
De plus, le cas échéant, je certifie être autorié(e) par le propriétaire à signer le présent document.

Signé à : Bécancour ce 26 jour de septembre Requéra[redacted]

PARTIE RESERVÉE AU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Date de la réception de la demande : 27-9-00 par : Coût : 200,00
Approuvé le : 11-10-00 Refusé le : Motif du refus :
Date d'expiration : 11-10-01 Fonctionnaire désigné :

F-151 Travaux terminés le : 1-10-2000 Vérifié par :

21 Juin 2006

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

VILLE DE BÉCANCOUR

Rapport d'inspection

No demande 2006-90044 **Date émission** 24/02/2006
No permis 2006-00038 **En vigueur jusqu'au** 24/05/2006
Type BÂT. ACCESSOIRE - DÉMOLITION - Entrepôt
Nature Commerce - Artériel léger

Propriétaire
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse 355 , BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur d'inspection Gentilly

Cadastre : BLOC 2-FLEU+ GENT +VE GENT
Cadastre rénové :

Travaux
Responsable
Téléphone
Date début des travaux __/__/____
Date prévue fin des travaux 31/08/2005
Valeur déclarée $

Entrepreneur
SANEXEN SERVICES ENV. INC.
1471 BOUL. LIONEL-BOULET BUR32
VARENNES
J3X 1P7 Téléphone:

Date fin travaux 03/08/2005

Commentaires:

Enlever conteneur en place "unité de filtration de l'eau".

Inspection finale

Date prévue	Date effectuée	Inspecteur
27/02/2006	19/06/2006	Jean-Pierre Verville, inspecteur municipal

Note:

Transmis à l'évaluateur le 21 juin 2006

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500 Fax: (819) 294-6535

24 Février 2006

Certificat d'autorisation

No demande: **2006-90044** Demande débutée le: 23/02/2006 Demande complétée le: 24/02/2006

No certificat: **2006-00038** Saisie par: Lucie Côté-Mailhot

Type: BÂT. ACCESSOIRE - DÉMOLITION RCI: ☐

Nature: Commerce - Artériel léger Catégorie d'immeuble: Commercial

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Tél.:

Requérant

[redacted] (STELLA-JONES)
41 RUE RODIER
DELSON
J0L 1G0 Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule: 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse: 355, BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Nombre de logements: Année construction:
Nombre d'unités touchées: Nombre d'étages:
Partie ville:
Secteur d'inspection: 1 Gentilly
Service:
Zone: I01-103
Cadastre: BLOC 2-FLEU+ GENT +VE GENT
Cadastre rénové:

Superficie: 8.841 Ha
Frontage: 902.960 M
Profondeur: 621.000 M
Aire du plancher m2:
Zonage: Blanc

Lot distinct: Non

Travaux

Entrepreneur

SANEXEN SERVICES ENV. INC.
1471 BOUL. LIONEL-BOULET BUR32
VARENNES J3X 1P7
Tél.: Fax:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

Tél.:
Date début des travaux: __/__/____
Date prévue fin des travaux: 31/08/2005

Renseignements comptables

Valeur déclarée: 0 $ No facture: No chèque dépôt:
Montant du permis: 0.00 $ No reçu: Date chèque remboursé: __/__/____
Montant du dépôt: 0.00 $

BÂT. ACCESSOIRE - DÉMOLITION

Type de bâtiment: Entrepôt
Dimension: X
Hauteur:
Superficie: 0.000 Pi²

Implantation (distance)

Rue:
Latérale:
Arrière:
Bâtiment principal:
Élément épurateur:
Fosse septique:

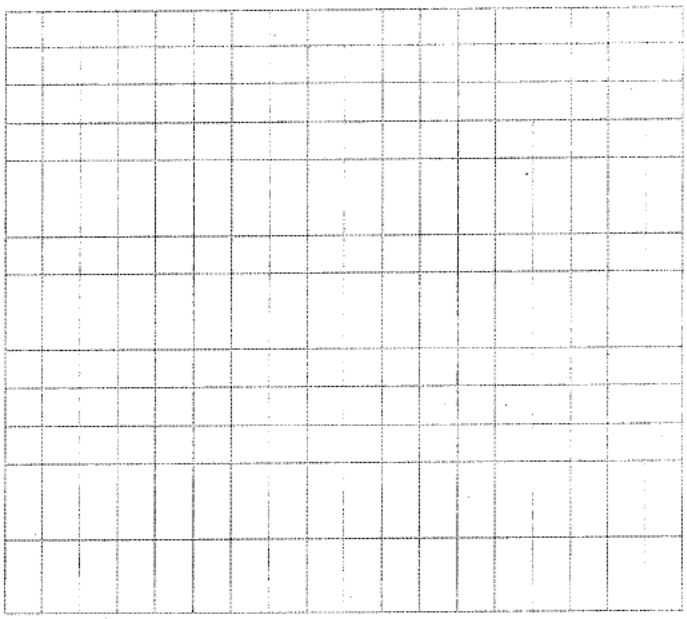

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

Finition extérieure:

Type de toiture:

Commentaires:

Enlever conteneur en place "unité de filtration d'e l'eau".

Signature du demandeur

Je soussigné(e) [redacted] (STELLA-JONES), déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce _____

Signé par _____

Date émission: **24/02/2006** En vigueur jusqu'au: **24/05/2006** Dossier fermé le: __/__/____

Responsable du dossier : Jean-Pierre Verville, inspecteur municipal

Signature du responsable : _____

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

15 Août 2008

Rapport d'inspection

Type: AGRANDISSEMENT INDUSTRIEL
Nature: Industrie légère
No demande: 2006-90604
Date émission: 03/11/2006 En vigueur jusqu'au: 03/11/2007
No permis: 2006-00568

Propriétaire
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse 355 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur d'inspection Bécancour

Cadastre : +VE GENT BLOC 2-FLEU+ GENT
Cadastre rénové :

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 02/11/2006
Date prévue fin des travaux 22/12/2006
Valeur travaux 139 800 $

Entrepreneur
Construction Jean-Guy Rheault inc.
8600 Boul. Parent
Trois-Rivières
G9A 5E1 Téléphone (819) 375-1547

Date fin travaux 30/08/2007

Description des travaux:
Agrandissement de la chambre électrique du bâtiment multifonctionnel (4,27 m x 6.1 m)

Inspection finale

Date prévue	Date effectuée	Inspecteur
08/01/2007	29/07/2008	Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:
Tel que permis

Transmis à l'évaluateur
Date : 15 Août 2008
9.L.

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500 Fax: (819) 294-6535

Permis

No demande: 2006-90604 Demande débutée le: 02/11/2006 Demande complétée le: 03/11/2006

No permis: 2006-00568 Saisie par: Lucie Côté-Mailhot

Type: AGRANDISSEMENT INDUSTRIEL RCI: ☐

Nature: Industrie légère Catégorie d'immeuble: Industriel

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Tél.:

Requérant

Construction Jean-Guy Rheault inc.
8600 Boul. Parent
Trois-Rivières
G9A 5E1 Tél.: (819) 375-1547

Emplacement

Matricule: 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse: 355, BOUL ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7
Nombre de logements: Année construction:
Nombre d'unités touchées: Nombre d'étages:
Partie ville:
Secteur d'inspection: 2 Bécancour
Service:
Zone: H01-103
Cadastre: +VE GENT BLOC 2-FLEU+ GENT
Cadastre rénové:

Superficie: 8.841 Ha
Frontage: 902.960 M
Profondeur: 621.000 M
Aire du plancher m2:
Zonage: Blanc

Lot distinct: Non

Travaux

Entrepreneur

Construction Jean-Guy Rheault inc.
8600 Boul. Parent
Trois-Rivières G9A 5E1
Tél.: (819) 375-1547 Fax:
No RBQ: 1645-9042-71 No NEQ:

Responsable

[redacted]
Tél.: [redacted]

Date début des travaux: 02/11/2006
Date prévue fin des travaux: 22/12/2006

Renseignements comptables

Valeur déclarée: 139 800 $ No facture:
Montant du permis: 140.00 $ No reçu:
Montant du dépôt: 0.00 $

No chèque dépôt:
Date chèque remboursé: __/__/____

AGRANDISSEMENT INDUSTRIEL

Unités de logement créées: 0

Unités de logement supprimées: 0

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

Superficie

Bâtiment:

Plancher:

Nombre de chambres

Existantes:

Futures:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement Oui

Dimensions du bâtiment

Façade:

Arrière:

Côté gauche:

Côté droit:

Nombre d'étages: 0.00

Hauteur du bâtiment:

Hauteur

Rez-de-chaussée:

Étages:

Sous-sol:

Sous-sol (au-dessus du sol):

Référence

Plan No: P008781

Préparé par: VFP

Préparé par	No plan	Date
Architecte:		__/__/____
Implantation:		__/__/____
Ingénieur:		__/__/____

Implantation (distance)

Avant:

Arrière:

Latérale droite:

Latérale gauche:

Élément épurateur:

Fosse septique:

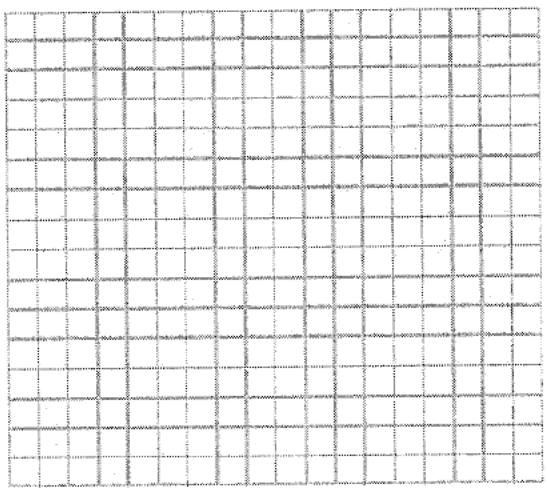

Commentaires:

Agrandissement de la chambre électrique du bâtiment multifonctionnel (4,27 m x 6.1 m)

Documents requis :

	Requis	*Reçu*
Plan de construction	☑	☑

Signature du demandeur

Je soussigné(e) Construction Jean-Guy Rheault inc., déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 2006-11-06

Signé par [redacted]

Date émission: **03/11/2006** En vigueur jusqu'au: **03/11/2007** Dossier fermé le: __/__/____

Responsable du dossier : Jean-Pierre Verville, inspecteur municipal

Signature du responsable :

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

06 Août 2008

Rapport d'inspection

Type: RÉNOVATION INDUSTRIELLE
Nature: Industrie lourde
No demande: 2008-90033
Date émission: 25/01/2008 En vigueur jusqu'au: 25/01/2010
No permis: 2008-00021

Propriétaire
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse 355 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur d'inspection Gentilly

Cadastre : BLOC 2 GENTILLY
Cadastre rénové :

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 04/02/2008
Date prévue fin des travaux 04/03/2008
Valeur travaux 17 270 $

Entrepreneur
CHARLES-EUGÈNE ROUX INC.
1425 BOUL. BÉCANCOUR
BÉCANCOUR
G9H 3V1 Téléphone (819) 298-2100

Date fin travaux 24/03/2008

Description des travaux:
Agrandissement d'une porte de garage au garage multifonctionnel

Inspection finale

Date prévue	Date effectuée	Inspecteur
03/03/2008	28/07/2008	Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:
Date approcimative de fin de travaux

Transmis à l'évaluateur
Date : 6 août 2008

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1
Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le: 24/01/2008 Demande complétée le: 25/01/2008 No demande: 2008-90033
Saisie par: Lucie Côté-Mailhot
Type de permis: **RÉNOVATION INDUSTRIELLE** **No certificat: 2008-00021**
Nature: Industrie lourde Industriel

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Tél.:

Requérant

CHARLES-EUGÈNE ROUX INC.
1425 BOUL. BÉCANCOUR
BÉCANCOUR
G9H 3V1 Tél.: (819) 298-2100

Emplacement

Matricule: 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse: 355 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Zones: I01-103
Lot distinct: ☐
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Gentilly
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc privé
Cadastre: BLOC-2-GENTILLY

Code d'utilisation: 4 413
Frontage: 902.96 m
Profondeur: 621.00 m
Superficie: 8.84 ha
Nombre de logements:
Année construction:
Nombre d'étages:
Aire du plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Entrepreneur

CHARLES-EUGÈNE ROUX INC.
1425 BOUL. BÉCANCOUR
BÉCANCOUR
G9H 3V1 Tél.: (819) 298-2100
Téléc.:
No RBQ: 1339-4234-87 No NEQ:

Responsable

[redacted]

Date début des travaux: 04/02/2008
Date prévue fin des travaux: 04/03/2008
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 17 270 $
Montant du permis: 25.00 $
Montant du dépôt garantie: 0.00 $

No facture:
No reçu:

RÉNOVATION INDUSTRIELLE

Rénovation intérieure ☐ **Rénovation extérieure** ☑

Unités de logement créées: | Unités de logement supprimées:

Changement au nombre de logements: Non

Changement à l'usage du bâtiment: Non

Changement au nombre de chambres: Non | Avant: | Après:

Niveau

Sous-sol ☐ Rez-de-chaussée ☐ Étage ☐

Autre:

Pièce

Salon ☐ Cuisine ☐ Salle de bain ☐ Salle de lavage ☐

Chambre à coucher ☐ Bureau ☐ Atelier ☐ Salle de jeux ☐

Autre:

Éléments touchés par les travaux

Galerie ☐ Clôture ☐ Revêtement extérieur ☐ Mur de soutènement ☐ Bâtiment accessoire ☐

Isolation ☐ Plomberie ☐ Revêtement intérieur ☐ Mur de fondation ☐ Toiture ☐

Électricité ☐ Porte ☑ Revêtement de plancher ☐ Fenêtre ☐

Nombre de fenêtre:

Autre: Porte de garage à agrandir

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Localisation de l'intercepteur à graisse, d'huile, sable	☐	☐	__/__/____
Plans des nouvelles divisions	☐	☐	__/__/____
Plan de construction	☑	☑	24/01/2008

Description des travaux:

Agrandissement d'une porte de garage au garage multifonctionnel

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) CHARLES-EUGÈNE ROUX INC., déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 29 Janvier 2008

Signé par [redacted] Charles-Eugène Roux, Prés.

Permis

Date émission: 25/01/2008 En vigueur jusqu'au: 25/01/2010 **No permis** **2008-00021**

Responsable du dossier: Ghyslain Baril

Signature du responsable:

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

IMPORTANT

1 - UN DÉTECTEUR DE FUMÉE EST ESSENTIEL DANS VOTRE LOGEMENT.

2- SI VOUS AVEZ UN FOSSÉ EN FAÇADE DE VOTRE TERRAIN, UN PERMIS EST NÉCESSAIRE POUR RÉALISER UN PONCEAU OU POUR REMBLAYER CE FOSSÉ.

3- LORSQUE VOUS VOUS RACCORDEZ AU RÉSEAU MUNICIPAL, VEUILLEZ CONCTACTER LA VILLE 24 HEURES À L'AVANCE AFIN QUE VOTRE RACCORDEMENT SOIT INSPECTÉ AVANT D'ÊTRE REMBLAYÉ.

4- POUR LES NOUVELLES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, VOUS ASSURER QUE LA DISTANCE DE VOTRE MÂT ÉLECTRIQUE RELIÉ AU RÉSEAU D'HYDRO-QUÉBEC SOIT À UNE DISTANCE MAXIMALE DE 25 MÈTRES POUR LES ENTRÉES DE 400 AMP. ET DE 30 MÈTRES POUR LES ENTRÉES DE 200 AMP. (vérifier avec votre électricien)

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

15 Août 2008

Rapport d'inspection

Type: CONST.ET INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES
Nature: Industrie lourde
No demande: 2008-90001
Date émission: 08/02/2008 En vigueur jusqu'au: 08/02/2010
No permis: 2008-00038

Propriétaire
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse 355 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur d'inspection Gentilly

Cadastre : BLOC 2 GENTILLY
Cadastre rénové :

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 08/02/2008
Date prévue fin des travaux 18/03/2008
Valeur travaux 283 505 $

Entrepreneur
Les Industries Harnois MegaDome
1044 rue Principale
St-Thomas
J0K 3L0 Téléphone (450) 756-1041

Date fin travaux 20/03/2008

Description des travaux:
Construction de deux entrepôts de type dôme de 21.336 x 46.330 mètres.

Inspection finale

Date prévue	Date effectuée	Inspecteur
15/04/2008	29/07/2008	Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:
Tel que permis

Transmis à l'évaluateur
Date : 15 Août 2008
9.C.

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1
Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Permis

Demande débutée le: 07/01/2008 Demande complétée le: 08/02/2008 No demande: 2008-90001
Saisie par: Ghyslain Baril
Type de permis: **CONST.ET INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES** **No permis: 2008-00038**
Nature: Industrie lourde Industriel

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR
G9H 2Z8 Tél.:

Requérant

[redacted]OUR TERMINAUX PORTUAIRE..
355 BOUL. ALPHONSE-DESHAIES
BECANCOUR
G9H 2Y7 Tél.: (819) 294-9911

Emplacement

Matricule: 9140-12-0560-0-000-0000
Adresse: 355 BOUL ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7
Zones: I01-103
Lot distinct: ☐
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Gentilly
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc privé
Cadastre: BLOC-2-GENTILLY

Code d'utilisation: 4 413
Frontage: 902.96 m
Profondeur: 621.00 m
Superficie: 8.84 ha
Nombre de logements:
Année construction:
Nombre d'étages: 1.00
Aire du plancher m²: 1977
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Entrepreneur

Les Industries Harnois MegaDome
1044 rue Principale
St-Thomas
J0K 3L0 Tél.: (450) 756-1041
Téléc.: (450) 756-8389
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Date début des travaux: 08/02/2008
Date prévue fin des travaux: 18/03/2008
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 283 505 $
Montant du permis: 284.00 $ No facture:
Montant du dépôt garantie: 0.00 $ No reçu:

CONST.ET INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement

Unités de logement

Unités de logement créées: Unités de logement supprimées:

Superficie bâtiment:

Superficie brute: 1977

Superficie totale: (Aire de plancher) 1977

Nombre de chambres

Existantes:

Futures:

Dimensions du bâtiment

Façade:	21.336	Arrière:	21.336
Côté gauche:	46.330	Côté droit:	46.330

Hauteur

Bâtiment:	12.802	Sous-sol:	
Rez-de-chaussée:		Sous-sol (au-dessus du sol):	
Étages:			
Nombre d'étages:			

Implantation (distance)

Avant:	20 m. minimum
Arrière:	5 m. minimum
Latérale droite:	5 m. minimum
Latérale gauche:	5 m. minimum
Élément épurateur:	
Fosse septique:	

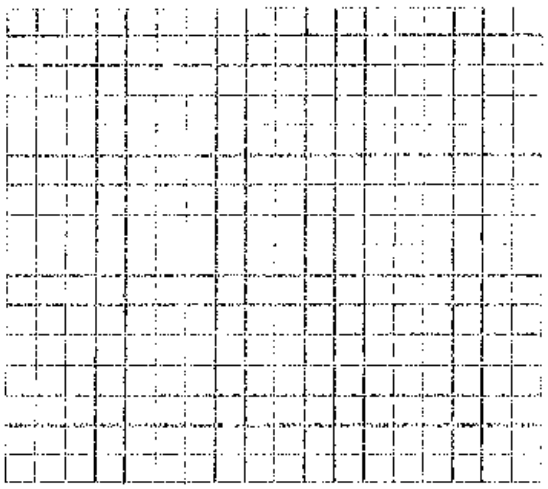

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

CONST.ET INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:
Sous-sol:
Étages:

Empattement

Profondeur:
Largeur:
Épaisseur:

Fondation:
Toit:
Mur coupe-feu: ☐
Détecteur de fumée: ☐
Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chausée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:
Toit:
Côtés:
Arrière:

Stationnement

Cases intérieures:
Cases extérieures:
Emplacement: Non défini
Exemption: ☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:
Égout: Municipal
Clapet de retenue: ☐

PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale)

Décision du C.C.U.:	Accepté	Date:	16/01/2008	No résolution:	1183
Décision du conseil:	Accepté	Date:	29/01/2008	No résolution:	08-047

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
PIIA résolution 08-047	☑	☑	05/02/2008
Preuve de propriété ou lettre d'autorisation du propriétaire	☑	☑	09/01/2008
Plan d'implantation	☑	☑	07/01/2008
Plan de construction	☑	☑	07/01/2008

Description des travaux:

Construction de deux entrepôts de type dôme de 21.336 x 46.330 mètres.

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) POLIQUIN JEAN POUR TERMINAUX PORTUAIRE..., déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce _____

Signé par SIGNÉ SUR LA DEMANDE

Permis

Date émission: 08/02/2008 En vigueur jusqu'au: 08/02/2010 **No permis** 2008-00038

Responsable du dossier: Ghyslain Baril

Signature du responsable:

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 17 mars 2011

Rapport d'intervention

Type: RÉNOVATION INDUSTRIELLE

Nature: Industrie lourde

No demande: 2011-90176

Date émission: 17/03/2011 En vigueur jusqu'au: 17/03/2013

No permis: 2011-00234

Propriétaire
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Téléphone: (819) 294-6656

Emplacement
Matricule 9140-13-7060-0-000-0000
Adresse 355 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc Ferme
Secteur Gentilly 2016-11-29

Cadastre(s) *3294083*

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 14/03/2011
Date prévue fin des travaux 04/04/2011
Valeur travaux 25 000,00 $

Entrepreneur
S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Téléphone (819) 294-6656

Date fin travaux 1-4-04-2011

Description des travaux:
Modification des divisions à l'intérieur du bâtiment "l'Épi", tel que plan joint au permis.
Seul les travaux énumérés au présent permis sont autorisés.

Inspection avant travaux

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		17/03/2011		Maude Auger, Inspecteur en urbanisme

Note:
Non-Nécessaire car réno intérieures

Inspection finale

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
04/04/2011		__/__/____		

Note:

[redacted]

TRANSMIS A L'EVALUATEUR
PRÉVU LE : 7 mars 2012
INITIALES : NB
☐ 1ÈRE ÉVALUATION
☑ ÉVALUATION FINALE

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le: 10/03/2011 Demande complétée le: 17/03/2011 No demande: 2011-90176

Saisie par: Maude Auger, Inspecteur en urbanisme

Type de permis: **RÉNOVATION INDUSTRIELLE** **No certificat: 2011-00234**

Nature: Industrie lourde Industriel

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél.: (819) 294-6656

Requérant

[redacted]
Gérant de succursale pour Terminaux Port.

Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule: 9140-13-7060-0-000-0000 Code d'utilisation: 4413
Adresse: 355 BOUL ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7
Zones: I01-103
Lot distinct: ☑
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Gentilly
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc / Égout privé
Cadastre: 3294083

Code d'utilisation projetée: 4413
Frontage: 902.96 m
Profondeur: 621.44 m
Superficie: 884 158.00 m²
Nombre de logements:
Année construction:
Nombre d'étages: 1.00
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél. (819) 294-6656
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

Paquin [redacted]
Tél.:

Date début des travaux: 14/03/2011
Date prévue fin des travaux: 04/04/2011
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 25 000,00 $
Montant du permis: 25,00 $ No facture:
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

RÉNOVATION INDUSTRIELLE

Rénovation intérieure ☑ **Rénovation extérieure** ☐

Unités de logement créées:		Unités de logement supprimées:	
Changement au nombre de logements:	Non		
Changement à l'usage du bâtiment:	Non		
Changement au nombre de chambres:	Non	Avant:	Après:

Niveau

Sous-sol ☐ Rez-de-chaussée ☑ Étage ☐

Autre:

Pièce

Salon	☐	Cuisine	☐	Salle de bain	☐	Salle de lavage	☐
Chambre à coucher	☐	Bureau	☑	Atelier	☐	Salle de jeux	☐

Autre:

Éléments touchés par les travaux

Galerie	☐	Clôture	☐	Revêtement extérieur	☐	Mur de soutènement	☐	Bâtiment accessoire	☐
Isolation	☐	Plomberie	☐	Revêtement intérieur	☑	Mur de fondation	☐	Toiture	☐
Électricité	☐	Porte	☐	Revêtement de plancher	☐			Fenêtre	☐
								Nombre de fenêtre:	

Autre:

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Autorisation du proprio (voir courriel du 17-3-11) ☑ ☑			
Plan de construction	☐	☐	__/__/____
Plans des nouvelles divisions	☑	☑	10/03/2011
Localisation de l'intercepteur à graisse, d'huile, sable	☐	☐	__/__/____
Plan construction d'architecture	☐	☐	__/__/____

Description des travaux:

Modification des divisions à l'intérieur du bâtiment "l'Épi", tel que plan joint au permis.
Seul les travaux énumérés au présent permis sont autorisés.

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) Paquin Jean-François, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce _____

Signé par Signature sur demande

Permis

Date émission: 17/03/2011 En vigueur jusqu'au: 17/03/2013 **No permis** **2011-00234**

Approuvé par: Maude Auger, Inspecteur en urbanisme Date: 17/03/2011

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DES RÈGLEMENTS :
- 332 (CONSTRUCTION)
- 334 (ZONAGE)
- 554 (NORMES DE CONSTRUCTION D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ET LES NORMES SUR LES REJETS AU RÉSEAU D'ÉGOUT)
- 899 (ASSAINISSEMENT DES EAUX)

DISPONIBLES SUR www.becancour.net .

Nous aviser dans les plus brefs délais lorsque les travaux identifiés à votre permis sont complétés en laissant un message nous mentionnant le numéro de permis, votre adresse et la date de fin de travaux au 819-294-4455 poste 550.

Responsable du dossier: Maude Auger, Inspecteur en urbanisme

Signature : Maude Auger

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone (819) 294-6500
Télécopieur. (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Permis

Demande débutée le: 27/10/2020	Demande complétée le: 02/11/2020	No demande:	2020-90891
Saisie par:	Josée Carignan, secrétaire		
Type de permis:	**AGRANDISSEMENT INDUSTRIEL**	**No permis:**	**2020-00777**
Nature:	Industrie lourde	Industriel	

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél.: (819) 294-6656

Demandeur

CONSTRUCTION G. THERRIEN (2010) INC.
[redacted]
3885 boulevard Louis-Fréchette
Nicolet QC
J3T 1T7 Tél.: (819) 293-6921-230
[redacted]

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule:	9140-13-7060-0-000-0000 Code d'utilisation: 4413	Code d'utilisation projetée:	4413
Adresse:	355 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7, Bécancour	Frontage:	902,96 m
Zones:	I02-209	Profondeur:	621,44 m
Lot distinct:	☑ Code ancienne ville: 2	Superficie:	824 690,40 m²
Code de zonage:	Blanc	Nombre de logements:	
Secteur d'inspection:	Gentilly	Année construction:	1979
District électoral:		Nombre d'étages:	1,00
Arrondissement:		Aire de plancher m²:	
Service:	Aqueduc / Égout privé	Nombre d'unités touchées:	
Cadastre:	A 3294083		

Travaux

Exécutant des travaux

CONSTRUCTION G. THERRIEN (2010) INC.
3885 boulevard Louis-Fréchette
Nicolet QC
J3T 1T7 Tél
Téléc.: (819) 293-8844
No RBQ: 5604-4670-01 No NEQ: 1166269978

Responsable

[redacted]

Tél.:
Date début des travaux: 02/11/2020
Date prévue fin des travaux: 01/07/2021
Date fin des travaux:

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	827 000,00 $	No facture:
Montant du permis:	827,00 $	
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:

AGRANDISSEMENT INDUSTRIEL

Projet

☐ Construction ☑ Agrandissement ☐ Transformation

Unités de logement

Unités de logement créées: | Unités de logement supprimées:

Superficie bâtiment:

	Existante	Projetée
Bâtiment principal:	138.5	401,0
Bâtiment secondaire rattaché:		
Superficie brute:		
Superficie des étages:		
Superficie totale: (Aire de plancher)		

Nombre de chambres

Existantes:
Futures:

Dimensions du bâtiment

Façade: | Arrière:
Côté gauche: | Côté droit:

Hauteur

Bâtiment:	5.385	Sous-sol:	
Rez-de-chaussée:		Sous-sol (au-dessus du sol):	
Étages:			
Nombre d'étages:	1,00		

Implantation (distance)

Avant:	+15
Arrière:	7.825 m
Latérale droite:	+15
Latérale gauche:	+15
Élément épurateur:	Égout SPIPB
Fosse septique:	Égout SPIPB

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:
C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:
R.P.T. rapport plancher/terrain:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

AGRANDISSEMENT INDUSTRIEL

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:	
Sous-sol:	
Étages:	

Empattement

Profondeur:	
Largeur:	
Épaisseur:	

Fondation:	Béton coulé
Nb fenêtres dans fondation:	
Type de toit:	Toit à 1 versant
Pente du toit:	1.5/12

Détecteur

Mur coupe-feu: ☐ Détecteur de fumée: ☐ Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chaussée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:	Tôle/brique
Toit:	Tôle
Côtés:	Tôle/brique
Arrière:	Tôle/brique
Couleur:	

Stationnement

Cases intérieures:	
Cases extérieures:	
Emplacement:	Non défini
Exemption:	☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise, etc.

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:	Aqueduc municipal
Égout:	Privé
Clapet de retenue:	☑

Équipement de chauffage

Intervenant	Nom / Adresse	No du plan	Date
Architecte	Michelle Côté architecte 1310 des Hémérocalles Bécancour QC G9H 0G3 Tél..(819) 603-0308	2014	10/09/2020

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Plan de construction	☑	☑	27/10/2020
Plan d'implantation	☑	☑	27/10/2020
Lot distinct vérifié ou en processus d'une opération cadastrale	☑	☑	02/11/2020
Certificat de localisation	☑	☐	__/__/____
Plan construction d'ingénierie	☑	☑	27/10/2020
Plan construction d'architecture	☑	☑	27/10/2020
Procuration SPIPB	☑	☑	27/10/2020

Description des travaux:

Travaux d'agrandissement du bâtiment multifonctionnel au port de Bécancour, ceci, selon le plan d'architecture réalisé par Michelle Côté, Architecte, dossier numéro 2014, en date du 10 septembre 2020. La superficie du bâtiment projeté (agrandissement) est de 262 m^2.

Prendre note que l'article 7.3.6.4.2 du règlement de zonage numéro 334 est applicable pour la marge de recul arrière.

Le bâtiment, suite aux travaux d'agrandissement, sera raccordé au réseau d'égout de la SPIPB.

Nous vous rappelons que vous devez vous assurer d'obtenir toute autre autorisation requise autre que celle de la municipalité pour la réalisation du projet en vertu de tout autre loi ou règlement.

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) CONSTRUCTION G. THERRIEN (2010) INC., déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 2020-11-04

Signé par: [redacted]

Permis

Date émission: 02/11/2020 En vigueur jusqu'au: 02/11/2022 **No permis:** **2020-00777**

Approuvé par: Philippe Gaudette, inspecteur en urbanisme Date: 02/11/2020

Signature: _____

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DES RÈGLEMENTS :
- 332 (CONSTRUCTION)
- 334 (ZONAGE)
- 554 (NORMES DE CONSTRUCTION D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ET LES NORMES SUR LES REJETS AU RÉSEAU D'ÉGOUT)

DISPONIBLES SUR www.becancour.net .

Nous aviser dans les plus brefs délais lorsque les travaux identifiés à votre permis sont complétés en laissant un message nous mentionnant le numéro de permis, votre adresse et la date de fin de travaux au 819-294-4455 poste 550.

Responsable du dossier: Philippe Gaudette, inspecteur en urbanisme

Signature: _____

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le: 02/03/2021	Demande complétée le: 02/03/2021	No demande:	2021-90162
Saisie par:	Philippe Gaudette, inspecteur en urbanisme		
Type:	**INSTALLATION SEPTIQUE**	**No certificat:**	**2021-00103**
Nature:	Industrie lourde	Industriel	

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél.: (819) 294-6656

Demandeur

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél.: (819) 294-6656

Courriel: krichard@spipb.com

Emplacement

Matricule:	9140-13-7060-0-000-0000 Code d'utilisation: 4413	Code d'utilisation projetée:	4413
Adresse:	355 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7, Bécancour	Frontage:	902,96 m
Zones:	I01-103	Profondeur:	621,44 m
Lot distinct:	☑ Code ancienne ville: 2	Superficie:	824 690,40 m²
Code de zonage:	Blanc	Nombre de logements:	
Secteur d'inspection:	Gentilly	Année construction:	1979
District électoral:		Nombre d'étages:	1,00
Arrondissement:		Aire de plancher m²:	
Service:	Aqueduc / Égout	Nombre d'unités touchées:	
Cadastre:	A 3294083		

Travaux

Exécutant des travaux

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

S P I P B

Tél.:
Date début des travaux: 03/03/2021
Date prévue fin des travaux: 01/05/2021
Date fin des travaux:

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	20 000,00 $	No facture:
Montant du permis:	40,00 $	
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:

INSTALLATION SEPTIQUE

Construction:	Existante
Occupation:	Annuelle
Type de fosse:	Béton
Année construction:	2021
Capacité totale:	4,8 m³ / 1050 g
Capacité effective:	
Estimation de débit:	2850 Litres/jours
Préfiltre(s) ☑ Nombre:	Modèle:
Nom du fabricant:	MEI assainissement
No série:	
No BNQ:	BNQ 3680-905
No du dossier du tech:	M2104

Information sur l'immeuble

Nombre de chambres:	
Superficie du bâtiment:	

Terrain

Test de percolation:	☐
Test de sédimentation:	☐
Station pompage:	☐
Étude de la topographie du site:	☑

Nature du sol:	Remblai
Profondeur du roc:	Non déterminé
Profondeur de la nappe:	Non déterminé
Pente du terrain:	0 %
Alimentation eau potable:	Aqueduc municipal

Étude du niveau de perméabilité du sol: ☑

Perméabilité: Non défini

Méthode utilisée:

Responsable caractéristique du sol

Nom:	LES CONSULTANTS MARIO COSSETTE INC			
Adresse:	1232, boulevard des Chenaux			
Ville, province:	Trois-Rivières, Qc			
Code postal:	G9A 1A1	Téléphone:	(819) 373-3800	Télécopieur:

Concepteur principal des plans

Nom:	LES CONSULTANTS MARIO COSSETTE		
Adresse:	1232, boulevard des Chenaux		
Ville,province	Trois-Rivières, Qc		
Code postal:	G9A 1A1	Télécopieur	
Téléphone:	(819) 373-3800		

Servitude

Servitude: ☐

Élément(s) épurateur(s)

Élément épurateur:	Secondaire avancé	Année construction:	2 021
Superficie :		Nombre de tranchées:	
Longueur:		Autres:	Fosse septique et
Largeur:			
Profondeur:			
No équipement:	FSM-7000	Modèle:	SA6C-32

Élément épurateur:	Autre rejet dans l'environnement	Année construction:	
Superficie :		Nombre de tranchées:	
Longueur:		Autres:	Rejet de l'effluent au fleuve St-Laurent
Largeur:			
Profondeur:			
No équipement:		Modèle:	

Localisation:

Système étanche

Distance résidence:	
Limite propriété droite:	
Limite propriété gauche:	
Limite propriété avant:	
Limite propriété arrière:	
Lac, cours d'eau,marais ou étang:	
Puits:	
Conduite d'eau:	

Système non étanche

Distance résidence:	
Limite propriété droite:	
Limite propriété gauche:	
Limite propriété avant:	
Limite propriété arrière:	
Lac, cours d'eau,marais ou étang:	
Puits tubulaire:	
Puits tubulaire scellé:	
Puits autres sources:	
Conduite d'eau:	
Arbres, arbustes:	
Talus:	

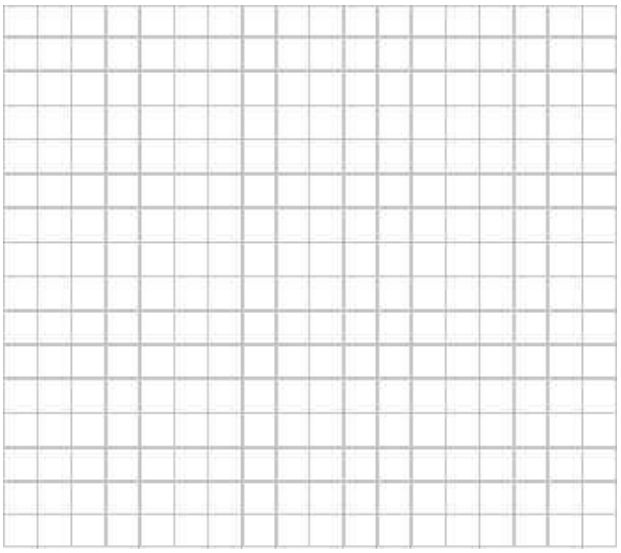

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Rapport de l'étude pour les installations septiques	☑	☑	01/03/2021
Preuve de propriété ou lettre d'autorisation du propriétaire	☑	☑	02/03/2021
Plan d'implantation	☑	☑	01/03/2021

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Relevé des installations septiques en place	☑	☐	__/__/____
Licence RBQ 2.4	☑	☐	__/__/____
Factures de l'entrepreneur	☑	☐	__/__/____
Annexe - Attestation de conformité de biens aux normes d'installations d'assai. dss eaux u	☑	☐	__/__/____
Photos	☑	☐	__/__/____

Description des travaux:

Installations septiques selon le rapport préparé par MCI, Les Consultants Mario Cossette inc. pour 20 employés de bureau (50 litres jours/employés) et 15 employés journaliers (125 litres jours/employés) pour un débit total de 2850 litres/jours et approuvé par Nicolas Houle, ingénieur. Une distance de 1,5 mètre minimum est nécessaire entre la conduite d'aqueduc et tout réseau et installation d'égout privé (installations septiques).

Prendre note qu'une pompe d'assèchement est requise dans ce secteur pour l'évacuation des eaux pluviales tel que croquis joint au permis.

Vous devrez prendre des photos au cours de la construction et faire remplir un formulaire par votre entrepreneur, voir le guide qui vous a été fourni. Pour toutes demandes de modifications au rapport, vous référer à la ville de Bécancour directement.

Extrait du Q-2 r. 22.Désaffectation : Tout système de traitement, puisard ou réceptacle qui est désaffecté doit être vidangé et enlevé ou rempli de gravier, de sable, de terre ou d'un matériau inerte.

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) S P I P B, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le certificat m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent certificat de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce _____

Signé par: _____

Certificat

Date émission: 02/03/2021 En vigueur jusqu'au: _____ **No certificat: 2021-00103**

Approuvé par: Philippe Gaudette, inspecteur en urbanisme Date: 02/03/2021

Signature: Philippe Gaudette

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

_____

RESPECTER LES EXIGENCES DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 334 DISPONIBLE SUR www.becancour.net.

Responsable du dossier: Philippe Gaudette, inspecteur en urbanisme

Signature: Philippe Gaudette

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 02 mars 2021

Rapport d'intervention

Type: INSTALLATION SEPTIQUE

Nature: Industrie lourde

No demande: 2021-90162

Date émission: 02/03/2021 En vigueur jusqu'au:

No permis: 2021-00103

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Téléphone: (819) 294-6656

Emplacement

Matricule 9140-13-7060-0-000-0000
Adresse 355 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES, Bécancour

Code de zonage Blanc
Secteur Gentilly

Cadastre(s)

A 3294083

Travaux

Responsable S P I P B
Téléphone

Date début des travaux 03/03/2021
Date prévue fin des travaux 01/05/2021
Valeur travaux 20 000,00 $

Entrepreneur

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Téléphone

Date fin travaux

Description des travaux:

Installations septiques selon le rapport préparé par MCI, Les Consultants Mario Cossette inc. pour 20 employés de bureau (50 litres jours/employés) et 15 employés journaliers (125 litres jours/employés) pour un débit total de 2850 litres/jours et approuvé par Nicolas Houle, ingénieur. Une distance de 1,5 mètre minimum est nécessaire entre la conduite d'aqueduc et tout réseau et installation d'égout privé (installations septiques).

Prendre note qu'une pompe d'assèchement est requise dans ce secteur pour l'évacuation des eaux pluviales tel que croquis joint au permis.

Vous devrez prendre des photos au cours de la construction et faire remplir un formulaire par votre entrepreneur, voir le guide qui vous a été fourni. Pour toutes demandes de modifications au rapport, vous référer à la ville de Bécancour directement.

Extrait du Q-2 r. 22.Désaffectation : Tout système de traitement, puisard ou réceptacle qui est désaffecté doit être vidangé et enlevé ou rempli de gravier, de sable, de terre ou d'un matériau inerte.

Inspection avant travaux

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
02/03/2021		__/__/____		

Note:

Inspection finale

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
03/05/2021		__/__/____		

Note:

Attestation de conformité de biens aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Ce formulaire s'adresse à tout entrepreneur qui a conclu une entente de service avec un particulier pour la réalisation de travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées résidentielles. Vous devez attester que les biens qui entrent dans la réalisation des travaux répondent, s'il y a lieu, aux normes établies par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Vous devez remplir ce formulaire et le remettre à la municipalité.

Prenez note que, si les travaux se rapportent à un immeuble en copropriété divise (condominium), l'entente pourrait être conclue par le syndicat des copropriétaires. Dans ce cas, vous devez remplir un seul formulaire et le remettre au représentant autorisé du syndicat des copropriétaires.

Notez que, si vous fournissez des renseignements inexacts ou incomplets, vous vous exposez à des pénalités et êtes passible de poursuites pénales.

Renseignements sur l'entrepreneur

Nom: Excavation Guévin et Lemire inc

Ind. rég. Téléphone: 819 758535

Numéro d'inscription au fichier de la TVQ: 1009801134 TQ 0001

Numéro d'inscription de la TPS: 128778974

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ): 1147502190

Numéro de licence RBQ: 8755703236

Renseignements sur l'habitation visée par les travaux

Adresse de l'habitation visée

Appartement:

Numéro: 355

Rue, case postale: Alphonse Desbaies

Ville, village ou municipalité: Bécancour

Province: QC

Code postal: G0X 1B0

Travaux reconnus qui ont été effectués

Décrivez les travaux effectués. Si l'espace est insuffisant, joignez une feuille contenant les renseignements demandés. Inclure la date de début et de fin des travaux, le montant des travaux avant taxes ou une copie de la facture finale, des photos de l'installation comprenant au minimum s'il y a lieu, la préparation du fond de l'excavation de l'élément épurateur, la mise en place des éléments filtrants (sable, pierre, conduite,, ...), les assises de la fosse, de la station de pompage ou du système de traitement secondaire avancé, du système de traitement secondaire et tertiaire et de la station de pompage incluant leurs numéros de modèle, de série et BNQ, de la mise en place du remblai et une vue d'ensemble des diverses étapes de conception.

Installations entrée d'eau Aqueduc et Système égout Bionest

Signature

J'atteste que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets, qu'il n'y a pas eu de changement par rapport aux plans et devis accompagnant le certificat d'autorisation de la municipalité et que ces plans et devis peuvent être utilisés comme documents tel que construit. Je déclare que tous les travaux ont été réalisés selon les règles de l'art.

[redacted] — Jean Guévin, président — 2021 03 16

Signature de l'entrepreneur ou du représentant autorisé | Nom de l'entrepreneur ou du représentant autorisé | Date

Renseignements

Entrepreneur

On entend par entrepreneur un particulier, une société de personnes ou une société ayant un établissement au Québec, qui n'est pas propriétaire de l'habitation ou qui n'est pas le conjoint de l'un des propriétaires de l'habitation, et qui est titulaire d'une licence de la sous-catégorie 2.4, « Entrepreneur en systèmes d'assainissement autonome », délivrée par la Régie du bâtiment du Québec. Dans le présent cas, l'entrepreneur est aussi l'entreprise mandaté par la ville de Bécancour pour la surveillance des travaux.

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le: 27/11/2023	Demande complétée le: 22/03/2024	No demande:	2024-90164
Saisie par:	Olivier Lacroix, inspecteur en urbanisme		
Type:	**RÉNOVATION INDUSTRIELLE**	**No certificat:**	**2024-00106**
Nature:	Industrie lourde	Industriel	

Identification

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél.:

Demandeur

S P I P B
MARCOUX STÉPHANIE
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Tél.: (819) 294-6656

Courriel: smarcoux@spipb.com

Emplacement

Matricule:	9140-13-7060-0-000-0000 Code d'utilisation: 4413	Code d'utilisation projetée:	4413
Adresse:	355 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7	Frontage:	902,96 m
Zones:	I01-103	Profondeur:	621,44 m
Lot distinct:	☑	Superficie:	824 690,40 m²
Code de zonage:	Blanc	Nombre de logements:	
Secteur d'inspection:	Gentilly	Année construction:	
District électoral:		Nombre d'étages:	1,00
Arrondissement:		Aire de plancher m²:	
Service:	Aqueduc / Égout / Eau industrielle	Nombre d'unités touchées:	
Cadastre:	A 3294083		

Travaux

Exécutant des travaux

Soudure DG Tech Inc.
52 A route 138
Cap Santé QC
G0A 1L0 Tél (418) 285-2681
Téléc.:
No RBQ: 8261-6517-29 No NEQ: 1162905609

Responsable

S P I P B

Tél.:
Date début des travaux: 01/12/2023
Date prévue fin des travaux: 03/01/2024
Date fin des travaux:

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	654 533,00 $	No facture:	
Montant du permis:	655,00 $		
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:	

RÉNOVATION INDUSTRIELLE

Rénovation intérieure ☐ **Rénovation extérieure** ☑

Unités de logement créées: Unités de logement supprimées:

Changement au nombre de logements: ☐

Changement à l'usage du bâtiment: ☐

Changement au nombre de chambres: ☐ Avant: Après:

Niveau

Sous-sol ☐ Rez-de-chaussée ☐ Étage ☐

Autre:

Pièce

Salon ☐ Cuisine ☐ Salle de bain ☐ Salle de lavage ☐

Chambre à coucher ☐ Bureau ☐ Atelier ☐ Salle de jeux ☐

Autre:

Éléments touchés par les travaux

Galerie ☐ Clôture ☐ Revêtement extérieur ☐ Mur de soutènement ☐ Bâtiment accessoire ☐

Isolation ☐ Plomberie ☐ Revêtement intérieur ☐ Mur de fondation ☐ Toiture ☐

Électricité ☐ Porte ☐ Revêtement de plancher ☐ Fenêtre ☐

Nombre de fenêtre:

Autre:

Râtelier

Intervenant	Nom / Adresse	No du plan	Date
Ingénieur	SNC-LAVALIN INC. 455 BOULEVARD RENE-LEVESQUE O. MONTREAL QC H2Z 1Z3 Tél.:(514) 393-1000	L200-43DD-0002	08/09/2023
Ingénieur	SNC-LAVALIN INC. 455 BOULEVARD RENE-LEVESQUE O. MONTREAL QC H2Z 1Z3 Tél.:(514) 393-1000	L200-43DD-0003	26/09/2023
Ingénieur	SNC-LAVALIN INC. 455 BOULEVARD RENE-LEVESQUE O. MONTREAL QC H2Z 1Z3 Tél.:(514) 393-1000	L200-43DD-0004	26/09/2023
Ingénieur	SNC-LAVALIN INC. 455 BOULEVARD RENE-LEVESQUE O. MONTREAL QC H2Z 1Z3 Tél.:(514) 393-1000	L200-43DD-0005	26/09/2023

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Déclaration attestation de la conformité (REAFIE/RAMHHS))	☐	☐	__/__/____
Plan d'implantation	☑	☑	27/11/2023

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Plan construction d'ingénierie de structure et fondations	☑	☑	27/11/2023

Description des travaux:

Travaux d'amélioration du râtelier permettant de faire passer les tuyaux de transport de marchandise au-dessus de la route par son rehaussement et par l'ajout de contreventements à sa base. Le but des travaux est de permettre le transport par camions de marchandises hors-normes sous le râtelier.

Les travaux prévus dans la rive pour l'ajout de contreventements avec fondations supplémentaires sont autorisés en vertu du paragraphe c) de l'article 6C.9.3 du règlement de zonage 334 et ne sont pas assujettis au *Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations*.

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) S P I P B, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le certificat m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent certificat de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 05/04/24

Signé par: [redacted]

Certificat

Date émission: 22/03/2024 En vigueur jusqu'au: 22/03/2026 **No certificat: 2024-00106**

Approuvé par: Olivier Lacroix, inspecteur en urbanisme Date: 22/03/2024

Signature: Signature électronique

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DES RÈGLEMENTS :
- 332 (CONSTRUCTION)
- 334 (ZONAGE)
- 554 (NORMES DE CONSTRUCTION D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ET LES NORMES SUR LES REJETS AU RÉSEAU D'ÉGOUT)
- 899 (ASSAINISSEMENT DES EAUX)

DISPONIBLES SUR www.becancour.net .

Nous aviser dans les plus brefs délais lorsque les travaux identifiés à votre permis sont complétés en laissant un message nous mentionnant le numéro de permis, votre adresse et la date de fin de travaux au 819-294-6500, poste 550.

Responsable du dossier: Olivier Lacroix, inspecteur en urbanisme

Signature:

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 22 mars 2024

Rapport d'intervention

Type: RÉNOVATION INDUSTRIELLE

Nature: Industrie lourde

No demande: 2024-90164

Date émission: 22/03/2024 En vigueur jusqu'au: 22/03/2026

No permis: 2024-00106

Propriétaire

S P I P B
1000 BOULEVARD ARTHUR-SICARD
BECANCOUR QC
G9H 2Z8 Téléphone:

Emplacement

Matricule 9140-13-7060-0-000-0000
Adresse 355 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES

Code de zonage Blanc
Secteur Gentilly

Cadastre(s) *A 3294083*

Travaux

Responsable S P I P B
Téléphone

Date début des travaux 01/12/2023
Date prévue fin des travaux 03/01/2024
Valeur travaux 654 533,00 $

Entrepreneur

Soudure DG Tech Inc.
52 A route 138
Cap Santé QC
G0A 1L0 Téléphone (418) 285-2681

Date fin travaux

Description des travaux:

Travaux d'amélioration du râtelier permettant de faire passer les tuyaux de transport de marchandise au-dessus de la route par son rehaussement et par l'ajout de contreventements à sa base. Le but des travaux est de permettre le transport par camions de marchandises hors-normes sous le râtelier.

Les travaux prévus dans la rive pour l'ajout de contreventements avec fondations supplémentaires sont autorisés en vertu du paragraphe c) de l'article 6C.9.3 du règlement de zonage 334 et ne sont pas assujettis au *Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations*.

Inspection avant travaux

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
22/03/2024		22/03/2024	10:35	Olivier Lacroix, inspecteur en urbanisme

Note:

Photo prise sur Google StreetView

Inspection finale

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
03/01/2024		__/__/____		

Note:

Sécurité publique Québec

RAPPORT D'INCENDIE DSI-2003

Réservé à la DSI

A. IDENTIFICATION DE L'AUTEUR

A1. Numéro de référence: 05-48

A2. Date de rédaction (A M J): 2005 06 15

A3. Code géo. du service de sécurité incendie: 38010

A4. Nom de l'auteur du rapport: Robert Giroux

A5. Numéro de téléphone: [redacted]

B. LIEU ET DATE DE L'ÉVÉNEMENT

B1. Adresse municipale, incluant le nom de la municipalité: 355 ALPHONSE DESHAIE

B2. Code géographique de la municipalité: 38010

B3. Code d'arrondissement:

B4. Code postal:

B5. Date de l'événement (A M J): 2005 06 15

C. TYPE D'ÉVÉNEMENT

C1. Type d'événement: 16

Code et événement	Sections à remplir
Incendie ayant débuté à l'extérieur	
11. Limité à l'extérieur, sans pertes	A à C et J
12. Limité à un ou des véhicules	A à D, G à J
13. Limité à l'extérieur, autre que 11 et 12	A à D, G à J
14. Propagé à au moins un bâtiment	A à D, G à J et N
Incendie ayant débuté dans ou sur un bâtiment	
15. Feu de cheminée, sans pertes	A à D, F et J
16. Limité au bâtiment d'origine, autre que 15	A à J
17. Propagé à au moins un autre bâtiment	A à J et N

D. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION

	A M J	H M S
D1. Appel	2005 06 15	0028
D2. Transmission	2005 06 15	0030
D3. Arrivée du 1er véhicule d'intervention	2005 06 15	0043
D4. Arrivée de la force de frappe	2005 06 15	0044
D5. Maîtrise de l'incendie	2005 06 15	0120

D6. Moyen utilisé pour la transmission: 04

D7. Taille de la force de frappe complète: 06

D8. Raison du délai de la force de frappe: 88

E. CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT D'ORIGINE, PERTES MATÉRIELLES ET ASSISTANCE

E1. Matricule du bâtiment tel qu'inscrit au rôle d'évaluation: 3801O-91 40-12-0560

E2. Catégorie de risque: 1

E3. Usage principal du bâtiment:

E4. Usage du local d'origine: 4419

E5. Année de construction:

E6. Aire au sol: 02

E7. Nombre d'étages: 01

E8. Type de construction: 13

E9. Valeur du bâtiment: 180 900 $

E10. Pertes matérielles en bâtiment: 0 $

E11. Pertes matérielles en contenu: $

E12. Assurance*: 01

E13. Évacuation*: 88

E14. Sauvetage*: 88

F. ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE DU BÂTIMENT D'ORIGINE

	Type	Fonctionnement
Avertisseur de fumée	F1. 02	F2. 11
Système d'alarme incendie	F3. 02	F4. 11
Système fixe d'extinction	F5. 88	F6. 88

G. CIRCONSTANCES DE L'INCENDIE

G1. Lieu d'origine: 630

G2. Source de chaleur: 510

G3. Combustible / énergie: 050

G4. Cause probable: 430

G5. Premier matériau enflammé: 942

G6. Ampleur de l'incendie à l'arrivée des pompiers: 21

G7. Propagation de l'incendie: 21

G8. Étendue des dommages: 21

G9. Dossier transmis à un corps de police (O/N): N

G10. Numéro de dossier du corps de police:

H. AUTRES PERTES MATÉRIELLES ET PERTES HUMAINES

H1. Nombre de personnes décédées: 000 (Remplir la section K si plus grand que 0)

H2. Nombre de personnes blessées: 000 (Remplir la section K si plus grand que 0)

H3. Premiers soins*: 00

H4. Estimation des pertes matérielles extérieures: $

H5. Assurance*: 01

J. COMMENTAIRES

FEU PANNEAU ELECTRIQUE

Version électronique :
www.msp.gouv.qc.ca
section Incendie / Formulaires

Adresse postale :
Ministère de la Sécurité publique
Direction de la sécurité incendie
C.P. 10000, terminus postal
Québec (Québec) G1K 7R9

Télécopieur : (418) 644-4448

Télécopieur sans frais : 1 866 605-1675

Pour toute question, communiquez au (418) 646-5675 ou, sans frais, au 1 866 702-9214

* Voir codes au verso

05-48

Température et état de la chaussée

Température : ___ °C ou °F

Temps : 1. Clair 2. Nuageux 3. Brouillard 4. Pluie 5. Neige 6. Grêle 7. Vent fort 8. Obscurité 9. Autre

Chaussée : 1. Sèche 2. Mouillée 3. Recouverte 4. Enneigée 5. Huileuse 6. Glacée 7. Inondée 8. Obstruée 9. Autre

Pertes par logement : Le total des pertes matérielles doit être reporté à la rubrique 30, de la page 1.
Au besoin, utiliser le formulaire **PERTES PAR LOGEMENT** «Annexe» (I.C.-3070).

1 Occupant ☐ Locataire ☐ Propriétaire ☐

Nom | Prénom | N° | Rue | App. | Québec | Municipalité

Date de naissance : Jr Mois An | Tél. domicile | Tél. travail | Nom et prénom du conjoint

Compagnie d'assurances : Nom | Adresse

Expert en sinistre : Nom | Adresse

N° de police		Montant de l'assurance $	Valeur avant incendie $ (1)	Pertes matérielles $ (2)	Valeur protégée $ (1-2)
	Logement				
Date d'échéance Jr Mois An	Contenu				
	Total				

Feu Auto

Type de véhicule : | Plaque : | Année :

Nombre d'occupants dans le véhicule :

Sauvetage évacuation

Compte rendu de l'intervention

LE FEU S'EST DECLARÉ DANS LA BOITE DE DISTRIBUTION DE PHOTOCELLE UN CONTACTEUR QUI A GRILLÉ ET CAUSÉ BEAUCOUP DE FUMÉE CE QUI A DÉCLANCHÉ L'ALARME DANS NOTRE ARRIVÉE DE LA FUMÉE ET APRÈS VÉRIFICATION UN SEUL DES DEUX DISJONCTEURS AVAIT TOMBÉ L'ÉLECTRICIEN APPELER A COUPER L'AUTRE DISJONCTEUR ET PROCÉDER A L'ISOLATION DU PANNEAU IMPLIQUÉ

Croquis

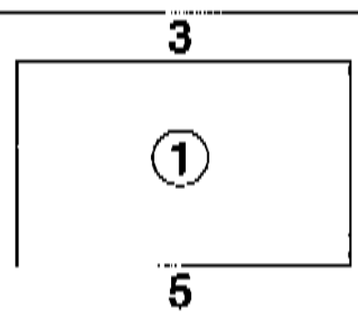

Véhicules et appareils hydrauliques utilisés

N° d'unité	Pointe d'eau : Puit. ↘	Pointe d'eau : Tuyau ↘	Pointe d'eau : Autoporteur	Pointe d'eau : Canon-citerne	Pointe d'eau : Cours d'eau	Pointe d'eau : Puits-piscine	Pointe d'eau : Autres sources (préciser)	Pompage : Durée Heures	Pompage : Durée Minutes	Pompage : Lignes de tuyaux utilisées	Lances et appareils hydrauliques : Lances à main Petite 38 mm ou 1½" et +	Lances à main Grosse 65 mm ou 2½" et +	Lances d'échelles Fixe	Lances d'échelles Amovible	Façon-nance	Autres appareils (préciser)	Longueur de tuyaux 38 mm ou 1½" et +	Longueur de tuyaux 65 mm ou 2½" et +
Total																		

Échelles aériennes et giratoires utilisées						
Échelles portatives utilisées	3 pieds 10'	4.2 m ou 14'	4.6 à 7.3 m ou 15' à 24'	7.6 à 12.1 m ou 25' à 40'	12.4 m et plus ou 41' et plus	Autres
Appareils respiratoires utilisés						

Matériel utilisé

	Nbre		Nbre		Nbre		Nbre		Nbre
Adaptateur		Civières		Gaffes		Marteau électrique		Rabaisseur	
Aspirateur d'eau		Collecteur		Gazomètre		Marteau pneumatique		Scie sauteuse	
Autonisoir		Coupoir pneumatique		Génératrice		Matériel de plongée		Siphon de cave	
Bâches		Coussins d'air		Grappins		Pelles		Tronçonneuse à chaîne	
Balais		Couverture d'amiante		Haches		Pompe portative à débit faible		Tronçonneuse à disque	
Bloc oxycoupage		Couverture de laine		Lampes portatives		Pompe portative à débit moyen		Trousse premiers soins	
Boutille d'air comprimé		Diviseur		Marteaux de service		Pompe portative à grand débit		Vadrouilles	
Câbles		Ejecteur à fumée		Marteau à panneau		Rallonges fils élec.		Vrille	

Autre(s), spécifier :

Effectifs en devoir

Pompiers	Nbre	Total heures hommes	Officiers	Nbre	Alerte H	Alerte Min	Arrivée H	Arrivée Min	Quitte les lieux H	Quitte les lieux Min	Total H	Total Min	Noms des officiers commandant les opérations
Pompiers à temps partiel			Lieutenant										
Pompiers de l'aide mutuelle			Capitaine										
Autres (préciser)			Directeur ou chef										
Total ▶			**Total** ▶										

Heures d'appel

Heures d'arrivée et noms des municipalités :

Entraide : Énumérer les services d'incendies municipaux

Sécurité publique Québec

RAPPORT D'INCENDIE DSI-2003

Numéro de référence

Réservé à la DSI

K. INFORMATIONS SUR LES VICTIMES

K1. Statut (C/P)	K2. État (B/D)	K3. Sexe (M/F)	K4. Âge	K1. Statut (C/P)	K2. État (B/D)	K3. Sexe (M/F)	K4. Âge	K1. Statut (C/P)	K2. État (B/D)	K3. Sexe (M/F)	K4. Âge

L. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA SOURCE DE CHALEUR

L1. Numéro de série

L2. Modèle

L3. Compagnie

L4. Année de fabrication

L5. Commentaires

M. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

M1. Nombre total de personnes évacuées

M2. Nombre total de personnes noyées

M3. Nombre total de personnes ayant reçu les premiers soins

M4. Mode d'inflammation

M5. Énergie

Quelques questions à se poser pour remplir la section C (codes 11 à 17)

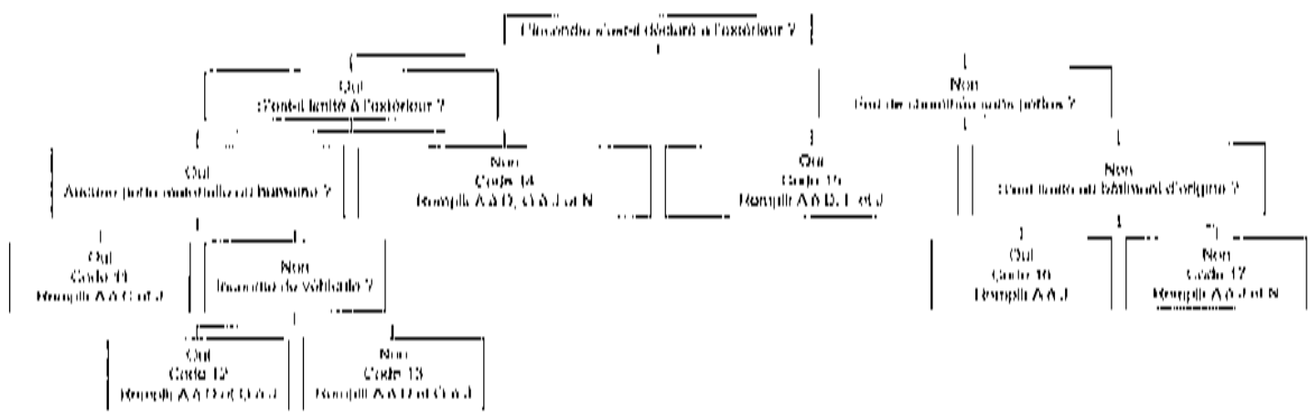

Quelques définitions et codes

Bâtiment
Construction utilisée ou destinée à être utilisée pour abriter ou recevoir des personnes, des animaux ou des objets et qui possède un caractère permanent. Ainsi, un garage est un bâtiment alors qu'un abri d'auto en toile qu'on enlève au printemps n'est pas un bâtiment. Des constructions agricoles comme les étables, granges et silos sont toutes des bâtiments. Les parois extérieures, les cloisons dans le bâtiment, les structures permanentes attenantes au bâtiment font toutes partie du bâtiment.

Incendie
Tout événement au cours duquel un phénomène de combustion incontrôlée se produit. Tous les incendies doivent être déclarés au ministère de la Sécurité publique à l'aide du *Rapport d'incendie DSI 2003*.

Pertes matérielles
L'ensemble des dommages matériels, incluant la perte d'animaux de production, causés directement par le feu, la fumée, l'eau, le gaz, l'explosion ou toute action relative aux opérations du combat contre l'incendie. L'évaluation des pertes matérielles ne tient pas compte des pertes indirectes (pertes d'exploitation, pertes de revenus, etc.) ainsi que de tous les frais engagés par un particulier ou une entreprise dans le but de se relocaliser.

E12 et H5 : Assurances
01 Au moins un sinistré assuré
88 Aucun sinistré assuré
99 Indéterminé

L13 : Évacuation
01 L'évacuation complète du bâtiment avant l'arrivée des pompiers
02 L'évacuation complète du bâtiment assistée ou effectuée par les pompiers
03 L'évacuation partielle du bâtiment avec ou sans assistance des pompiers
88 Aucune évacuation des occupants
91 Bâtiment inoccupé avant l'incendie
99 Indéterminé

E14 : Sauvetage
01 Sauvetage effectué par les pompiers
02 Sauvetage effectué par d'autres intervenants que les pompiers
88 Aucun sauvetage
91 Bâtiment inoccupé avant l'incendie
99 Indéterminé

H3 : Premiers soins
01 Au moins une personne
88 Aucune personne
99 Indéterminé

Sécurité publique Québec

RAPPORT D'INCENDIE DSI-2003

Réservé à la DSI

PAS DE FIN DOUC NON DECLARÉ

A. IDENTIFICATION DE L'AUTEUR

A1. Numéro de référence: 05-86

A2. Date de rédaction: A 2005 M 12 J 30

A3. Code géo. du service de sécurité incendie: 38010

A4. Nom de l'auteur du rapport: Robert Giroux

A5. Numéro de téléphone: [redacted]

B. LIEU ET DATE DE L'ÉVÉNEMENT

B1. Adresse municipale, incluant le nom de la municipalité: 355, ALPHONSE DESHAIE

B2. Code géographique de la municipalité: 38010

B3. Code d'arrondissement:

B4. Code postal:

B5. Date de l'événement: A 2005 M 12 J 27

C. TYPE D'ÉVÉNEMENT

C1. Type d'événement: 15

Code et événement	Sections à remplir
Incendie ayant débuté à l'extérieur	
11. Limité à l'extérieur, sans pertes	A à C et J
12. Limité à un ou des véhicules	A à D, G à J
13. Limité à l'extérieur, autre que 11 et 12	A à D, G à J
14. Propagé à au moins un bâtiment	A à D, G à J et N
Incendie ayant débuté dans ou sur un bâtiment	
15. Feu de cheminée, sans pertes	A à D, F et J
16. Limité au bâtiment d'origine, autre que 15	A à J
17. Propagé à au moins un autre bâtiment	A à J et N

D. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION

	A	M	J	H	M	S
D1. Appel	2005	12	27	12	29	
D2. Transmission	2005	12	27	12	29	
D3. Arrivée du 1er véhicule d'intervention	2005	12	27	12	30	
D4. Arrivée de la force de frappe	2005	12	27	12	40	
D5. Maîtrise de l'incendie	2005	12	27	13	45	

D6. Moyen utilisé pour la transmission: 04

D7. Taille de la force de frappe complète: 06

D8. Raison du délai de la force de frappe: 88

E. CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT D'ORIGINE, PERTES MATÉRIELLES ET ASSISTANCE

E1. Matricule du bâtiment tel qu'inscrit au rôle d'évaluation:

E2. Catégorie de risque: 2

E3. Usage principal du bâtiment: 4413

E4. Usage du local d'origine: 4227

E5. Année de construction:

E6. Aire au sol: 02

E7. Nombre d'étages: 01

E8. Type de construction: 14

E9. Valeur du bâtiment: $

E10. Pertes matérielles en bâtiment: $

E11. Pertes matérielles en contenu: $

E12. Assurance*:

E13. Évacuation*: 88

E14. Sauvetage*: 88

F. ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE DU BÂTIMENT D'ORIGINE

		Type		Fonctionnement
Avertisseur de fumée	F1.	88	F2.	88
Système d'alarme incendie	F3.	99	F4.	99

		Type		Fonctionnement
Système fixe d'extinction	F5.	88	F6.	88

G. CIRCONSTANCES DE L'INCENDIE

G1. Lieu d'origine: 630 SALLE ÉLECTRIQUE

G2. Source de chaleur: 540

G3. Combustible / énergie: 501 Fusible

G4. Cause probable: 499

G5. Premier matériau enflammé: 942

G6. Ampleur de l'incendie à l'arrivée des pompiers: 21 PANNEAU

G7. Propagation de l'incendie: 21

G8. Étendue des dommages: 21

G9. Dossier transmis à un corps de police (O/N): N

G10. Numéro de dossier du corps de police:

H. AUTRES PERTES MATÉRIELLES ET PERTES HUMAINES

H1. Nombre de personnes décédées: 000 — Remplir la section K si plus grand que 0

H2. Nombre de personnes blessées: 000 — Remplir la section K si plus grand que 0

H3. Premiers soins*: 06

H4. Estimation des pertes matérielles extérieures: $

H5. Assurance*: 99

J. COMMENTAIRES

DÉBUT INCENDIE DANS L'ARRIVER D'HYDRO QUÉBEC

05-86

Version électronique :
www.msp.gouv.qc.ca
section Incendie / Formulaires

Adresse postale :
Ministère de la Sécurité publique
Direction de la sécurité incendie
C.P. 10000, terminus postal
Québec (Québec) G1K 7R9

Télécopieur : (418) 644-4448

Télécopieur sans frais : 1 866 605-1675

Pour toute question, communiquez au (418) 646-5675 ou, sans frais, au 1 866 702-9214

* Voir codes au verso

Température et état de la chaussée

Température	Temps	Chaussée
☐ °C ou ☐ °F	☐ 1. Clair 2. Nuageux 3. Brouillard 4. Pluie 5. Neige 6. Grésil 7. Vent fort 8. Obscurité 9. Autre _____	☐ 1. Sèche 2. Mouillée 3. Boueuse 4. Enneigée 5. Huileuse 6. Glacée 7. Inondée 8. Obstacles 9. Autre _____

Pertes par logement :

Le total des pertes matérielles doit être reporté à la rubrique 39, de la page 1.
Au besoin, utiliser le formulaire **PERTES PAR LOGEMENT «Annexe»** (S.C.-50/0).

1 Occupant ☐ Locataire ☐ Propriétaire ☐

Nom	Prénom	N°	Rue	App.	Quartier	Municipalité

Date de naissance (Jr Ms An)	Tél. domicile	Tél. travail	Nom et prénom du conjoint

	Nom	Adresse
Compagnie d'assurance		
Expert en sinistre		

N° de police		Montant de l'assurance $	Valeur avant incendie $ (1)	Pertes matérielles $ (2)	Valeur protégée $ (1-2)
	Logement				
Date d'échéance Jr Ms An	Contenu				
	Total				

Feu Auto

Type de véhicule : Plaque : Année :

Nombre d'occupants dans le véhicule :

Sauvetage évacuation

Compte rendu de l'intervention

L'APPELE FUT DONNER PAR UN TRAVAILLEUR [redacted] DISANT QUE IL AVAIT UNE ODEUR DE BRÛLER DANS LA SALLE ELECTRIQUE et LORSQUE JE SUIS ARRIVER J'AI CONSTATER QU'IL Y AVAIT ODEUR et FUMER LEGÈRE J'Ai VERIFIER LA TEMPERATURE DES PANNEAUX ET LE DISJONCTEUR QUI REÇOIS A L'ARRIVER D'HYDRO EST TIÈDE J'Ai DONC ATTENDU L'ELECTRICIEN et il A CONSTATER QUE CE DISJONCTEUR AVAIT UN FUSIBLE DE 600 VOLTS DE 200 AMPS ÉTAIT BRÛLER (SAUTER) et CONFIRMER QUE LE PROBLÈME ~~VENAIT~~ VENAIT D'HYDRO et MAS CONFIRMER QU'IL Y AVAIT PLUS DE DANGER et QUE JE POUVAIT QUITTER LES LIEUX

Croquis

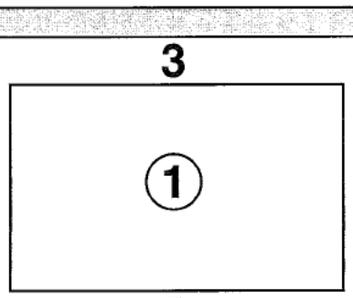

Véhicules et appareils hydrauliques utilisés

N° d'unité	Points d'eau: Borne-fontaine	Borne-citerne	Autopompe	Piscine	Rivière	Lac	Autres sources (préciser)	Pompage: Durée Heures	Minutes	Longueur de tuyaux utilisés	Lances et appareils hydrauliques: Lances à main: Petite (38 mm ou 1½" et -)	Grosse (65 mm ou 2½" et +)	Lances d'échelles: Fixe	Amovible	Canon-arroseur	Autres appareils (préciser)	Longueur de tuyaux: 38 mm ou 1½" et -	65 mm ou 2½" et +
Total																		

Échelles aériennes et grafos utilisés

Échelles portatives utilisées	3 m ou 10'	4,2 m ou 14'	4,6 à 7,3 m ou 15' à 24'	7,6 à 12,1 m ou 25' à 40'	12,4 m et plus ou 41' et plus	Autre

Appareils respiratoires utilisés

Matériel utilisé

	Nbre		Nbre		Nbre		Nbre		Nbre
Adaptateur		Civières		Cuffos		Moteur(s) électrique		Réanimateur	
Aspirateur d'eau		Collecteur		Cuzomètre		Moteur(s) pneumatique		Scie sauteuse	
Autopiston		Coupeur pneumatique		Génératrice		Matériel de plongée		Siphon de cave	
Bâches		Coussins d'air		Grappins		Pelles		Tronçonneuse à chaîne	
Bobis		Couvertures d'amiante		Haches		Pompe portative à débit faible		Tronçonneuse à disque	
Bloc oxycoupage		Couvertures de laine		Lampes portatives		Pompe portative à débit moyen		Trousse premiers soins	
Bouteille d'air comprimé		Diviseur		Madriers de garylo		Pompe portative à grand débit		Vadrouilles	
Câbles		Ejecteur à fumée		Moteur(s) à essence		Rallonges-fils élec.		Vérin	

Autre(s), spécifier :

Effectifs en devoir

Pompiers	Nbre	Total heures-hommes	Officiers	Nbre	Alerte H	Alerte Min	Arrivée H	Arrivée Min	Quitte les lieux H	Quitte les lieux Min	Total H	Total Min
Pompiers à temps partiel			Lieutenant									
Pompiers du Palais municipal			Capitaine									
Autres (préciser)			Directeur ou chef									
Total ▶			**Total** ▶									

Noms des officiers commandant les opérations

	Heures d'appel	Heures d'arrivée et noms des municipalités :
Entraide : Énumérer les services d'incendies municipaux		

Sécurité publique Québec

RAPPORT D'INCENDIE DSI-2003

Réservé à la DSI

Numéro de référence

K. INFORMATIONS SUR LES VICTIMES

K1. Statut (C/P)	K2. État (B/D)	K3. Sexe (M/F)	K4. Âge	K1. Statut (C/P)	K2. État (B/D)	K3. Sexe (M/F)	K4. Âge	K1. Statut (C/P)	K2. État (B/D)	K3. Sexe (M/F)	K4. Âge

L. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA SOURCE DE CHALEUR

L1. Numéro de série

L2. Modèle

L3. Compagnie

L4. Année de fabrication

L5. Commentaires

M. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

M1. Nombre total de personnes évacuées

M2. Nombre total de personnes sauvées

M3. Nombre total de personnes ayant reçu les premiers soins

M4. Mode d'inflammation

M5. Énergie

Quelques questions à se poser pour remplir la section C (codes 11 à 17)

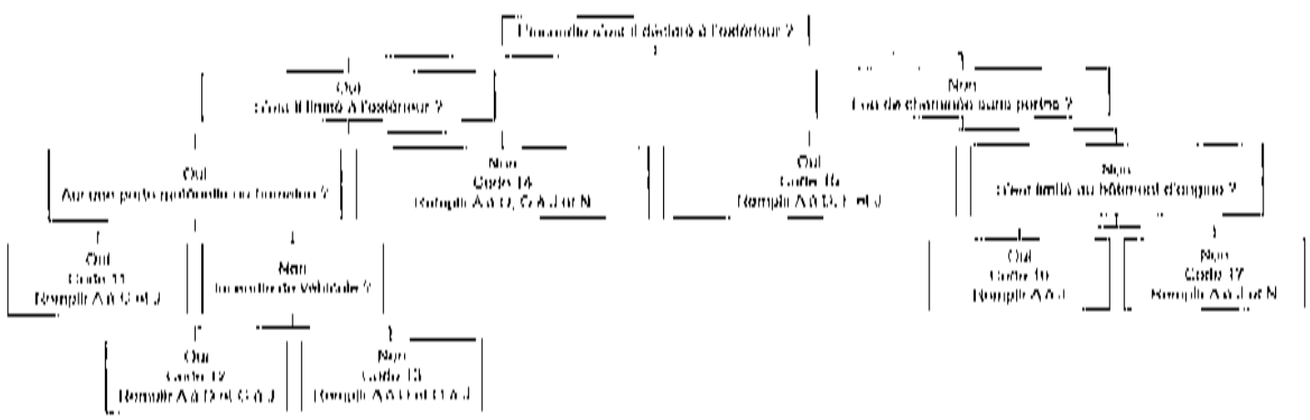

Quelques définitions et codes

Bâtiment
Construction utilisée ou destinée à être utilisée pour abriter ou recevoir des personnes, des animaux ou des objets et qui possède un caractère permanent. Ainsi, un garage est un bâtiment alors qu'un abri d'auto en toile qu'on enlève au printemps n'est pas un bâtiment. Des constructions agricoles comme les étables, granges et silos sont toutes des bâtiments. Les parois intérieures, les cloisons dans le bâtiment, les structures permanentes attenantes au bâtiment font toutes partie du bâtiment.

Incendie
Tout événement au cours duquel un phénomène de combustion incontrôlée se produit. Tous les incendies doivent être déclarés au ministère de la Sécurité publique à l'aide du *Rapport d'incendie DSI-2003*.

Pertes matérielles
L'ensemble des dommages matériels, incluant la perte d'animaux de production, causés directement par le feu, la fumée, l'eau, le gaz, l'explosion ou toute action relative aux opérations de combat contre l'incendie. L'évaluation des pertes matérielles ne tient pas compte des pertes indirectes (pertes d'exploitation, pertes de revenus, etc.) ainsi que de tous les frais engagés par un particulier ou une entreprise dans le but de se relocaliser.

E12 et H5 : Assurances
01 Au moins un sinistré assuré
88 Aucun sinistré assuré
99 Indéterminé

E13 : Évacuation
01 Évacuation complète du bâtiment avant l'arrivée des pompiers
02 Évacuation complète du bâtiment assistée ou effectuée par les pompiers
03 Évacuation partielle du bâtiment avec ou sans assistance des pompiers
88 Aucune évacuation des occupants
91 Bâtiment inoccupé avant l'incendie
99 Indéterminé

E14 : Sauvetage
01 Sauvetage effectué par les pompiers
02 Sauvetage effectué par d'autres intervenants que les pompiers
88 Aucun sauvetage
91 Bâtiment inoccupé avant l'incendie
99 Indéterminé

H3 : Premiers soins
01 Au moins une personne
88 Aucune personne
99 Indéterminé

Lot 3 294 083 B

375, boulevard Alphonse-Deshaies à Bécancour

Ville de Bécancour

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Matricule : _____ No.: 15096

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : SE Vitrerie inc

Adresse : 2450, boul Bécancour

Ville : Trois-Rivières

Code postal : G9A 5C1 Tél.: 379-2211

☐ Propriétaire de l'immeuble ☐ Entrepreneur
☑ Locataire ☐ Autres

PROPRIÉTAIRE (si différent du requérant)

Nom : S.P.I.B.

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél.: _____

LOCALISATION ET AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES

Secteur : _____

Adresse des travaux: 75 rue Thomas Sicard

Zone n° : 5-1020

Zonage agricole : ☐ BLANC ☐ VERT

☐ Avis de conformité n° : _____ Date : _____

☐ Autorisation n°: _____ Date : _____

Aire de protection patrimoniale ☐ Permis n° : _____

Certificat d'autorisation du Gouvernement du Québec

☐ Organisme : _____ Date : _____

TERRAIN ET VOIE DE CIRCULATION

Cadastre : _____

N° de lot : _____

Superficie : _____ Largeur : _____ Profondeur : _____

LOT RIVERAIN : ☐

Zone inondable : ☐ NON ☐ OUI ⇨ ☐ 0-20 ans ☐ 20-100 ans

SERVICES : ☐ Aqueduc ☐ Égout sanitaire ☐ Égout pluvial
☐ Combiné ☐ Fossé

VOIE : ☐ Privée ☐ Publique ☐ Droit de passage

USAGE ACTUEL DE L'IMMEUBLE

☐ Résidentiel ☐ Institutionnel ☐ Vacant
☐ Commercial ☐ Agricole ☑ Non construit
☐ Industriel ☐ Mixte : _____
☐ Autres : _____

USAGE PRÉVU DE L'IMMEUBLE

☐ Même Code d'usage principal : 11
☐ Démolition Code d'usage accessoire : _____
☐ Autres _____

USAGE

Description de l'usage : _____

Nom du lieu d'affaires : _____

Début : _____ Superficie occupée : _____

Loyer : _____ N.B. Locataire, fournir copie du bail.

PERMIS

☐ Construction ☐ Reconstruction ☐ Transformation
☐ Addition de bâtiment accessoire et annexe ☐ Agrandissement

CERTIFICAT D'AUTORISATION

☐ Réparation ☐ Démolition ☐ Déplacement
☐ Piscine ☑ Affichage ☐ Usage
☐ Installation septique ☐ Remblai/déblai
☐ Autres : _____

DOCUMENTS EXIGÉS

☐ Plan de construction ☐ Croquis d'implantation
☐ Certificat de localisation ☐ Autres : _____

LES TRAVAUX (annexer croquis s'il y a lieu)

Description : Installation panneau

Réf. réglementaire : _____

Coût : 15 Durée prob. : _____ Début : _____

BÂTIMENT PRINCIPAL ☐ ACTUEL ☐ FUTUR

Utilisation : _____

Marge avant : _____ Marge arrière : _____

Marges latérales : G : _____ D : _____

Nombre d'étages : _____ Nombre de logements : _____

Note : _____

BÂTIMENT ☐ ACCESSOIRE ☐ ANNEXE ☐ PISCINE

Utilisation : _____

Distance du bâtiment principal : _____

Distance d'un autre bâtiment accessoire : _____

Marge avant : _____ Marge arrière : _____

Marges latérales : G : _____ D : _____

Piscine : ☐ extérieure hors-sol ☐ extérieure creusée ☐ intérieure

Dimension : _____ Localisation du filtre : _____

Clôture : ☐ OUI ☐ NON Porte à verrou automatique : ☐ OUI ☐ NON

Échelle sécuritaire : ☐ OUI ☐ NON

AFFICHAGE (fournir croquis et texte)

Hauteur : _____ Longueur : _____ Superficie : _____

Endroit : _____

INSTALLATION SEPTIQUE

Nombre de chambres dans le bâtiment principal : _____

Capacité de la fosse : _____

Type d'élément épurateur : _____

Note : _____

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je JEAUNOT Roux, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme et lois pouvant s'y rapporter.
De plus, le cas échéant, je certifie être autorisé(e) par le propriétaire à signer le présent document.

Signé à : Bécancour ce 22 jour de Mai 2012 Requérant : _____

PARTIE RESERVÉE AU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Date de la réception de la demande : 22-5-12 par : _____ Coût : _____

Approuvé le : 24-5-12 Refusé le : _____ Motif du refus : _____

Date d'expiration : 24-5-13 Fonctionnaire désigné : _____

F-151 Travaux terminés le : _____ Vérifié par : _____

Ville de
Bécancour

CERTIFICAT D'INSPECTION ET DE CONFORMITÉ

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

1194

Date de la demande d'inspection : 25-10 Heure :

Nom du requérant : [redacted] re. Lorraine Jane

Adresse : ~~3750~~ 375 Alphonse Desnoyers

Secteur : Bécancour N° de lot : Bloc 3

N° de commande de travail :

	OUI	NON	NOTE
Le branchement d'aqueduc est conforme	☐	☐	
Le branchement d'égout sanitaire est conforme	☐	☐	
Le branchement d'égout pluvial est conforme	☐	☐	
Le branchement d'égout combiné est conforme	☐	☐	
L'installation septique est conforme	☒	☐	
Le remblayage est conforme ⇨ matériaux	☐	☐	
⇨ compaction	☐	☐	
Emplacement des conduites (s.p.a.)	☐	☐	
	☐	☐	

Lors de l'inspection la pompe du puits artésien était désaffectée : ☐ ☐

Signature du propriétaire :

Clapet antiretour	☐	☐	
Pompe de refoulement	☐	☐	
Entrée charretière conforme	☐	☐	

en date de juin 2008 Travaux

Notificaton Telle a salle Rose selon rapport de Mr.

Date : 25-10-2008 Heure :

Signature du fonctionnaire désigné :

COPIE BLANCHE : REQUÉRANT COPIE ROSE : DOSSIER COPIE JAUNE : FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

F-150

Ville de Bécancour

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Matricule : NOUVEAU

No.: 15101

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : SERVITANK INC

Adresse : 3450 Boul Royal CP 294

Ville : Trois-Rivières

Code postal : G9A 5G1 Tél.: 379-3311

☐ Propriétaire de l'immeuble ☐ Entrepreneur

☐ Locataire ☒ Autres

PROPRIÉTAIRE (si différent du requérant)

Nom : Bon d'implantation émis par la MRC

Adresse : SP 10.13.

Ville :

Code postal : Tél.:

LOCALISATION ET AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES

Secteur : Centrille

Adresse des travaux: 375 Boul Alphonse-Desjardins

Zone n° : I01-103

Zonage agricole : ☒ BLANC ☐ VERT

☐ Avis de conformité n° : Date :

☒ Autorisation n° : Date :

Aire de protection patrimoniale ☐ Permis n° :

Certificat d'autorisation du Gouvernement du Québec

☒ Organisme : MENV Secteur 565-1002 Date : 15-5-02

TERRAIN ET VOIE DE CIRCULATION

Cadastre : St-Edouard-de-Maddington

N^os de lot : Lots 2

Superficie : 4234,6m² Largeur : 23,42 Profondeur : 179,09

LOT RIVERAIN : ☐

Zone inondable : ☒ NON ☐ OUI ⇨ ☐ 0-20 ans ☐ 20-100 ans

SERVICES : ☒ Aqueduc ☒ Égout sanitaire ☐ Égout pluvial

☐ Combiné ☒ Fossé

VOIE : ☒ Privée ☐ Publique ☐ Droit de passage

USAGE ACTUEL DE L'IMMEUBLE

☐ Résidentiel ☐ Institutionnel ☐ Vacant

☐ Commercial ☐ Agricole ☒ Non construit

☐ Industriel ☐ Mixte :

☐ Autres :

USAGE PRÉVU DE L'IMMEUBLE

☐ Même Code d'usage principal : 6379

☐ Démolition Code d'usage accessoire :

☒ Autres

USAGE

Description de l'usage : Rangement d'entre-posage

Nom du lieu d'affaires : SERVITANK INC

Début : 1-5-03 Superficie occupée : 4234,6m²

Loyer : N.B. Locataire, fournir copie du bail.

PERMIS

☒ Construction ☐ Reconstruction ☐ Transformation

☒ Addition de bâtiment accessoire et annexe ☐ Agrandissement

CERTIFICAT D'AUTORISATION

☐ Réparation ☐ Démolition ☐ Déplacement

☐ Piscine ☒ Affichage ☒ Usage

☐ Installation septique ☐ Remblai/déblai

☒ Autres : Aménagement

DOCUMENTS EXIGÉS

☒ Plan de construction ☒ Croquis d'implantation

☒ Certificat de localisation ☒ Autres : Autorisation Bon d'implantation MRC

LES TRAVAUX (annexer croquis s'il y a lieu)

Description : - Construction d'un bâtiment de rangement - Entreposage

- Aménagement du terrain

- Lieu d'affaire

Réf. réglementaire : 332 333 334 491 à 493. 0649-2

Coût : 3030000 Durée prob. : 8 mois Début : 8 juillet 2002

BÂTIMENT PRINCIPAL ☐ ACTUEL ☒ FUTUR

Utilisation : Industriel (Location + Rangement)

Marge avant : Marge arrière :

Marges latérales : G: D:

Nombre d'étages : 1 Nombre de logements : 0

Note : Voir document du CEN complémentaire

BÂTIMENT ☒ ACCESSOIRE ☐ ANNEXE ☐ PISCINE

Utilisation : Rangement

Distance du bâtiment principal :

Distance d'un autre bâtiment accessoire :

Marge avant : Marge arrière :

Marges latérales : G: D:

Piscine : ☐ extérieure hors-sol ☐ extérieure creusée ☐ intérieure

Dimension : Localisation du filtre :

Clôture : ☐ OUI ☐ NON Porte à verrou automatique : ☐ OUI ☐ NON

Échelle sécuritaire : ☐ OUI ☐ NON

AFFICHAGE (fournir croquis et texte)

Hauteur : Longueur : Superficie :

Endroit : Mur avant et latéral indépendant

INSTALLATION SEPTIQUE

Nombre de chambres dans le bâtiment principal :

Capacité de la fosse :

Type d'élément épurateur :

Note :

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je [illegible], soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme et lois pouvant s'y rapporter.
De plus, le cas échéant, je certifie être autorisé(e) par le propriétaire à signer le présent document.

Signé à : [illegible] ce jour de Requérant : X [redacted]

PARTIE RESERVÉE AU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Date de la réception de la demande : 6-6-02 par : Paul Lamarche

Approuvé le : 3-7-02 Refusé le : Coût : 3030,00$

Date d'expiration : 3-7-03 Fonctionnaire désigné : Paul Lamarche Motif du refus

F-151 Travaux terminés le : Vérifié par :

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

15 Août 2008

Rapport d'inspection

Type: NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS. - Autre

Nature: Industrie lourde No demande: 2006-90579

Date émission: 04/12/2006 En vigueur jusqu'au: 04/12/2007 **No permis: 2006-00616**

Propriétaire
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone: (819) 379-3311

Emplacement
Matricule 9140-12-0562-0-000-0000
Adresse 375 BOUL ALPHONSE-DESHAIES

Code de zonage Blanc
Secteur d'inspection Bécancour

Cadastre : P 708 2 NDNB 708 NDNB
Cadastre rénové :

Travaux
Responsable
Téléphone
Date début des travaux __/__/____
Date prévue fin des travaux 31/12/2006
Valeur travaux 565 000 $

Entrepreneur
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone (819) 379-3311

Date fin travaux 15/01/2007

Description des travaux:
Réservoir d'entreposage d'une capacité de 1220 m³, bâtiment pour abriter les équipements et aire de chargement de camion

Inspection finale

Date prévue	Date effectuée	Inspecteur
03/01/2007	29/07/2008	Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:
Tel que permis. en opération depuis environs 1.5 ans

Transmis à l'évaluateur
Date : 15 Août 2008
9.L.

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500 Fax: (819) 294-6535

04 Décembre 2006

Permis

No demande: **2006-90579** Demande débutée le: 19/10/2006 Demande complétée le: 04/12/2006

No permis: **2006-00616** Saisie par: Lucie Côté-Mailhot

Type: NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS. RCI: ☐

Nature: Industrie lourde Catégorie d'immeuble: Industriel

Identification

Propriétaire

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.: (819) 379-3311
(819) 378-5584 FAX

Requérant

[redacted]POUR SERVITANK INC.
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.: (819) 379-3311
(819) 378-5584 FAX

Emplacement

Matricule: 9140-12-0562-0-000-0000
Adresse: 375, BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Nombre de logements: Année construction:
Nombre d'unités touchées: Nombre d'étages:
Partie ville:
Secteur d'inspection: 2 Bécancour
Service: Aqueduc municipal
Zone: I01-103
Cadastre: P 708 2 NDNB 708 NDNB
Cadastre rénové:

Superficie: 42 342.600 M²
Frontage: 0.000
Profondeur: 0.000
Aire du plancher m2:
Zonage: Blanc

Lot distinct: Non

Travaux

Entrepreneur
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES G9A 5G1
Tél.: (819) 379-3311 Fax:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

Tél.:
Date début des travaux: __/__/____
Date prévue fin des travaux: 31/12/2006

Renseignements comptables

Valeur déclarée: 565 000 $
Montant du permis: 565.00 $
Montant du dépôt: 0.00 $

No facture:
No reçu:

No chèque dépôt:
Date chèque remboursé: __/__/____

Piia

C.C.U.: Accepté Date: 31/10/2006 No résolution: 1139
Conseil: Accepté Date: 06/11/2006 No résolution: 06-409

NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS.

Type de bâtiment: Autre
Dimension: X
Hauteur:
Superficie: 0.000 0

Implantation (distance)

Rue:
Latérale:
Arrière:
Bâtiment principal:
Élément épurateur:
Fosse septique:

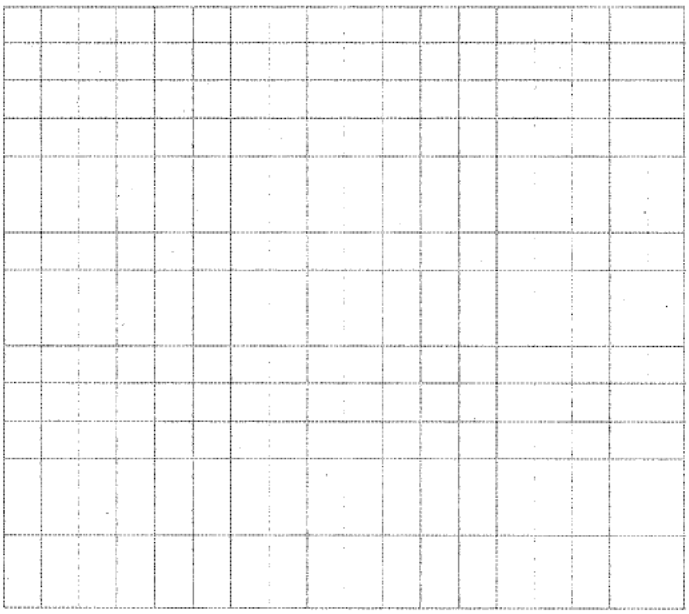

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

Finition extérieure:

Type de toiture:

Commentaires:

Réservoir d'entreposage d'une capacité de 1220 m³, bâtiment pour abriter les équipements et aire de chargement de camion

Documents requis :

	Requis	*Reçu*
Plan d'implantation	☑	☑

Signature du demandeur

Je soussigné(e) ST-HILAIRE LUC POUR SERVITANK INC., déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 4/12/06

Signé par [redacted]

Date émission: **04/12/2006** En vigueur jusqu'au: **04/12/2007** Dossier fermé le: __/__/____

Responsable du dossier : Charles Hamel, urbaniste

Signature du responsable :

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

IMPORTANT

1 - UN DÉTECTEUR DE FUMÉE EST ESSENTIEL DANS VOTRE LOGEMENT.

2- SI VOUS AVEZ UN FOSSÉ EN FAÇADE DE VOTRE TERRAIN, UN PERMIS EST NÉCESSAIRE POUR RÉALISER UN PONCEAU OU POUR REMBLAYER CE FOSSÉ.

3- LORSQUE VOUS VOUS RACCORDEZ AU RÉSEAU MUNICIPAL, VEUILLEZ CONCTACTER LA VILLE 24 HEURES À L'AVANCE AFIN QUE VOTRE RACCORDEMENT SOIT INSPECTÉ AVANT D'ÊTRE REMBLAYÉ.

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 17 décembre 2010

Rapport d'intervention

Type: NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS. - Réservoir
Nature: Industrie légère — No demande: 2009-90712
Date émission: 06/10/2009 — En vigueur jusqu'au: 06/10/2010 — **No permis: 2009-00749**

Propriétaire
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse 375 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur Bécancour

Cadastre(s) *3294083 3417120 4199869 4199868*

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 08/10/2009
Date prévue fin des travaux 31/03/2010
Valeur travaux 2 787 900,00 $

Entrepreneur
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone [redacted]

Date fin travaux 15/05/2010

Description des travaux:

Construction de 2 réservoirs pour l'usine TRT-ETGO DU QUEBEC ULC, installation d'une conduite à côté de la conduite existante de CEPSA Canada sur les supports déjà existants à partir des réservoir jusqu'au quai et d'une autre conduite à côté de la conduite existante qui va des réservoirs vers TRT-ETGO DU QUEBEC ULC sur les supports déjà existants incluant la construction de 2 râteliers, un au dessus du fossé près des réservoirs et l'autre au quai de chargement et déchargement de l'usine TRT-ETGO DU QUEBEC ULC. Les dalles des réservoirs doivent être situées hors de la zone inondable à récurrence 20-100 ans et au dessus de la cote, soit la cote 6.92 m pour ce secteur. Nous vous rappelons que vous devez vous assurer d'obtenir toute autre autorisation requise autre que celle de la municipalité pour la réalisation du projet en vertu de tout autre loi ou règlement.

Vérification par téléphone

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		05/10/2010		Karen Ross

Note:
[redacted] a confirmé que les travaux ont été terminés le 15 mai 2010.

Inspection finale

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
31/03/2010		16/12/2010		Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:
Vérification extérieur seulement. Rendez-vous à prendre avec le directeur des opérations [redacted] car la visite du site n'a pu ce faire. Sur le permis de construction, je ne mentionne pas le bâtiment entre

les 2 réservoirs mais pourtant, un permis pour installation septique de ce bâtiment a été fait et inspecté. Vérifier si PIIA à faire pour un tel bâtiment accessoire et vérifier si compteur d'eau installé, visite intérieur à faire. Le reste semble être réalisé tel que le permis. Je me souviens de ce bâtiment mais dans ce permis, on ne le voit pas sur les plans. Il me semble avoir entendu parler de ce bâtiment de service en même temps qu'une demande pour l'ajout de 2 poteaux incendie sur le site.

Inspection finale

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		__/__/____		

Note:

Vérification intérieur du bâtiment, r-v à prendre avec le directeur.

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Permis

Demande débutée le: 31/08/2009 Demande complétée le: 06/10/2009 No demande: 2009-90712
Saisie par: Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme
Type de permis: **NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS.** **No permis: 2009-00749**
Nature: Industrie légère

Identification

Propriétaire

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.:

Requérant

SERVITANK INC
[redacted]
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.: [redacted]
(819) 379-3311

Emplacement

Matricule: 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse: 375 BOUL ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7
Zones: I01-103
Lot distinct: ☑
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Bécancour
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc / Égout
Cadastre: 3294083, 3417120, 4199869, 4199868

Code d'utilisation: 5 020
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 0.00 m²
Nombre de logements:
Année construction: 2003
Nombre d'étages: 1.00
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Entrepreneur

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.: [redacted]
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Date début des travaux: 08/10/2009
Date prévue fin des travaux: 31/03/2010
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 2 787 900 $
Montant du permis: 2 787.90 $ No facture:
Montant du dépôt garantie: 0.00 $ No reçu:

NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS.

Projet

☑ : Construction ☐ Agrandissement

Bâtiment

Type de bâtiment: Réservoir
Dimension: 22.4 X
Hauteur: 14.63 Superficie projetée : 168.000 M²

Implantation (distance)

Rue:
Latérale:
Arrière:
Bâtiment principal:
Élément épurateur:
Fosse septique:

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:
C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

Finition

Finition extérieure:
Type de toiture:

PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale)

No demande: 2009-28

Décision du C.C.U.:	Accepté	Date:	09/09/2009	No résolution:	1304
Décision du conseil:	Accepté	Date:	22/09/2009	No résolution:	09-401

Conditions du conseil

SUR PROPOSITION DE Monsieur Fernand Croteau

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. APPROBATION. Le conseil municipal approuve, conformément au règlement numéro 491, le plan d'implantation préparé par monsieur Nicholas Leblanc de Genivar société en commandite, daté du 24 juillet 2009, portant le numéro de projet T 116847 et déposé avec la demande de permis numéro 2009-90712, concernant le projet de Servitank inc., pour la construction de six réservoirs sur le lot 3 294 083 du cadastre du Québec, propriété de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, et la construction de deux conduites et de deux râteliers sur les lots 3 417 120 et 4 199 869 du cadastre du Québec, propriété de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour et sur le lot 4 199 868 du cadastre du Québec, propriété de Twin Rivers Technologies Entreprises de transformation de graines oléagineuses du Québec.

2. PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION. Le conseil municipal autorise l'émission par les fonctionnaires désignés du permis ou du certificat d'autorisation requis pour le projet sus-relaté.

ADOPTÉE

Commentaires du PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale)

SUR PROPOSITION DE M. Claude Cressier
IL EST RÉSOLU:
QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal de la ville de Bécancour d'adopter une résolution permettant aux fonctionnaires désignés d'émettre le permis demandé.
ADOPTÉE

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Plan de construction	☑	☑	31/08/2009
Plan d'implantation	☑	☑	31/08/2009
Lot distinct vérifié ou en processus d'une opération cadastrale	☑	☑	31/08/2009
Localisation de l'intercepteur à graisse, d'huile, sable	☐	☐	__/__/____
Preuve d'identité	☑	☑	31/08/2009
Lettre d'autorisation du propriétaire	☑	☑	31/08/2009
Certificat d'autorisation du MDDEP	☑	☑	06/10/2009

Description des travaux:

Construction de 2 réservoirs pour l'usine TRT-ETGO DU QUEBEC ULC, installation d'une conduite à côté de la conduite existante de CEPSA Canada sur les supports déjà existants à partir des réservoir jusqu'au quai et d'une autre conduite à côté de la conduite existante qui va des réservoirs vers TRT-ETGO DU QUEBEC ULC sur les supports déjà existants incluant la construction de 2 râteliers, un au dessus du fossé près des réservoirs et l'autre au quai de chargement et déchargement de l'usine TRT-ETGO DU QUEBEC ULC. Les dalles des réservoirs doivent être situées hors de la zone inondable à récurrence 20-100 ans et au dessus de la cote, soit la cote 6.92 m pour ce secteur. Nous vous rappelons que vous devez vous assurer d'obtenir toute autre autorisation requise autre que celle de la municipalité pour la réalisation du projet en vertu de tout autre loi ou règlement.

Commentaires:

- Usage 6379, voir permis 15101 usage permis à l'article 5.3.1.1
- Zone inondable, voir CA du MDDEP et plan de relevé

Signature du demandeur

Je soussigné(e) SERVITANK INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce _____

Signé par déjà signé sur la demande

Permis

Date émission: 06/10/2009 En vigueur jusqu'au: 06/10/2010 **No permis** **2009-00749**

Responsable du dossier: Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Signature du responsable:

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DES RÈGLEMENTS 332 (CONSTRUCTION) ET 334 (ZONAGE), DISPONIBLES SUR www.becancour.net .

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 17 décembre 2010

Rapport d'intervention

Type: INSTALLATION SEPTIQUE
Nature: Industrie légère
No demande: 2009-91122
Date émission: 18/12/2009 En vigueur jusqu'au: 18/12/2010
No permis: 2009-00998

Propriétaire
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse 375 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur Bécancour

Cadastre(s) *3294083*

Transmis à l'évaluateur
Date : 21 déc 2010

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 09/12/2009
Date prévue fin des travaux 23/12/2009
Valeur travaux 2 000,00 $

Entrepreneur
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone [redacted]

Date fin travaux 18/12/2009

Description des travaux:
Installations septiques selon le rapport 2009-426, préparé par les Consultants S.B., pour cas spéciaux, 1 employé au bâtiment avec sur place, une toilette, un lavabo, une douche d'urgence, le tout en repectant les exigences en matière de zone inondable.
0-2 ans : 5,65 m
2-20 ans : 6,55 m
20-100 ans : 6,92 m
Prendre note que vous devez obtenir l'autorisation de la SPIPB pour la réalisation de ces installations en contactant [redacted]

Transfert à la SPIPB

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
09/12/2009		09/12/2009		Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:
Transfert à la SPIPB, a/s Jacques Morrissette ingénieur au 819-294-9020

Inspection en cours de travaux

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		18/12/2009	11:30	Maude Auger, Inspecteur en urbanisme Maude Auger

Note:
[redacted] le radier est 1 pouce plus haut que celui demandé (6.975 m)
Voir photos

Fosse: 4.8 m.c. 1500 gallons

VILLE DE BÉCAI UR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

)PIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le: 09/12/2009 Demande complétée le: 18/12/2009 No demande: 2009-91122
Saisie par: Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme
Type de permis: **INSTALLATION SEPTIQUE** **No certificat: 2009-00998**
Nature: Industrie légère Industriel

Identification

Propriétaire

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.:

Requérant

SERVITANK INC
[redacted]
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule: 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse: 375 BOUL ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7
Zones: I01-103
Lot distinct: ☑
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Bécancour
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc privé
Cadastre: 3294083

Code d'utilisation: 5 020
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 0.00 m²
Nombre de logements:
Année construction: 2003
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Entrepreneur

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Té[redacted]
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Date début des travaux: 09/12/2009
Date prévue fin des travaux: 23/12/2009
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	2 000,00 $	
Montant du permis:	75,00 $	No facture:
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:

INSTALLATION SEPTIQUE

Construction:	Projetée
Occupation:	Annuelle
Type de fosse:	Béton
Capacité:	6,8 m³ / 1500 g (scellé)
Estimation de débit:	50 litres/jour
Nom du fabricant:	
No série:	
No BNQ:	

Méthodologie appliquée

Nombre de chambres:	
Superficie du bâtiment:	

Terrain

Test de percolation:	☐
Station pompage:	☑
Étude de la topographie du site:	☑

Nature du sol:	
Profondeur du roc:	
Profondeur de la nappe:	
Pente du terrain:	1%
Alimentation eau potable:	Aqueduc municipal

Étude du niveau de perméabilité du sol: ☐

Perméabilité:

Méthode utilisée:

Responsable caractéristique du sol

Nom:					
Adresse:					
Ville:					
Code postal:		Téléphone:		Télécopieur:	

Élément épurateur

Élément épurateur:	Vidange périodique	Longueur:	
Superficie élément épurateur		Autres:	
Nombre de tranchées:			

Concepteur principal des plans

Nom:	Consultants S.B.		
Adresse:	10, avenue Chatel		
Ville:	St-Élie-de-Caxton		
Code postal:	G0X 2N0	Télécopieur	(819) 221-4445
Téléphone:	(819) 221-4241		

Servitude

Servitude: ☐

Localisation:

Système étanche

Distance résidence:	
Limite propriété droite:	
Limite propriété gauche:	
Limite propriété avant:	
Limite propriété arrière:	
Lac, cours d'eau,marais ou étang:	
Puits:	
Conduite d'eau:	

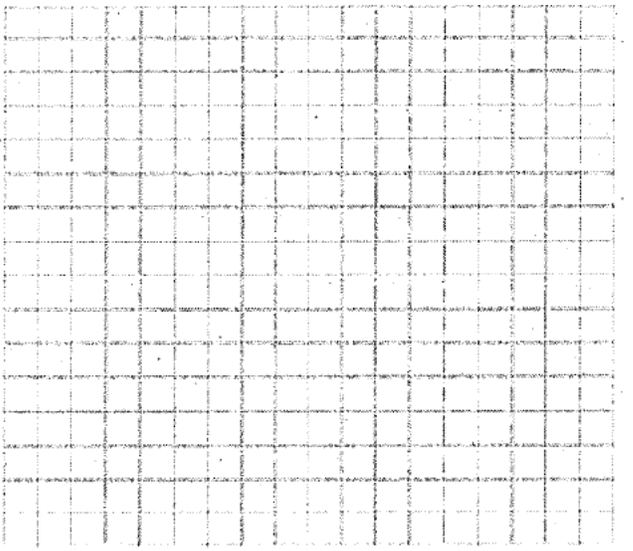

Système non étanche

Distance résidence:	
Limite propriété droite:	
Limite propriété gauche:	
Limite propriété avant:	
Limite propriété arrière:	
Lac, cours d'eau,marais ou étang:	
Puits tubulaire:	
Puits tubulaire scellé:	
Puits autres sources:	
Conduite d'eau:	
Arbres, arbustes:	
Talus:	

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Matrice avec contrainte (mouvement sol, plaine inondable, etc)	☑	☑	18/12/2009
Localisation du boîtier de service d'aqueduc	☑	☑	09/12/2009
Lettre d'autorisation du propriétaire soit la SPIPB	☑	☑	14/12/2009
Croquis à remettre si pompe d'assèchement requise	☐	☐	__/__/____
Rapport de l'étude pour les installations septiques	☑	☑	18/12/2009
Certificat de localisation	☐	☐	__/__/____

Description des travaux:

Installations septiques selon le rapport 2009-426, préparé par les Consultants S.B., pour cas spéciaux, 1 employé au bâtiment avec sur place, une toilette, un lavabo, une douche d'urgence, le tout en repectant les exigences en matière de zone inondable.
0-2 ans : 5,65 m
2-20 ans : 6,55 m
20-100 ans : 6,92 m
Prendre note que vous devez obtenir l'autorisation de la SPIPB pour la réalisation de ces installations en contactant [redacted]

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) SERVITANK INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et réglements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce _____

Signé par déjà signé sur la demande

Permis

Date émission: 18/12/2009 En vigueur jusqu'au: 18/12/2010 **No permis** **2009-00998**

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 334 DISPONIBLE SUR www.becancour.net.

Responsable du dossier: Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Signature du responsable:

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 09 décembre 2009

Rapport d'intervention

Type: BRANCHEMENT AQUEDUC ET ÉGOUTS (installation, renouvellement ou modification)
Nature: Industrie légère
No demande: 2009-91107
Date émission: 09/12/2009 En vigueur jusqu'au: 09/12/2010
No permis: 2009-00950

Propriétaire
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse 375 BOUL ALPHONSE-DESHAIES
Code de zonage Blanc
Secteur Bécancour

Cadastre(s) *3294083*

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone
Date début des travaux 09/12/2009
Date prévue fin des travaux 23/12/2009
Valeur travaux

Entrepreneur
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Téléphone [redacted]

Date fin travaux __/__/____

Description des travaux:

Permis de branchement pour l'installation d'une conduite pour l'installation de 2 poteaux incendies sur le terrain loué par Servitank, raccordés sous pression sur le boul. Alphonses-Deshaies, le tout, construits à vos frais selon les directives et la supervision de la SPIPB, en contactant [redacted] donc, selon l'article 3.1 du règlement 554, une demande d'autorisation devra leur être soumise le plus tôt possible. La partie du raccordement au bâtiment de service avec une conduite de 38 mm vers la nouvelle conduite de 200 mm se fera sous la supervision et les exigences de la ville de Bécancour, par le propriétaire et une inspection avant remblayage doit être demandé à la ville 24 heures avant le début des travaux. Fourniture et installation par le propriétaire du compteur d'eau 1.5", modèle C-700 de Lecomte avec registre lecture électronique extérieur, voir fiche technique (Compteur Lecomte au 1-800-263-3406 ou en contactant M. Michel Carbonneau à la ville de Bécancour au 819-294-6500). Il ne doit exister aucun raccordement entre un réseau d'aqueduc et toute conduite d'un second réseau, toute pompe, toute borne d'incendie, tout réservoir, toute autre alimentation d'eau, etc. par où de l'eau contaminée ou tout autre substance contaminée ou toxique peut être introduite dans le réseau d'aqueduc. Prendre note de prévoir l'espace nécessaire à l'intérieur du bâtiment pour l'installation du nouveau compteur d'eau. Vous êtes responsable de ce compteur, donc prévoir à le protéger contre les impacts et le gel. **Prendre note que pour le branchement de votre conduite pour l'alimentation du boyau incendie à l'intérieur du bâtiment de service de 38 mm devra être protégé par une vanne à double clapets de non-retour .**

Autorisation du directeur des travaux publics

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
09/12/2009		__/__/____		

Note:

Transmission de la demande à l'atelier municipal

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		9/12/2009		

Note:

Transmission de la demande à la CTE

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		9/12/2009		

Note:

Compteur d'eau requis

Si compteur d'eau - transmissio à Lyne Richard

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		9/12/2009		

Note:

Dépôt retourné

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		__/__/____		

Note:

Avant remblayage

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		16/12/09	10:30	Gilles Lemaire

Note:

RÉFÉRENCE (NUMÉRO PERMIS) : 200 9 - 00950

NOM DU PLOMBIER QUI FAIT LES TRAVAUX : [redacted]

* Prendre une ou des photos numériques générales des branchements

	OUI	NON	NOTE
Le branchement d'aqueduc est conforme	X	O	
Le branchement d'égout sanitaire est conforme (Coude, joint, pente, ...)	O	O	
Le branchement d'égout pluvial est conforme (Coude, joint, pente, ...)	O	O	
Le croisement de conduite est conforme	X	O	
Le remblayage est conforme			

- matériaux	Ø	O	
- compaction	Ø	O	
Emplacement des conduites (s.p.a.)	O	O	
Clapet antiretour	O	O	
Pompe de rehaussement	O	O	

Lors de l'inspection la pompe du puits artésien était désaffectée O O

Signature du propriétaire [redacted]

NOTE GÉNÉRALE :

Transfert à la SPIPB

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		09/12/2009		Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Note:

Transfert à la SPIPB, a/s [redacted]

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Permis

Demande débutée le: 04/12/2009 Demande complétée le: 09/12/2009 No demande: 2009-91107
Saisie par: Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme
Type de permis: **BRANCHEMENT AQUEDUC ET ÉGOUTS (installation,** **No permis: 2009-00950**
Nature: Industrie légère

Identification

Propriétaire

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.:

Requérant

SERVITANK INC
[redacted]
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule: 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse: 375 BOUL ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7
Zones: I01-103
Lot distinct: ☑
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Bécancour
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc privé
Cadastre: 3294083

Code d'utilisation: 5 020
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 0.00 m²
Nombre de logements:
Année construction: 2003
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Entrepreneur

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES
G9A 5G1 Tél. [redacted]
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Date début des travaux: 09/12/2009
Date prévue fin des travaux: 23/12/2009
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	0,00 $	
Montant du permis:	0,00 $	No facture:
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:

[redacted]

BRANCHEMENT AQUEDUC ET ÉGOUTS (installation, renouvellement ou modification)

Les raccordements seront faits sur la rue: BOUL ALPHONSE-DESHAIES

Valve

Aqueduc

Type de tuyau: MUNICIPEX

Diamètre: 38 mm

Modèle: Raccordement à construire

Égout

Type de tuyau:

Pluvial

Modèle: Absence de réseau Couleur: Non défini

Diamètre: 0 mm

Sanitaire

Modèle: Installations septiques privées Couleur: Non défini

Diamètre: 0 mm

Radier géodésique de la conduite: 0 mm Rejet maximal à l'égout: 0 Litre(s)

Diamètre du ponceau: 0 mm

Disposition

Terrain / Valve: Non défini Forme de la bâtisse: Non défini

Le niveau final de la rue est le suivant devant les lignes

Nord: Est:

Sud: Ouest:

L'égout collecteur est: 0.00 m plus bas que le niveau final de la rue

Compteur d'eau ☑ Compteur 38 mm C-700 avec lecture électronique à distance

Commande de travail: Propriétaire

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Dépôt de 300 $	☐	☐	__/__/____
Autorisation de la SPIPB art. 3.1 du règlement 554	☑	☑	9/12/2009
Évaluation des débits art. 3.2.3 du règlement 554	☐	☐	__/__/____
Permis pour les établissements caractérisés règlement 899 (eaux usées)	☐	☐	__/__/____
Preuve de propriété ou lettre d'autorisation du propriétaire	☑	☑	9/12/2009

[redacted]

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Localisation de l'intercepteur à graisse, d'huile, sable	☐	☐	__/__/____
Croquis à remettre si pompe d'assèchement requise	☐	☐	__/__/____
Localisation du boîtier de service d'aqueduc	☐	☐	__/__/____
Plan de construction de la rue	☐	☐	__/__/____
Croquis d'installation d'un compteur d'eau autre qu'industriel de grande envergure	☐	☐	__/__/____

Description des travaux:

Permis de branchement pour l'installation d'une conduite pour l'installation de 2 poteaux incendies sur le terrain loué par Servitank, raccordés sous pression sur le boul. Alphonses-Deshaies, le tout, construits à vos frais selon les directives et la supervision de la SPIPB, en contactant M. Jacques Morrissette au 819-294-6656, donc, selon l'article 3.1 du règlement 554, une demande d'autorisation devra leur être soumise le plus tôt possible. La partie du raccordement au bâtiment de service avec une conduite de 38 mm vers la nouvelle conduite de 200 mm se fera sous la supervision et les exigences de la ville de Bécancour, par le propriétaire et une inspection avant remblayage doit être demandé à la ville 24 heures avant le début des travaux. Fourniture et installation par le propriétaire du compteur d'eau 1.5", modèle C-700 de Lecomte avec registre lecture électronique extérieur, voir fiche technique (Compteur Lecomte au 1-800-263-3406 ou en contactant M. Michel Carbonneau à la ville de Bécancour au 819-294-6500). Il ne doit exister aucun raccordement entre un réseau d'aqueduc et toute conduite d'un second réseau, toute pompe, toute borne d'incendie, tout réservoir, toute autre alimentation d'eau, etc. par où de l'eau contaminée ou tout autre substance contaminée ou toxique peut être introduite dans le réseau d'aqueduc. Prendre note de prévoir l'espace nécessaire à l'intérieur du bâtiment pour l'installation du nouveau compteur d'eau. Vous êtes responsable de ce compteur, donc prévoir à le protéger contre les impacts et le gel. **Prendre note que pour le branchement de votre conduite pour l'alimentation du boyau incendie à l'intérieur du bâtiment de service de 38 mm devra être protégé par une vanne à double clapets de non-retour .**

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) SERVITANK INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 9 Dec 2009

Signé [redacted]

Permis

Date émission: 09/12/2009 En vigueur jusqu'au: 09/12/2010 **No permis** **2009-00950**

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DES RÈGLEMENTS :
554 (Normes de construction d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout et les normes sur les rejets au réseau d'égout)
899 (Règlement relatif à l'assainissement des eaux usées de la ville et décrétant l'imposition d'une compensation par catégorie d'usagers)
DISPONIBLES SUR www.becancour.net .

Responsable du dossier: Ghyslain Baril, Inspecteur en urbanisme

Signature du responsable: [redacted]

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 30 octobre 2013

Rapport d'intervention

Type: NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS. - Réservoir

Nature: Industrie légère

No demande: 2012-90601

Date émission: 07/08/2012 En vigueur jusqu'au: 07/08/2013 **No permis: 2012-00635**

Propriétaire
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES QC
G9A 5G1 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse 375 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES, Bécancour
Code de zonage Blanc
Secteur Bécancour

Cadastre(s) *3294083*

Fermé le 11-10-2016 par S.L.

Travaux
Responsable SERVITANK INC
Téléphone (819) 695-3411

Date début des travaux 07/08/2012
Date prévue fin des travaux 01/03/2013
Valeur travaux 1 850 000,00 $

Entrepreneur
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES QC
G9A 5G1 Téléphone (819) 695-3411

Date fin travaux 30/10/2012

Description des travaux:
Construction de 2 réservoirs (même capacité que le pemris 2009-00749 tel que localisé sur le plan ci-joint) et selon le PIIA 2009-28. Les dalles des réservoirs doivent être situées hors de la zone inondable à récurrence 20-100 ans et au dessus de la cote, soit la cote 6.92 m pour ce secteur. **Nous vous rappelons que vous devez vous assurer d'obtenir toute autre autorisation requise autre que celle de la municipalité pour la réalisation du projet en vertu de tout autre loi ou règlement**

Inspection finale

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
07/08/2013		__/__/____		

Note:

TRANSMIS À L'ÉVALUATEUR
PRÉVU LE : 6 novembre 2013
INITIALES : KR
☐ 1ÈRE ÉVALUATION
☑ ÉVALUATION FINALE

Vérification par téléphone

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		08/10/2013		Karen Ross, secrétaire

Note:

Travaux terminés depuis 30 octobre 2012

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Permis

Demande débutée le: 14/06/2012 Demande complétée le: 07/08/2012 No demande: 2012-90601
Saisie par: Karen Ross
Type de permis: **NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS.** **No permis: 2012-00635**
Nature: Industrie légère Industriel

Identification

Propriétaire

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES QC
G9A 5G1 Tél.:

Demandeur

SERVITANK INC
[redacted]
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES QC
G9A 5G1 Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule: 9140-13-7062-0-000-0000 Code d'utilisation: 5020
Adresse: 375 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7,Bécancour
Zones: I01-103
Lot distinct: ☑ Code ancienne ville: 2
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Bécancour
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc municipal
Cadastre: 3294083

Code d'utilisation projetée: 5020
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 59 467.60 m²
Nombre de logements:
Année construction: 2003
Nombre d'étages: 1.00
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES QC
G9A 5G1 Tél. (819) 695-3411
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

SERVITANK INC

Tél.: (819) 695-3411
Date début des travaux: 07/08/2012
Date prévue fin des travaux: 01/03/2013
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 1 850 000,00 $
Montant du permis: 1 850,00 $ No facture:
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

NOUVEAU BAT. ACCESSOIRE NON RÉS.

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement ☐ Rénovation

Bâtiment

Type de bâtiment:	Réservoir
Dimension:	22.403 m (diamètre) X
Hauteur:	14.63 m

Superficie projetée : 0.000 M²

Nombre bâtiments accessoires:	Avant	Après
	2	4

Implantation (distance)

Ligne de lot avant(emprise):	
Latérale:	
Arrière:	
Bâtiment principal:	
Élément épurateur:	
Fosse septique:	
Autre bâtiment accessoire:	
Localisation:	
C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:	
C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:	

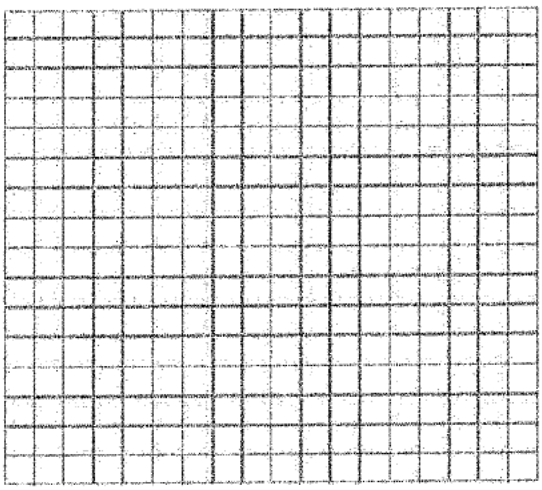

Finition

Fondation:	Béton
Finition intérieure:	
Finition extérieure:	
Couleur:	
Type de toit:	
Finition de la toiture:	

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Plan de construction	☑	☑	14/06/2012
Plan d'implantation	☑	☑	14/06/2012
Lot distinct vérifié ou en processus d'une opération cadastrale	☑	☑	07/08/2012
Plan construction d'ingénierie	☑	☑	14/06/2012
Procuration	☑	☐	__/__/____

Description des travaux:

Construction de 2 réservoirs (même capacité que la demande précédente tel que localisé sur le plan ci-joint) selon le PIIA 2009-28. Les dalles des réservoirs doivent être situées hors de la zone inondable à récurrence 20-100 ans et au dessus de la cote, soit la cote 6.92 m pour ce secteur. **Nous vous rappelons que vous devez vous assurer d'obtenir toute autre autorisation requise autre que celle de la municipalité pour la réalisation du projet en vertu de tout autre loi ou règlement**

Commentaires:

[redacted]

Signature du demandeur

Je soussigné(e) SERVITANK INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 9 août 2012 [redacted]

Signé par _____

Permis

Date émission: 07/08/2012 En vigueur jusqu'au: 07/08/2013 **No permis** **2012-00635**

Approuvé par: Lyne-Marie Bouvet, Inspecteur en urbanisme LMB Date: 07/08/2012

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DES RÈGLEMENTS 332 (CONSTRUCTION) ET 334 (ZONAGE), DISPONIBLES SUR www.becancour.net .

Nous aviser dans les plus brefs délais lorsque les travaux identifiés à votre permis sont complétés en laissant un message nous mentionnant le numéro de permis, votre adresse et la date de fin de travaux au 819-294-4455 poste 550.

Responsable du dossier: Lyne-Marie Bouvet, Inspecteur en urbanisme

Signature : Lyne-Marie Bouvet

VILLE DE BÉCANCOUR
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Tél.: (819) 294-6500

Imprimé le 26 mars 2014

Rapport d'intervention

Type: AFFICHAGE

Nature: Industrie légère

No demande: 2014-90104

Date émission: 17/02/2014 En vigueur jusqu'au: 17/05/2014

No permis: 2014-00082

Propriétaire
SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES QC
G9A 5G1 Téléphone:

Emplacement
Matricule 9140-13-7062-0-000-0000
Adresse 375 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES, Bécancour

Code de zonage Blanc
Secteur Bécancour

Cadastre(s) *3294083*

Fermé le 11-10-2016 par S.L.

Travaux
Responsable [redacted]
Téléphone

Date début des travaux 11/02/2014
Date prévue fin des travaux 31/03/2014
Valeur travaux 4 285,00 $

Entrepreneur
LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES
2315, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières
G8Z 4G4 Téléphone (819) 373-9549

Date fin travaux 14/03/2014

Description des travaux:
Remplacement de l'enseigne existante par une enseigne simple-face lumineuse de 2,36 x 1,22 m (2,88 m²) (93" x 48").

Inspection de l'implantation

Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		__/__/____		

TRANSMIS À L'ÉVALUATEUR
PRÉVU LE : 9 avril 2014
INITIALES : S.L.
☐ 1ÈRE ÉVALUATION
☑ ÉVALUATION FINALE

Note:
Avant d'émettre certains permis, l'inspecteur doit :

- vérifier la localisation des infrastructures municipales pour s'assurer qu'il n'y a pas d'interférence avec la localisation de l'enseigne;

- permis piscine : remettre guide de prévention, vérifier la conformité à la LRQ S-3.1.02

- permis remblai : Un CA du MDDEP pourrait être nécessaire, présence d'un cour d'eau, voir MRC selon l'article 103 (Stéphane Laroche), vérifier matrice avec contrainte, localisation boîtier service aqueduc, localisation des installations septiques, documents requis à l'article 3.1.3.3 b) - 332 et 6.6.4 -334 et disposition concernant certaines zones à l'extérieur de la zone agricole 6.5.9 - 334

Inspection finale				
Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
31/03/2014		__/__/____		

Note:

Vérification par téléphone				
Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
__/__/____		26/03/2014		Sandra Leblond, secrétaire

Note:

[redacted] m'informe que les travaux sont terminés en date du 14 mars 2014.

VILLE DE BÉCANCOUR
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
1295 AVENUE NICOLAS-PERROT
BÉCANCOUR
G9H 1A1 Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

COPIE DU SERVICE DE L'URBANISME

Certificat d'autorisation

Demande débutée le: 11/02/2014 Demande complétée le: 11/02/2014 No demande: 2014-90104
Saisie par: Sandra Leblond, secrétaire
Type de permis: **AFFICHAGE** **No certificat: 2014-00082**
Nature: Industrie légère Industriel

Identification

Propriétaire

SERVITANK INC
3450 BOUL. GENE-H-KRUGER
TROIS-RIVIERES QC
G9A 5G1 Tél.:

Demandeur

LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES
[redacted]
2315 RUE LOUIS-ALLYSON
TROIS-RIVIÈRES QC
G8Z 4G4 Tél.: [redacted]

Emplacement

Matricule: 9140-13-7062-0-000-0000 Code d'utilisation: 5020
Adresse: 375 BOULEVARD ALPHONSE-DESHAIES G9H 2Y7, Bécancour
Zones: I03-103
Lot distinct: ☑ Code ancienne ville: 2
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: Bécancour
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aqueduc municipal
Cadastre: 3294083

Code d'utilisation projetée: 5020
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 59 467.60 m²
Nombre de logements:
Année construction: 2003
Nombre d'étages: 1.00
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES
2315, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières
G8Z 4G4 Tél (819) 373-9549
Téléc.: (819) 373-9691
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]
Tél.: [redacted]
Date début des travaux: 11/02/2014
Date prévue fin des travaux: 31/03/2014
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 4 285,00 $ No facture:
Montant du permis: 25,00 $
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

AFFICHAGE

1. Type: ENSEIGNE RATTACHÉE AU BÂTIMENT

☐ Nouvelle enseigne ☑ Modification d'une enseigne existante

Enseigne

☐ Directionnelle ☑ De façade ☐ Auvent
☐ Sur poteau ☑ Lumineuse ☐ Autoporteuse
☐ Sur socle ☐ Non lumineuse ☐ Autre

Implantation (Cour)

☑ Avant ☐ Arrière
☐ Latérale gauche ☐ Non défini
☐ Latérale droite

Éclairage

☑ Interne ☐ Externe ☐ Constant ☐ Clignotant ☐ Autre

Dimension:	2.36	X	1.22
Hauteur enseigne:			
Superficie:	2.88 m²		
Épaisseur:			
Distance latérale 1 :			
Distance latérale 2 :			
Distance du sol:			
Distance ligne de lot avant (emprise):			

Matériau:

Inscription de l'enseigne: SERVITANK

Notes

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Plan d'implantation	☑	☑	11/02/2014
Plan de construction	☐	☐	__/__/____

Description des travaux:

Remplacement de l'enseigne existante par une enseigne simple-face lumineuse de 2,36 x 1,22 m (2,88 m²) (93" x 48").

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à VILLE DE BÉCANCOUR ce 20 février 2014

Signé par [redacted]

Permis

Date émission: 17/02/2014 En vigueur jusqu'au: 17/05/2014 **No permis** **2014-00082**

Approuvé par: Mylène Murray, inspectrice en urbanisme MM. Date: 17/02/2014

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE D'UNE BONNE IDENTIFICATION DE TOUT IMMEUBLE EN CAS D'URGENCE (POMPIERS, AMBULANCE), VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION D'APPOSER UNE PLAQUE NUMÉRIQUE À VOTRE ADRESSE, VISIBLE À PARTIR DU CHEMIN.

RESPECTER LES EXIGENCES DU CHAPITRE 6A, DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 334, DISPONIBLES SUR www.becancour.net .

Nous aviser dans les plus brefs délais lorsque les travaux identifiés à votre permis sont complétés en laissant un message nous mentionnant le numéro de permis, votre adresse et la date de fin de travaux au 819-294-4455 poste 550.

Responsable du dossier: Mylène Murray, inspectrice en urbanisme

Signature : Mylène Murray

NOTE EXPLICATIVE

AVIS DE RECOURS

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit et elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec
525, boulevard René-Lévesque Est, bur. 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Sans frais : 1 888 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal
2045, rue Stanley, bur. 900
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Sans frais : 1 888 528-7741
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement personnel, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites à un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres textes de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délai

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit explicitement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente (30) jours (art. 135).

NOTE EXPLICATIVE

Appel devant la Cour du Québec

a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

b) Délai

L'article 149 prévoit que l'appel est formé par le dépôt auprès de la Cour du Québec d'un avis à cet effet au greffe de la Cour dans les trente (30) jours qui suivent la date de réception de la décision finale par les parties.

L'avis précise les questions de droit ou de compétence qui devraient être examinées en appel.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la Loi, la déclaration d'appel doit être signifiée aux parties et à la Commission dans les dix (10) jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

L'appel est régi par les articles 351 à 390 du *Code de procédure civile*, compte tenu des adaptations nécessaires. Toutefois, les parties ne sont pas tenues de déposer de mémoire de leurs prétentions.

Annexe 7
Études de caractérisation antérieures

Caractérisation environnementale de site - Phase I

Agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour Ville de Bécancour (Québec)

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)

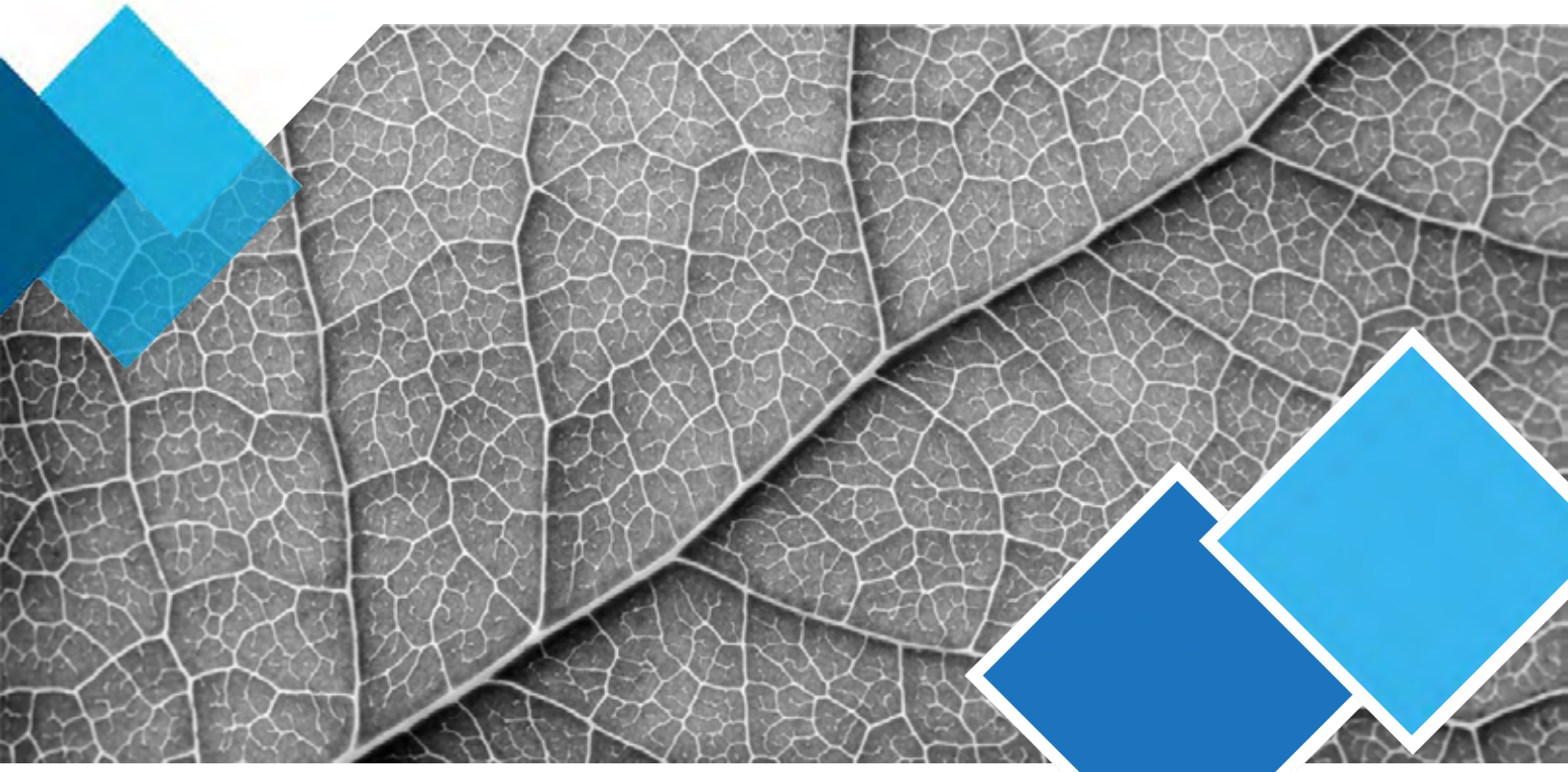

Services d'ingénierie

février | 2023

Rapport
Réf. Interne N/Dossier n° : 690424 - N/Rapport n° : 690424-4E-L29A-00

SNC-Lavalin inc.
4700, rue de la Savane, bureau 101
Montréal (Québec) Canada H4P 1T7
514.393.8000

Caractérisation environnementale de site – Phase I

Agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour
Ville de Bécancour (Québec)

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)

Préparé par :

Florent Ghislain
Chargé de projets

Vérifié par :

Stéphane Digonnet, géo., M.Sc.
Directeur de projets
No de membre OGQ : 682

Thomas Lemieux-Vermette, CPI, GIT.
Chargé de projets
Nº de membre OIQ : 6025841

N/Dossier n° : 690424
N/Rapport n° : 690424-4E-L29A-00

Février 2023

Distribution : M. Hugo Mailhot Couture (version électronique)

Table des matières

Résumé iv

1 Introduction 1

2 Localisation du site à l'étude 2

3 Méthode de travail 3

4 Résultats 4

4.1 Documents consultés 4

4.1.1 Infolot et Registre foncier du Québec 4

4.1.2 Cartes topographiques 4

4.1.3 Photographies aériennes et images satellitaires 5

4.1.4 Plans d'assurance-incendie, plans d'utilisation du sol et rapports d'inspection 8

4.1.5 Cartes et rapports géologiques 8

4.1.6 Cartes hydrogéologiques 8

4.1.7 Répertoire des terrains contaminés (provincial) 8

4.1.8 Système d'information hydrogéologique (SIH) 9

4.1.9 Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels 10

4.1.10 Répertoire des réseaux municipaux et de distribution d'eau potable 10

4.1.11 Lieux d'enfouissement technique (LET) et Lieux d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LEDCD) autorisés et en exploitation 10

4.1.12 Réponse à la demande d'accès à l'information au MELCCFP 11

4.1.13 Inventaire des sites contaminés fédéraux 11

4.1.14 Inventaire national des rejets de polluants (INRP) 11

4.1.15 Schémas d'aménagement et plans d'urbanisme 11

4.1.16 Rôles d'évaluation 12

4.1.17 Réponse à la demande d'accès à l'information à la Ville de Bécancour 12

4.1.18 Registre des sites d'équipements pétroliers et Liste des titulaires d'un permis d'utilisation (RBQ) 13

4.1.19 Carte interactive des pipelines de la Régie de l'énergie du Canada 14

4.1.20 Registre des entreprises du Québec et autres sources en ligne 14

4.1.21 Autres études et documents 15

4.2 Visite de reconnaissance 16
4.3 Entrevue 18
5 Évaluation des résultats et conclusions 19
5.1 Synthèse des résultats 19
5.2 Usage de l'eau souterraine 21
5.3 Activités désignées aux annexes III et IV du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT) 22
5.4 Risques ou indices de contamination du site 22
6 Recommandations 24

Liste des tableaux

Tableau 1 Description des photographies aériennes et des images satellitaires 6
Tableau 2 Informations tirées du *Répertoire des terrains contaminés* du MELCCFP 9
Tableau 3 Informations tirées du Système d'information hydrogéologique (SIH) 9
Tableau 4 Installations de distribution potable et de purification d'eau potable 10
Tableau 5 Zonage et usages permis sur le site et sur les terrains voisins 11
Tableau 6 Informations retenues de la consultation du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour 12
Tableau 7 Réponse à la demande d'accès à l'information (Ville de Bécancour) 12
Tableau 8 Site d'équipements pétroliers, dans un rayon de 1000 m 13
Tableau 9 Informations pertinentes tirées de la consultation du Registre des entreprises du Québec ou d'autres sources 14
Tableau 10 Résumé des documents transmis par la SPIPB 15
Tableau 11 Résumé des observations recueillies lors de la visite de site 17
Tableau 12 Synthèse des résultats 19
Tableau 13 Risques de contamination potentielle et principaux contaminants associés 23

Liste des annexes

Annexe 1

Portée du rapport

Annexe 2

Liste des sources d'information et documents consultés

Annexe 3

Extraits de documents consultés

Annexe 4

Photographies – Visite de reconnaissance

Annexe 5

Dessin

Ce rapport est composé de 188 pages incluant les annexes et ne peut être reproduit en tout ou en partie sans l'autorisation de SNC-Lavalin inc.

Résumé

Les services professionnels de SNC-Lavalin inc. ont été retenus par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, pour effectuer une caractérisation environnementale de site - Phase I pour un terrain vacant sur l'extension portuaire du parc industriel de Bécancour, à Bécancour. Cette étude est réalisée dans le cadre d'un projet visant l'agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour. Le but de la caractérisation environnementale de site – Phase I consiste à déterminer si le site à l'étude a été exposé à des risques de contamination ou s'il est déjà contaminé.

Le site à l'étude est un terrain vacant en partie boisé, constitué d'une partie du lot 3 294 083 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Nicolet. Il est délimité au nord et à l'est par le fleuve Saint-Laurent, au sud par un terrain vacant boisé et à l'ouest par l'aire d'entreposage du port. Il couvre une superficie approximative de 40 770 m^2 et les coordonnées géographiques approximatives en son centre sont les suivantes : 46,3986° N; 72,3721° O.

Le site a été construit vers la fin des années 1970 à partir de sédiments dragués au sein du fleuve Saint-Laurent. Le gouvernement du Québec en fut le propriétaire initial. Depuis décembre 1983, la gestion, l'administration et la régie du site ont été confiées à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, en vertu d'un décret d'administration adopté par le gouvernement. Aucun bâtiment ni aucune structure souterraine n'aurait occupé le site depuis sa construction.

Le zonage municipal du site à l'étude permet des usages industriels légers, industriels lourds et communautaires d'utilité publique. L'écoulement présumé de l'eau souterraine s'effectuerait en direction nord, soit vers le fleuve Saint-Laurent. Un puits d'observation est présent dans la partie sud-ouest du site, mais ce dernier ne serait pas utilisé pour l'alimentation en eau potable.

Les risques ou indices de contamination potentielle suivants ont été identifiés sur ou autour du site à l'étude :

- Remblai de qualité environnementale inconnue :
  - Remblai en place sur l'ensemble du site, associé à la construction du port avec des sédiments de dragage du fleuve (risque de contamination diffus);
  - Travaux de remaniement de sols ou de remblayage sur le site, observés antérieurement dans les portions nord et est du site;
  - Pile de remblai composée de terre végétale, observée dans la partie centrale du site lors de la visite de reconnaissance;
  - Remblai en place ou en pile sur des terrains voisins au site, observé antérieurement ou lors de la visite de reconnaissance.
- Entreposage antérieur de véhicules sur la portion nord du site à l'étude;
- Contamination des sols en HP C_{10}-C_{50} sur un terrain à environ 500 m à l'ouest du site;
- Réservoir de produits pétroliers d'une capacité de 25 250 L et réservoirs de produits chimiques et industriels liquides de l'entreprise Servitank inc., à environ 550 m à l'ouest du site;
- Entreposage de matériaux en pile à différents endroits sur le port depuis la fin des années 1980, dont l'entreposage de sel en vrac;

- Voie ferrée présente à environ 450 m à l'ouest du site depuis le début des années 2000;
- Divers équipements et matériaux entreposés sur un terrain adjacent à l'ouest du site depuis minimalement 2020;
- Déchets identifiés à environ 300 m au sud-ouest du site, sur une carte topographique datant de 1999.

Parmi ces risques, seules les activités de remblayage ou d'entreposage temporaire de remblai sur le site et les activités d'entreposage de véhicules neufs sur le site ont pu avoir un impact sur la qualité environnementale du site.

Une caractérisation environnementale complémentaire de site est recommandée. Cette étude aura pour objectif de vérifier la qualité environnementale des sols à l'endroit ou à proximité des emplacements indiqués par la présente caractérisation environnementale de site - Phase I. Aucune caractérisation des eaux souterraines n'est recommandée considérant que :

- Le site a été aménagé directement dans le fleuve à l'aide de sédiments de dragage durant les années 1970;
- Les enjeux environnementaux significatifs à l'endroit du site sont associés à des activités de remblayage ou d'entreposage de véhicules neufs, ayant un impact très limité sur la qualité des eaux souterraines.

1 Introduction

Les services professionnels de SNC-Lavalin inc. (SNC-Lavalin) ont été retenus par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) pour effectuer une caractérisation environnementale de site - Phase I (Phase I). Cette étude est réalisée dans le cadre d'un projet visant l'agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour.

Le but de la Phase I consiste à déterminer si le site à l'étude a été exposé à des risques de contamination ou s'il est déjà contaminé. Cette étude vise donc à réduire les incertitudes relatives aux conditions environnementales du site à l'étude et constituera une base pour les investigations additionnelles.

Le mandat a été mené en accord avec l'offre de services professionnels générale du 28 mars 2022 (N/Référence : 682463-22-IND-0312-SPIPB-PHII) ainsi que la demande formulée par courriel le 7 décembre 2022.

Le présent rapport contient la description des travaux effectués et les résultats obtenus. Il contient également des recommandations concernant la nature et l'envergure des travaux de caractérisation environnementale Phase II à faire.

La portée du rapport est présentée à l'annexe 1.

2 Localisation du site à l'étude

Le site à l'étude est localisé en bordure du fleuve Saint-Laurent (Fleuve), sur l'extension portuaire du parc industriel de Bécancour, à Bécancour. Il correspond à un terrain vacant en partie boisé, constitué d'une partie du lot 3 294 083 du cadastre du Québec. Il est délimité au nord et à l'est par le Fleuve, au sud par un terrain vacant boisé et à l'ouest par l'aire d'entreposage du port. Il couvre une superficie approximative de 40 770 m^2. Les coordonnées géographiques approximatives au centre du site sont les suivantes : 46,3986° N; 72,3721° O.

Les limites du site à l'étude sont indiquées sur le dessin inséré à l'annexe 5.

3 Méthode de travail

Le programme de travail de la Phase I est basé sur les principes du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP), ainsi que sur ceux de la norme Z768-F01 - *Évaluation environnementale de site, phase I* produite par l'Association canadienne de normalisation (Groupe CSA).

Les travaux effectués ont consisté essentiellement en une revue documentaire, une entrevue auprès d'une personne ayant une bonne connaissance de l'historique d'utilisation du site et d'une visite de reconnaissance.

La revue documentaire a été réalisée à partir de différentes bases de données en ligne, de documents d'archives (photographies aériennes, cartes topographiques et géologiques, etc.) et par l'entremise de demandes d'accès à l'information auprès de la Ville de Bécancour et du MELCCFP. Une liste des sources d'information et des documents consultés est présentée à l'annexe 2. Certains documents consultés jugés plus pertinents sont également reproduits, en totalité ou en partie, à l'annexe 3.

Il est à noter que la revue documentaire a principalement ciblé le site à l'étude et les terrains adjacents, pour une période s'étendant du milieu des années 1920 à aujourd'hui. De plus, pour la majorité des sources d'informations (photographies aériennes, cartes, etc.), le périmètre de recherche a été établi à un rayon maximal d'environ 1000 m autour du site à l'étude.

La visite de reconnaissance a été effectuée le 9 décembre 2022. Lors de cette visite, les observations concernant les terrains environnants ont été effectuées principalement à partir du site à l'étude. Quelques photographies prises au moment de la visite de reconnaissance sont reproduites à l'annexe 4.

4 Résultats

Les informations tirées des différentes sources et documents consultés sont résumées dans les sections ci-après.

Les risques de contamination potentielle identifiés suite à l'analyse des résultats ont été identifiés à l'aide de lettres et de chiffres et sont positionnés sur le dessin de l'annexe 5. Lorsque pertinent et afin de faciliter la compréhension du texte, cette même identification est indiquée en gras dans la présente section.

4.1 Documents consultés

4.1.1 Infolot et Registre foncier du Québec

Selon les informations obtenues du service d'Infolot du *ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec* (MERNQ), le site à l'étude est formé d'une partie du lot 3 294 083 du cadastre du Québec (document n^{o} 1). Ce lot est issu de la circonscription foncière de Nicolet et possède une superficie totale de 884 158 m^2. Rappelons que le site à l'étude correspond à la partie nord-est de ce lot et occupe une superficie de 40 770 m^2.

Une consultation sommaire du *Registre foncier du Québec* (Registre foncier) (document n^{o} 2) a permis de constater que le lot 3 297 083 a été établi en février 2008, en remplacement du lot BLOC 2 de la paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly. Le lot BLOC 2 aurait quant à lui été établi en février 1980.

Le gouvernement du Québec fut le propriétaire initial du lot BLOC 2. En décembre 1983, la gestion, l'administration et la régie de ce lot ont été confiées à la SPIPB en vertu d'un décret d'administration adopté par le gouvernement.

Au cours des années 1980, divers travaux de construction ont eu lieu sur le lot BLOC 2 en lien avec un projet visant la construction et l'exploitation d'une usine d'aluminium (Aluminerie Bécancour inc.) dans le parc industriel de Bécancour. Parmi ces travaux, on note la construction d'un quai et d'un convoyeur. On mentionne également que le port de Bécancour sera utilisé pour la réception, l'entreposage et l'expédition des matières premières, matériaux et autres produits reliés à l'exploitation de l'usine d'aluminium.

En juin 2004, un bail est signé entre le gouvernement du Québec et l'entreprise Junex inc. pour l'exploitation d'un gisement de saumure sur différents cadastres des paroisses de Notre-Dame de la Nativité de Bécancour et Saint-Édouard de Gentilly, dont le lot BLOC 2. Le bail est accordé pour une période de 20 ans, soit d'octobre 2003 à septembre 2023.

Aucun avis de contamination ni de restriction d'utilisation n'est inscrit dans le Registre foncier pour le site à l'étude.

4.1.2 Cartes topographiques

La consultation des cartes topographiques (document n^{os} 3 à 8) a permis de constater que le port est observable pour la première fois sur la carte topographique de 1981. Sur celle-ci et sur les cartes plus récentes, on note que le site à l'étude est positionné en bordure du Fleuve, qu'il

possède une topographie relativement plane et qu'il se trouve à une élévation inférieure à 10 m par rapport au niveau de la mer.

À partir de 1981, le développement du parc industriel de Bécancour est observable au sud du site, principalement en bordure nord de l'autoroute 30. On note également une centrale nucléaire, des cheminées, des réservoirs et des postes de transformateurs sur un terrain à environ 800 m au sud-est du site.

Sur la carte de 1999, on note un agrandissement au droit de l'extension portuaire. De plus, des déchets sont identifiés à l'endroit du port et plus au sud dans le parc industriel. Selon l'échelle de la carte, certains déchets **(risque H)** seraient présents à environ 300 m au sud-ouest du site.

Sur la carte de 2022, une voie ferrée est visible à environ 1 000 m au sud-ouest du site. Elle semble reliée à différentes industries du parc industriel.

Aucun bâtiment n'a été observé sur le site à l'étude pour l'ensemble des cartes topographiques consultées.

4.1.3 Photographies aériennes et images satellitaires

Les informations recueillies des 5 photographies aériennes et des 3 images satellitaires datant de 1964 à 2020 sont présentées au tableau 1 (documents n^{os} 9 à 16).

Tableau 1 Description des photographies aériennes et des images satellitaires

Références	Observations	
N° Q64543-131 1964 1 : 15 840 (document n°9)	Site à l'étude et terrains environnants	› Le port n'est pas construit à cette époque. L'emplacement du site se trouve dans le Fleuve. Les terrains environnants au sud sont boisés ou à usage agricole.
N° Q76503-070 1976 1 : 10 000 (document n°10)	Site à l'étude et terrains environnants	› Le site à l'étude n'est pas encore aménagé, mais le port est en construction à l'ouest. Un quai et un chemin d'accès le reliant à la rive sont construits. Le chemin d'accès semble s'apparenter au boulevard Alphonse-Deshaies actuel. Des opérations de remblayage sont observables entre la rive et ce quai. Les terrains environnants au sud ne sont pas visibles sur cette photo.
N° Q79129-132 1979 1 : 40 000 (document n°11)	Site à l'étude	› Le site à l'étude est désormais construit et vacant. La couleur et la texture du sol suggèrent que l'aménagement est récent.
	Terrains environnants au nord	› Un chemin d'accès semble visible à l'extrémité nord du site. Au-delà de ce chemin d'accès se trouve le Fleuve. › Le quai du port est désormais construit à environ 600 m au nord-ouest du site.
	Terrains environnants au sud	› La portion du port se trouvant adjacente au sud du site est désormais construite et vacante. La couleur et la texture du sol suggèrent que l'aménagement est récent. › Un chemin d'accès semble visible à environ 200 m au sud du site. › Un terrain est en aménagement à environ 800 m au sud-est du site. Il semble s'agir du même terrain où une centrale nucléaire a été notée sur la carte topographique de 1981. › Un terrain semble en aménagement à environ 800 m au sud-ouest du site.
	Terrains environnants à l'est	› Un chemin d'accès semble visible à l'extrémité est du site. Au-delà de ce chemin d'accès se trouve le Fleuve.
	Terrains environnants à l'ouest	› La portion du port se trouvant adjacente à l'ouest du site est désormais construite et vacante. La couleur et la texture du sol suggèrent que l'aménagement est récent.
Nº Q88802-11 1988 1 : 40 000 (document nº 12)	Site à l'étude	› De la végétation est observable dans les portions centrales et sud du site. › Des activités de remaniement de sol ou de remblayage semblent visibles dans les portions nord et est du site **(risque A2)**.
	Terrains environnants au nord	› Un brise-lame d'environ 300 m de long a été construit au nord-est du site. Celui-ci est connecté au chemin d'accès observable aux extrémités nord et est du site. › Une nouvelle section de quai a été construite à environ 100 m au nord-ouest du site. Celle-ci est reliée par un convoyeur à des silos ou des réservoirs d'une industrie du parc industriel au sud. Le convoyeur passe à environ 450 m à l'ouest du site. › Des piles de matériaux semblent entreposées sur le quai, à environ 500 m au nord-ouest du site **(risque E)**.
	Terrains environnants au sud	› De la végétation est observable sur la portion du port se trouvant adjacente au sud du site. › Une industrie occupe désormais le terrain se trouvant à environ 800 m au sud-ouest et pour lequel des travaux d'aménagement avaient été notés en 1979. Il semble s'agir de la centrale nucléaire de Gentilly, notée sur certaines cartes topographiques.
	Terrains environnants à l'est	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants à l'ouest	› De la végétation est observable en surface du terrain adjacent à l'ouest. › Une nouvelle surface bétonnée est visible sur le port, à environ 600 m au sud-ouest du site et à proximité du boulevard Alphonse-Deshaies actuel. Des piles de matériaux y semblent entreposées **(risque E)**.
N° HMQ92126-068 1992 1 : 15 000 (document n°13)	Site à l'étude	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants au nord	› De l'équipement et des piles de matériaux sont entreposés sur le quai du port, au nord-ouest du site **(risque E)**.
	Terrains environnants au sud	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants à l'est	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants à l'ouest	› Un bâtiment et un stationnement ont été construits à environ 550 m à l'ouest du site.

Références		Observations
Google Earth Pro® Septembre 2002 (document n°14)	Site à l'étude	› Les portions nord et est du site, pour lesquels des activités de remaniement de sol ou de remblayage ont été notées en 1988 **(risque A2)**, sont toujours dépourvues de végétation. › Des travaux de remaniement de sols ou de remblayage semblent avoir eu lieu dans la portion centrale-est du site **(risque A2)**. › La portion sud du site commence à être boisée.
	Terrains environnants au nord	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants au sud	› La portion du port adjacente au sud du site est majoritairement boisée.
	Terrains environnants à l'est	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants à l'ouest	› Une voie ferrée **(risque F)** reliant le parc industriel et le quai du port est désormais visible à environ 450 m à l'ouest du site, soit tout juste à l'ouest du convoyeur. › Neuf silos ou réservoirs sont en construction sur le port, à environ 550 m au sud-ouest du site **(risque D)**. › Deux bâtiments semblent en construction sur le port, à environ 480 m à l'ouest du site. › Des piles de matériaux **(risque E)** sont toujours visibles sur le port, à environ 600 m au sud-ouest du site et à proximité du boulevard Alphonse-Deshaies actuel. La couleur de l'image satellitaire permet de constater que le matériau semble de couleur blanc. Il pourrait s'agir de piles de sel, liées à l'exploitation du gisement de saumure par l'entreprise Junex inc. Les piles sont recouvertes par endroit de toiles noires.
Google Earth Pro® Mai 2009 (document n°15)	Site à l'étude	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants au nord	› Les activités d'entreposage d'équipements et de matériaux semblent avoir pris de l'ampleur sur le port, au nord-ouest du site. › Une pile de matériaux, potentiellement constituée de sel, est visible à environ 200 au nord-ouest du site **(risque E)**.
	Terrains environnants au sud	› Un chemin d'accès et des travaux de remblayage sont visibles sur le port, à environ 350 m au sud-ouest du site à l'étude **(risque A4)**.
	Terrains environnants à l'est	› Aucun changement notable.
	Terrains environnants à l'ouest	› La construction des 9 silos ou réservoirs **(risque D)**, observée précédemment à environ 550 m au sud-ouest du site, semble désormais terminée. Un autre réservoir ou silo a été construit à quelques mètres au nord et semble être connecté à la voie ferrée **(risque F)**. › Une nouvelle aire pavée a été aménagée à environ 100 m à l'ouest du site. Quelques conteneurs d'expédition semblent y être entreposés. La construction des 2 bâtiments, observée antérieurement à environ 480 m à l'ouest du site, semble être complétée. Des équipements semblent être entreposés à proximité.
Google Earth Pro® Septembre 2020 (document n°16)	Site à l'étude	› Les portions sud et est du site sont majoritairement boisées.
	Terrains environnants au nord	› Les activités d'entreposage d'équipements et de matériaux semblent avoir pris de l'ampleur sur le port, au nord-ouest du site. Plusieurs piles, potentiellement constituées de sel, sont notamment entreposées à moins de 150 m du site **(risque E)**. La majorité d'entre elles est couverte de toiles noires.
	Terrains environnants au sud	› La végétation a repris à l'endroit où des travaux de remblayage ont eu lieu sur le port **(risque A4)**, à environ 350 m au sud-ouest du site. Toutefois, la délimitation de la zone remblayée est toujours visible.
	Terrains environnants à l'est	› Aucun autre changement notable.
	Terrains environnants à l'ouest	› La portion du port adjacente à l'ouest du site a nouvellement été aménagée et semble désormais utilisée comme aire d'entreposage **(risque G)**. Des sections d'éoliennes, des conteneurs d'expédition et d'autres équipements et matériaux sont visibles à proximité du site. › Quatre nouveaux silos ou réservoirs ont été construits à environ 600 m au sud-ouest du site **(risque D)**, soit à l'endroit où des piles de matériaux **(risque E)** ont été notées antérieurement.

Février 2023 – © SNC-Lavalin inc. 2023. Tous droits réservés.

4.1.4 Plans d'assurance-incendie, plans d'utilisation du sol et rapports d'inspection

Aucun document plan d'assurance-incendie, plan d'utilisation du sol ou rapport d'inspection n'a été retracé pour le site à l'étude. Puisqu'aucun bâtiment n'aurait occupé le site par le passé, aucune demande n'a été formulée auprès du service d'Opta Intelligence.

4.1.5 Cartes et rapports géologiques

Selon la carte *Géologie du Quaternaire* (document nº 17) du rapport final du *Projet de connaissance des eaux souterraines* du bassin versant de la rivière Bécancour et de la MRC de Bécancour (rapport PACES), le port de Bécancour, dont le site à l'étude, serait constitué entièrement de remblai **(risque A1)**. À l'exception des zones remblayées, les dépôts meubles présents en surface des terrains environnants seraient des sédiments alluviaux. Ces dépôts sont habituellement composés de sable, de silt sableux et de gravier et peuvent comporter de la matière organique. D'après la carte *Épaisseur des dépôts meubles* (document n° 18) du rapport PACES, l'épaisseur des matériaux à l'endroit du site serait située entre 7 et 9 m. L'épaisseur des dépôts meubles des terrains environnants se situerait entre 2 et 11 m.

Selon la carte *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent* (document nº 19), le roc en place serait un shale gris avec interlits de grès, de siltstone et de calcaire de la formation de Nicolet, du groupe de Lorraine (Ordovicien supérieur) et de la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent.

4.1.6 Cartes hydrogéologiques

Selon la carte *Bassins versants de la zone Bécancour* (document n°20), le site à l'étude se trouve dans le bassin versant de la rivière Judith. Selon la carte *Contextes hydrogéologiques* (document n°21) du rapport PACES, aucun contexte hydrogéologique n'est attribué au secteur du port. Les terrains environnants sont quant à eux caractérisés par une couche de dépôts granulaire en surface, suivi d'un dépôt glaciaire (till). Selon la carte *Indice de confinement* (document n°22) du rapport PACES, la nappe d'eau souterraine du secteur serait constituée d'un aquifère à nappe libre. L'écoulement de l'eau souterraine du secteur s'effectuerait vers le nord, soit en direction du Fleuve.

4.1.7 Répertoire des terrains contaminés (provincial)

Le site à l'étude n'est pas listé au *Répertoire des terrains contaminés* du MELCCFP. Un terrain y est toutefois listé dans un rayon de 1 000 m **(risque C)**. Le tableau 2 présente les informations pertinentes à propos de ce terrain (document nº 23).

Tableau 2 Informations tirées du *Répertoire des terrains contaminés* du MELCCFP

Nom dossier (N° fiche GTC)	Adresse	Description	Distance approx. / site à l'étude
SPIPB Lot 708-1. (6 685)	1000, boulevard Arthur-Sicard	› Milieu récepteur : sols › Contamination : hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50} (HP C_{10}-C_{50}) › Statut de la réhabilitation : non terminée › Qualité des sols avant réhabilitation : non précisée › Qualité des sols après réhabilitation : non précisée	500 m à l'ouest

4.1.8 Système d'information hydrogéologique (SIH)

Selon la banque du SIH, aucun puits ne se trouve sur le site à l'étude. Toutefois, 6 puits sont répertoriés dans un rayon de 1 000 m (document n° 24). Ces puits se trouvent sur le terrain de la centrale nucléaire de Gentilly. L'année de réalisation des forages suggèrent qu'ils pourraient être liés aux travaux de construction de la centrale. Aucun de ces puits ne se trouve en aval hydraulique du site étudié. Aucune information consultée ne laisse croire que ces puits seraient utilisés pour l'alimentation en eau potable. Le tableau 3 présente les caractéristiques de l'ensemble des 6 puits.

Tableau 3 Informations tirées du Système d'information hydrogéologique (SIH)

Numéro du forage	Date du forage	Profondeur du forage (m/sol)	Localisation (lat./long.)	Distance approx. / centre du site à l'étude
197830010042770	1966-03-11	14,00	46.3968 -72.3603	820 m au sud-est
197830010042769	1966-02-22	11,30	46.3951 -72.3604	850 m au sud-est
197830010042768	1965-10-08	11,60	46.3938 -72.3607	895 m au sud-est
197830010042771	1966-02-24	9,40	46.3966 -72.3587	935 m au sud-est
197830010042773	1966-02-22	10,40	46.3957 -72.3588	955 m au sud-est
197830010042772	1966-02-21	11,0	46.3957 -72.3588	955 m au sud-est

Il convient de mentionner que l'information hydrogéologique rendue disponible par le SIH n'offre pas un inventaire exhaustif de tous les ouvrages de captage existants au Québec. Le SIH contient des informations sur certains puits profonds (ou tubulaires) réalisés sur le territoire du Québec et

semble exclure en totalité ou en partie les puits de surface et les captages de sources. Le SIH est considéré comme incomplet et comporte des imprécisions et des erreurs. Dans le cadre de certains usages, les informations du SIH ne doivent pas être utilisées sans une vérification sur le terrain. Pour ces raisons, les informations de la base de données du SIH doivent être interprétées avec discernement.

4.1.9 Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Le site à l'étude n'est pas listé au *Répertoire des dépôts de sols et résidus industriels* du MELCCFP ni aucun terrain dans un rayon de 1 000 m (documents nº 25).

4.1.10 Répertoire des réseaux municipaux et de distribution d'eau potable

Le répertoire indique que la Ville de Bécancour est équipée de 2 systèmes de distribution d'eau potable (document nº 26). L'un d'entre eux s'alimente en eau souterraine, alors que l'autre s'alimente en eau de surface. Selon la carte interactive du site web de la Ville de Bécancour, l'installation de production s'alimentant en eau souterraine (X0008300) serait située à environ 11 500 m au sud-est du site, alors que celle s'alimentant en eau de surface (X0008299) se trouverait à environ 16 300 m au sud-ouest. Cette carte interactive indique également que les secteurs du parc industriel de Bécancour et du port sont desservis par un réseau d'aqueduc.

Le tableau 4 présente les caractéristiques des systèmes de distribution d'eau potable mentionnés ci-dessus.

Tableau 4 Installations de distribution potable et de purification d'eau potable

Installation de distribution		Installation de production			
Numéro	Nom	Numéro	Nom	Type	Emplacement approximatif
X0008298	Installation de distribution d'eau potable Bécancour (secteur Gentilly)	X0008300	Station de purification Bécancour Gentilly (poste de chloration)	Souterrain	46.3680° N -72.2271° O
X0008297	Installation de distribution d'eau potable Bécancour (alimenté par l'usine)	X0008299	Station de purification Bécancour	Surface	46.3091° N -72.5427° O

4.1.11 Lieux d'enfouissement technique (LET) et Lieux d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LEDCD) autorisés et en exploitation

Le site à l'étude n'est pas inscrit dans les registres LET et LEDCD du MELCCFP ni aucun terrain dans un rayon de 1 000 m du site (documents nºs 27 et 28).

4.1.12 Réponse à la demande d'accès à l'information au MELCCFP

En réponse à la demande d'accès à l'information, le MELCCFP a confirmé en date du 20 décembre 2022 ne détenir aucun document dans ses archives pour le lot constituant le site à l'étude (document n°29).

4.1.13 Inventaire des sites contaminés fédéraux

Le site à l'étude n'est pas listé dans l'inventaire des sites contaminés fédéraux ni aucun terrain dans un rayon de 1000 m du site (document nº 30).

4.1.14 Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Le site à l'étude n'est pas listé dans l'INRP ni aucun terrain dans un rayon de 1000 m (document nº 31).

4.1.15 Schémas d'aménagement et plans d'urbanisme

Les informations retenues de la consultation du plan et des grilles de zonage du *Règlement 334* (document nº 32) de la Ville de Bécancour indiquent que le site à l'étude et les terrains voisins se trouvent en zone industrielle (I01-103). Les usages permis pour cette zone sont présentés au tableau 5.

Tableau 5 Zonage et usages permis sur le site et sur les terrains voisins

Zonage		Usage(s) permis	
Catégorie	Zone	Code(s) d'usage applicable(s)	Description
Industrielle	I01-103	I1	› Légère
		I2	› Lourde
		P3	› Utilité publique

Notes : I : industrie, P : communautaire.

Le tableau 6 présente les informations retenues de la consultation du *Schéma d'aménagement et de développement révisé* de la MRC de Bécancour (documents nºs 33 à 36).

Tableau 6 Informations retenues de la consultation du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour

Plan	Élément(s) observé(s)
Utilisation du sol	› Le site à l'étude est identifié comme « boisé (feuillus, résineux et mixte) » ; › Les terrains voisins sont identifiés comme « boisé (feuillus, résineux et mixte) » ou « agricole ».
Plan des infrastructures projetées SPIPB	› Un nouveau convoyeur est prévu d'être aménagé à environ 650 m à l'ouest du site. Celui-ci reliera une future usine au sud-ouest, au quai du port.
Zone inondable SPIPB	› La portion nord-est du site à l'étude est cartographiée comme « zone inondable 20 - 100 ans ».
Affectation du territoire	› Le site à l'étude et les terrains voisins sont cartographiés comme industriels.
Éléments d'intérêts	› La Centrale Nucléaire Gentilly II est cartographiée à environ 800 m au sud-est du site.

4.1.16 Rôles d'évaluation

Une consultation des rôles d'évaluation de la Ville de Bécancour a permis de noter que 2 rôles existent pour le lot 3 294 083 (3 294 083 et 3 294 083A) (document n° 37). La SPIPB est identifiée comme propriétaire et l'utilisation prédominante est « transport maritime (infrastructure) » pour les 2 rôles d'évaluation.

4.1.17 Réponse à la demande d'accès à l'information à la Ville de Bécancour

En réponse à la demande d'accès à l'information, le service du greffe de la Ville de Bécancour a transmis 3 permis de construction et 3 certificats d'autorisation émis pour des travaux ayant eu lieu antérieurement au 355, boulevard Alphonse-Deshaies. Il est à noter que ces travaux n'ont pas nécessairement eu lieu à l'endroit du site à l'étude.

La Ville de Bécancour a également indiqué posséder 2 études écologiques, qui ont été transmises par la SPIPB et qui sont résumées à la section 4.1.21. Le tableau 7 résume les informations importantes tirées des documents transmis par la Ville de Bécancour (document nº 38).

Tableau 7 Réponse à la demande d'accès à l'information (Ville de Bécancour)

Nature du document (date)	Description
Permis n°2006-00038 (2006-02-24)	› Demandeur : Stella-Jones › Type de permis : démolition d'un bâtiment accessoire › Exécutant des travaux : SANEXEN SERVICES ENV. INC. › Description des travaux : retrait d'une unité de filtration d'eau
Permis n°2006-00568 (2006-11-03)	› Demandeur et exécutant des travaux : Construction Jean-Guy Rheault inc. › Type de permis : agrandissement industriel › Description des travaux : agrandissement d'une chambre électrique au droit d'un bâtiment multifonctionnel

Nature du document (date)	Description
Certificat d'autorisation n°2008-00021 (2008-01-25)	› Demandeur et exécutant des travaux : Charles-Eugène Roux inc. › Type de certificat : rénovation industrielle › Description des travaux : agrandissement d'une porte de garage au droit d'un garage multifonctionnel
Permis n°2008-00038 (2008-02-08)	› Demandeur : Jean Poliquin pour terminaux portuaires › Type de permis : construction et infrastructures industrielles › Exécutant des travaux : Les Industries Harnois MegaDome › Description des travaux : construction de 2 entrepôts de type dôme
Certificat d'autorisation n°2011-00234 (2011-03-17)	› Demandeur : Paquin Jean-François › Type de certificat : rénovation industrielle › Exécutant des travaux : SPIPB › Description des travaux : rénovations intérieures au droit du bâtiment « l'Épi »
Permis n°2020-00777 (2020-11-02)	› Demandeur et exécutant : Construction G. Therrien (2010) inc. › Type de permis : agrandissement industriel › Description des travaux : agrandissement d'un bâtiment multifonctionnel et raccordement au réseau d'égout
Certificat d'autorisation n°2021-00103 (2021-03-02)	› Demandeur : SPIPB › Type de permis : installation septique › Exécutant des travaux : Excavation Guévin & Lemire › Description des travaux : installations septiques

4.1.18 Registre des sites d'équipements pétroliers et Liste des titulaires d'un permis d'utilisation (RBQ)

Le site à l'étude n'est répertorié ni au *Registre des sites d'équipements pétroliers* ni sur la *Liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers* de la RBQ (documents nos 39 et 40). Cependant, 1 site d'équipements pétroliers est présent sur un terrain voisin **(risque D)**, dans un rayon de 1000 m du site à l'étude. Le permis d'utilisation de ce dernier aurait expiré en mars 2019 et n'aurait pas été renouvelé par la suite. Le tableau 8 présente l'information pertinente recueillie.

Tableau 8 Site d'équipements pétroliers, dans un rayon de 1000 m

Site (no de site)	Adresse	Capacité autorisée	Nombre de réservoirs autorisés	Distance approx. / site à l'étude
Servitank inc. (602 538)	375, boul. Alphonse-Deshaies	25 250 L	1	550 m au sud-ouest

4.1.19 Carte interactive des pipelines de la Régie de l'énergie du Canada

D'après la carte interactive des pipelines de la *Régie de l'énergie du Canada* (document n°41), aucun pipeline en service ni aucun incident n'est répertorié présent dans un rayon de 1 000 m au site à l'étude.

4.1.20 Registre des entreprises du Québec et autres sources en ligne

Dans le cadre de la présente étude, le *Registre des entreprises du Québec* (document nº 42), le site web de certaines entreprises et Google Maps[6] ont été consultés afin de recueillir des informations complémentaires sur certaines entreprises occupant des terrains voisins dans un rayon de 1 000 m au site. Les informations pertinentes tirées de la consultation de ces documents sont présentées dans le tableau 9.

Tableau 9 Informations pertinentes tirées de la consultation du Registre des entreprises du Québec ou d'autres sources

Nom de l'entreprise	Secteur d'activité	Adresse	Distance approx. / site à l'étude
NEAS TERMINAL	Transport maritime	355, boul. Alphonse-Deshaies	Adjacent à l'ouest
Terminaux Portuaires du Québec (QSL)	Services de manutention, d'entreposage et d'opération de terminaux		
Servitank	Services de manutention et d'entreposage de produits chimiques et industriels liquides	375, boul. Alphonse-Deshaies	550 m au sud-ouest
Viterra	Usine de transformation d'oléagineux – fabrication d'huile végétale et de tourteau	555, boul. Alphonse-Deshaies	800 m au sud-ouest
Centrale Nucléaire Gentilly-2	Centrale nucléaire	Route de la Centrale Nucléaire	800 m au sud-est

4.1.21 Autres études et documents

Dans le cadre de ce mandat, la SPIPB a fourni à SNC-Lavalin 5 rapports d'étude antérieurs et des plans de conception de l'aire d'entreposage projetée à l'endroit du site. Un résumé des documents transmis est présenté au tableau 10.

Tableau 10 Résumé des documents transmis par la SPIPB

SNC-Lavalin (2022). Caractérisation environnementale sommaire des sols, Agrandissement de l'aire de stockage du Port de Bécancour, Bécancour (Québec). N/Réf : 687330-EG-L01-00, 17 janvier 2022 (document n°43).
› Caractérisation environnementale de site - Phase II réalisée dans le cadre du projet visant l'agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour, afin de déterminer la qualité environnementale des sols de remblai **(risque A2)** en place à l'endroit du site, et pour en orienter la gestion lors des travaux d'excavation; › 4 puits d'exploration réalisés à une profondeur variant entre 1,5 et 1,6 m ont indiqué une stratigraphie marquée par la présence d'une terre végétale en surface, suivi d'un remblai constitué majoritairement de sable et de gravier, avec peu de silt et d'argile par endroit; › Au total, 8 échantillons de sols ont été analysés pour les métaux, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les HP C_{10}-C_{50} ou les hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM). Les résultats obtenus indiquent des concentrations inférieures aux critères A du *Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés* (Guide d'intervention) du MELCCFP pour l'ensemble des échantillons.
Argus Environnement inc. (2021). Caractérisation de milieux humides, Partie du lot 3 294 083, Bécancour (Québec). N/Réf : 21-66118-005, 20 septembre 2021 (document n°44).
› Caractérisation de milieux humides réalisée sur une partie du lot 3 294 083, dont le site à l'étude, dans le cadre du projet visant l'agrandissement de l'aire d'entreposage du port de Bécancour; › L'étude indique que la partie nord du site à l'étude est majoritairement considérée comme « anthropique » par les activités qui s'y déroulent (entreposage de véhicules **(risque B)**, lumières de navigation et tonte du terrain). À l'exception de cette partie du site, un milieu humide de type marécage arborescent occupe la majorité du site à l'étude.
GéniCité (2022). Vue en plan des infrastructures proposées, Agrandissement de l'aire de stockage – Voirie et drainage, Port de Bécancour, Bécancour (Québec). N/Réf : P21-2365-00, 18 janvier 2022 (document n°45).
› Plan de conception de l'aire d'entreposage projetée à l'endroit du site à l'étude. On note sur celui-ci la topographie relativement plane du site et la limite de l'aire des travaux prévus. Deux lumières servant à la navigation sont présentes à l'extrémité nord-est et dans la portion centrale-est du site respectivement.
SNC-Lavalin (2022). Évaluation environnementale de site – Phase I, Terrain 29, Parc industriel et portuaire de Bécancour, Bécancour (Québec). N/Réf : 689288, août 2022 (document n°46).
› Caractérisation environnementale de site – Phase I réalisée sur des terrains agricoles à environ 3 500 m au sud-est du site à l'étude, dans le cadre d'un projet visant l'acquisition de ces terrains; › Parmi les sources de contamination potentielle identifiées, on note 6 explosions antérieures liées à des activités industrielles dans le parc industriel de Bécancour, ayant entraîné le rejet de contaminants dans l'atmosphère : – Janvier 1999 : explosion à l'usine de magnésium Norsk Hydro; – Novembre 2004 : explosion à l'usine HydrogenAI; – Juin 2014 : explosion à l'usine de fabrication de produits chimiques Olin Produits Chloralcalis; – Septembre 2014 : explosion d'un réservoir de bitume suivi d'un incendie à l'usine Sintra; – Avril 2019 : explosion à l'Aluminerie de Bécancour; – Juin 2020 : explosion et incendie à l'usine de transformation d'huile végétale Viterra.

AECOM (2015). Rapport de caractérisation biologique du territoire du parc industriel et portuaire de Bécancour. N/Réf : 60280548, janvier 2015 (document n°47).

- Description des composantes environnementales du territoire du parc industriel et portuaire de Bécancour, s'inscrivant dans le processus d'élaboration d'un plan de développement et de conservation. Les éléments suivants ont été documentés à la suite d'une revue de littérature et d'inventaires de terrain :
  - Plaine inondable du Fleuve se trouvant en partie dans le parc industriel;
  - Milieux humides composant 24 % du territoire du parc industriel et dont la plupart sont des marécages arbustifs et/ou arborescents;
  - Cours d'eau dont les principales rivières sont la Bécancour, la Gentilly, la Gentilly sud-ouest, la grande Saint-Louis et le Fleuve. La majorité de ces rivières sont des habitats pour les poissons;
  - Faune constituée entre autres d'oiseaux et de mammifères et de 24 espèces fauniques à statut particulier;
  - Flore constituée de 13 espèces floristiques à statut particulier.

Le secteur industriel au nord du parc, notamment à l'endroit du site à l'étude, comprend des habitats écologiques de moindre qualité.

Groupe Qualitas inc. (2018). Caractérisation biologique du territoire. Rapport final 02. N/Projet : 643031, novembre 2018 (document n°48).

- Inventaires biologiques ciblés, réalisés dans le cadre d'un plan de développement et de conservation du territoire de la SPIPB, afin de compléter les informations déjà acquises sur les milieux naturels du territoire via des études et inventaires entrepris depuis 2012. Les composantes biologiques concernées sont les suivantes :
  - Milieux humides;
  - Cours d'eau;
  - Faune aquatique;
  - Herpétofaune;
  - Avifaune;
  - Espèces floristiques et fauniques à statut particulier.
- L'étude indique qu'une espèce floristique à statut particulier est présente sur le port du Bécancour, sur les terrains adjacents à l'ouest et au sud du site. Il s'agit de la matteuccie fougère-à-l'autruche, une espèce désignée comme vulnérable à la récolte.

4.2 Visite de reconnaissance

Le tableau 11 résume les principales observations recueillies au cours de la visite de reconnaissance.

Tableau 11 Résumé des observations recueillies lors de la visite de site

Sujet	Observation
Utilisation du site à l'étude	Le site est constitué d'un terrain vacant, à l'extrémité nord-est du port de Bécancour. Les portions sud et est du site sont boisées, alors qu'un chemin d'accès pour véhicules longe les limites nord et est. Deux lumières servant à la navigation marine sont présentes sur le site. Une première se trouve à l'extrémité nord-est du site, alors qu'une autre se trouve dans la partie centrale-est. Au moment de la visite, des rouleaux de géotextile, des madriers de bois et des isolants pour tuyaux étaient entreposés dans la partie nord-ouest du site. Le site est délimité au nord et à l'est par le Fleuve, au sud par un terrain vacant et boisé et à l'ouest par une aire d'entreposage **(risque G)** liée aux activités du port.
Conditions topographiques	À l'exception du dénivelé occasionné par le fossé de drainage en limite ouest, la topographie du site est relativement plane.
Drainage et conditions géologique et hydrogéologique	La majorité du site est drainée de manière naturelle, par ruissellement ou par infiltration dans les sols de surface. Toutefois, un fossé de drainage est présent en limite ouest du site. Celui-ci pourrait influencer l'écoulement souterrain local. Au moment de la visite, de l'eau a été observée dans ce fossé, suggérant que le niveau de l'eau souterraine est relativement près de la surface. Aucun indice de contamination n'a été noté en surface de cette eau.
Remblai	Selon les informations transmises par la SPIPB, le site serait entièrement composé de sols de remblai **(risque A1)**, issus d'opérations de dragage. De la pierre concassée de type MG-20 est également présente en surface par endroit, notamment à l'emplacement du chemin d'accès pour véhicule se trouvant aux limites nord et est du site. Une pile de remblai composée principalement de terre végétale **(risque A3)** a été observée dans la partie centrale du site. De faibles accumulations de pierre concassée sont également visibles au sol par endroit. Du remblai a été observé en place à l'endroit de l'aire d'entreposage actuelle **(risque G)** du port, adjacente à l'ouest du site **(risque A4)**. Deux piles de pierre concassée, contenant une faible proportion de débris de bois et de métal, ont également été observées sur ce terrain, à proximité du site.
Puits et prises d'eau de surface	Un puits d'observation a été observé au coin sud-ouest du site. Ce dernier semblait en bonne condition générale. Selon les informations transmises au moment de la visite, ce puits ne serait pas utilisé pour l'alimentation en eau potable. Aucune évidence de prises d'eau de surface n'a été observée sur le site à l'étude.
Bâtiments	Aucun bâtiment n'est présent sur le site à l'étude.
Équipements pétroliers	Aucun équipement pétrolier n'a été observé sur le site à l'étude.
Autres équipements	Comme mentionné à la section « Utilisation du site à l'étude » du présent tableau, 2 lumières servant à la navigation marine sont présentes sur le site, soit à l'extrémité nord-est et dans la portion centrale-est du site. De plus, des rouleaux de géotextile, du bois et des isolants pour tuyaux étaient entreposés dans la partie nord-ouest du site au moment de la visite. De nombreux conteneurs d'expédition, des sections d'éoliennes, des véhicules et des matériaux de bois et de métal ont été observés sur le terrain adjacent à l'ouest du site **(risque G)**, servant à l'entreposage pour les activités portuaires.
Structures souterraines	Aucune structure souterraine n'a été observée sur le site à l'étude.